

Le cas autrichien

■ Cinq ministères sur dix pour l'extrême droite

■ Le nouveau gouvernement s'engage à respecter les droits de l'homme

■ Jörg Haider affirme qu'il n'ira pas « courir le monde pour y présenter ses excuses »

■ L'Union européenne maintient ses sanctions

Lire pages 2 et notre éditorial page 16 et le point de vue de Luc Bondy page 17

Le vrai chiffre de la cagnotte : 66 milliards

● Les recettes fiscales de 1999 ont dégagé un excédent de 65,97 milliards de francs ● Résultat des statistiques confidentielles de Bercy, ce chiffre record est supérieur de 42 milliards au montant avoué par le gouvernement ● Le ministère des finances conteste le calcul du « Monde »

LA CONTROVERSE sur la « cagnotte » est relancée : selon la « situation hebdomadaire » des comptes de l'Etat, arrêtée au 31 décembre 1999 par la direction générale de la comptabilité publique, l'excédent des recettes fiscales par

rapport aux prévisions initiales serait de 65,97 milliards de francs, soit une somme supérieure de près de 42 milliards aux 24 milliards admis pas le gouvernement. Ce document confidentiel, dont *Le Monde* révèle la teneur, indique que les recettes géné-

rales du budget se sont élevées, au 31 décembre, à 1 512,86 milliards de francs au lieu des 1 446,89 milliards estimés dans la loi de finances initiale. Ce chiffre de 65,97 milliards de francs, démenti par le ministère des finances, ne tient pas compte des dé-

penses engagées entre le 31 décembre et le 31 janvier, date de clôture officielle de l'exercice budgétaire. Cette statistique atteste que la croissance a fourni au gouvernement des marges de manœuvre supérieures à ce qu'il admet. Pour éviter les surenchères au sein de la majorité sur la répartition des fruits de la croissance (baisse des impôts, des charges sociales...), Christian Sautter devrait minimiser l'ampleur de cette « cagnotte » et annoncer aux députés, le 9 février, qu'elle ne s'élève qu'à quelque 32 milliards de francs (y compris les 24 milliards qui ont déjà été annoncés par le gouvernement).

Lionel Jospin a affirmé, jeudi 3 février, que le chiffre de 45 milliards de francs, évoqué par la droite, est « une pure extrapolation ». Laurent Fabius, a déploré, vendredi sur RTL, que « les Français et, en particulier, le Parlement, ne soient pas informés en temps réel » des comptes du pays.

Lire pages 6 et 7 et la chronique de Pierre Georges p. 34



RENCONTRE

Julien Gracq, inédit

L'écrivain Julien Gracq (photo) a accepté, au cours de l'année 1999, plusieurs rencontres avec un journaliste de *La Voix du Nord*, chez lui, sur les bords de la Loire, à Saint-Florent-le Vieil. Pas de questions, pas de notes, par d'enregistrement : telles étaient les conditions de ces visites singulières. Joseph Raguin en a rapporté un portrait de l'écrivain français le plus discret, le plus secret. Julien Gracq a aussi offert au *Monde* des textes inédits. p. 14 et 15

Taux : l'Europe suit les Etats-Unis

VINGT-QUATRE heures après la Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 3 février, une hausse d'un quart de point de son principal taux directeur, porté à 3,25 %. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, justifie ce geste par la nécessité de contrer les tensions inflationnistes. A la suite de cette décision, l'euro a rebondi face au dollar. Les places boursières ont très bien réagi. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a établi un nouveau record, vendredi à l'ouverture. La décision de la BCE va à l'encontre du souhait des gouvernements européens, soucieux de préserver la croissance. Le ministre allemand des finances avait publiquement réclamé un statu quo.

Lire page 18

Les footballeurs en chambre pleurent le Subbuteo, tué par les jeux vidéo

LES ARTISTES de la pichenette ont du vague à l'âme. Les jeux vidéo ont eu la peau du Subbuteo, le fameux jeu de football miniature vendu à 500 millions d'exemplaires dans le monde. La marque de jouets britannique Hasbro vient d'annoncer qu'elle retirait de son catalogue le fameux kit composé d'un tapis de feutrine vert et de deux équipes de onze figurines aux couleurs d'équipes de clubs ou d'équipes nationales. Créé en 1947 par un ornithologue anglais, Peter Adolph, le Subbuteo ne se vendait plus guère. En France, le nombre de boîtes commercialisées chaque année stagnait autour de cinq mille.

Sitôt la nouvelle connue, un mouvement de protestation s'est spontanément constitué sur Internet. De Grande-Bretagne, de Belgique, d'Italie - les trois pays où le jeu a conservé le plus de pratiquants -, les messages ont afflué, réclamant l'annulation de cette décision. Et chacun d'y aller de son souvenir d'enfance, de ces heures passées à rejouer la Coupe du monde de football avec des joueurs en plastique de trois centimètres de haut. « Au début des années 80, ma petite sœur a marché sur mon Pelé et l'a cassé en

deux. Une opération à la colle le rendit plus petit que tout le reste de l'équipe (et plus petit encore que Maradona), ce qui me permit de réaliser des effets inattendus sur le ballon. Je l'ai rebaptisé Stumpy, et il est devenu un joueur formidable », se souvient, nostalgique, un fan anglais, sur le site de la BBC.

Le chagrin gagne également ceux qui, au sortir de l'adolescence, ont continué à pratiquer la « discipline » dans sa version sportive. Au siège de la Fédération internationale de football de table (FIFT), le choix de Hasbro, s'il était prévisible, laisse néanmoins circonspect. « Le Subbuteo reproduit les émotions du football comme jamais une Playstation ne pourra le faire. Réussir une reprise de volée, tourner autour de la table pour faire glisser ses figurines, effectuer des arrêts réflexes dans les buts... c'est tout de même autre chose que de rester assis avec une console entre les mains. Je le sais, je fais les deux », indique Vincent Coppennolle, le responsable de la communication.

Inconsolable, on l'est aussi dans les clubs. Comme au FTC d'Issy-les-Moulineaux, où les joueurs s'entraînent dur dans la perspective

du Grand Prix de France de Sucy-en-Brie qui aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 février. Champion du monde vétérans, entraîneur des différentes équipes de France de football de table et grand propagateur de la « défense décalée », Thierry Vivron, quarante ans, a beaucoup donné au Subbuteo. « En 1980, la toute première Coupe d'Europe de football de table avait lieu à Rome, le jour où je devais passer mon bac. J'ai préféré me rendre là-bas. De toute façon, j'étais sûr de rater mes examens », confie-t-il, avant d'ajouter : « Je n'ai jamais repassé le bac depuis. »

A ses côtés, Eric Naszalyi, vice-champion du monde en 1994 et roi du « jump-shot » (saut aérien d'une figurine par-dessus d'autres figurines suivi d'un tir au but), se fait plus triste : « Franchement, cela m'ennuie de savoir que mes deux fils ne pourront pas acheter un Subbuteo quand ils seront un peu plus grands. Dans dix ans, mes figurines à moi auront une sale tête et ils n'en voudront pas. C'est frustrant de savoir que vos enfants ne pourront pas découvrir les mêmes émotions que vous. »

Frédéric Potet



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vodafone, géant du mobile

Chris Gent (photo), le président de Britannique Vodafone, a mis la main sur l'allemand Mannesmann. Cette opération boursière de plus de 180 milliards d'euros donne le coup d'envoi d'une recomposition du paysage européen de la téléphonie. Avec pour objectif le mariage du mobile et d'Internet. p. 19

L'affaire du xenopi



LUCIEN ABENHAM

L'AFFAIRE de la Clinique du sport, où des malades ont été contaminés par la bactérie xenopi, pose une nouvelle fois la question de l'exposition à un risque infectieux à l'hôpital. Le directeur général de la santé, Lucien Abenham, met en garde contre l'alerte systématique des victimes potentielles, indépendamment du risque encouru.

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 205 - 7,50 F



artprice.com
server group

le prix de l'art
www.artprice.com

Près de 2 millions de résultats de ventes
170 000 artistes du X^{ème} siècle à nos jours

cotée au Nouveau Marché de Paris (7478)

par ADEC® depuis 1987
leader mondial des résultats de ventes d'Art aux enchères

Vladimir Poutine et les batailles du KGB

DEPUIS qu'il s'est affiché au firmament de la politique russe, on parle beaucoup du « mystère Poutine ». Même si l'on estime les raisons circonstancielles de son succès très peu ésotériques, il reste toutefois un parfum de scandale et d'aventure dans l'allusion aux anciennes fonctions du président russe par intérim au sein du KGB.

Pourtant, l'évocation presque badine qu'il fait de son parcours professionnel en Allemagne de l'Est puis à l'université de Leningrad, où il fut détaché par sa maison mère après 1989, a quelque chose de rafraîchissant par rapport à l'esprit de sérieux d'un Evgueni Primakov. L'ancien premier ministre se ferait sans doute transpercer, tel un saint Sébastien, plutôt que de reconnaître qu'il n'était pas seulement correspondant de l'agence Tass au Caire, sous Nasser, ni seulement directeur de l'Institut d'orientalisme à l'Académie des sciences sous Leonid Brejnev.

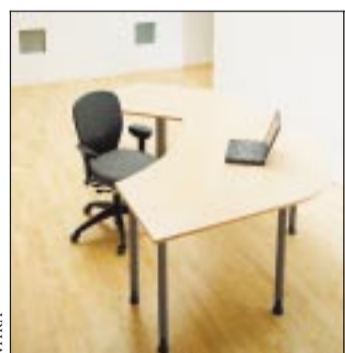
Ainsi va l'esprit de sérieux : le fait que le KGB, ses plombs et ses ors, devienne objet de conversation courante en Russie, dit mieux que de longs discours à quel point nous avons changé d'époque : Evgueni Primakov incarnait la vieille école « cris et chuchotements », Vladimir Poutine représente une nouvelle

Russie sans complexes ni « men songes déconcertants ». Qui ne comprendrait les électeurs Russes qui, à partir d'un programme de gouvernement rigoureusement identique, ont voulu départager les deux tchékistes au profit du plus jeune !

Voilà pour le « mystère Poutine » proprement dit. Mais il reste néanmoins un problème plus complexe : pourquoi, en ce tournant de siècle, les organes représentent-ils un tel vivier de talents politiques ? Et pourquoi finissent-ils par incarner aux yeux de tous les Russes une sorte d'aptitude supérieure à gouverner leur Etat ? Une première réponse consiste à rappeler le double mouvement de contraction, puis d'expansion du cercle du pouvoir politique pendant la période soviétique. Cette contraction a été de plus en plus forte de 1917 à 1948. Successivement, la parole a été retirée aux partis de droite (1917), aux formations de gauche non communiste (1918-1921), aux universitaires et aux religieux (1922).

Alexandre Adler pour *Le Monde*

Lire la suite page 16 et notre reportage à la frontière tchétchène page 4



MOBILIER

Le confort du bureau

Mieux vivre au bureau, c'est mieux travailler : voilà pourquoi les architectes et les designers ont conçu des meubles mobiles et flexibles, montés sur roulettes, pivotants, escamotables. Un confort accru pour un surcroît d'efficacité. Car le confort, singulièrement celui des fauteuils, réduit l'absentéisme, renforce la créativité et la productivité des employés. p. 27

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Jeu-concours	26
Société	10	Météorologie	28
Régions	13	Jeux	28
Horizons	14	Culture	29
Entreprises	18	Guide culturel	31
Communication	20	Kiosque	32
Tableau de bord	21	Abonnements	32
Carnet	24	Radio-Télévision	33

EUROPE Le nouveau gouvernement autrichien, composé pour moitié de ministres conservateurs (ÖVP) et d'extrême droite populistes (FPÖ) a prêté serment, vendredi 4 février, au palais

de la Hofburg à Vienne. Le président de la République, Thomas Klestil, a exigé que les partenaires de la coalition signent un préambule par lequel ils s'engagent à ne pas tolérer le racisme

et l'antisémitisme. ● **LE PROGRAMME** du gouvernement du chancelier conservateur, Wolfgang Schüssel, est à première vue modéré. Il met l'accent sur la nécessité de mesures d'austérité

pour réduire le déficit budgétaire, la flexibilité de l'emploi et une politique familiale résolument nataliste. ● **LES QUATORZE** pays partenaires de l'Autriche de l'Union européenne vont ap-

pliquer les sanctions qu'elles avaient menacé de prendre. Ils vont donc suspendre leurs contacts bilatéraux. Le gouvernement israélien a décidé de rappeler son ambassadeur à Vienne.

L'Alliance « noir-bleu » prête serment à Vienne

Le président de la République, Thomas Klestil, s'est résigné à investir le gouvernement formé par les conservateurs « noir » du nouveau chancelier, Wolfgang Schüssel, et des populistes « bleu » du parti de Jörg Haider. Les sanctions des partenaires de l'Autriche au sein de l'Union entrent en vigueur

VIENNE

de notre correspondant

C'est fait : l'Autriche a le gouvernement le plus controversé de toute l'Europe, et sans doute de son histoire. Dans un bref communiqué de la présidence autrichienne, publié dans la soirée du jeudi 3 février, le nouveau chancelier, Wolfgang Schüssel, était invité à « se présenter le vendredi 4 février 2000, à midi, avec l'équipe gouvernementale » – composée pour moitié de conservateurs (ÖVP) et de populistes d'extrême droite (FPÖ) – pour leur prestation de serment dans les locaux officiels de la présidence de la République ».

Le président Thomas Klestil a dû s'incliner après avoir, quatre mois durant, cherché une alternative à cette alliance qu'il jugeait désastreuse pour l'image internationale de son pays. Jeudi encore, il a fait traîner en longueur l'inévitable dénouement, en obligeant le futur gouvernement à revoir certains points de son programme et en mettant son veto à la nomination de deux ministres proposés par le leader d'extrême droite Jörg Haider : l'industriel Thomas Prinzhorn et Hilmar Kabas, le chef du FPÖ à Vienne. Au premier, le chef de l'Etat reproche ce que le communi-

qué appelle un « dérapage verbal ». Le bouillant Prinzhorn (qui est officiellement, de par sa fonction de deuxième vice-président du Parlement, le troisième personnage de l'Etat) avait en effet menacé M. Klestil de lui « mettre la tête en sang » s'il persistait à s'opposer à une alliance des conservateurs avec les populistes. Quant au second, il se voit sanctionner pour « la façon dont il a conduit la campagne électorale à Vienne » avant le scrutin du 3 octobre 1999. Le FPÖ viennois s'était en effet distingué par un discours particulièrement xénophobe – notamment sur ses affiches –, qui avait suscité les protestations des organisations antiracistes, des Verts et des Eglises.

LA LIGNE SCHÜSSEL

La composition du nouveau cabinet est singulièrement rajeunie : à côté de ministres conservateurs qui ont fait leurs preuves, tels Elizabeth Gehrler, désormais en charge d'un « super-ministère » regroupant l'éducation, la science et la culture, et Fritz Molterer, qui garde l'agriculture, les titulaires des postes attribués au FPÖ frôlent tout juste la quarantaine, comme Herbert Scheibner à la défense, ou Susanne Riess-Passer au

poste de vice-chancelier – une fidèle de Jörg Haider qui est, à trente-neuf ans, la première femme à occuper cette fonction au sein d'un gouvernement autrichien. Enfin, à trente et un ans à

La nouvelle coalition

- **Chancelier** : Wolfgang Schüssel (conservateur, ÖVP)
- **Vice-chancelier, droits de la femme** : Susanne Riess-Passer (extrême droite, FPÖ)
- **Ministères** :
 - **Affaires étrangères** : Benita Ferrero-Waldner (ÖVP)
 - **Affaires sociales** : Elisabeth Sickl (FPÖ)
 - **Agriculture et environnement** : Wilhelm Molterer (ÖVP)
 - **Défense** : Herbert Scheibner (FPÖ)

peine, le séillant Karl-Heinz Grasser (qui fut vice-gouverneur de Carinthie avant de quitter son chef pour entrer dans le secteur privé) devient le plus jeune ministre des finances depuis 1945. Cette équipe correspond bien à l'image moderniste et dynamique

que le FPÖ, majoritaire désormais parmi les moins de trente ans, veut donner à son électeur.

C'est l'avocat Michael Krüger, jusqu'alors en charge des affaires culturelles au Parlement, qui prend

- **Economie** : Martin Bartenstein (ÖVP)
- **Education, science, culture et arts** : Elisabeth Gehrler (ÖVP)
- **Finances** : Karl-Heinz Grasser (FPÖ)
- **Infrastructures** : Michael Schmid (FPÖ)
- **Intérieur** : Ernst Strasser (ÖVP)
- **Justice** : Michael Krüger (FPÖ)
- **Secrétaires d'Etat** :
 - **Chancellerie** : Ulrike Baumgartner-Gabitzer (ÖVP)
 - **Finances** : Stephan Koren (ÖVP)
 - **Santé** : Reinhart Wanek (FPÖ)
 - **Tourisme** : Mares Rossmann (FPÖ)

la justice, un domaine où le programme de la nouvelle coalition prévoit, entre autres, un durcissement des peines contre les délinquants récidivistes, les trafiquants de drogue et ceux qui ont exercé des violences sur des enfants. Le ministère de l'intérieur, un poste

sensible, revient au conservateur Ernst Strasser, un protégé du très puissant gouverneur de Basse-Autriche, Erwin Pröll, l'un des « faiseurs de rois » au sein de l'ÖVP.

Jusqu'alors, l'appareil conservateur paraît se ranger dans sa grande majorité derrière la ligne adoptée par son chef, Wolfgang Schüssel. Le seul membre de la direction de l'ÖVP à avoir voté contre le pacte avec le FPÖ, le dirigeant viennois Bernhard Görg, avait au quotidien *Kurier* que, même dans la capitale, les « trois quarts du parti » étaient en faveur d'une coalition avec les « bleus » (FPÖ). « Il n'y aura pas de rébellion de l'électorat chrétien conservateur », prédit le politologue Anton Pelinka. Mais lors des prochains scrutins, on assistera sans doute à une hémorragie au profit du SPÖ et des Verts, mais aussi du FPÖ ».

Sans doute conscients des risques élevés que comporte leur choix stratégique, les conservateurs veulent, très vite, mettre en route leur programme de réformes, présenté, jeudi, lors d'une conférence de presse. Etrange conférence de presse, sous les combles du palais impérial mais dans une sorte de « no-man's land » politique et institutionnel,

alors que des manifestants hostiles au pacte de gouvernement faisaient le siège de la présidence, et que le chef de l'Etat n'avait toujours pas donné son feu vert. Bien que Wolfgang Schüssel et Jörg Haider aient signé dans la matinée le fameux « préambule » par lequel le nouveau gouvernement autrichien s'engage solennellement à respecter les valeurs des droits de l'homme, à ne pas tolérer le racisme et l'antisémitisme, et à pratiquer un examen en profondeur des « monstruosités » perpétrées sous le régime national-socialiste.

Ayant satisfait à cette exigence du président Klestil, Jörg Haider, sur qui se sont rués les photographes et caméraman de télévision du monde entier, a quand même précisé qu'il n'allait pas « courir le monde pour y présenter partout ses excuses », et confirmé qu'il se retirait en Carinthie afin de s'y consacrer à son travail de gouverneur. Les deux partenaires de la coalition ont présenté les grandes lignes de leur programme, centré autour de mesures d'austérité, d'une plus grande flexibilité de l'emploi et d'une politique familiale résolument nataliste.

Joëlle Stolz

PROFIL

UN PRÉSIDENT SOUCIEUX DE L'IMAGE DE SON PAYS

« Je n'avais pas le choix », explique le président Thomas Klestil dans une lettre adressée, jeudi 3 février, au centre Simon Wiesenthal de Los Angeles. Le président autrichien sort meurtri et politiquement affaibli par la crise politique qui vient de se conclure par l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. Une issue que le président Klestil a tenté par tous les moyens possibles d'empêcher au point d'apparaître aux yeux d'une partie de l'opinion autrichienne comme un traître à la cause nationale et un ennemi de la démocratie. « Evitons que les intérêts personnels soient placés au-dessus de l'intérêt général de l'Etat (...), l'égoïsme des partis ne correspond pas à l'esprit de la modernité, ne tombons pas dans une démocratie complaisante », avait dit M. Klestil dans ses vœux à la nation autrichienne, le 1^{er} janvier.

Le président autrichien était ambassadeur à Washington au moment de l'affaire Waldheim. Agé de soixante-huit ans, Thomas Klestil a passé une bonne partie de sa carrière à l'étranger surtout aux Etats-Unis où il est resté au total dix-huit ans. Ayant occupé outre-Atlantique plusieurs postes diplomatiques en-

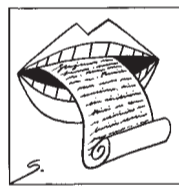
treoupés de séjours au ministère des affaires étrangères ou à la chancellerie à Vienne, le président autrichien ne fait pas partie du sérail politique viennois. Bien qu'il appartienne à la famille des chrétiens-démocrates, il est au-dessus de la mêlée. Lorsqu'il a été élu au suffrage universel direct – une première fois en 1992 puis pour un second mandat de six ans en 1998 –, les Autrichiens ont vu en lui une personnalité capable de faire oublier, par sa distinction et son ouverture au monde, le souvenir traumatisant de Kurt Waldheim.

Aujourd'hui, ces qualités se retournent contre M. Klestil. Une bonne partie de l'opinion autrichienne s'accorde pour dire que le président n'a pas bien géré la crise des derniers mois. On le critique pour avoir laissé traîner en longueur des négociations qui n'en finissaient pas entre sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates, on lui reproche d'avoir cherché à favoriser in extremis un gouvernement minoritaire du SPÖ, on lui en veut de ne pas avoir fait connaître plus clairement ses intentions et, finalement, d'avoir été forcé d'entériner une solution qui ne s'imposait pas dès le départ. Le président, de son côté, estime que l'honneur est sauf. Il ne sera vraiment véritablement soulagé que lorsque le parti du Jörg Haider aura changé d'identité ou disparu de la scène.

Lucas Delattre

« Notre pays endosse sa responsabilité pour les pages sombres de son passé »

VOICI les principaux points de la déclaration sur les valeurs démocratiques européennes, signée par Jörg Haider et Wolfgang Schüssel, qui reconnaît notamment la responsabilité de l'Autriche sous le nazisme. Ce texte a été rédigé et imposé par le président Thomas Klestil aux chefs des partis conservateur et d'extrême droite.



VERBATIM

● **Nazisme**. « L'Autriche assume ses responsabilités face à la funeste histoire du XX^e siècle et aux crimes monstrueux du régime national-socialiste : notre pays endosse sa responsabilité pour les pages lumineuses comme les pages sombres de son passé et les actes de tous les Autrichiens, bons ou mauvais. Le nationalisme, la dictature et l'intolérance ont conduit à la guerre, à la xénophobie, à l'aliénation, au racisme et à l'hécatombe. Le caractère unique du crime de l'Holocauste, sans aucune mesure avec quoi que ce soit dans l'Histoire, nous exhorte à une vigilance permanente à l'égard de toutes les formes de dictature et de totalitarisme. (...) Le projet de

l'Union européenne de réaliser une Europe vaste, démocratique et prospère, auquel le gouvernement fédéral adhère sans réserve, est la meilleure garantie contre un retour à ce plus sombre des chapitres de l'histoire.

» Le gouvernement fédéral fait sien l'objectif d'une réflexion critique sur le passé nazi. Il fera le nécessaire pour une élucidation sans réserve, pour que soient mises au jour les structures des torts causés et pour que les connaissances ainsi acquises soient transmises aux générations qui nous succéderont comme un avertissement pour l'avenir. Concernant les travaux forcés sous le régime nazi, le gouvernement fédéral s'efforcera de trouver des solutions adéquates à la lumière du rapport intérimaire de la commission autrichienne d'historiens, en tenant compte de la responsabilité primaire des entreprises concernées. »

● **Xénophobie**. « Le gouvernement fédéral affirme son attachement au respect, à la tolérance et à la compréhension à l'égard de tous les hommes, quelles que soient leur origine, leur religion ou leur philosophie du monde. Il condamne fermement et combat activement toute forme de discrimination, d'attisement de la haine et d'intolérance dans tous les domaines. (...) Le gouvernement fédéral œuvre pour une Autriche où la xénophobie, l'antisémitisme et le racisme n'ont pas de place. Le gouvernement fédéral s'opposera avec constance à toute forme d'idéologie méprisante à l'égard de l'être humain et à la diffusion de telles idées et assurera aux personnes de toutes nationalités – quelle que soit la raison pour laquelle elles se trouvent en Autriche – le respect intégral de leurs droits et de leurs libertés fondamentales. Il assume ses responsabilités particulières dans ses rapports respectueux avec les minorités ethniques et religieuses. »

● **Droits de l'homme**. « Le gouvernement fédéral affirme son attachement à la protection et à la promotion des droits de l'homme et à leur respect inconditionnel au niveau national comme international. »

» Le gouvernement fédéral affirme son attachement aux principes de la démocratie pluraliste et de l'Etat de droit, communs à tous les Etats membres de l'Union européenne (...), et qui constituent la

condition pour être membre du Conseil de l'Europe. »

● **Démocratie et Europe**. « Le gouvernement fédéral fait sien l'objectif du projet de paix en Europe. La collaboration des partis de coalition repose sur l'identification de l'Autriche avec sa qualité de membre de l'Union européenne. Le gouvernement fédéral affirme son attachement aux principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que de l'Etat de droit, principes communs à tous les membres de l'Union européenne, tels qu'ils sont définis dans l'article 6 du traité sur l'Union européenne. L'avenir de l'Autriche passe par la poursuite de l'intégration et de l'élargissement de l'Union. »

● **Affaires sociales**. « Le gouvernement fédéral affirme avec fermeté son attachement à la garantie solidaire des prestations de l'Etat social à l'égard de tout citoyen ayant besoin de l'aide et du soutien de l'Etat. Ceci vaut en particulier pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de profiter des chances offertes par la modernisation qui marque de plus en plus notre vie. »

Wolfgang Schüssel, modernisateur

DEPUIS qu'il a pris la direction du Parti conservateur (ÖVP) en 1995, Wolfgang Schüssel avait une ambition : devenir chancelier. Il a atteint son but, mais il imaginait d'autres

PORTRAIT

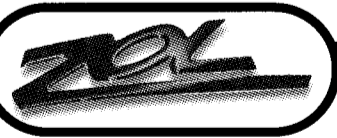
Le nouveau chancelier voulait embrasser les libéraux pour mieux les étouffer

conditions. Il se voyait à la tête du premier parti du pays hériter naturellement de la conduite du gouvernement. C'est dans ce but qu'il avait rompu alors la grande coalition avec les sociaux-démocrates (SPÖ) pour provoquer des élections anticipées. Les résultats ne furent pas à la hauteur de ses espérances. En 1995, l'ÖVP était resté la deuxième formation politique du pays et devait revenir comme *junior partner* dans une coalition avec le SPÖ. La coopération avec les libéraux n'était pas en-

Jörg Haider se refuse à assumer une culpabilité collective

Le texte du préambule signé par les deux partis de l'alliance droite-extrême droite à la demande du président Klestil commence ainsi : « L'Autriche assume ses responsabilités face à la funeste histoire du XX^e siècle et aux crimes monstrueux du régime national-socialiste. » Jörg Haider a paraphé ce texte au nom de son parti. Or, dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 31 janvier, M. Haider explique à propos de la période nazie : « Je crois que nous, nous qui sommes nés après la guerre, n'avons rien d'autre à faire que de dire : nous n'avons pas à assumer une culpabilité collective. Ça, je m'y refuse. » Il explique établir « une séparation nette » entre lui et le national-socialisme et ajoute : « Cela dit, je ne suis pas de ceux qui parcourent le monde toute leur vie en chemise de pénitent. Je suis un enfant de l'Autriche d'après-guerre. (...) Pourquoi devrais-je prendre sur moi les problèmes du passé ? »

Dans un entretien au Figaro du 4 février, M. Haider repousse le « nationalisme » pour le « patriotisme ». Il dit défendre « les idées de De Gaulle et d'Adenauer d'une Europe des patries », et refuse d'être comparé « à l'extrême frange de la droite en France ».



BMW 320d : 2.841F/mois
garantie, entretien et renouvelée dans trois ans*

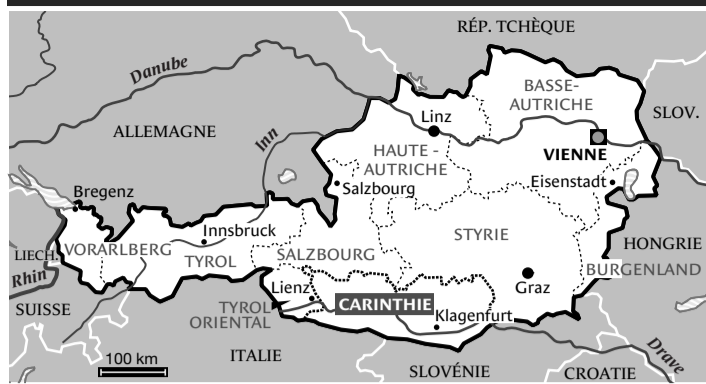


Prix de la BMW 320d : 172.500F. Contrat BMW Select sur 36 mois. Premier versement de 43.309,03F (dépôt de garantie de 25.875F + premier loyer majoré de 17.434,03F) suivi de 35 loyers mensuels de 2.840,53F (*). Option d'achat en fin de contrat égale à 50% du prix du véhicule, soit 86.250F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196.477,50 F hors contrat Serenium. Contrat national d'entretien Serenium inclus au prix de 184,03F/mois comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 60 000km (au 1^{er} des deux termes atteint). Coût d'entretien Serenium : 6 625,08F. Barème et conditions au 02/11/99 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease, SNC au capital de 20.000.000F RCS Versailles B 343 636 643. (*) Hors assurances facultatives.

44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE ST-CLOUD - 01 46 09 91 63



Une économie florissante



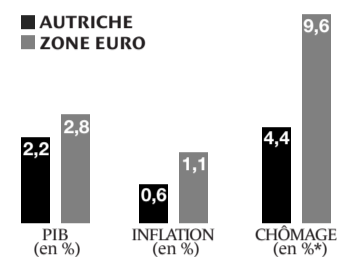
CARACTÉRISTIQUES

► CHEF DE L'ÉTAT 1992 **Thomas Klestil (ÖVP)**
 ► NATURE DU RÉGIME **Parlementaire**

► SUPERFICIE **84 000 km²**
 ► POPULATION **8,1 millions**
 ► CAPITALE **VIENNE**
 ► MONNAIE **schilling**
 (1 schilling = 0,48 F au 31.12.99)
 ► LANGUES **allemand, croate, hongrois, slovène, tchèque**
 ► FÉCONDITÉ **1,3 enfant par femme**

ECONOMIE • 1999

► PNB **217,2 milliards de \$**
 ► PNB/HAB. **26 850 \$**



Sources : Bilan du monde, éd. 2000, Le Monde, Eurostat.

Un phénomène inédit dans un contexte économique prospère

L'AUTRICHE est « l'un des pays les plus riches et les plus stables de l'Union européenne », fait savoir le gouvernement de Vienne dans un fascicule d'informations officiel. « L'un des pays les plus privilégiés en matière de sécurité sociale », ajoute Wolfgang Schüssel, le nouveau chancelier, dans un entretien donné cette semaine au magazine *News*.

Le revenu par habitant de l'Autriche est l'un des plus élevés d'Europe. Pour un indice 100 correspondant à la moyenne européenne, l'Autriche arrive à 112, l'Allemagne à 108 et la France à 104 (sources Eurostat). Le chômage ne touche que 4,4 % de la population active (la meilleure performance après le Luxembourg et les Pays-Bas, toujours selon Eurostat), la croissance du produit intérieur brut (PIB) est en phase avec celle de l'Union européenne : + 2,8 % en 2000, selon les prévisions de la Banque nationale autrichienne. L'économie, comme ailleurs en Europe, est soutenue par la demande intérieure, et le bon indice de confiance des consommateurs traduit la satisfaction matérielle des Autrichiens. Au total, « les performances à long terme de l'économie autrichienne sont très satisfaisantes », souligne l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) dans son dernier rapport sur l'Autriche (juin 1999).

PEUR DE LA GLOBALISATION

Alors pourquoi Jörg Haider ? Ce paradoxe étonnant prouve, une fois de plus, s'il en était besoin, que la prospérité n'est pas forcément synonyme d'épanouissement collectif d'une nation. Le malaise autrichien n'est pas lié à des paramètres économiques de base comme l'évolution du pouvoir d'achat - en forte hausse ces dernières années - ou les perspectives de l'emploi. Les jeunes, qui votent massivement en faveur du FPÖ, connaissent le plus faible taux de chômage d'Europe (6,6 % contre 20 % pour la moyenne européenne des 18-25 ans, d'après des chiffres d'Eurostat).

Lucas Delattre

ou fourrier du populisme ?

en politique comme secrétaire du groupe parlementaire ÖVP, en 1969. En 1979, il est élu à la Chambre ; en 1989, il est ministre de l'économie. A ce poste, il se heurte aux pesanteurs du système autrichien et aux réticences de ses partenaires sociaux-démocrates. Il ne réussit pas autant de privatisations qu'il aurait souhaité. En revanche, son engagement en faveur de l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne puis de sa participation à la monnaie unique est remarquable.

1995 est l'année charnière. Chef du parti et vice-chancelier, Erhard Busek jette l'éponge. Alois Mock, ministre des affaires étrangères, se retire pour raisons de santé. M. Schüssel succède en même temps aux deux frères ennemis de l'ÖVP. Il promet de maintenir la grande coalition jusqu'à la fin de la législature prévue pour 1998, mais il ne tient pas plus de quelques mois. Son coup de poker ayant échoué, il attend son heure, hésite sur la stratégie.

Avant les élections d'octobre 1999,

Ce tournant est-il un accident de l'histoire ? Certainement pas : en cas de nouvelles élections, le parti de Jörg Haider aurait vraisemblablement encore plus de voix que lors du scrutin du 3 octobre. On pourrait être tenté de rechercher les causes d'un tel phénomène du côté de l'incertitude sur l'identité nationale, à la manière de ce qui s'était passé dans les années 30. On aurait tort de le faire : contrairement à ce qu'on observait pendant les premières années de la République, dans les années 50, une majorité d'Autrichiens considère aujourd'hui que la nation autrichienne existe pleinement. Personne ne se pose plus la moindre question sur un éventuel rattachement à l'Allemagne. Jörg Haider lui-même a fait taire toutes les voix qui, dans son parti, s'inspiraient jadis de cet héritage « *deutschnational* ». En fait, la montée du FPÖ est avant tout le reflet d'une désaffection pour les partis traditionnels (chrétiens-démocrates de l'ÖVP et sociaux-démocrates du SPÖ). Des études réalisées à partir de l'analyse du scrutin du 3 octobre ont montré que les deux partis de la coalition en place depuis 1986 ont perdu beaucoup plus de voix à eux deux que n'en a gagné le FPÖ (moins 570 000 voix d'un côté, plus de 130 000 de l'autre).

Les Autrichiens ne font plus confiance aux dirigeants traditionnels. « Ils ont peur de l'étranger, peur de l'entrée dans l'Union européenne, peur de l'élargissement à l'Est », expliquait récemment dans le quotidien *Der Standard* Günther Tichy, chercheur à l'Académie des sciences de Vienne. Pendant plusieurs décennies, l'Autriche a vécu à l'abri de tout : des conflits sociaux grâce à son système de partenariat syndicats-patronat, extrêmement poussé, de la guerre froide grâce à sa neutralité, des pays de l'Est grâce au rideau de fer... Tout cela est en train de changer, le message de Jörg Haider est simple : « Je n'ai peur de rien. »

Lucas Delattre

il affirme qu'il restera dans l'opposition si son parti est battu par le FPÖ. Pour quelques centaines de voix, il se retrouve derrière les sociaux-démocrates et les libéraux. Dans l'opposition, il pourrait se refaire une santé mais, sans lui, le SPÖ, qui refuse de coopérer avec Jörg Haider, ne peut pas gouverner. Grand vaincu du scrutin, il est toutefois en position de force pour accéder à la chancellerie avec le soutien des libéraux. C'est une chance qui risque de ne plus se présenter. Il lui reste deux obstacles : aider le Parti libéral à devenir présentable et surmonter les réticences du président Klestil avec qui il entretient des relations distantes malgré un passé commun à l'ÖVP.

Wolfgang Schüssel peut entrer dans l'histoire comme un Européen convaincu qui aura apporté une contribution décisive à la modernisation de l'Autriche ou comme le vaneux fourrier du populisme.

Daniel Vernet

Les réactions en Europe traduisent beaucoup d'hésitations sur l'attitude à adopter face à Vienne

UNION EUROPÉENNE

● **Présidence de l'UE** : le premier ministre portugais, Antonio Guterres, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne, a confirmé, jeudi 3 février, que les sanctions politiques décidées par l'UE entreraient en vigueur dès vendredi. « A partir de demain, les mesures convenues par les quatorze pays deviendront effectives. Et nous maintiendrons cette position tant que la situation prévaudra », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

● **Parlement européen** : dans une résolution adoptée jeudi par 406 voix pour, 53 contre et 60 abstentions, le Parlement européen « demande au Conseil et à la Commission de se préparer, pour le cas où serait constatée l'existence d'une violation grave et persistante par un Etat membre de principes énoncés à l'article 6 (...) de suspendre les droits de l'Autriche découlant de l'application du traité ». Il appelle le nouveau chancelier Wolfgang Schüssel à assumer la « responsabilité politique de veiller à ce que le gouvernement (...) respecte l'esprit et la lettre des principes fondamentaux du traité ». Ce texte constitue un compromis entre les principales formations politiques du Parlement européen. Les amendements visant à durcir le projet préparé par les états-majors des groupes politiques ont été rejetés. C'était là une manière de répondre aux souhaits exprimés par les parlementaires autrichiens, en particulier socialistes, qui faisaient valoir qu'une réaction européenne trop vive pourrait se révéler contre-productive.

FRANCE

● **Le gouvernement** : « Les autorités françaises déplorent profondément la Constitution, à Vienne, d'un gouvernement auquel participent des membres du parti de M. Haider. Elles regrettent que les avertissements adressés aux responsables autrichiens par la Présidence portugaise, au nom des quatorze partenaires de l'Autriche, n'aient pas été entendus », indique un

communiqué du ministère des affaires étrangères. « La France met en œuvre immédiatement les mesures annoncées le 31 janvier par la présidence portugaise au nom des quatorze partenaires de l'Autriche : suspension des rencontres officielles bilatérales au niveau politique, réception des ambassadeurs d'Autriche à un niveau technique seulement, pas de soutien aux candidats

niste de l'Assemblée nationale, a réclaté, jeudi, l'exclusion de Jörg Haider du Comité des Régions de l'Union européenne.

● **RPR** : le mouvement gaulliste affirme, jeudi, dans un communiqué, qu'« il ne s'agit pas d'isoler ou d'exprimer une quelconque méfiance à l'égard du peuple autrichien et de l'Autriche », mais que « si les fonde-

contexte, nous décidons d'annuler la conférence rabbinique européenne, qui se tient tous les deux ans, et qui devait se réunir à Vienne du 12 au 15 mars prochains, en présence de plus de 200 rabbins représentants de toute l'Europe », a indiqué le grand rabbin de France Joseph Sitruk au quotidien régional l'Alsace.

ITALIE

● « Nous espérons que les développements politiques (en Autriche) seront tels qu'ils effaceront les inquiétudes exprimées jusque là par la communauté internationale et qu'ils nous conduiront à ne pas mener une politique d'isolement à l'égard de l'Autriche », a déclaré Lamberto Dini, ministre des affaires étrangères.

ALLEMAGNE

● Le gouvernement social-démocrate du chancelier Schröder a annoncé sa ferme volonté d'appliquer les mesures annoncées par la présidence portugaise. Mais plus de trois-quarts des Allemands (76 %) sont opposés à un gel des relations diplomatiques avec l'Autriche en cas d'entrée de l'extrême droite au gouvernement de Vienne, révèle jeudi un sondage de l'institut Forsa. Dans sa large majorité, la presse allemande s'était montrée critique ou sceptique à l'égard de sanctions contre l'Autriche les estimant contre-productives.

POLOGNE

● Varsovie a opté pour la retenue dans ses réactions au phénomène Haider, laissant entendre quelle ne suivrait pas les sanctions européennes. « Il n'est pas question de rompre nos relations avec l'Autriche qui est pour nous un partenaire important », a souligné le porte-parole du ministère des affaires étrangères Pawel Dobrowolski. Mais on s'inquiète à Varsovie de l'impact que peut avoir sur l'élargissement de l'UE l'hostilité affichée par Jörg Haider à ce processus, alors qu'il semble déjà ralenti par les problèmes internes de l'UE.

Israël rappelle son ambassadeur

L'ambassadeur d'Israël à Vienne, Nathan Meron, qui devait arriver à Jérusalem vendredi 4 février, ne reprendra pas son poste aussi longtemps que le gouvernement autrichien comprendra des ministres du parti de Jörg Haider. Son retour sera suivi d'« une réévaluation complète de relations bilatérales avec l'Autriche ». Sans rompre ses relations diplomatiques, Israël ne laissera à Vienne qu'un diplomate de rang subalterne, comme en 1986, lorsqu'avait été révélé le passé d'officier nazi du président Kurt Waldheim.

Au milieu du consensus indigné suscité par l'arrivée de l'extrême droite autrichienne au gouvernement, quelques voix différentes se sont cependant fait entendre. L'ancienne ministre de l'éducation du parti Meretz (gauche), Shoulamit Aloni, a ainsi estimé que « le racisme est au cœur de nos institutions », en dénonçant le sort fait aux travailleurs immigrés. A droite, certains estiment que les conceptions antijuives de M. Haider ne sont rien à côté de celles qui s'expriment ouvertement en Egypte ou en Syrie. - (Corresp.)

autrichiens dans les organisations internationales.

● **Le président Jacques Chirac** : « Pour la première fois, des membres d'un parti à l'idéologie extrémiste et xénophobe ont des responsabilités gouvernementales dans un pays de l'Union européenne. Cette idéologie est à l'opposé des principes de nos démocraties. Nous devons le dire au peuple autrichien », a déclaré le chef de l'Etat, cité par sa porte-parole, Catherine Colonna. « Pour l'avenir, les Européens seront d'une absolue vigilance. Si nécessaire, de nouvelles mesures pourraient être décidées ».

● **Parti socialiste** : François Hollande, premier secrétaire du PS, a fait part de la « très vive émotion des socialistes français » dans une lettre adressée au président autrichien, Thomas Klestil.

● **Parti communiste** : Alain Bocuquet, président du groupe commu-

nisme de l'Union européenne venaient à être modifiés, la nature des relations entre l'Autriche et ses partenaires pourrait en être affectée ».

● **RPF** : Charles Pasqua a déclaré sur LCI qu'il était « choqué » par une « espèce de lynchage médiatique » ou plus exactement « politique » de l'Autriche, dénonçant « la volonté de s'immiscer à tout prix dans les affaires intérieures d'un pays ».

● **Front National** : Jean-Marie Le Pen souligne que « la droite nationale et populaire est apte à gouverner dans le respect bien compris de la dignité humaine (...) Les opinions publiques nationales vont pouvoir se rendre compte du mensonge permanent entretenu par la social-démocratie qui, en jetant l'anathème et en entretenant la peur, ne cherche qu'à préserver ses privilèges et ses prébendes ».

● **Communauté juive** : « Dans ce

Un pays sous surveillance

L'AUTRICHE est désormais sous surveillance. Dès l'annonce de la composition du gouvernement de coalition, plusieurs pays européens dont la France ont annoncé qu'ils mettaient immédiatement en vigueur les mesures annoncées lundi 31 janvier par la présidence portugaise de l'Union au nom des quatorze partenaires de l'Autriche : suspension des contacts bilatéraux officiels avec le gouvernement autrichien, réduction des contacts avec les ambassadeurs au strict nécessaire, refus de soutenir des candidatures autrichiennes dans les organismes internationaux.

Le gouvernement de Vienne pourra en revanche continuer à occuper sa place dans les instances communautaires officielles, notamment dans les réunions du Conseil. Du moins tant que son comportement ne contreviendra pas aux grands principes de droit sur lesquels est basé le fonctionnement de l'Union tels qu'ils sont énoncés dans l'article 6 du traité d'Amsterdam. En cas de dérapage, l'article 7 du traité prévoit la possibilité de geler les droits d'un pays dans l'Union. La Commission et le Parlement ont indiqué, jeudi, qu'ils seraient particulièrement vigilants.

Cela veut-il dire que le gouvernement autrichien pourra participer, comme si de rien était, aux instances de délibération entre les gouvernements européens ? Les quatorze n'ont pas encore pris position à cet égard. Tous n'ont pas une position aussi tranchée et chacun actuellement s'efforce de vérifier ce qu'il est possible juridiquement de faire. Une bonne part du travail communautaire s'effectue par le biais de consultations informelles permanentes, au niveau bilatéral mais aussi dans des réunions dites informelles des ministres des Quinze, sur invitation du pays exerçant la présidence. La prochaine réunion de ce type réunira du 10 au 12 février à Lisbonne les ministres des affaires sociales, portefeuille détenu dans le gouvernement autrichien par un membre du parti d'extrême droite, Elisabeth Sickl.

Henri de Bresson

Jean-Louis Servan-Schreiber
 Contre le stress
 Le nouvel art du Temps

Maîtriser son temps pour réduire son stress et mieux vivre sa vie.
ALBIN MICHEL

Les Russes se livrent à un « nettoyage » général du territoire tchétchène

« Les troupes se vengent sur les civils et ne veulent pas de témoins », affirment les réfugiés qui affluent en Ingouchie. Plus de deux mille combattants tchétchènes auraient quitté Grozny, la capitale

Alors que des informations commencent à filtrer sur le « marché » passé entre forces russes et tchétchènes en vue de l'évacuation de la capitale tchétchène, Grozny, les forces fédérales se livrent à un « nettoyage » en

regle de tout le pays visant tant les civils, que les combattants. Les zones montagneuses du sud sont toujours bombardées, tout comme les villages du sud-ouest de Grozny, par lesquels se sont enfuis les re-

belles. De violents combats opposaient, vendredi 4 février, les forces russes à environ un millier de combattants tchétchènes sortis récemment de Grozny, près de la localité d'Alkhan-Kala (à 15 kilomètres au sud-ouest

de Grozny), selon des sources à l'état-major des forces fédérales citées par l'agence Interfax. Tandis que cette guerre se déroule à huis clos, l'échange d'un journaliste russe, Andreï Babitski – correspondant de Radio

Svoboda arrêté en Tchétchénie le 18 janvier – remis à des combattants tchétchènes contre des soldats russes, illustre les difficultés de la presse à travailler dans une zone sous contrôle.

KAVKAZ-1
(frontière tchétchéno-ingouche)
de notre envoyée spéciale
« Le plus terrible commence, les troupes russes se vengent sur les civils

REPORTAGE

La rage des réfugiés face aux « calomnies » propagées par les militaires russes

et ne veulent pas de témoins. » Akhmet, un des jeunes Tchétchènes employés par les rares organisations non gouvernementales (ONG) qui osent travailler en Ingouchie, résume ainsi les témoignages recueillis, jeudi 3 février, auprès des réfugiés qui affluent à nouveau de Tchétchénie. Ils se divisent en deux groupes : les civils qui fuient les villages bombardés car situés le long de la route empruntée par les combattants partis de Grozny trois jours plus tôt (Alkhan-Kala, Zakan-Iourt et Chaami-Iourt) ; et ceux, en très petit nombre, qui sont évacués des caves de la capitale tchétchène. Mais parmi ces derniers, il n'y aurait que des Russes. Une scène, racontée par Akhmet qui en fut témoin, tend à faire croire que les Tchétchènes, eux, sont massacrés. Elle se passait mercredi, devant un foyer de réfu-

giés du centre de Sernovodsk, petite ville située à la frontière tchétchéno-ingouche. Un camion du ministère russe des situations d'urgence amenait deux douzaines de rescapés, femmes et vieillards épuisés, sales et hagards, sortis des caves du centre de Grozny.

Tous étaient russes. Sauf une femme qu'une autre réfugiée, arrivée un mois plus tôt, a reconnue et interpellée. La malheureuse, « l'air absolument terrifié », selon Akhmet, lui a alors fait signe de se taire, car elle s'était fait passer pour Russe afin de pouvoir être évacuée... Elle n'en dira pas plus, mais d'autres réfugiés, arrivés les jours précédents, se sont montrés capables de parler, disant qu'ils n'ont « plus rien à perdre ». Un vieillard d'origine ukrainienne aurait ainsi affirmé que les soldats qui l'ont sorti, avec son groupe, de leur cave ont isolé ceux qui, parmi eux, étaient tchétchènes, avant d'en fusiller huit, dont un homme de quatre-vingts ans. Selon une autre réfugiée tchétchène venue de Grozny, les Russes restés en ville ou évacués seraient, eux aussi, menacés par les militaires, car ceux-ci ne veulent pas de témoins de leurs exactions : assassinats, pillages, viols.

Les réfugiés s'accordent à dire qu'elles sont commises par les seuls « kontraktniki », les engagés volontaires « vêtus comme des pirates ».

Les jeunes conscrits, eux, aideraient même parfois les Tchétchènes, en cachette et sans se faire payer. L'un d'eux aurait ainsi évacué dans son blindé des femmes tchétchènes blessées par balles, mais il lui a fallu affirmer à ses supérieurs qu'il s'agissait de victimes des « boeviki » (le moins méchant des noms donnés par les Russes aux combattants tchétchènes). Car les militaires russes cités par la télévision parlent de plus en plus des « civils tchétchènes tués par les terroristes ». C'est pour couvrir leurs propres crimes, disent les réfugiés, en précisant que les kontraktniki se sont mis à couper les têtes de leurs victimes pour mieux simuler des crimes de « terroristes islamistes ».

Un « nettoyage » qui tourne mal

Des habitants de la localité tchétchène de Valérik se sont rebellés, jeudi 3 février, contre l'armée russe, tuant des soldats qui avaient volontairement mis le feu à des maisons, a indiqué jeudi par téléphone à l'Agence France-Presse un représentant de l'état-major tchétchène, Amin Guelaïev. Les échanges de tirs ont eu lieu au cours d'une opération de « nettoyage » (zatchistka, terme utilisé dans les années 30 par le NKVD, ancêtre du KGB), jeudi à Valérik, qui se situe au sud-ouest de Grozny, en direction d'Ourous-Martan, selon la même source.

Des habitants de la localité se sont révoltés lorsque des soldats russes ont mis le feu à des maisons où, selon ces derniers, habitaient des combattants tchétchènes. Les habitants ont tiré sur les soldats, tuant plusieurs d'entre eux et détruisant deux blindés, a rapporté l'état-major tchétchène, qui cite des témoins de la scène. Vendredi matin, l'aviation a bombardé ce village et d'autres alentour. – (AFP)

La rage des réfugiés face à ces « calomnies » et ces « montages sinistres » s'est épanchée, jeudi, au poste « frontalier » de Kavkaz-1. Les nouveaux venus parmi eux étaient pourtant des civils, chassés de leurs villages encerclés, bombardés, puis investis par les Russes qui pourchassaient depuis trois jours les quelque deux mille combattants sortis de Grozny. « En bombardant, ils font des dizaines de blessés parmi la population civile, puis arrêtent ces blessés en disant qu'il s'agit de combattants », affirme Moussa, un Tchétchène âgé d'une soixantaine d'année. Il dit être sorti de Grozny avec les rebelles, dans la nuit de dimanche à lundi, et avoir vu comment ceux-ci évitaient de répondre

aux tirs russes qui les visaient « pour ne pas mettre en danger les civils du village voisin. Quant aux Russes, ils ont donné un corridor, puis trahi leur parole, comme d'habitude », a-t-il ajouté.

BOMBES À EFFET DE SOUFFLE

Le fait que les combattants ne soient pas tombés par simple malchance dans un champ de mines, à l'entrée d'Alkhan-Kala, semble ici reconnu. Même si l'on n'est pas prêt à croire la seule version russe de l'affaire. Les autorités militaires russes ont en effet déclaré jeudi, après avoir nié trois jours durant l'existence d'un corridor ayant permis la fuite des combattants de Grozny, que ce fameux passage, « vendu aux Tchétchènes pour 100 000 dollars par un agent russe », était un piège qui aurait magistralement fonctionné, dans la mesure où tous les combattants sortis de Grozny ont été tués ou sont sur le point de l'être. « N'en croyez pas un mot », a déclaré au Monde un commandant tchétchène en mission semi-clandestine en Ingouchie.

S'il a confirmé la mort de trois importants chefs de guerre et reconnu cent soixante tués parmi les combattants, il a assuré que le gros des troupes – « bien plus de deux mille hommes », selon lui – ont pu gagner des forêts d'où elles de-

vraient gagner sans encombres les montagnes ou les autres points de dislocation prévus par « la nouvelle étape, celle de la guerre de partisans ».

Ce commandant a aussi confirmé un bruit qui courait à Kavkaz-1 sur un « marché » passé entre les Russes, représentés par Gantemirov, chef de milices tchétchènes pro-russes, et les Tchétchènes, sous le commandement d'Aslan Maskhadov. En vertu de cet accord, les Russes laissaient sortir de Grozny trois cents à quatre cents grands blessés tchétchènes, tout en faisant semblant qu'il s'agissait de redditions de combattants valides. Les Tchétchènes, en échange, évacuaient la ville en ruine et de « plus en plus envahie de nuages toxiques contre lesquels [on manquait] de masques à gaz », affirme le commandant. Autre facteur ayant poussé au « compromis », selon lui : les bombes à effet de souffle qui faisaient de plus en plus de morts et de blessés côté tchétchène, et dont les réfugiés parlent aussi avec terreur.

Mais maintenant, le « compromis » est caduc, et la grande crainte est que les militaires russes ne pourchassent les combattants blessés, répartis dans les villages, pour les achever.

Sophie Shihab

Andreï Babitski, correspondant de Radio Svoboda, a été marchandé contre trois soldats russes

MOSCOU
correspondance

La confusion régnait toujours, vendredi 4 février, autour du sort d'Andreï Babitski, le journaliste de Radio Svoboda (l'antenne russophone de Radio Free Europe), arrêté près de Grozny le 16 janvier par les forces russes et détenu depuis en Tchétchénie, sur simple soupçon de « constitution de bande armée ». Alors que, mercredi, sa « libération » et son retour « imminent » à Moscou avaient été annoncés par le chargé de communication du Kremlin sur la Tchétchénie, Sergueï Iastrjembski, dès le lendemain, jeudi, celui-ci expliquait que le journaliste, connu pour sa couverture critique de l'opération russe dans la petite République indépendante, avait été échangé contre trois soldats russes détenus par un groupe de combattants tchétchènes. Vendredi matin, la chaîne de télévision russe RTR a diffusé, une vidéo, réalisée par les services du FSB (ex-KGB), montrant « l'échange ».

Ces images, prétendument filmées entre Argoun et Chali, permettent de reconnaître distinctement Andreï Babitski. Elles ne sont cependant accompagnées d'aucune indication de date ou d'heure. « Cette vidéo ne répond à aucune de nos questions : quand, où et à qui a été remis notre correspondant et s'il l'a été de son propre gré », estime Mikhaïl Sokolov, rédacteur en chef de Radio Svoboda.

UNE « LETTRE » SIGNÉE

Jeudi, Sergueï Iastrjembski affirmait qu'Andreï Babitski avait accepté, à la demande de trois chefs de guerre tchétchènes, d'être échangé contre trois soldats russes. M. Iastrjembski avait alors exhibé devant les caméras de télévision, une « lettre », signée, le 31 janvier, de la main du journaliste qui dit accepter son sort. La déclaration de M. Iastrjembski, selon laquelle les autorités fédérales n'étaient désormais « plus responsables » de ce qui arriverait au correspondant, fit

monter l'inquiétude. La famille et les collègues d'Andreï Babitski craignent donc le pire, le journaliste russe n'ayant donné aucun signe de vie depuis le 15 janvier, date de son dernier contact téléphonique avec sa rédaction. « Si Andreï s'était décidé à un tel geste, [l'échange avec des prisonniers], il nous aurait immédiatement appelés », a estimé sa femme, Lioudmila. Vakharsanov, l'ex-vice-président tchétchène, a réfuté qu'un tel échange ait bien eu lieu, disant ne connaître aucun chef de guerre du nom de celui qui aurait récupéré le journaliste. Movladi Oudougov, fondateur d'un site Internet tchétchène, ne peut, lui, ni confirmer ni infirmer l'information.

Depuis la disparition du journaliste, l'un des rares correspondants de guerre russe à travailler côté tchétchène et à raconter les déboires des forces russes, les faits contradictoires et obscurs se sont ainsi succédés. « L'affaire Babitski » fut abordée, mercredi, par Madeleine Albright, la se-

crétaire d'Etat américain, lors de son entretien avec Vladimir Poutine, le président par intérim. Ce dernier promettait alors de prendre directement sous son contrôle le dossier. Le 1^{er} février, le procureur général de Russie par intérim, Vladimir Oustinov, s'était rendu en Tchétchénie à cet effet.

ASSIGNATION À RÉSIDENCE

Des informations, recoupées par Radio Svoboda, indiquaient qu'Andreï Babitski était alors détenu dans un « camp de filtration » (de tri) à Tchernokozovo, un village tchétchène au nord. Lors de la précédente guerre, ces camps, où sont regroupés les individus suspects, arrêtés par les troupes fédérales russes, furent le lieu des pires exactions : tortures, exécutions sommaires, demandes de rançons.

A quelques heures du départ de M^{me} Albright, la « libération » d'Andreï Babitski fut annoncée. Le procureur Oustinov prédisait cependant que le journaliste serait

assigné à résidence dès son retour à Moscou et que l'enquête sur sa « participation à une bande armée » se poursuivait.

Jeudi soir, l'avocat d'Andreï Babitski, Guenri Reznik apprenant que son client avait finalement été marchandé contre des soldats russes, s'offusquait d'un tel retournement de situation. « On a arrêté un journaliste professionnel et on a agi avec lui comme s'il était un prisonnier de guerre. C'est une violation de toutes les normes internationales », disait-il. « C'est un avertissement lancé à tous les journalistes occidentaux qui travaillent en Tchétchénie », ajoutait-il.

De son côté, le ministre de la défense, Igor Sergueïev estimait que cette sombre histoire faisait la preuve de la complicité d'Andreï Babitski avec les « bandits », se prenant même à rêver : « J'aurais échangé dix Babitski contre un soldat, si les Tchétchènes l'avaient demandé ».

Agathe Duparc

La guerre de Moscou contre l'information et les journalistes indépendants

IOURI LEVADA, le directeur de l'institut de sondage russe Vtsiom, le soulignait dans un entretien au journal *Troude*, début janvier : « Les tentatives de l'armée russe de vaincre les Tchétchènes sur le terrain de l'information sont d'une importance majeure. Cela n'était pas le cas pendant la précédente guerre [de Tchétchénie, 1994-1996]. Prenant en compte toutes les erreurs commises par le passé, les forces fédérales ont créé une agence d'information spéciale et introduit la censure militaire sur les reportages sortant du Caucase. Cela a lieu en dépit du fait que ni l'état de guerre ni l'état d'urgence n'ont été officiellement déclarés dans le pays. » Les restrictions imposées aux médias, notait-il, « n'ont pas de fondement légal ».

Ne sont autorisés à couvrir le théâtre des opérations militaires que les journalistes détenteurs d'une accréditation auprès du quartier général des forces russes à Mozdok (Ossétie du Nord). Ce document est

pratiquement impossible à obtenir pour les journalistes étrangers. Il peut être retiré à loisir aux médias russes peu coopératifs (ce fut le cas récemment pour la chaîne privée NTV). « La Russie cherche à maintenir les journalistes internationaux et locaux hors de Tchétchénie à travers des régulations arbitraires et obstructives », a dénoncé le 1^{er} février l'organisation Human Rights Watch (HRW), dans un communiqué consacré au silence qui recouvre les exactions commises en Tchétchénie.

SUBVENTIONS

Les services spéciaux russes (FSB) exercent une surveillance sur les journalistes en Ingouchie, Répu-

blique dont les frontières sont contrôlées par « des fils de fer barbelés, des champs de mines et des gardes lourdement armés », décrit un journaliste du *Christian Science Monitor* récemment passé d'Ossétie du Nord à Nazran, la capitale ingouche. Dans ces régions, des pressions s'exercent sur les journalistes pour qu'ils travaillent avec des chauffeurs affiliés à la police locale. Le rôle de ces costauds armés est bien plus d'assurer la surveillance du journaliste, de ses déplacements et des informations recueillies, que de se porter garant de sa sécurité face au risque d'enlèvement par des bandits (le prétexte avancé officiellement). Ce système d'accompagnement est fort rémuné-

rature pour les forces de l'ordre russes (un garde touche 100 dollars par jour en moyenne).

Mais la corruption généralisée fait que barrages et checkpoints militaires peuvent s'avérer vite poreux. Moscou peut-il verrouiller totalement l'accès aux zones de guerre ? Après l'arrestation en Tchétchénie du journaliste de Radio-Liberté Andreï Babitski, le responsable du Kremlin pour la couverture médiatique du conflit, Sergueï Iastrjembski, a parlé de restreindre encore le système d'accréditations. Le secrétaire de l'Union des journalistes de Russie, Mikhaïl Fiodorov, a fait état de ses craintes d'un regain du contrôle étatique sur la presse. Les *Izvestia* ont

annoncé, le 13 janvier, que les subventions ne seraient plus versées aux journaux régionaux par les budgets locaux mais par le pouvoir central.

INTERNET CENSURÉ ?

Les responsables militaires russes ont été frappés par la façon dont l'OTAN avait « géré » l'information durant la guerre du Kosovo. A Moscou, on s'est efforcé d'imiter le système des « briefings » sur l'évolution des opérations militaires, le nombre de sorties aériennes, les pertes. Des voyages de presse ont été organisés dans les zones tenues par l'armée russe. Vladimir Poutine a mis l'accent sur la maîtrise de l'information. « Une partie significative de

l'opinion internationale est sous l'impact de la propagande terroriste, d'une image extérieure. Cela indique que nous ne montrons pas assez l'essence des événements », a-t-il déclaré à la télévision d'Etat RTR. Au moment de son arrivée au Kremlin, M. Poutine a voulu se montrer rassurant sur son engagement à respecter les libertés civiles. Mais il a aussi tenu des propos ambigus sur le FSB, organisation dont il est issu. « Les structures de sécurité de l'Etat ne devraient pas être vues comme des institutions œuvrant contre la société », a-t-il affirmé devant un auditoire d'écrivains. Il a aussi parlé d'instaurer une « dictature de la loi ».

Un analyste de Radio-Liberté, Paul Goble, s'est récemment alarmé d'une tentative de reprise en main d'Internet en Russie. Vladimir Poutine a signé, début janvier, un amendement à une loi de 1995 sur les « investigations opérationnelles », ouvrant la voie à un contrôle de tous les serveurs Internet par les services de sécurité russes. Cela permet des vérifications de courrier électronique et autres communications, comme cela se pratique dans des Républiques à régime autoritaire telles que le Kazakhstan, note M. Goble. Il reste à savoir si les autorités russes ont réellement les ressources pour censurer Internet. Mais, pour Elena Bonner, la veuve du dissident Andreï Sakharov, citée dans *Moscow Times*, le glissement ne fait pas de doute : « Cela veut dire que la Russie est officiellement devenue un Etat policier. »

Marie Jégo

Natalie Nougayrède

La 1^{ère} édition de l'Annuaire des ECO-DECIDEURS (1)
vient de paraître.
7600 éco-acteurs professionnels exerçant des responsabilités dans le domaine de l'environnement y sont répertoriés : élus, administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, établissements publics, dirigeants des organisations professionnelles et consulaires, responsables "Environnement" dans les entreprises et les associations, décideurs dans les instances européennes, etc.
(1) 424 pages - 400 F TTC (frais d'envoi inclus)
Renseignements sur simple demande par fax à RFC : 01 45 63 33 73

Hissène Habré est inculpé de « complicité d'actes de torture »

L'ancien président tchadien est placé en résidence surveillée à Dakar

L'ex-président tchadien, Hissène Habré, qui vit en exil au Sénégal, a été inculpé jeudi 3 février à Dakar de « complicité d'actes de torture » après la plainte déposée

contre lui le 25 janvier par des organisations de défense de droits de l'homme. Pour la première fois, un ex-chef d'Etat africain est inculpé à l'étranger pour des atrocités.

DAKAR

de notre correspondante

La voie est désormais ouverte pour la tenue d'un procès. Demba Kandji, le doyen des juges d'instruction au tribunal de Dakar, a inculpé, jeudi 3 février, Hissène Habré pour « complicité d'actes de torture ». Le juge lui a simplement notifié son inculpation et son placement en résidence surveillée. Mais l'état de la justice se resserre sur l'ex-président tchadien qui vivait une retraite dorée au Sénégal depuis qu'il avait été chassé du pouvoir à N'Djamena en 1990. Maintenant il ne peut plus se soustraire à la justice, ses titres de voyage lui ont été retirés.

Certes, selon son avocat, M^e Madické Niang, il a « nié avec véhémence les faits qui lui sont reprochés ». Mais les victimes tchadiennes ont conscience d'avoir remporté une nouvelle bataille. La première avait été l'ouverture d'une information judiciaire, suite à la plainte qu'elles avaient déposée le 25 janvier contre Hissène Habré, pour « actes de torture et crimes contre l'humanité ». Le juge Kandji avait en effet créé un précédent. Pour la première fois, un juge sénégalais se reconnaissait compétent pour entendre une affaire relevant de la convention internationale sur la torture, ratifiée par le Sénégal en 1986.

UNE PREMIÈRE

L'inculpation est une autre grande première. Comme l'explique Reed Brody - un responsable de Human Rights Watch, l'une des organisations de défense des droits de l'homme qui assistent les victimes tchadiennes -, joint à New York, « pour la première fois, un ancien chef d'Etat africain est inculpé, à l'étranger, pour des atrocités commises sur son territoire ». L'ampleur exacte des exactions commises sous le régime d'Hissène Habré reste inconnue. Selon une commission d'enquête tchadienne, au moins 40 000 personnes ont été exécutées sommairement ou sont mortes en détention et 200 000 autres ont été torturées.

Sur la base des éléments fournis par les plaignants, le juge Kandji a donc retenu « la complicité d'actes de torture » comme chef d'inculpation. Ce qui paraît cohérent aux défenseurs des parties civiles. Si l'auteur est celui qui commet l'acte, le complice par instigation, notamment, encourt une responsabilité nettement plus grande que l'exécutant. Reste l'accusation de crimes contre l'humanité portée par les plaignants. Et là, le juge Kandji a pris une mesure inattendue. Il a ouvert, jeudi, une information judiciaire contre X... « pour disparitions, crimes contre l'humanité et actes de barbarie ». Hissène Habré n'est donc pas nommément mis en cause, ce dont s'est félicité son avocat.

Témoignages

de victimes tchadiennes

Les agents de la police politique d'Hissène Habré n'ont pas été à court d'imagination pour torturer leurs victimes. Lors de son arrestation en 1985, Sabadet Totodet a subi la « chambre froide » : ses tortionnaires l'ont placé dans une pièce où ils ont poussé à fond les climatiseurs pour le frigorifier. Mais l'une des méthodes les plus couramment utilisées a été l'« arbatachar ». Elle consistait à attacher les pieds et les mains des détenus dans le dos. « Cela bloquait la circulation sanguine et provoquait la paralysie des membres », raconte Samuel Togoto qui a aussi été soumis à des simulacres d'exécution. La nuit, des agents de la DDS l'emmenaient au bord du fleuve et, après lui avoir bandé les yeux, lui disaient qu'ils allaient le jeter dans l'eau. Ces hommes se sont constitués parties civiles pour dénoncer les atrocités dont ils ont été victimes mais aussi pour fournir des informations sur 97 cas d'assassinats politiques, 142 cas de tortures et 100 cas de disparitions.

Mais les parties civiles se réjouissent aussi de cette décision. « En ouvrant cette information judiciaire contre X..., le juge élargit son champ d'action », estime M^e Boukounta Diallo, l'un des avocats. Car « X » peut se révéler être Hissène Habré ou d'autres auteurs présumés de crimes contre l'humanité se trouvant sur le territoire sénégalais. Les investigations de la justice pourraient ainsi permettre de reconstituer le système de répression d'Hissène Habré et d'établir ainsi la chaîne des complicités.

L'ouverture de cette information judiciaire revêt par ailleurs une grande importance sur le plan du droit. Comme l'explique M^e William Bourdon, de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), « le juge Kandji a fait, au Sénégal, l'équivalent de ce qu'a fait le juge Garzon en Espagne, dans le cadre de l'affaire Pinochet. Il s'est reconnu compétent, sur la base du droit international coutumier, pour une affaire portant sur des crimes contre l'humanité ».

Brigitte Breuillac

M. Barak et M. Arafat ne parviennent pas à surmonter leurs divergences

Après une rencontre houleuse entre les deux hommes, une conférence de presse a été annulée et la signature d'un accord-cadre est remise en cause

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une seule chose est quasi certaine dans le climat d'incertitude qui entoure le processus de paix israélo-palestinien : l'accord-cadre qui devait être un pas intermédiaire important sur le chemin d'un accord de paix définitif, et que les deux parties s'étaient engagées à ratifier au plus tard le 13 février, ne sera pas signé à cette date. Après une rencontre houleuse entre Ehoud Barak et Yasser Arafat, à Erez, jeudi 3 février, cet objectif est devenu impossible. Selon une source anonyme citée par l'AFP, le premier aurait d'ailleurs proposé au second de repousser l'échéance de six mois, ce qui aurait été l'un des éléments qui ont fait tourner court la réunion.

Les deux hommes se sont séparés après deux heures d'entretien, la mine morose, et la conférence de presse prévue a été cavalièrement annulée. Devant le bureau politique du Parti travailliste, Ehoud Barak a parlé plus tard de « tensions » et de « divergences substantielles », expliquant que

M. Arafat n'acceptait pas qu'Israël n'inclue pas dans les territoires qu'il aurait déjà dû rétrocéder à l'Autorité palestinienne le 20 janvier trois localités contiguës à Jérusalem-Est, dont Abou Dis, où le futur Parlement palestinien est en voie de construction. Il semble qu'Ehoud Barak ait du mal à faire passer la mesure au sein de son cabinet, où plusieurs ministres sont résolument opposés à voir l'Autorité palestinienne s'installer trop près de Jérusalem. Israël se serait aussi opposé à la demande palestinienne de faire intervenir plus intensément les Américains, qui n'y tiennent guère, dans le processus.

LE DOSSIER DE LA TERRE

Le comité central de l'OLP, réuni à Gaza depuis le 2 février et qui regroupe toutes les composantes de la famille politique palestinienne, a annoncé jeudi qu'un Etat palestinien avec « Jérusalem pour capitale » sera proclamé au plus tard en septembre. Mais la décision appartient à Yasser Arafat, qui y regardera sûrement à deux fois.

La « crise » que traversent les

négociations israélo-palestiniennes, selon le mot de Yasser Abed Rabbo, chef de la délégation palestinienne aux entretiens, ne doit cependant pas être surestimée. Israéliens et Palestiniens ont décidé de reprendre leurs discussions dès dimanche 6 février. D'ici là, il leur faudra trouver une formule qui leur permette de régler ou, plus vraisemblablement, de contourner les difficultés d'aujourd'hui. Côté israélien, on reconnaît que, de tous les dossiers qui forment la trame des pourparlers, celui de la terre est, de loin, le plus délicat, en ce qu'il conditionne presque tous les autres. Aux Palestiniens, qui revendiquent la totalité de la Cisjordanie occupée après la guerre de 1967, Ehoud Barak préférerait ne céder qu'environ 42 % du même territoire, pourcentage qui sera atteint après la prochaine restitution de quelque 6 %. De l'aveu même de nombreux observateurs israéliens, c'est trop peu pour les Palestiniens.

Georges Marion

Accord sur la convention de Lomé

BRUXELLES. La cinquième convention de Lomé sera signée par les Quinze et leurs soixante et onze partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à la fin mai aux îles Fidji. Elle aura une durée de vingt ans. La conférence ministérielle qui s'est tenue, mercredi 2 février, à Bruxelles est parvenue à « boucler » les derniers points en suspens, et en particulier celui - délicat - de la clause de réadmission. Les ACP ont finalement accepté que l'Europe puisse renvoyer vers le pays de départ les immigrants illégaux, qu'il s'agisse des nationaux, des ressortissants de pays voisins ou de sans-papiers. La nouvelle Convention entend promouvoir l'intégration régionale entre les ACP. Des APER (accords de partenariat économique régionaux) seront négociés au cours des huit années à venir, puis mis en place progressivement. Au bout de vingt ans, l'UE devrait avoir établi une zone de libre échange avec chacun des ensembles territoriaux ainsi créés. Avec l'appui des ACP, Cuba a manifesté le souhait de signer la nouvelle convention. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : le secrétaire américain à la défense**, William Cohen, a déclaré jeudi 3 février qu'un nombre croissant de bateaux russes tentaient de violer l'embargo pétrolier imposé par les Nations unies à l'Irak. Mais il a ajouté que rien ne prouve que Moscou soutient officiellement ces tentatives. Cette déclaration intervient au lendemain de l'arraisonnement d'un pétrolier russe quittant le Golfe par un bâtiment américain de la Force multinationale d'interception (MIF, organisme de l'ONU qui veille au respect des sanctions pesant contre l'Irak). La Russie a exigé jeudi que le pétrolier puisse aussitôt reprendre sa route, assurant qu'il ne transportait pas de pétrole irakien mais du mazout iranien. - (Reuters.)

■ **IRAN : trois des treize juifs inculpés** dans le cadre d'une affaire d'espionnage présumé pour le compte d'Israël ont été remis en liberté sous caution le 2 février. « Ils ont été libérés sous caution parce que les charges pesant sur eux sont plus légères que dans le cas des autres », a déclaré un porte-parole de la justice iranienne. - (AFP)

■ **ITALIE : la Cour constitutionnelle a accepté**, jeudi 3 février, sept des vingt et un référendums proposés par plusieurs partis et notamment le Parti radical. Deux ont un caractère politique et concernent la suppression des 25 % de représentation proportionnelle lors des élections législatives ainsi que l'abolition du remboursement des frais électoraux aux partis. Trois autres concernent la justice et les deux derniers ont trait au droit du travail. Le scrutin aura lieu entre le 15 avril et le 15 juin et pourrait coïncider avec les élections régionales du 16 avril. En outre, la Chambre des députés a adopté, jeudi 3 février, la loi réglementant les spots publicitaires des partis politiques pendant et hors des campagnes électorales, vivement combattue par Silvio Berlusconi, propriétaire de trois chaînes de télévision, qui a estimé qu'il s'agissait d'une loi « liberticide » et a comparé le gouvernement de centre-gauche au régime nazi. - (Corresp.)

■ **LIBAN : l'armée israélienne a annoncé** vendredi 4 février l'abandon du fortin de Sojoud, à la lisière de la zone qu'elle occupe au Liban sud, qui était tenu par des miliciens de l'Armée du Liban sud (ALS, milice supplétive d'Israël). - (AFP)



Le coup de cœur OLA dans les 600 Agences France Télécom.

Alcatel One Touch Easy DB
Un téléphone pour converser à plusieurs



Nokia 3210
Un téléphone nouvelle génération



Motorola M 3588
Un téléphone exclusif OLA



(1) Offre valable pour toute souscription, du 3/02/2000 au 20/02/2000 inclus, d'un abonnement de 12 mois minimum aux forfaits OLA 1H, 2H ou 4H : Pendant 6 mois, 2 heures de communications gratuites par mois vers un mobile Itineris ou un téléphone fixe, hors n° spéciaux, en France métropolitaine. Les heures gratuites ne bénéficient pas du report des minutes et du service de suivi de consommation. Forfaits de communications en France métropolitaine, hors n° spéciaux, dans la zone de couverture du service. (2) Offre valable pour toute souscription, du 3/02/2000 au 20/02/2000 inclus, d'un abonnement de 12 mois minimum au forfait OLA 2H. Pendant 3 mois, le forfait OLA 2H est gratuit soit une économie de 585 F plus 195 F / mois. Forfaits de communications en France métropolitaine, hors n° spéciaux, dans la zone de couverture du service. Tarifs TTC au 01/02/2000. Bi-bande : cette fonctionnalité est en cours de déploiement sur l'Ile-de-France et sera étendue aux métropoles régionales. Son numéro EFR : fonctionnalité déjà activée sur plus de 10000 communes dont Paris, Toulouse, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Lille, Rouen, Nantes, Grenoble, Limoges... et prochainement sur l'ensemble du réseau Itineris.

FINANCES La situation des comptes de l'Etat au 31 décembre 1999, dont *Le Monde* a eu connaissance par une note confidentielle de la direction de la comptabilité pu-

blique, fait apparaître un excédent des recettes, par rapport aux prévisions, de 65,97 milliards de francs. Ce montant comprend celui de la « cagnotte » avouée officiellement par le

gouvernement, soit 24 milliards de francs. Pour une autre part, le surplus de recettes a probablement été utilisé au cours de la « période complémentaire » d'exécution du budget 1999,

en janvier. ● LA MARGE dont dispose le gouvernement doit être annoncée aux députés le 9 février, mais Bercy travaille à en réduire l'importance afin d'éviter un débat politique sur le

partage des fruits de la croissance. ● LA COUR des comptes dénonce depuis plusieurs années les artifices de présentation des recettes et des dépenses de l'Etat (*lire page 7*).

Les recettes fiscales sont excédentaires de 66 milliards de francs en 1999

L'état des comptes au 31 décembre, évalué dans une note confidentielle de la direction de la comptabilité publique – avant « régularisation » de l'exercice 1999 en janvier – révèle un « bonus » supérieur de 42 milliards de francs au montant avoué par le gouvernement

LA DEVINETTE tient en haleine le Parlement et embarrasse fort le gouvernement : quel est donc le montant de la mystérieuse « cagnotte », générée par la bonne conjoncture, que le gouvernement tarde tant à révéler ? La question agite tellement les esprits que chacun y va de son estimation. Selon *Les Echos* du 1^{er} février, le magot serait de 43 milliards de francs (6,55 milliards d'euros). *Libération* du 2 février fixe la barre un peu moins haut, à 32 milliards. La réalité est plus complexe que cela : selon les informations confidentielles recueillies par *Le Monde*, la situation des comptes budgétaires serait beaucoup plus favorable qu'on ne le dit, mais le ministère des finances travaillerait, avant de les rendre publics, à en donner une présentation un peu moins avantageuse, afin de ne pas alimenter de surenchère au sein de sa majorité.

Pour comprendre le casse-tête auquel le gouvernement est confronté, il faut avoir à l'esprit que le bilan de l'exécution du budget de 1999 ne résulte pas d'une soustraction arithmétique. Il ne suffit pas au ministère des finances de connaître le montant total des dépenses et celui des recettes pour en déduire la « cagnotte » qui lui reste, une fois que les objectifs de réduction du déficit ont été atteints. Certes, le propos de la secrétaire d'Etat au budget pourrait le suggérer. Pressée, mardi 1^{er} février, de lever le voile sur les comptes publics, Florence Parly a avancé, à l'Assemblée nationale, cette explication : « Nous avons ar-

rêté les comptes hier et, en dépit d'un système comptable très performant, nous avons besoin de quelques jours pour fournir en primeur à votre assemblée les informations exactes. »

Les experts savent bien que ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Sur RTL, vendredi, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il n'est « pas normal que les Français et, en particulier, le Parlement ne soient pas in-

formés en temps réel ». Le gouvernement dispose en effet depuis le 6 janvier de la traditionnelle « situation hebdomadaire » des comptes de l'Etat, arrêtée au 31 décembre 1999. Or, au regard des rumeurs qui circulent sur les 30 ou 40 milliards de francs de « cagnotte », les chiffres qui figurent dans ce document confidentiel (*lire le tableau*

page 7) laissent paraître. Les sommes en cause paraissent autrement plus considérables. La loi de finances pour 1999 évaluait les recettes nettes du budget général à 1 446,89 milliards de francs. Lors de la présentation du projet de loi de finances rectificative, en novembre, le gouvernement a admis qu'il fallait réviser les recettes à la hausse de 13 milliards de francs, pour tenir compte de la

Bercy, établies par le bureau « 5 A » de la direction générale de la comptabilité publique, les recettes nettes du budget général étaient évaluées à 1 512,86 milliards de francs au 31 décembre. Par rapport aux 1 446,89 milliards de francs de la loi de finances initiale, la hausse est donc non pas de 24 milliards, ni de 32 milliards, ni de 43 milliards, mais de... 65,97 milliards de francs ! Interrogé par *Le Monde*, le ministère des finances s'est refusé à tout autre commentaire que l'annonce d'un démenti.

D'autres modes de calcul – plus contestables – font apparaître qu'en exécution, les recettes fiscales (nettes de remboursement et de dégrèvement) sont passées de 1 452,37 milliards de francs en 1998 à 1 568,07 milliards d'impôts en 1999, soit une hausse de 115,7 milliards de francs (+ 8 %). Les recettes fiscales brutes, elles, sont passées, dans le même temps, de 1 769,49 milliards de francs à 1 896,8 milliards de francs, soit une progression de 127,31 milliards de francs (7,2 %).

Cela étant, ce n'est pas ce chiffre de 65,97 milliards de francs que le ministre annoncera, le 9 février, à la commission des finances de l'Assemblée nationale. D'abord, le gouvernement a déjà affecté les 24 milliards de francs de « cagnotte » officielle. En plus de diverses mesures (revalorisation des minima sociaux, etc.), le déficit budgétaire a été abaissé : alors qu'au terme de la loi de finances initiale, il devait atteindre 236,2 milliards de francs fin

1999, il a été ramené à 225,9 milliards de francs lors de l'examen, par le Parlement, du « collectif » de fin d'année.

En outre, il faut savoir que les comptes de l'Etat, arrêtés au 31 décembre par la comptabilité publique, ne sont pas les chiffres définitifs. Au-delà de cette date s'ouvre ce que les experts appellent la « période complémentaire » (*lire page 7*). Alors qu'au début de la décennie, elle s'achevait au 15 mars de l'année suivante, elle a été progressivement raccourcie pour se clore, désormais, au 31 janvier. Pressée par la Cour des comptes, le ministère des finances a pour ambition, à terme, de supprimer ce système. En résumant une procédure budgétaire passablement compliquée, on peut dire que cette « période complémentaire » autorise à imputer sur l'exercice budgétaire qui vient de se clore des dépenses de l'exercice concerné, mais qui, pour des raisons diverses, n'ont été décaissées que dans les premiers jours de l'année suivante.

Logiquement, une autre partie de ces 65,97 milliards de francs de « cagnotte » a donc été consommée au cours du mois de janvier. Pour quel montant ? Il est impossible de le savoir avec précision. Véritable « trou noir » du budget, cette période complémentaire est traditionnellement le moment que choisit le ministère, au travers de jeux d'écriture complexes, pour « arranger » les chiffres définitifs, tels qu'ils seront présentés dans le projet de loi de règlement du budget.

L. M.

Sept mois de controverses

● **14 juillet 1999.** Lors de son traditionnel entretien télévisé, Jacques Chirac lance la controverse : « *Ily a aujourd'hui énormément d'argent qui rentre dans les caisses* », même si le ministère des finances déploie « *tout son talent pour masquer ce phénomène* ».

● **15 septembre.** Dominique Strauss-Kahn admet que les rentrées fiscales de 1999 sont plus dynamiques que prévu. Il évoque « *une bonne dizaine* » de milliards de francs.

● **24 novembre.** Lors de la présentation en conseil des ministres du projet de loi de finances rectificative pour 1999, Christian Sautter affine cette évaluation. Son « collectif » prend en compte une hausse des rentrées fiscales de 13 milliards de francs.

● **25 novembre.** A l'occasion de l'examen, par le Sénat, du projet de loi de finances 2000, la droite évoque une « cagnotte » de 30 à 40 milliards de francs. « *Je souhaiterais que vous ayez raison, M. Marini, auquel cas le déficit sera réduit encore plus que prévu, et ce sera une bonne chose, mais le réalisme me conduit à tempérer votre optimisme* », rétorque M. Sautter au rapporteur général du budget. Le ministre qualifie le sénateur RPR de « prince de l'extrapolation ».

● **8 décembre.** M. Sautter présente son « collectif » devant les députés et maintient son estimation de 13 milliards de francs.

● **17 décembre.** Dans un entretien aux *Echos*, M. Sautter précise : « *L'évaluation du "collectif budgétaire" est de 13 milliards de francs. Elle peut être dépassée. Nous aurons en février les chiffres définitifs de l'exécution 1999. Nous ferons alors le point avec la majorité pour décider comment consacrer un supplément de recettes éventuel à une baisse, dès l'automne 2000, de la taxe d'habitation.* »

● **Le 19 décembre.** Lors de l'examen du « collectif » par le Sénat, M. Sautter révisé à la hausse de 11,3 milliards de francs le montant de la « cagnotte », soit 24,3 milliards au total.

M. Jospin évoque « une pure extrapolation »

Lionel Jospin a estimé, jeudi 3 février à l'Assemblée nationale, que le chiffre de « 45 milliards » de francs (6,86 milliards d'euros) avancé pour le montant de la « cagnotte » fiscale est « une pure extrapolation ». Répondant aux orateurs lors du débat consacré aux tempêtes et à la marée noire, le premier ministre a réfuté ce chiffre, évoqué par plusieurs députés RPR. « *On a l'impression que la cagnotte remplace la fameuse cassette. Christian Sautter n'est pas un nouvel Harpagon. Ce n'est pas sa cagnotte ni sa cassette. (...) Il s'agit des comptes de l'Etat », a-t-il dit, avant d'ajouter : « La cagnotte, c'est-à-dire les plus-values de rentrées fiscales, est en réalité parfaitement connue de vous. » Il a assuré qu'il n'y avait « pas des dizaines de milliards à redécouvrir », en faisant valoir que « 24 milliards de francs avaient été inscrits dans le collectif budgétaire » fin 1999. « *Nous faisons les comptes (...) et nous verrons en termes de recettes supplémentaires ce qu'il faut ajouter à ces 24 milliards déjà connus* », a-t-il conclu.*

bonne conjoncture. Puis, le 19 décembre, devant le Sénat, Christian Sautter a reconnu qu'il fallait ajouter encore 11,3 milliards. A cette époque, la « cagnotte » était donc évaluée officiellement à quelque 24 milliards de francs, alors que la droite avançait une estimation de 30 à 40 milliards de francs. Or, selon les statistiques confidentielles de

de la faire. Si la droite est hostile au principe d'une hausse des dépenses, il reste qu'elle incline parfois, pour mettre le gouvernement en difficulté, en ce sens. Plusieurs élus RPR ont ainsi plaidé, jeudi, pour que la « cagnotte » serve aussi à faire face aux conséquences de la tempête et de la marée noire (*lire page 13*).

● **Le scénario de baisse des impôts.** C'est évidemment la solution la plus fréquemment évoquée, aussi bien par le gouvernement – qui a annoncé un plan de baisse de 120 milliards de francs sur trois ans (*Le Monde* du 22 janvier) – que par la droite – Démocratie libérale fait campagne sur le thème : « *Rendez l'argent aux Français !* ». Entre la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) ou l'impôt sur le revenu, quel prélèvement faut-il diminuer ? Les avis divergent. Note discordante, le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, a fait, le 1^{er} février, cette mise en garde : « *Ne faisons pas de la baisse des impôts la nouvelle pensée socialiste !* »

● **Les autres scénarios.** Sur le papier, il existe d'autres possibilités. Jeudi 3 février, Martine Aubry a ainsi déclaré qu'une partie des marges pouvait être affectée à une baisse des impôts ou « *des charges sociales* ». Ces marges, a ajouté la ministre de l'emploi et de la solidarité, doivent aussi servir à « *préparer l'avenir* ». A titre d'exemple, M^{me} Aubry a cité « *les retraites, la formation professionnelle* » et les hôpitaux. L'allusion à la retraite est transparente : à gauche, certains experts préconisent que les « dividendes » de la reprise abondent le fonds de garantie créé par le gouvernement.

L. M.

Comment utiliser la « cagnotte » ?

À QUOI le gouvernement veut-il affecter la « cagnotte » dont il dispose ? Comme, selon lui, la question est sans objet, il n'y apporte pas de réponse. Ils n'est pourtant pas très difficile de dessiner les différents scénarios possibles.

● **Le scénario de baisse du déficit.** C'est une solution qui a la préférence du ministère des finances. Considérant qu'il faut réduire les déficits quand la croissance est forte, pour faire jouer les « stabilisateurs automatiques » quand elle est faible, Bercy milite traditionnellement pour cette solution, quitte à garder un petit reliquat pour des baisses d'impôt. On en a, d'ailleurs, déjà pris le chemin : une partie des 24 milliards de francs (3,65 milliards d'euros) de plus-values a été affectée à une diminution complémentaire du déficit budgétaire. A droite, certains experts défendent une solution approchant, estimant que les plus-values fiscales devraient être affectées à part égale à la baisse du déficit et à celle des impôts.

● **Le scénario de majoration des dépenses.** Souvent évoquée par les slogans ou les pancartes des manifestants de ces derniers jours, cette solution est exclue par le gouvernement. En volume, les dépenses de l'Etat doivent stagner en 1999. Dans la majorité « plurielle », les Verts et les communistes plaident clairement pour cette solution, notamment pour que les minima sociaux soient davantage revalorisés ou pour que le revenu minimum d'insertion (RMI) soit élargi aux personnes de moins de vingt-cinq ans.

Depuis le début de l'hiver, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré à plusieurs reprises que la « cagnotte » offre une « occasion unique de revaloriser les minima sociaux » davantage que le gouvernement n'a accepté

de la faire. Si la droite est hostile au principe d'une hausse des dépenses, il reste qu'elle incline parfois, pour mettre le gouvernement en difficulté, en ce sens. Plusieurs élus RPR ont ainsi plaidé, jeudi, pour que la « cagnotte » serve aussi à faire face aux conséquences de la tempête et de la marée noire (*lire page 13*).

● **Le scénario de baisse des impôts.** C'est évidemment la solution la plus fréquemment évoquée, aussi bien par le gouvernement – qui a annoncé un plan de baisse de 120 milliards de francs sur trois ans (*Le Monde* du 22 janvier) – que par la droite – Démocratie libérale fait campagne sur le thème : « *Rendez l'argent aux Français !* ». Entre la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) ou l'impôt sur le revenu, quel prélèvement faut-il diminuer ? Les avis divergent. Note discordante, le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, a fait, le 1^{er} février, cette mise en garde : « *Ne faisons pas de la baisse des impôts la nouvelle pensée socialiste !* »

● **Les autres scénarios.** Sur le papier, il existe d'autres possibilités. Jeudi 3 février, Martine Aubry a ainsi déclaré qu'une partie des marges pouvait être affectée à une baisse des impôts ou « *des charges sociales* ». Ces marges, a ajouté la ministre de l'emploi et de la solidarité, doivent aussi servir à « *préparer l'avenir* ». A titre d'exemple, M^{me} Aubry a cité « *les retraites, la formation professionnelle* » et les hôpitaux. L'allusion à la retraite est transparente : à gauche, certains experts préconisent que les « dividendes » de la reprise abondent le fonds de garantie créé par le gouvernement.

Le gouvernement ne veut pas une nouvelle loi de finances rectificative

C'EST devenu le cheval de bataille de la droite : puisque la fameuse « cagnotte » est plus importante que prévu, c'est donc la preuve que les hypothèses économiques qui sous-tendaient le projet de loi de finances pour 2000 et le projet de loi de finances rectificative pour 1999 n'étaient pas « sincères ». Les parlementaires du RPR et de l'UDF demandent donc que le gouvernement ajuste les comptes publics en présentant devant les deux Assemblées un nouveau « collectif » budgétaire.

Ils le demandent avec d'autant plus de détermination que la majorité débat de l'opportunité d'affecter une partie de la « cagnotte » à une baisse fiscale qui prendrait effet rapidement. C'est, par exemple, le souhait du premier secrétaire du PS, François Hollande, qui a suggéré une baisse de 500 francs (76,22 euros) de la taxe d'habitation pour tous les contribuables, dès septembre 2000. Pour la droite, il ne saurait donc être question qu'un projet de loi vienne devant le Parlement, intégrant une disposition de ce genre, sans que soit réajustés, en

L. M.

Eviter le débat sur le partage des fruits de la croissance

bon usage des deniers publics, avec la mise en place de la mission d'évaluation et de contrôle.

Il reste qu'aux termes de la Constitution de 1958 et de l'ordonnance du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances, la procédure est opaque, pour ne pas dire antidémocratique. Par décret d'avance ou arrêté d'annulation, le gouvernement peut faire ce qu'il veut, dans l'exécution du budget, sans se soucier du Parlement. La prééminence de l'exécutif sur le législatif, singulièrement marquée en matière budgétaire, est donc une tendance forte, qui explique beaucoup de choses. Par prudence, pour ne pas alimenter des surenchères, le ministère des finances n'aime pas trop mettre sur la place publique les chiffres qu'il détient.

Comme le Parlement français – à la différence du Congrès des Etats-

Unis, par exemple – ne dispose pas de ses propres instruments d'évaluation, Bercy a les mains libres. C'est même plus grave que cela puisque, par exemple, le programme triennal, que la France envoie chaque année à la Commission européenne, fait l'objet d'une communication devant les commissions des finances du Parlement, mais pas d'un véritable débat. Les députés ont appris par la presse, début janvier, une information pourtant décisive : l'annonce d'un plan de baisse d'impôts de 120 milliards de francs (18,29 milliards d'euros) sur les trois prochaines années !

Cette opacité des comptes pèse donc lourdement sur le débat public et ne cesse de le perturber. Se souvient-on, par exemple, qu'en avril 1997, une note confidentielle, très alarmiste, de la direction du

budget avait été utilisée, par certains milieux à droite, pour justifier la proposition de dissolution de l'Assemblée nationale, à laquelle Jacques Chirac s'était malencontreusement rangé ?

LES DÉBOIRES DE MICHEL ROCARD

Le manque de transparence a aussi une autre explication. Dans le courant de novembre 1999, le gouvernement n'a visiblement pas souhaité claironner que la croissance générait des rentrées fiscales abondantes. Cela lui a permis de faire, certes, un geste en faveur des exclus, mais aussi d'affecter une partie des « dividendes » de la reprise à une baisse des déficits. Et ce qui était vrai hier l'est tout autant aujourd'hui. Alors que les personnels hospitaliers manifestent pour obtenir davantage de moyens, que les collectifs demandent des crédits

même temps, tous les équilibres du budget. En clair, le RPR et l'UDF ne veulent pas d'une loi fiscale simple, mais revendiquent une loi de finances rectificative.

Pour le gouvernement, l'opération est risquée. D'abord, un « collectif » serait l'aveu que les hypothèses économiques n'étaient pas bonnes. De surcroît, cela conduirait à rouvrir, au sein de la majorité, un débat plus général sur le niveau des dépenses et du déficit. Cette solution a donc de bonnes chances d'être écartée. Reste à savoir si le gouvernement peut prendre une mesure fiscale sans qu'elle figure dans une loi de finances ? La réponse du Conseil constitutionnel, dans une décision du 24 juillet 1991, est sans ambiguïté : il avait jugé que « *les dispositions fiscales ne sont pas au nombre de celles qui sont réservées à la compétence exclusive des lois de finances* » et qu'« *elles peuvent figurer aussi bien dans un texte de loi présentant ce caractère que dans un texte législatif qui en est dépourvu* ».

En d'autres temps, Michel Rocard avait rencontré bien des déboires quand, premier ministre, il avait proposé au pays un « pacte de croissance ». Tout le monde avait voulu en avoir sa part, y compris le ministre de l'éducation nationale, qui avait arraché – contre l'avis de Bercy, partisan de la rigueur – un plan de requalification du métier d'enseignant pour un montant, sur plusieurs années, d'une vingtaine de milliards de francs. Le ministre en question s'appelait... Lionel Jospin !

Laurent Mauduit

Les comptes de l'Etat au 31 décembre 1999			
	1998	1999	ÉVOLUTION
	en milliards de francs		en %
BUDGET GÉNÉRAL			
DÉPENSES NETTES	1 630,54	1 684,64	⬆️ + 3,3 %
RECETTES NETTES	1 414,83	1 512,86	⬆️ + 6,9 %
dont • Recettes fiscales brutes	1 769,49	1 896,80	⬆️ + 7,2 %
• Recettes fiscales nettes de remb. et de dégrèv.	1 452,37	1 568,07	⬆️ + 8,0 %
COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR			
SOLDE	28,38	- 10,58	
SOLDE BUDGÉTAIRE	- 187,33	- 182,36	

Source : Direction générale de la comptabilité publique

Les tours de passe-passe budgétaire de Bercy

LE MINISTÈRE des finances s'apprête à annoncer que les recettes de l'Etat ont été, en 1999, supérieures de 32 milliards de francs (4,87 milliards d'euros) aux prévisions. Or les comptes, au 6 janvier 2000, font apparaître une plus-value supérieure à 65 milliards de francs. Qu'est-ce qui explique un tel écart ?

Depuis 1997, les rapports de la Cour des comptes sur l'exécution des lois de finances analysent les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour faire varier le solde des comptes annuels. L'existence d'une « période complémentaire », rattachant les premières semaines de l'année qui suit au budget de l'année précédente, offre de multiples possibilités. Selon les besoins, elle peut permettre d'anticiper certaines recettes ou de repousser certaines dépenses.

Rien de plus simple que de reporter une recette. Il suffit, même si l'Etat l'a bien encaissée, que le titre de perception, traduction comptable de l'encaissement, soit émis après la fin de la période complémentaire. « Le ministre des finances n'a qu'à envoyer un ordre à l'agence comptable centrale du Trésor dans ce sens », explique un expert de la Cour des comptes. Exemple : la Banque de France a versé 1 milliard de francs à l'Etat, le 31 décembre 1998, mais le titre de perception correspondant date, lui, du 18 mars 1999. Au total, l'institution de la rue Cambon estime qu'en 1998, près de 2 milliards de francs de recettes ont été reportés sur 1999. En 1997, alors que la loi de finances rectificative pour 1997, votée le 29 décembre 1997, prévoyait que la Coface reverserait à l'Etat 10 milliards de francs sur ses excédents de trésorerie, ce ne sont finalement que 7 milliards qui ont changé de propriétaire. Un versement supplémentaire de 1,5 milliard a ensuite été effectué, le 27 février 1998, peu de temps après la fin de la période complémentaire. Au total, la Cour estime que près de 7 milliards de francs de recettes ont été retirées du budget 1997 au profit de l'exercice 1998.

Dans la même logique, Bercy profite de la période complémentaire pour anticiper certaines dépenses. Ainsi le ministère a-t-il jugé urgent, les 25 et 29 janvier 1999, dernier jour de la période complémentaire de 1998, de doter en capital quatre entreprises publiques à hauteur de 17 milliards de francs au total : GIAT Industries, 5,7 ; EPFR, 5,3 ; Réseau ferré de France, 5 ; Charbonnages de France, 1. Cette dépense, certes nécessaire, aurait pu attendre. En 1997, 12 milliards de

francs de subventions ou de dotations ont été versés à des organismes publics dans les trois derniers jours de la période complémentaire (5-7 février).

Outre l'utilisation de la période complémentaire, l'Etat peut aussi ne pas intégrer à son budget certaines recettes. C'est ce qu'il a fait, en 1998, avec les 25 milliards de francs qui lui restaient après la privatisation du groupe GAN et qui ont été affectés à une structure de droit privé. Autre possibilité : accélérer ou ralentir les remboursements et dégrèvements. Deux impôts se prêtent bien à cet exercice, l'impôt sur les sociétés (IS) et la TVA. En 1998, par exemple, les restitutions sur l'IS ont augmenté de 30 %, à 38,5 milliards de francs. Pour la Cour, « une stabilisation, voire une réduction, des restitutions était pourtant attendue en 1998, compte tenu des meilleurs résultats des entreprises en 1997 ».

L'exécution du budget 1998 a fait aussi apparaître une forte augmentation des remboursements de TVA aux entreprises, qui ont dépassé de 27 milliards de francs les prévisions de la loi de finances initiale et de 8 milliards de francs celles de la loi de finances rectificative de fin d'année. L'explication est double. D'une part, les remboursements de TVA avaient été « anormalement faibles », selon la Cour, à la fin de 1997, le gouvernement voulant améliorer ses comptes à quelques mois de la qualification pour l'euro ; en conséquence, ces remboursements ont été reportés sur le début 1998. D'autre part, le gouvernement souhaitant, à l'inverse, modérer ses rentrées fiscales de 1998, les remboursements de TVA ont été accélérés à la fin de l'année. « C'est facile : il suffit d'envoyer des chèques un peu plus tôt que prévu à une quinzaine de grosses entreprises, qui exportent ou qui investissent », développe notre expert de la rue Cambon.

Enfin, un changement de méthode comptable peut aussi permettre de modifier, à la hausse ou à la baisse, certaines recettes fiscales. En 1998, la taxe intérieure sur les produits pétroliers a rapporté, ainsi, 1,5 milliard de francs de moins que prévu en décembre. « On est revenu à une méthode antérieure, qui avait été abandonnée en 1994, sans doute pour améliorer le résultat d'exécution de cette année-là », explique la Cour. Pour la même raison, les droits sur les tabacs ont rapporté, en 1998, 4,3 milliards de francs de moins qu'inscrit dans la loi de finances rectificative.

Virginie Malingre

Le patronat et les syndicats s'accordent sur un programme et un calendrier de négociations

Les partenaires sociaux se réjouissent de leur démarche commune

Les responsables du patronat et ceux des cinq confédérations syndicales « représentatives » sont parvenus, jeudi 3 février, à un « relevé de

décisions » au terme de leur sommet social. Ils entendent ouvrir, dès à présent, des discussions sur la négociation collective, l'assurance-chô-

mage, la santé au travail et les retraites complémentaires. Rendez-vous est pris, d'ici juin, pour faire le point

LES PARTENAIRES sociaux ne veulent pas y passer la nuit. Le numéro deux du Medef, Denis Kessler, grand ordonnateur du chantier de la « refondation sociale », décide d'y mettre du sien. Il ouvre son ordinateur portable et propose de taper lui-même, pour aller plus vite, le « relevé de décisions » sur lequel patronat et syndicats viennent de se mettre d'accord (*lire ci-contre*). « Et en plus, il n'est même pas en CDD, il est bénévole ! », plastronne le président du patronat français, Ernest-Antoine Seillière.

Cela fait déjà plus de cinq heures que les représentants des employeurs (Medef, CGPME et UPA) d'une part, et ceux des salariés (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC) d'autre part, se sont enfermés à l'abri des micros et des caméras, jeudi 3 février. L'affaire est sérieuse. Annoncée comme un sommet du G 7 version sociale, cette rencontre organisée à l'initiative du Medef est censée donner le coup d'envoi de la refonte du paritarisme. De 15 heures à 20 h 45, les participants ont discuté pied-à-pied pour définir les thèmes et le calendrier des futures négociations. Entre deux interventions, Alain Deleu, le président de la CFTC, s'adonne à sa passion, la caricature.

Non sans talent, il « croque » M. Seillière en marin-pêcheur qui s'écrie « Oh non ! » en ramenant dans ses filets un poisson qui ressemble à M. Kessler, tandis que les cinq leaders syndicaux assistent à la scène, piégés dans une nasse. « On a jeté profond le chalut, on va sûrement remonter des godasses mais on trouvera bien quelques poissons frais », dit la légende, inspirée d'une récente déclaration du responsable du Medef. Sous des allures débonnaires, la séance est

néanmoins studieuse. Après avoir annoncé qu'il n'y participerait pas, Jean-Luc Cazettes, secrétaire général de la CGC, a fini par rejoindre la salle. Le numéro un de FO, Marc Blondel, parle pendant 21 minutes, refaisant toute l'histoire sociale du « paquebot France » depuis la Libération. Sollicité – comme c'est la tradition – pour s'exprimer en premier après le Medef, il décline l'invitation. « Puisqu'on va innover, eh bien innovons ! », lance M. Blondel en affichant ostensiblement un exemplaire jauni de *La doctrine*

liste la santé au travail et le fait que les entreprises mettent à leur disposition les moyens modernes de communication, du fax au web, pour tenir informés les salariés des discussions en cours. Le Medef prétexté qu'il n'a pas de mandat de ses adhérents pour accepter tout cela et demande une interruption de séance. Mais il doit composer. Ainsi, le dossier des retraites, dont il souhaitait faire un thème de discussions à part entière, a été limité au strict domaine des retraites complémentaires.

chacun a voulu afficher sa satisfaction. « C'est ma première négociation interprofessionnelle ! », jubile M. Seillière, comme étonné de découvrir un monde qu'il ne soupçonnait pas. « J'ai été surpris de la qualité des interventions de la CGT », rajoute M. Kessler.

La CFDT juge, en aparté, que le Medef a « gaucho » son discours. Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, se déclare « pas mécontent », même s'il se dit « conscient des limites de l'exercice » et appelle à la mobilisation des salariés. « Je vous défie de trouver une quelconque référence à la refondation sociale telle qu'elle avait été définie lors de l'assemblée générale [du patronat] du 18 janvier », explique-t-il. « Cette journée a servi à faire baisser la température de l'idéologie patronale. Le Medef a été permissif », indique M. Blondel, tout en soulignant que les discussions ont été « plus difficiles que les apparences le laissent supposer ».

Quelques heures plus tôt, le Parti socialiste s'était décidé à rompre son silence. Dans un texte intitulé « Pour un nouveau paritarisme », Marisol Touraine, responsable de la protection sociale, et Gaëtan Gorce, responsable de l'emploi, affirment que, si débat il y a aujourd'hui, c'est grâce à la loi sur les 35 heures qui a relancé le dialogue social... « La loi doit pouvoir intervenir chaque fois que la négociation est bloquée », écrivent-ils. M. Seillière, lui, s'est bien gardé d'évoquer explicitement l'échéance du 31 décembre, date-butout fixée par le Medef pour retirer l'ensemble de ses représentants dans les organismes sociaux. La menace, semble-t-il, a fait long feu.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Les huit chantiers de discussion

Le « relevé de décisions », signé par le patronat et les syndicats jeudi 3 février, précise les huit thèmes de discussion sur lesquels ils sont convenus de travailler. Les quatre premiers, « traités prioritairement », portent sur l'approfondissement de la négociation collective (notamment « le droit de saisine des partenaires sociaux, l'articulation des accords interprofessionnels, de branche et d'entreprise, le droit syndical, le dialogue social dans les PME »), l'assurance-chômage (y compris la lutte contre la précarité et l'insertion des jeunes), la santé au travail (notamment la prévention des risques professionnels et des accidents du travail), enfin les régimes de retraites complémentaires. Les quatre autres thèmes concernent la formation professionnelle, l'égalité professionnelle, la place de l'encadrement et, en fin de liste, la protection sociale, dont notamment « l'assurance-vieillesse, l'assurance-maladie, les prestations familiales, l'articulation entre assurance et solidarité, la clarification des financements et des responsabilités ».

corporatiste de l'historien Maurice Bouvier-Ajam.

Tour à tour, les syndicats montent au créneau pour refuser que le Medef décide seul du contenu des prochaines rencontres. Ils souhaitent « lever cette première ambiguïté » et imposer leurs propres priorités. Aux nouveaux contrats de travail dessinés par M. Kessler, ils opposent la lutte contre la précarité ; à la négociation d'entreprise, le droit syndical. Ils parviennent même à ajouter à la

Inscrits dans le « relevé de décisions » signé par toutes les organisations, les quatre sujets prioritaires – négociation collective, assurance-chômage, santé au travail, retraites complémentaires – seront étudiés par des groupes de négociations d'ici au 15 mars 2000. M. Kessler et M. Blondel ont déjà prévenu qu'ils participeraient *intuitu personae* à plusieurs de ces ateliers. Une nouvelle séance plénière est par ailleurs prévue avant l'été. Jeudi soir, à l'issue des discussions,

Les agents du ministère des finances manifestent contre la réforme de Bercy

PLACE de la République, à Paris, jeudi 3 février. Midi. Boulevard du Temple, un attroupelement prend forme. Petit à petit, les bus arrivent. Les sonos se mettent en marche. La foule s'épaissit, très féminine. Les agents des finances se sont donnés le mot : de toute la France, ils sont venus nombreux – 25 000 selon les organisations syndicales et 12 800 selon la police – manifester contre la réforme du ministère présentée une semaine avant (*Le Monde* du 28 janvier).

« Il va tout faire Sautter ! », « Où Sautter passe, le Trésor trépassé ! », « Jospin, je cherche ma gauche ! », peut-on lire sur les banderoles. Quelques cerceaux, symbolisant la mort du service public, accompagnent les manifestants. Marie-France a cinquante-trois ans. Elle doit partir à la retraite en 2001. Mais elle est venue exprès de son centre des impôts de Lille : « Ça va être dur pour ceux qui vont rester. » Elle évoque les suppressions d'emplois que devrait, assure-t-elle, produire la réforme de M. Sautter, mais surtout la technicité croissante de son travail : « Avant, pour être agent [de catégorie] C, il suffisait d'avoir un BEPC. Maintenant, certains agents C ont une licence. mais on n'a pas tous la même facilité à faire un travail de plus en plus technique et difficile. C'est vrai que le ministère a fait un gros effort en matière de formation ces dernières années. Mais avec la réforme, cela risque d'être encore pire. »

La réorganisation du ministère conçue par M. Sautter prévoit que les activités de perception des impôts effectuées par les 3 800 trésoreries de la direction générale de la comptabilité

publique (DGCP) passent sous la coupe de la direction générale des impôts (DGI), qui deviendrait ainsi l'administration fiscale unique. La séparation entre ordonnateurs et comptables disparaîtrait, et il y aurait des hôtels des impôts séparés pour les particuliers et les entreprises. « M. Sautter veut faire tout cela d'ici à 2003. C'est impossible. La DGI ne pourra pas absorber ces nouvelles missions avant dix ans », considère Patrick, élève à l'École nationale des impôts, qui ne voit pas comment il pourrait ingurgiter toutes les connaissances nécessaires à ses futures missions.

LA PEUR DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Patrick a surtout peur que les débouchés, à la sortie de l'école, ne soient largement réduits, du fait de la réforme. L'emploi est au cœur de ses préoccupations, comme bon nombre des manifestants. « M. Sautter assure qu'il n'y aura pas de suppression de postes. Mais c'est impossible. La réorganisation et les regroupements de sites qui en résulteront ne pourront se faire sans casse », estime Viviane, trente-huit ans, chef de service à la recette générale des finances à Paris et syndiquée FO. Jean, trente-quatre ans, ancien inspecteur du Trésor, désormais détaché à l'équipement, souhaite surtout que les mesures d'accompagnement social soient à la hauteur : « Je pense que le gouvernement mettra l'argent nécessaire. Mais c'est pour cela que je suis venu exprimer ma solidarité à mes anciens collègues. »

Plus fondamentalement, Jean est inquiet de l'évolution des missions du Trésor public : « En 1999, notre activité de placements financiers a été

très rentable, le recouvrement n'a jamais autant rapporté. Pourtant, ce sont ces activités que nous allons perdre. Il va nous rester la comptabilité de l'Etat et l'activité auprès des collectivités locales, deux missions qui, à terme, risquent d'entrer dans le secteur concurrentiel. Dexia et les grands cabinets d'audit comme Arthur Andersen n'attendent que ça. » Il redoute également que le service public perde certaines de ses spécificités, comme la séparation ordonnateur-comptable : « C'est bien de vouloir faire des gains d'efficacité. Il y a de la marge, on le sait. Mais cela ne doit pas être la seule préoccupation du ministre. »

L'Association des comptables du Trésor, qui regroupe les cadres A gestionnaires des trésoreries, était également venue manifester. « C'est la première fois qu'on les voit dans la rue », commente Jacky Lesueur de FO Finances. « Ils avaient appelé à une journée noire dans les perceptions. Près de 80 % d'entre elles étaient d'ailleurs fermées hier », assure-t-il. Les organisations syndicales, qui ont été reçues par Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, à l'issue de la manifestation ont appelé à poursuivre le mouvement de grève qui affecte l'administration depuis le 20 janvier. Ils annoncent un nouveau temps fort le 10 février, date à laquelle ils rencontreront de nouveau M. Sautter et M^{me} Parly. Si les syndicats ne partagent pas tous le même avis sur la manière dont ils souhaitent voir évoluer la réforme, ils demandent tous l'engagement ferme que les emplois soient maintenus à leur niveau actuel.

Virginie Malingre

Les syndicats hospitaliers prévoient de nouvelles échéances de mobilisation

Ils projettent une journée d'action nationale le 14 mars si leurs attentes n'étaient pas satisfaites

LES SYNDICATS des personnels hospitaliers ne relâchent pas la pression, même après avoir obtenu la promesse que le gouvernement débloquerait des moyens financiers supplémentaires pour les hôpitaux publics (*Le Monde* du 4 février). A Paris, 6 000 à 10 000 personnes selon les organisateurs, 4 000 selon la police, ont une nouvelle fois défilé, jeudi 3 février, pour réclamer moins de contraintes budgétaires et plus d'effectifs. « Usagers, hospitaliers, solidarité, c'est la santé qu'il faut sauver ! », ont scandé les personnels hospitaliers, partis de la Tour Eiffel pour rejoindre le ministère

de l'emploi et de la solidarité.

Les fédérations santé CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC, SUD-CRC et UNSA ont planifié deux autres manifestations régionales et locales le 10, puis le 22 février. Ces dates correspondent aux réunions des groupes de travail prévus et mis en place par Martine Aubry pour évaluer concrètement les besoins. A la fin du mois, a promis la ministre, des décisions seront prises et annoncées. « Quelque chose a bougé de la part du gouvernement », admet Jean-Luc Gibelin, secrétaire général de la fédération CGT. « Nous ne sommes plus dans le cadre d'actions "contre" mais

d'actions "pour". Mais la vigilance reste très forte », ajoute-t-il. Jeudi soir, l'intersyndicale, réunie au siège de la CGT, a pris « acte des propositions d'ouverture » de M^{me} Aubry et considère que « le calendrier proposé marque la volonté d'aboutir rapidement ».

L'EXÉCUTIF ATTENTIF

Ce satisfecit syndical accordé au gouvernement s'accompagne toutefois d'un très net avertissement. Au cas où les moyens annoncés ne seraient pas à la hauteur des espérances, les syndicats projettent une nouvelle journée d'action, nationale cette fois, le 14 mars. La

date, encore une fois, n'a pas été choisie au hasard : elle correspond à l'ouverture d'« Hopital Expo », dix-huitièmes assises nationales de l'hospitalisation publique organisées par la Fédération hospitalière de France et inaugurées par le président de la République, Jacques Chirac. Lionel Jospin envisage lui-même de s'y rendre et cherche un horaire propice. Le premier ministre pourrait présider le colloque prévu le 16 mars et consacré à « L'hôpital, l'assureur et l'Etat : qui peut assurer ma santé ? ».

I. M.

HAUTE-CORSE



«La Corse en devenir» Colloque public

Lundi 7 février 2000
Hôtel du Département
Bastia

«Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour que le processus de réflexion mis en œuvre en Corse conduise à un véritable changement.

Pour la première fois, un débat collectif sans précédent est engagé, offrant à tous les Corses l'occasion de s'impliquer dans ce mouvement historique.

Il leur appartiendra, ainsi qu'aux élus, d'exprimer leur capacité à œuvrer avec détermination et responsabilité pour leur avenir».

Paul Giacobbi
Président du Conseil Général de la Haute-Corse

Renseignements : 04 95 55 55 87
Informez-vous et participez au débat
Forum internet (www.cg2b.fr).

La droite sénatoriale durcit le projet de loi sur l'accueil des gens du voyage

Le Sénat défend le pouvoir des maires

LES MUNICIPALES de 2001 approchent, et tout semble bon à certains élus pour reprendre, voire amplifier, les inquiétudes de leurs administrés. On en a eu une illustration, mercredi 2 et jeudi 3 février, au Sénat, où le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, défendait son projet de loi sur l'accueil des gens du voyage – déjà adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 26 juin). Les sénateurs RPR, UDF et DL ont été les seuls à voter le projet qu'ils avaient au préalable profondément modifié. La gauche s'est opposée à un texte où elle ne retrouve plus l'équilibre entre des préoccupations humanistes et un souci de faire respecter la loi.

Trop de « laxisme » : certains sénateurs de droite ont dénoncé la tolérance de la gauche envers des nomades qui « roulent parfois en Mercedes 500 », vivent dans « de confortables caravanes » et perçoivent des allocations familiales ou le RMI, alors que certains d'entre eux sont régulièrement impliqués dans des affaires de « délinquance » et que 40 % de leurs enfants ne sont pas scolarisés. Trop d'Etat, aussi : l'opposition s'en est pris, par la voix de Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), rapporteur du projet et président de l'Association des maires de France, à la volonté de « recentralisation » que traduit, selon lui, les pouvoirs accrus donnés au préfets. Les sénateurs de droite se sont néanmoins tournés vers l'Etat pour qu'il élabore un schéma national pour l'accueil des gens du voyage dans le cadre des grands rassemblements traditionnels.

AIDES ACCRUES

M. Besson tient à son projet. Ministre délégué au logement de Michel Rocard, il avait rendu obligatoire, en mai 1990, la création d'aires d'accueil pour les gens du voyage dans les communes de plus de 5 000 habitants. Il est vrai que les obligations inscrites dans la loi du 31 mai 1990 n'étaient assorties d'aucune sanction. Dix ans après, il tire les enseignements du relatif échec de sa première loi en se montrant à la fois plus contraignant pour les communes, plus généreux dans les aides aux collectivités locales et plus répressif pour les nomades campant en dehors des aires autorisées.

Le projet de M. Besson confirme l'obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants de réaliser des aires d'accueil (25 % d'entre

elles seulement en ont réalisé), y compris dans un cadre intercommunal. Il contraint les départements à définir un schéma départemental, le préfet pouvant imposer son schéma si aucun accord n'a été trouvé au bout de dix-huit mois. En contrepartie, l'Etat prendra désormais à sa charge 70 % (contre 35 %) des investissements des aires (dans la limite de 100 000 francs) et une aide forfaitaire pour leur gestion (10 000 francs par an et par place). A terme, M. Besson souhaite la création de 30 000 places.

La loi renforce les moyens de mettre fin au stationnement sur des espaces interdits (camping, terrain de sport, zone industrielle). Dans les communes ayant créé une aire aménagée, le maire pourra l'interdire en dehors de ces lieux prévus. M. Besson a même accepté un amendement de la droite prévoyant une procédure accélérée d'expulsion des nomades dans les vingt-quatre heures quand la commune dispose d'une aire d'accueil. En revanche, il s'est opposé, en vain, à la suppression du caractère « opposable » du schéma départemental, introduit par les députés. Le préfet doit garder le pouvoir de l'imposer en cas de carence des élus : il en va, selon lui, de l'efficacité de la réforme.

Jean-Michel Bezat

Robert Hue répond aux craintes de « présidentialisme » au PCF

De « nouveaux collectifs de direction » seront élus au 30^e congrès

Les militants communistes vont être appelés à se prononcer, du 4 au 11 février, sur les sept thèmes de discussion retenus pour le 30^e congrès du PCF, du 23 au

26 mars, à Martigues. L'élection de nouvelles instances de direction et une modification des statuts seront également soumises au vote.

CONSULTATION, deuxième ! En octobre 1999, les militants communistes étaient conviés à se prononcer sur les sept questions qu'ils entendaient aborder dans le cadre de la discussion préparatoire au 30^e congrès du PCF. Du 4 au 11 février, ils sont de nouveau appelés à voter, cette fois sur les sept thèmes retenus – la mondialisation, la question du communisme, la société française, le projet communiste, les choix stratégiques du parti, le rôle du parti communiste et celui de l'humanité – qui doivent servir de « base commune de discussion et de décision des communistes ». L'équipe de direction de la Place du Colonel-Fabien espère dépasser le chiffre de participation atteint à l'automne (60 000 réponses), sans trop y croire, compte tenu des vacances scolaires.

La consultation finale se jouera du 23 au 26 mars, à Martigues, avec l'élection des « nouveaux collectifs de direction » du parti. Car, en plus des sept textes d'orientation, les militants doivent aussi approuver un texte concernant l'élection des directions et une modification des statuts actuels. Deux nouvelles instances verront donc le jour après le 30^e congrès : un conseil national, représentatif de la diversité du parti, qui ferait office de parlement, et un collège

exécutif d'une quarantaine de membres qui se verrait confier l'« animation de la vie du Parti ». Toutes deux seront élues par le congrès.

Au cours du comité national (CN) des 2 et 3 février, Robert Hue a cédé sur un point, en acceptant de faire élire le secrétaire national en même temps que les autres membres du collège exécutif, afin d'apaiser la « crainte de présidentialisme », exprimée par plusieurs membres du CN, en cas d'élection séparée. Une concession qui coûte peu à l'actuel secrétaire national, soucieux de « désacraliser » la fonction de numéro un. M. Hue compte, après le 26 mars, s'appuyer sur une équipe de direction au sein de laquelle il voudrait voir Marie-George Buffet jouer un rôle plus important. La ministre de la jeunesse et des sports n'a, pour l'instant, pas donné suite à ce souhait.

M. Hue et Pierre Blotin ont provisoirement renoncé à toucher au nom du parti. Dans les textes soumis au vote des militants, l'attachement à « un communisme [qui] plonge ses racines loin dans le passé, surtout en France », tout comme l'engagement du PCF « dans un processus de transformation révolutionnaire de la société » sont réaffirmés. Pour les deux artisans de la « mutation » du Parti, le PCF doit toutefois entrer dans

« un nouvel âge du communisme ». Celui-ci s'appelle « métissage, rajeunissement, diversité sociale et mouvement social ». Le PCF compte aussi s'appliquer « d'emblée le principe de la parité hommes-femmes » pour l'élection de ses directions.

Les artisans de la « mutation » ont provisoirement renoncé à toucher au nom du parti mais appellent à « un nouvel âge du communisme »

D'autres préoccupations sont soulevées ou resoulevées à l'approche des « nouveaux communistes ». Ainsi, dans le projet, il est dit que « le féminisme est une dimension identitaire » pour le PCF. De même, la volonté de « conjuguer l'économique, le social et l'écologique » est affirmée, tout comme celle de « dépasser la gestion étatique du secteur public ». « Les communistes ne se résignent pas aux rapports de forces actuels dans la gauche », indique le texte. Notant qu'à la gauche du PS il existe « des forces militantes pour des changements radicaux », le PCF ne préconise pas la « construction avec elles d'un « pôle » d'organisation », mais plutôt « des convergences et des rassemblements sur des idées et des objectifs communs ». Les exemples cités sont la manifestation pour l'emploi du 16 octobre 1999 et la liste à double parité « Bouge l'Europe ! » aux élections européennes du 13 juin 1999.

Le résultat de la consultation sera révélé le 15 février, au cours du prochain comité national. Sur le bulletin de vote, transmis aux communistes avec les textes, le sens du vote est donné : les adhérents doivent « juger s'il rend compte de façon sincère du débat, dans sa diversité ». Au CN, Seul Jean-Claude Danglot, premier responsable de la fédération du Pas-de-Calais a invité les communistes à « exprimer un « non » ferme à l'ensemble des textes ».

Michel Noblecourt

Alain Beuve-Méry

Cumul : les députés européens du PS se rebiffent


LES SOCIALISTES français du Parlement européen ne veulent pas être traités différemment des parlementaires nationaux en termes de non-cumul des mandats. Le 8 février, l'Assemblée nationale doit adopter, en troisième lecture, un projet de loi qui interdira aux parlementaires européens de cumuler leur mandat avec des fonctions exécutives locales (maire, président de conseil régional ou de conseil général). Le refus du Sénat d'appliquer ce non-cumul aux parlementaires nationaux – dispositions qui font l'objet d'un projet de loi organique – dispensera les députés et les sénateurs de cette interdiction. Le sujet sera débattu le 8 février au groupe socialiste et au bureau national du PS, juste avant le vote.

Au nom des socialistes français de Strasbourg – exception faite de Bernard Poignant –, Pervenche Bérés, présidente de la délégation socialiste, Marie-Noëlle Lienemann, vice-présidente du Parlement européen, et Michel Rocard, président de la commission des affaires sociales, ont adressé aux parlementaires nationaux socialistes, le 31 janvier, une lettre dénonçant cette « inégalité de traitement » : « Toute discrimination serait perçue comme une hiérarchie d'intérêt et une dévalorisation du Parlement européen et de ses députés. » M^{me} Lienemann, M^{me} Bérés et M. Rocard suggèrent de reprendre un amendement du Sénat prévoyant que, dans la limite

de deux mandats, les parlementaires européens seront soumis au même régime que les parlementaires nationaux.

« Il ne s'agit en aucune façon de remettre en cause le non-cumul des mandats mais de dire que ce qui vaut pour les uns doit valoir pour les autres », écrivent les trois parlementaires européens. Cette position a déjà été défendue, le 1^{er} février, au bureau national, par M^{me} Lienemann et par Adeline Hazan, députée européenne et secrétaire nationale. Elle a été combattue par Gérard Le Gall, conseiller auprès du premier ministre, pour lequel, comme pour Lionel Jospin, il faut faire voter toutes les dispositions ne faisant pas l'objet d'une opposition du Sénat. D'autres membres du bureau national, François Rebsamen et Didier Guillaume, défendent l'« exception sénatoriale », n'appliquant le non-cumul qu'aux députés français et européens.

Un compromis devrait être proposé par Gérard Fuchs, député de Seine-Maritime, et Jean-Claude Perez, député de l'Aude, tous deux proches de Laurent Fabius. Ils devraient déposer un amendement appliquant le non-cumul aux parlementaires européens mais en le faisant entrer en vigueur en même temps que pour les parlementaires nationaux.



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN



Golf V5 4MOTION
Elle est prête à vous prendre à l'essai.

La Golf V5 4MOTION est un concentré de technologie. Sa motorisation 5 cylindres en V, 2,3 litres de cylindrée, développe 150 ch* alliant ainsi puissance, souplesse et sécurité. Couplée à une innovante transmission intégrale 4MOTION avec boîtes 6 vitesses, c'est pour vous la garantie d'une parfaite motricité. On comprend que vous ayez envie de venir l'essayer au plus vite.

*Consommation CE 93/116, l/100 km : cycle urbain 14,8/extra-urbain 8,4/mixte 10,8. Emissions CO₂ : 259 g/km. Modèle présenté avec jantes Montréal en option.

Golf 

MÉDECINE La plainte de l'Association des victimes du xenopi évoquant les contaminations subies par des patients opérés de 1988 à 1993 à la Clinique du sport, à Paris, pose

une nouvelle fois le problème du rappel des personnes exposées à un risque infectieux hospitalier. ● L'ASSOCIATION DES VICTIMES du xenopi a également mis en cause la clinique

Chantereine, en Seine-et-Marne, dont l'état sanitaire avait été critiqué, en 1998, dans deux rapports d'inspection. Une personne opérée dans cette clinique est atteinte de

xenopi. ● LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de la santé, Lucien Abenham, estime cependant qu'il faut « remettre le problème du xenopi à sa juste place ». « On pourrait certes conti-

nuer à pratiquer des examens [afin de dépister d'éventuelles personnes contaminées à la Clinique du sport] mais quand faudrait-il s'arrêter ? », s'interroge-t-il.

L'affaire de la Clinique du sport prend une nouvelle dimension judiciaire

La plainte déposée par l'association des victimes du xenopi vise les responsables de la direction générale de la santé de 1988 à 1997. Il leur est reproché de ne pas avoir contacté suffisamment tôt les personnes susceptibles d'avoir été infectées lors d'une opération

LES RESPONSABLES de la santé publique n'en ont pas fini avec la justice. A la suite des plaintes déposées en novembre 1997 par plusieurs victimes d'une contamination par la mycobactérie Xenopi, une instruction – toujours en cours – avait été confiée au juge Sophie-Hélène Chateau. Une nouvelle plainte avec constitution de partie civile, pour coups et blessures involontaires et non-assistance à personne en danger, a été déposée le 1^{er} février par l'Association des victimes du Xenopi contre l'ancien directeur général de la Santé, Jean-François Girard, et deux autres médecins de la direction générale de la Santé, Agnès Lepoutre et Yves Coquin. Elle donne à l'affaire de la Clinique du sport une nouvelle dimension (*Le Monde* du 2 février). L'association motive cette plainte par le fait que les responsables de la santé publique étaient informés depuis 1993 du fait que des patients opérés à la Clinique du sport avaient été contaminés, via du matériel chirurgical, par le germe *Mycobacterium xenopi*. De ce fait, l'association leur reproche de ne pas avoir procédé assez tôt au rappel systématique de toutes les personnes exposées à ce risque, et ce d'autant qu'un traitement de cette infection existait.

Cette mesure n'interviendra que quatre ans plus tard, après la révélation de l'affaire, le 11 septembre 1997 par *Le Parisien*. Selon les chiffres fournis le 31 janvier par la direction générale de la Santé, 58 patients de la Clinique du sport ont été contaminés par le Xenopi,



une dizaine de cas restant douteux après un examen de dépistage par résonance magnétique.

Tout commence le 26 septembre 1989. Par courrier, le professeur Pierre Meunier, chef du service de rhumatologie et de pathologie osseuse à l'hôpital Edouard-Herriot (Lyon), signale au docteur Pierre Sagnet, à l'époque président-directeur général de la Clinique du sport, qu'un cas de contamination s'est produit chez une patiente opérée pour une sciatique le 15 septembre 1988 à la Clinique du sport. Le professeur Meunier conclut : « Dans ce contexte, je dois attirer votre attention sur la possibi-

lé d'une éventuelle contamination per-opératoire par une mycobactérie atypique type *Xenopi*, et il serait très souhaitable que vous fassiez faire une enquête dans votre salle d'opération de façon à éviter le risque de contamination ».

L'EAU DU RÉSEAU

En mai 1993, un nouveau cas est suspecté par le docteur Sagnet. Le diagnostic d'infection à *Xenopi* est confirmé le 27 mai 1993 par le docteur Nicole Desplaces, chef du service de bactériologie de l'hôpital de la Croix-Saint-Simon (Paris). « Sur les conseils du docteur Desplaces, dès le 27 mai 1993, nous avons pris

des mesures concernant la stérilisation, explique aujourd'hui le docteur Sagnet. Nous avons recherché s'il existait d'autres cas et en avons découvert 7 probables, en plus des 2 connus, 6 de ces 9 cas étant considérés comme guéris. Entre le 27 mai et le 14 juin 1993, j'ai prévenu et sollicité l'intervention du Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, qui a effectué des prélèvements, du Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CCLIN) Paris-Nord, en la personne du professeur Gilles Brucker, de la direction générale de la Santé (DGS) et de la direction de l'action sanitaire et sociale (DASS). » L'eau du réseau est contrôlée en juillet 1993 par le Service des recherches et d'ingénierie en protection sanitaire (SRIPS) de Paris. L'enquête s'oriente vers une contamination des instruments chirurgicaux de nucléotomie percutanée (NPC, intervention sur le disque intervertébral pour traiter une sciatique) par l'eau du réseau de la clinique.

Selon l'ancien responsable de la Clinique du sport, « à partir de ce moment, toute la gestion de cette affaire se fait en concertation avec les différents services alertés ». Selon le compte-rendu d'une réunion qui se tient le 28 avril 1995 à la DGS et à laquelle sont représentés la DGS, la DASS de Paris et les docteurs Sagnet et Desplaces, « l'information des patients est envisagée sous forme d'un questionnaire. Celui-ci est adressé en juin et juillet 1993 aux 853 patients ayant eu une nucléotomie percutanée entre 1988 et mai 1993 à la Clinique du sport ». Le

compte-rendu précise que 4 300 patients de la clinique ont subi une intervention sur le rachis durant cette période. Le questionnaire sur les suites opératoires ne mentionne pas le risque de contamination. Sur la centaine de réponses obtenues, aucun problème particulier n'est signalé. La clinique effectue en janvier 1994 les travaux proposés par le SRIPS. Lors de la

le professeur Jean-François Girard. Dans sa lettre au professeur Brucker, le docteur Ziza se dit « extrêmement préoccupé par le problème d'épidémie à *Mycobacterium xenopi* survenu à la Clinique du sport ». Evoquant la prise en charge des patients contaminés par les médecins de son hôpital, il dit ne pas vouloir « qu'il leur soit un jour reproché d'être "responsable mais pas cou-

La réaction de Jean-François Girard

Sollicité par *Le Monde*, l'ancien directeur général de la santé, Jean-François Girard, qui est visé par la plainte de l'association des victimes du xenopi, nous a fait parvenir la déclaration suivante : « Malgré les dispositions de l'article 2 de la loi du 2 juillet 1931, de nombreux médias ont fait état d'une nouvelle plainte avec constitution de partie civile à la suite de l'affaire de la Clinique du sport. La presse a largement repris les arguments de l'association qui est à l'origine de cette plainte. Par souci de neutralité, *Le Monde* et d'autres médias m'ont proposé de m'exprimer. Si je m'exprime, je contribuerai à un échange d'arguments par presse interposée et à un "procès public" en dehors de toute procédure judiciaire. Si, par respect de cette procédure, je décide de me taire, je prends le risque de pâtir d'une présentation déséquilibrée et incontrôlable des arguments. Pourtant, par éthique personnelle, j'ai décidé de décliner l'offre des médias et de laisser la presse et la justice face à leurs rôles respectifs. C'est l'instruction qui permettra l'analyse des faits et des responsabilités. » Agnès Lepoutre et Gilles Brucker, également visés par la plainte, n'ont pas pu être joints.

réunion du 28 avril 1995, « il est décidé de relancer une information des patients et de leurs médecins traitants afin de traiter précocement ces cas ».

Le 22 avril 1996, le docteur Jean-Marc Ziza, chef du service de médecine interne et rhumatologie de l'hôpital de la Croix-Saint-Simon, écrit au professeur Gilles Brucker et au directeur général de la santé,

pable" de ne pas avoir suffisamment divulgué une information que, pour l'instant, le public ne connaît pas ».

COURRIERS SANS RÉPONSE

A Jean-François Girard, il écrit sa préoccupation « de savoir que plusieurs centaines de patients ayant eu une nucléotomie pendant la période de contamination ne sont pas prévenus du risque qu'ils encourent, pas plus que les médecins éventuellement susceptibles de voir ces patients ». Le docteur Ziza évoque en outre le fait que des contacts avec les représentants du ministère aient eu lieu « sans que des mesures nettes d'information ne soient décidées en dehors d'une lettre aux médecins qui ont pu adresser ces malades ». Ces courriers semblent être restés sans réponse.

Il faudra donc attendre septembre 1997 pour que les 4 300 patients de la clinique ayant subi une intervention sur le rachis soient rappelés. Le 19 septembre 1997, une « note à l'attention des directeurs d'hôpitaux, présidents de CCLIN et surveillantes hygiénistes » fut adressée par Gilles Brucker, président du CCLIN Paris-Nord, rappelant les mesures de désinfection.

Elisabeth Bursaux

P. Be.

Mycobacterium xenopi, un agent infectieux encore mal connu

LA BACTÉRIE *Mycobacterium xenopi* est de connaissance relativement récente puisque sa première description date de 1959. Cette bactérie, de la famille de *Mycobacterium tuberculosis* responsable de la tuberculose, est souvent considérée comme une bactérie opportuniste, c'est-à-dire s'attaquant aux personnes immunodéprimées. Il a fallu, en France, que surviennent des infections ostéo-articulaires dues à ce germe pour qu'on le considère comme un agent pathogène potentiel.

On l'a isolé la première fois chez un xénope, sorte de crapaud utilisé largement pour les diagnostics biologiques de grossesse, qui lui a donné son nom. Depuis, on a appris à le cultiver sur les milieux opportuns pour la culture du bacille tuberculeux et à le reconnaître à son aspect chevelu. On connaît les infections humaines à *Mycobacterium xe-*

nopi depuis les années 60. Il est principalement l'agent d'infections pulmonaires qui ressemblent à s'y méprendre à la tuberculose, tant cliniquement que radiologiquement. Mais cette tuberculose est résistante aux antibiotiques antituberculeux et la maladie évolue par poussées, suivies de rémission. Il faut avoir isolé le germe de façon répétée – au moins trois cultures positives –, en quantité importante et en l'absence de bacille tuberculeux, pour pouvoir suspecter sa responsabilité dans un processus infectieux. Mais sa croissance en culture est lente, demandant souvent deux, voire quatre mois, ce qui rend difficile le diagnostic. Il est, de plus, largement répandu dans l'environnement, retrouvé le plus souvent dans les canalisations et les réservoirs d'eau chaude, sans qu'on sache comment il y est parvenu.

Le mode de contamination le plus probable

est l'inhalation de vapeur d'eau contaminée, en particulier dans les douches. Le risque d'acquisition à l'hôpital est bien connu, ce qui en fait une infection nosocomiale.

PAS DE TRAITEMENT STANDARDISÉ

Bien que la plus fréquente, la localisation pulmonaire ne résume pas la pathologie liée à *Mycobacterium xenopi*. On a observé chez les malades du sida des infections généralisées par ce germe. Quelques atteintes ganglionnaires ont été décrites et, en France, quelques cas d'infections ostéo-articulaires, dont quatre cas d'infections vertébrales après intervention chirurgicale. L'introduction directe dans l'articulation d'eau souillée par le germe a été le facteur déclenchant. Dans ces cas, l'infection a évolué comme l'aurait fait une tuberculose osseuse, sur le mode chronique ou subaigu, avec apparition progres-

sive de douleurs.

Il n'y a pas de traitement standardisé pour les infections osseuses à *Mycobacterium xenopi*. Cette bactérie est résistante aux antituberculeux, comme le sont toutes les mycobactéries opportunistes. Il semble qu'en ajoutant au traitement antituberculeux deux autres antibiotiques, en faisant un traitement d'attaque de six mois avec au moins 4 antibiotiques, suivi d'un traitement d'entretien de douze mois avec encore 2 ou 3 molécules, on puisse venir à bout de ce germe heureusement rarement pathogène. L'appréciation de ce qui revient réellement aux antibiotiques est toutefois rendue difficile par la fréquence des traitements chirurgicaux complémentaires pratiqués pour éliminer les abcès et réparer les dégâts osseux.

Lucien Abenham, directeur général de la santé

« Il faut remettre le problème du xenopi à sa juste place par rapport à l'ensemble des affections nosocomiales »

« En tant que directeur général de la santé, envisagez-vous de nouvelles mesures de détection pour les personnes opérées à la Clinique du sport ?

– Le rapport du centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales Paris-Nord recommande de ne pas continuer à pratiquer des examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM) chez les 2 500 patients qui ont pu être rappelés et ont eu une IRM négative, car ces moyens lourds et coûteux seraient disproportionnés par rapport au nombre de nouveaux cas qu'ils permettraient de découvrir. C'est une recommandation que j'ai accepté de suivre. On pourrait certes continuer à pratiquer des examens mais quand faudrait-il s'arrêter ?

» J'ai opté pour une attitude responsable, même si on ne peut pas exclure que certains de ces patients développent ultérieurement des lésions dues au *Mycobacterium xenopi* et qu'on me le reproche un jour. Un cardiologue qui suivrait dix mille patients n'ayant aucun signe clinique de pathologie cardiaque mais des facteurs de risque fami-

liaux n'enverrait pas tous ces patients passer une échographie cardiaque ou une coronarographie, même si certains d'entre eux feront peut-être un infarctus du myocarde. Ce qui est plus probable qu'une infection par *M. xenopi*.

« On est loin d'une situation épidémique »

– Une autre affaire de contamination par le xenopi met en cause une clinique en Seine-et-Marne. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de rappel ?

– L'enquête menée sur la période 1992-1997 par l'Institut de veille sanitaire a détecté cinq ou six cas d'infection ostéo-articulaire à *xenopi*, dont le cas que vous évoquez. Nous avons environ un cas rapporté par an, ce qui est loin d'une situation épidémique justifiant un rappel systématique. En France, 5 % des patients hospitalisés contractent une infection au

cours de leur séjour ; 200 000 personnes entrent chaque jour à l'hôpital, dont 10 000 feront une infection nosocomiale, ce qui est énorme. Il faut donc remettre le problème du xenopi à sa juste place.

– Estimez-vous justifié le parallèle entre la question du rappel des patients exposés au xenopi et celle du rappel des transfusés entre 1989 et 1991 ?

– Le rappel des personnes exposées à un risque de contamination se fait sur différents critères : la capacité à les retrouver, la sensibilité et la spécificité des moyens de détection, leur valeur prédictive, selon que l'affection est fréquente ou très rare (un résultat positif a moins de signification dans ce dernier cas). Le rappel apparaît donc plus justifié dans le cas du VIH. Mais le problème est aussi de savoir si l'on a quelque chose à offrir aux personnes chez lesquelles le dépistage est positif. Dans le cas du xenopi, on disposait de traitements efficaces. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Une clinique de Seine-et-Marne aussi mise en cause

L'ASSOCIATION des victimes du xenopi a révélé un autre cas de contamination, à la clinique Chantereine de Brou-sur-Chantereine (Seine-et-Marne). Une infection à *xenopi* a été découverte, le 20 juin 1995, chez une femme de quarante-six ans qui avait subi deux interventions chirurgicales, le 14 novembre 1991 et le 6 mars 1992 à la clinique Chantereine. Devant l'absence d'amélioration, des examens avaient été pratiqués. Le 20 juin 1995, elle avait appris, à la suite d'examens bactériologiques, qu'elle était atteinte d'une infection osseuse à *xenopi*, qui l'a obligée à rester allongée « six heures par jour ». Nicole Desvignes, qui a subi des interventions chirurgicales dans d'autres établissements, a introduit une instance le 2 avril 1998. L'expertise, qui a eu lieu le 22 décembre 1999, permettra de savoir si cette femme a contracté cette infection à la clinique Chantereine, qui compte 183 lits et qui appartient au groupe Hexagone.

Le 6 janvier 1998, une inspection menée par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales sur « la stérilisation effectuée au bloc opératoire et sur la désinfection du matériel d'endoscopie » est accablante : les deux pharmaciens inspecteurs de santé publique notent que « toutes les conditions

permettant d'obtenir la sécurité et la fiabilité que les patients sont en droit d'attendre ne sont pas réunies actuellement ». « Les déchets sont mis dans une poubelle ouverte constituée par un sac en plastique mis dans un carton. (...) De plus, des brancardiers transitent inévitablement par le local de stérilisation pour vider les sacs de déchets du bloc [opératoire]. (...) Il a été constaté que les containers débordaient de sacs-poubelle. (...) Un nombre important de facteurs se cumulent (...) font qu'il existe une multitude de possibilités de croisement entre le matériel déjà stérilisé et celui qui va l'être, mais aussi entre le matériel stérilisé et des sacs de déchets du bloc. »

« PROCÉDÉ PEU SÛR »

Des fours Poupinel à chaleur sèche sont utilisés, alors que le Bulletin officiel du ministère de la santé précise qu'il s'agit d'un « procédé peu sûr et limité, qui doit être progressivement abandonné ». Les conditions de stérilisation des endoscopes ne sont pas conformes aux normes établies par la circulaire de la DGS du 2 avril 1996. Le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, qui relève de la Ddass, transmet le 24 août 1998 les résultats des prélèvements d'échantillons d'eau réalisés le

3 février 1998 : on retrouve du *Mycobacterium xenopi* notamment dans l'eau de la salle de stérilisation et de certains lave-mains du bloc opératoire. Exprimée en « unités formant colonies par litres d'eau », la concentration est beaucoup plus importante que celle constatée en juillet 1993 à la Clinique du sport.

Aujourd'hui, la clinique Chantereine a mis en place un numéro vert (0800-806-807) à l'intention des personnes ayant eu une intervention sur le rachis dans l'établissement entre le 3 juin 1991 et le 17 mai 1997. Dans un communiqué de presse du 1^{er} février, la direction de l'établissement affirme que « les vérifications effectuées montrent que les pratiques en vigueur dans la clinique au début des années 90, relatives à la stérilisation du matériel, répondaient à la réglementation en vigueur et que, bien entendu, le matériel à usage unique n'était pas réutilisé. A ce jour, les procédures mises en place dans l'établissement, conformément à la nouvelle réglementation, garantissent la qualité et la sécurité sanitaire dans la prévention des risques infectieux, ce qui a été validé par la Ddass, lors de sa dernière visite sur le site, le 31 janvier 2000 ».

P. Be.

Les députés votent à l'unanimité la création d'une commission d'enquête sur les prisons

Présidée par Laurent Fabius, elle devrait rendre ses conclusions au début de l'été

Les députés ont adopté, jeudi 3 février, la proposition de résolution créant une commission d'enquête parlementaire sur « la situation dans

les prisons françaises ». Son président, Laurent Fabius, souhaite qu'elle rende ses conclusions au début de l'été. Elle devrait s'intéresser aux

conditions de vie des détenus et à leur réinsertion sociale, mais aussi à « l'usage abusif de la détention provisoire ».

LE LIVRE du médecin-chef de la Santé, Véronique Vasseur, ne sera pas condamné au « mitard ». Après avoir fait réagir la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, ce témoignage accablant sur les conditions de vie dans la prison parisienne, a suscité l'indignation des députés de droite et de gauche. Entre le 18 et le 27 janvier, ils ont déposé pas moins de quatre propositions de résolution tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur ce thème. C'est finalement celle du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qui a été votée à l'unanimité, jeudi 3 février, au Palais-Bourbon.

La commission sera présidée par M. Fabius. Son vice-président devrait être Louis Mermaz (PS, Isère) et son rapporteur Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique). Ses trente membres ont six mois pour dresser un état de la

situation et faire des propositions pour améliorer la détention et la réinsertion des 53 000 personnes détenues dans les prisons françaises. « Tout ce qui participe à une prise de conscience de l'état de nos prisons et de ce qui s'y passe est le bienvenu », a souligné la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, jeudi, devant les députés, avant de rappeler que depuis deux ans, le gouvernement a renforcé les moyens de l'administration pénitentiaire.

LARGE CHAMP D'INVESTIGATION

Ce qui se passe « derrière les murs » échappe largement au contrôle des élus. Dans le cadre de la commission, ils pourront exercer le contrôle « sur pièces et sur place » prévu par l'ordonnance de novembre 1958 sur le fonctionnement des assemblées. Ils devront, bien sûr, mener une enquête approfondie sur les condi-

tions de vie des détenus - atteintes aux personnes, suivi médical, droit à l'intimité, maintien des liens familiaux, respect du droit du travail - mais aussi sur les conditions de travail du personnel pénitentiaire. M. Fabius a souhaité que son champ d'investigation soit beaucoup plus large, et qu'elle porte également sur « l'usage abusif de la détention provisoire ». Sur la base d'un rapport présenté par Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort) en commission des lois, les députés ont décidé qu'elle se pencherait aussi sur les conditions de réinsertion sociale des détenus et les alternatives à l'incarcération. La polémique sur le bracelet électronique pourrait ainsi être relancée.

M. Forni a profité de la discussion en séance publique pour inviter les magistrats à « s'intéresser davantage à ce qui se passe après l'incarcération » et à « exercer leurs missions de

contrôle », alors que « trop de procureurs délaissent les conditions de détention ». Claude Goasguen, signataire d'une proposition de création de commission d'enquête, a illustré ce propos en critiquant l'attitude de Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République à Paris, qui a dénoncé « la présentation volontairement provocatrice » du docteur Vasseur. « C'est très significatif d'une manière de fermer la bouche de ceux qui veulent parler de ce qui se passe », a regretté le député (DL) de Paris.

Les députés ont jusqu'au 8 février pour déposer leur candidature. De son côté, le Sénat doit examiner, la semaine prochaine, les propositions de création de commissions d'enquête émanant de Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) et de la droite sénatoriale.

Jean-Michel Bezat

Le code de déontologie de l'administration pénitentiaire pourrait être remanié

D'UNE SIMPLE déclaration de principe, le projet de code de déontologie de l'administration pénitentiaire pourrait bien devenir un véritable guide de bonne conduite à l'usage des surveillants de prison. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), présidée par Pierre Truche, a rendu un avis, jeudi 27 janvier, appelant le gouvernement à de « nombreux remaniements » de ce texte présenté par le ministère de la justice le 8 juillet (Le Monde du 10 juillet 1999). La CNCDH précise que son avis, qui n'est pas impératif, s'inscrit dans une réflexion destinée à assurer un meilleur contrôle de l'administration pénitentiaire. Un rapport sur ce thème devrait être remis à la garde des sceaux dans le courant du mois.

Lors de la présentation de ce texte, Elisabeth Guigou avait estimé qu'il constituait « un enjeu majeur pour une administration soucieuse de

transparence et d'ouverture sur l'extérieur ». C'est peu dire qu'elle n'a pas convaincu la CNCDH : la commission engage ainsi le gouvernement à intituler le texte, de façon symbolique, « Code de déontologie du service public pénitentiaire » et non « Code de déontologie de l'administration pénitentiaire ». Elle estime nécessaire de préciser plusieurs droits fondamentaux inscrits dans les textes internationaux, comme le principe de « respect de la dignité de la personne humaine », « le principe de non-discrimination », ainsi que le principe imposant que « l'usage de la contrainte doit être proportionné au but poursuivi ». A ce titre, elle demande que les conditions d'usage de la force soient clairement précisées.

La CNCDH demande également que « les obligations des fonctionnaires soient classées selon le type de relation visé : avec la hiérarchie,

entre les collègues, avec les détenus, avec l'extérieur ». Elle rappelle que la loi impose à chaque fonctionnaire de dénoncer à la justice les délits ou crimes dont il a connaissance et précise qu'« il doit être clairement dit qu'il ne s'agit pas d'une simple faculté laissée à l'appréciation du seul supérieur hiérarchique, mais d'une obligation personnelle de chaque fonctionnaire ». Enfin, la commission estime nécessaire d'énoncer « précisément » les sanctions encourues par les fonctionnaires selon les manquements observés, « afin de faire apparaître clairement et avec force le caractère contraignant des règles déontologiques posées par ce code ». Le ministère de la justice n'a pas encore fait savoir s'il allait suivre les recommandations de la CNCDH.

Cécile Prieur

Demande de dessaisissement des magistrats dans l'affaire Borrel

LES AVOCATS d'Elisabeth Borrel, la veuve du juge Bernard Borrel, retrouvé carbonisé à Djibouti dans la nuit du 18 au 19 octobre 1995, ont demandé jeudi 3 février le dessaisissement des deux magistrats chargés d'instruire la plainte pour « assassinat » déposée par leur cliente. Dans une lettre au procureur de Paris, M^e Olivier Morice et Laurent de Caunes invoquent un cas de « suspicion légitime » contre les juges parisiens Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire. Ils soupçonnent notamment les deux magistrats d'avoir fait pression sur un témoin, Mohamed Alhoumakani. Cet ancien lieutenant djiboutien, demandeur d'asile en Belgique, a lui-même déposé plainte devant le procureur du roi contre les deux juges français. L'officier a récemment mis en cause l'actuel chef de l'Etat du pays, Ismaïl Omar Guelleh, dans l'organisation du « meurtre » (Le Monde du 14 janvier). Jusque-là, l'enquête privilégiait la thèse du suicide.

Prison ferme requise contre les époux Bardet

LE PARQUET de la cour d'appel de Paris a requis, jeudi 3 février, des peines de prison ferme contre Vincent et Yasmîna Bardet, accusés d'avoir employé sans rémunération ni titre de travail, une jeune Togolaise. Il a demandé la confirmation des douze mois de prison, dont sept avec sursis, prononcés en première instance contre l'éditeur et sa femme (Le Monde du 12 juin). Il a souhaité que cette affaire fasse jurisprudence en matière d'« esclavage moderne ». Invoquant la « famille élargie » et dénonçant une « réalité falsifiée », la défense a proposé un chèque de dédommagement de 50 000 francs à la jeune femme, âgée de dix-sept ans à l'époque des faits. Arrêt le 20 avril.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES** : le tribunal correctionnel de Créteil a interdit à un élève du lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui avait agressé lundi 31 janvier le proviseur et son adjoint, de fréquenter son établissement. Ce jeune homme de dix-neuf ans, placé sous contrôle judiciaire, doit être jugé le 2 mai. A plusieurs reprises, il avait frappé les deux adultes alors qu'ils s'apprêtaient à prévenir sa famille des injures qu'il proférait envers des surveillants.

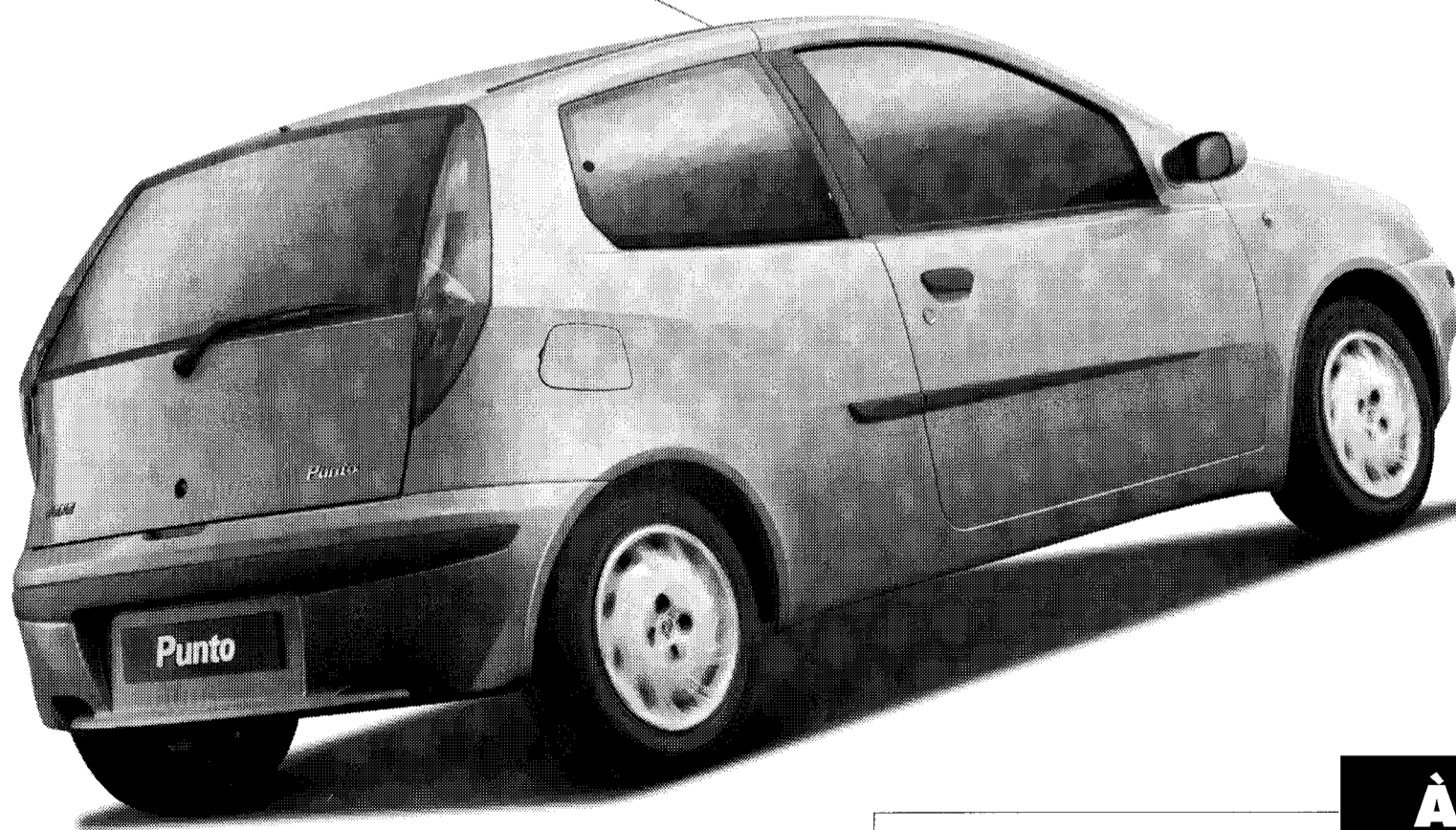
■ **Deux collégiens de quatorze et quinze ans soupçonnés d'avoir agressé sexuellement** une élève de leur âge, dans les locaux d'un collège de Cranves-Sales, près d'Annemasse (Haute-Savoie), ont été interpellés lundi 31 janvier et mis en examen pour viol. Le plus âgé des deux collégiens a été placé en détention provisoire, l'autre dans un foyer spécialisé pour mineurs.

■ **JUSTICE** : un prêtre poursuivi en France pour viol a été retrouvé mort à Rome, mercredi 2 février, a annoncé son avocat à Pau. Le Père Silviet-Carricart, qui avait été mis en examen en mai 1998 pour viol et tentative de viol sur mineur de quinze ans pour des faits remontant à 1987-1988 alors qu'il dirigeait l'institution privée Notre-Dame de Betharam près de Pau, était intendant général de cette congrégation au Vatican depuis 1993. Il ne s'était pas présenté à son audition du 12 janvier devant le juge chargé du dossier à Pau.

■ **AGRESSION** : le député (DL) des Bouches-du-Rhône Guy Teissier a été blessé par un ou plusieurs cambrioleurs masqués dans une propriété de Vauvenargues, dans la nuit du 2 au 3 février. L'élu a été hospitalisé dans un « état sérieux », selon son assistant parlementaire. Une enquête a été confiée à la gendarmerie.

NOUVELLE FIAT PUNTO. UNE ESPÈCE À PART.

À DÉCOUVRIR DANS SES MOINDRES DÉTAILS.



Il suffit de s'approcher de la nouvelle Fiat Punto pour être séduit par la quantité de solutions novatrices qu'elle propose.

De série sur toutes les versions :

double Airbag Fiat®, ABS avec EBD, système d'éclairage Follow-me-home™, Direction assistée Dualdrive™.



De série sur HGT : système de navigation par satellite, système anti-patinage T.C.S. (Traction Control System)

Moteur JTD Unijet Common Rail. 5 motorisations de 8 à 16 soupapes.

**À PARTIR
DE 57 700 F***

VENEZ LES DÉCOUVRIR CHEZ
TOUS LES CONCESSIONNAIRES
ET AGENTS FIAT.

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

LA DIRECTION ASSISTÉE DUALDRIVE™

offre le choix entre deux réglages : le premier, plus direct, est idéal pour les parcours mixtes et autoroutiers ; le second, "City", plus assisté, est conçu pour une conduite urbaine et pour les manoeuvres de stationnement. Il est commandé par un interrupteur spécial situé sur la console centrale.

UN ESPACE INTÉRIEUR RECORD

En plus d'être un véritable bijou technologique, la nouvelle Fiat Punto est dotée d'un espace intérieur qui bat tous les records. Son coffre dont la capacité atteint 297 litres en version 5 portes et ses nombreux espaces de rangement (jusqu'à 26 !) la placent en tête de sa catégorie.

CRÉDIT SANS APPORT À 3,95%*

*Offre valable du 01.02.2000 au 29.02.2000 sur toute la gamme Nouvelle Punto. Crédit classique TEG annuel 3,95% (mensuel : 0,33%) de 12 à 36 mois. Exemple pour 10 000 F empruntés sur 36 mois : mensualités de 295,02 F. Coût total du crédit 620,72 F hors assurances facultatives. Offre réservée aux particuliers chez les concessionnaires participants, sur les voitures en stock, sous réserve d'acceptation du dossier par Fiat Crédit France. S.A. au capital de 71 000 000 F RCS VERSAILLES 592033591. Nouvelle gamme Fiat Punto 3 ou 5 portes : de 57 700 F à 108 400 F. Prix tarif hors options au 03.01.2000 AM 2000. Version présentée JTD 80 H.L.X 3 p. : 88 900 F.

Un projet de réduction du temps de travail inquiète les professeurs des lycées professionnels

Le ministère entend compter les heures travaillées en fonction des tâches effectuées

La moitié des professeurs des lycées professionnels se sont mis en grève, jeudi 3 février, pour protester contre un projet de décret du ministè-

re visant à moduler la prise en compte des heures travaillées selon la nature des tâches effectuées. Les syndicats redoutent que cette me-

sure de réduction du temps de travail ne serve de « champ d'expérimentation » pour les autres catégories d'enseignants.

IL S'AGIT de la réduction du temps de travail, et comme dans d'autres secteurs, elle met le feu aux poudres : 50 % des professeurs des lycées professionnels (PLP) se sont mis en grève, jeudi 3 février, à l'appel des trois syndicats minoritaires du secteur (CGT, SGEN-CFDT et SE-FEN) pour dénoncer les conditions dans lesquelles le ministère de l'éducation propose de réduire de 23 à 18 heures leur service hebdomadaire dès la rentrée prochaine. Cette mesure, en préparation depuis de longs mois, est pourtant une vieille revendication syndicale. Dans les lycées professionnels cohabitent en effet 20 000 PLP déjà bénéficiaires d'un service de 18 heures, tandis que 40 000 sont à 23 heures.

Pour que cette disposition catégorielle a priori coûteuse – elle équivaut à 7 500 postes d'enseignants – soit acceptée par le gouvernement, le ministère de l'éducation nationale a lié son application à la rénovation pédagogique présentée par Claude Allègre le 24 juin 1999 dans la Charte pour l'enseignement professionnel intégré. Ces nouveautés réorganisant les périodes de stage et d'examen des élèves sont censées dégager des marges de manœuvre pour une meilleure utilisation des enseignants. Le travail de ces derniers, beaucoup plus diversifié que celui de leurs collègues des collèges et lycées généraux, devait aussi être mieux valorisé.

Un rapport non publié de l'inspection générale a montré, en mai 1999, qu'il fallait tenir compte de l'encadrement des longues périodes de formation en entreprise des élèves (jusqu'à seize semaines en bac professionnel), travail non comptabilisé jusqu'ici, et des énormes différences d'investissement demandé aux enseignants selon le nombre de classes qui leur

sont confiées dans les disciplines pratiques ou théoriques (certains PLP travaillent en fait 12 heures par semaine, d'autres bien au-delà de 23 heures).

Objet de la grogne actuelle, le projet de décret rénovant le statut des PLP indique qu'ils sont tenus de fournir un service hebdomadaire d'une durée de 18 heures ou leur équivalent, mais pondéré selon leur activité et le nombre d'élèves qu'ils ont en charge. « Les heures consacrées [aux périodes en entreprise] sont comptées chacune pour une demi-heure dans le service hebdomadaire [des enseignants]. Les heures consacrées aux projets pluridisciplinaires ou à l'aide aux élèves en difficulté sont comptées chacune pour une heure. » Un coefficient est donc affecté à chacune des tâches.

« C'est l'affirmation que l'heure de cours n'est pas le seul contenu de l'activité d'un enseignant et c'est un premier pas vers la prise en compte du travail de ceux qui se défontent pour leurs élèves », souligne un bon connaisseur du dossier, qui ajoute : « Celui qui ne participait pas à l'organisation des stages en entreprise ne pourra plus rester à la maison. » En conséquence, et si tant est que les chefs d'établissement parviennent à gérer le nouveau système, certains enseignants vont se trouver dans la situation de devoir des heures à l'administration. D'autres vont pouvoir en capitaliser et « accumuler des droits à congé de formation professionnelle en entreprise » au terme de cinq ans, à condition d'avoir un crédit de 116 heures.

Le Snetaa-FSU, majoritaire chez les PLP, estime qu'il faut accepter les 18 heures, « une grande avancée qui reconnaît les spécificités de l'enseignement professionnel », mais refuse plusieurs dispositions qui y sont liées : les compléments de service que les PLP seraient amenés à

faire dans les collèges, les heures supplémentaires prévues jusqu'en 2004 pour « lisser » la mise en place des 18 heures, le fait que les 4 000 PLP de l'enseignement adapté ne bénéficieraient de la réduction du temps de travail qu'en 2002.

« Pourquoi ne pas considérer que les 18 heures d'un enseignant de ZEP valent 22 heures ou que le travail d'un professeur de sport peut être complété par des heures de tutorat ou de surveillance ? »

Pour la CGT, le SGEN-CFDT et le SE-FEN, le décret est en revanche inacceptable, parce qu'il réduit le temps de travail sans création d'emploi et qu'il conduira, dans les faits, à une augmentation de la charge de certains enseignants, notamment dans les disciplines générales. « Ce statut est un champ d'expérimentation pour toutes les autres catégories d'enseignants », affirme Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN.

A demi-mot, l'on reconnaît au ministère que ce projet constitue en effet un ballon d'essai susceptible d'être lancé dans le cadre des discussions en cours sur les conditions de travail des enseignants.

« Pourquoi ne pas considérer que les 18 heures d'un enseignant de ZEP valent 22 heures ? Ou que le travail d'un professeur d'enseignement physique et sportive, qui ne comprend pas de corrections de copies, peut être complété par des heures de tutorat ou de surveillance ? », s'interroge-t-on rue de Grenelle. Un traitement différencié discipline par discipline semble toutefois exclu. En revanche, l'idée d'un « coefficient de pénibilité » ne paraît pas irréaliste. Donner aux enseignants en zone sensible du temps pour la concertation dans leurs horaires de travail était déjà en germe au début des années 90 : la possibilité « d'aménager le service des enseignants » dans ces établissements avait été prévue en contrepartie de moyens supplémentaires.

D'autres hypothèses, plus classiques, sont envisagées pour les enseignants du second degré : inclure dans leur travail des heures pour les cours en petits groupes (3 ou 4 heures pour travailler différemment) ou pour la concertation. D'une manière ou d'une autre, les deux ministres ne cachent pas leur volonté de voir les enseignants passer davantage de temps dans les établissements, mis à part dans le premier degré, où, selon Claude Allègre, 26 heures par semaine avec des élèves, « c'est lourd ». La réduction du temps de travail à 24 heures a été évoquée, sans plus de précisions.

Ces discussions vont s'achever autour du mois de mai, a promis Claude Allègre, et devront s'articuler avec la réduction du temps de travail dans la fonction publique. Un accord-cadre doit être finalisé, lundi 7 février, entre les sept fédérations de fonctionnaires et le ministre de la fonction publique.

Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars

Débat sur le secret après la mise en examen de l'évêque de Bayeux

Il est accusé de non-dénonciation d'atteintes sexuelles

Mgr PIERRE PICAN, l'évêque de Bayeux et Lisieux, mis en examen le 24 janvier pour non-dénonciation de crime et d'atteintes sexuelles (Le Monde du 2 février), a reçu le soutien du président de la Conférence épiscopale, Mgr Louis-Marie Billé, et de l'archevêque de Rouen, Mgr Joseph Duval, qui ont insisté tous les deux sur le respect du « secret ». Dans un entretien à la radio RCF, Mgr Billé a estimé, mardi 1^{er} février, que Mgr Pican « a tu ces choses » parce qu'il « a estimé en conscience être tenu au secret de telle manière qu'il ne pouvait faire autrement ». De son côté, l'archevêque de Rouen, ancien président de la Conférence épiscopale, a indiqué mercredi 2 février qu'il souhaitait un non-lieu en faveur de Mgr Pican « parce que c'est la question du secret professionnel pour les prêtres, comme pour les évêques, qui est en jeu ». Il a ajouté : « Si un prêtre, dans l'exercice de son ministère, confession ou autre, connaît un fait condamnable, il est tenu par le secret professionnel et ce secret doit être respecté, c'est la loi. »

UNE JURISPRUDENCE DE 1891

La plainte avec constitution de partie civile déposée par les familles des victimes repose sur le fait que l'évêque de Bayeux a reçu à deux reprises le Père Bisset, un prêtre de son diocèse soupçonné de viol et d'atteintes sexuelles, sans dénoncer son comportement. A la suite de la deuxième rencontre, qui a eu lieu en avril 1997, le prêtre a été envoyé six mois en maison de repos, puis nommé dans une autre paroisse à Mondeville (Calvados), où il aurait pu se trouver à nouveau en contact avec des jeunes.

Dans un communiqué diffusé le 31 janvier, l'évêque mis en examen estimait que cette affaire soulevait « des questions graves et délicates ayant notamment trait à la place et au rôle du secret dans notre société, en vue de la protection de la personne humaine ». Son avocat, M^e Thierry Massis, s'appuie sur la jurisprudence, qui précise que les « ministres du culte » font partie des personnes soumises au secret professionnel. Cette interprétation

invoquée par la défense de Mgr Pican laisse sceptiques plusieurs juristes. L'article 226-14 du code pénal dispose en effet que les sanctions applicables en cas de violation du secret professionnel ne s'appliquent pas dans les cas de « sévices ou de privations » infligés à un mineur de moins de quinze ans.

L'affaire de Caen soulève aussi la question de savoir jusqu'où s'étend le secret professionnel reconnu aux ministres du culte. Les confidences recueillies par l'évêque de Bayeux n'entraient pas dans le cadre du « sacrement de la réconciliation », cet aveu des fautes reçu par le prêtre dans un contexte bien défini, et auquel l'Eglise catholique garantit la plus stricte confidentialité. La défense de Mgr Pican s'appuie sur une vieille jurisprudence, remontant à 1891, selon laquelle l'obligation de conserver le secret s'impose au prêtre (et donc aussi à l'évêque) non seulement en confession, « mais aussi lorsqu'une révélation lui a été faite, en dehors de la confession, à raison de son ministère ». Un représentant du parquet, interrogé par Le Monde, se demande si une telle jurisprudence pourrait encore être prise en compte de nos jours par un juge. « Sinon, où s'arrête le secret professionnel ? », s'interroge-t-il.

Cette affaire suscite également des interrogations chez certains spécialistes en droit ecclésiastique. L'un d'eux insiste sur l'importance de la confidentialité : « Il est vital pour une société que des institutions comme l'Eglise, ou la médecine, inspirent confiance et respect pour cela la confidentialité des personnes. » Mais il juge que « les confidences reçues en dehors du secret de la confession peuvent parfois être révélées, à la suite d'un débat de conscience. Il ne faut pas confondre la nécessaire confidentialité et la loi du silence. L'Eglise n'est pas exemptée des obligations d'ordre public. Si elle ne prêche que la confidentialité, la société civile en réaction n'admettra même plus le secret de la confession. »

Xavier Ternisien

Divergences entre Ségolène Royal et Claude Allègre sur la carte scolaire

DANS le premier degré, traditionnellement, l'affaire met les enseignants, et les parents, dans la rue : ce fut le cas ces derniers jours dans le Gard, en Gironde, dans l'Hérault, en Loire-Atlantique ou dans le Rhône. D'autres actions sont annoncées dans les Alpes-Maritimes le 7 février et dans le Nord le 8. Tous les ans, inmanquablement, le sujet agite aussi les élus. Cette année, la carte scolaire sème en plus la zizanie entre les deux ministres, Claude Allègre et Ségolène Royal.

Cette dernière détenait jusqu'à présent la gestion des ouvertures et des fermetures de classes dans le premier degré, dossier à la fois technique et politique. Malgré la baisse démographique, elle disposait d'un nombre constant de postes d'enseignants, enrichi depuis 1997 de trois cent cinquante postes non budgétaires. Invoquant la perte d'effectifs encore prévue à la rentrée 2000 (- 35 000 élèves), Claude Allègre a, cette année, décidé de se passer de ces sur-nombres et de les rendre à Bercy, estimant au passage que « la carte scolaire avait été très mal gérée ».

L'exercice de redéploiement des postes entre les différents départements est devenu, dès lors,

périlleux. D'autant que les plans de rattrapage de la Seine-Saint-Denis et des départements d'outre-mer absorbent à eux seuls un millier de postes. Résultat : des départements tels que le Nord perdent plus de deux cents postes de professeurs des écoles, ceux de l'est de la France et les départements ruraux sont aussi ponctionnés.

La grogne allant croissant – même le bureau national du Parti socialiste s'est montré soucieux sur ce dossier (Le Monde du 3 février) –, les trois cent cinquante postes pourraient être finalement rapatriés dans le giron de l'éducation nationale. Cette décision permettrait de rendre les redéploiements moins douloureux à quelques mois des élections municipales.

MANQUE DE TRANSPARENCE

En attendant, les inspecteurs d'académie ne connaissent toujours pas précisément leurs moyens et les rumeurs alimentent les inquiétudes et les manifestations. Ayant « repris les choses en main », Claude Allègre a promis un règlement dans les dix prochains jours.

Dans le second degré, où les ajustements sont moins directement visibles, les inquiétudes sont

d'un autre ordre. Alors que les recteurs discutent actuellement de l'attribution des moyens avec les chefs d'établissement, le Snes-FSU dénonce le manque de transparence dans la répartition des postes entre les académies. « On n'a pas de moyens nouveaux pour faire face aux réformes (aides individualisées, travaux personnels encadrés au lycée) ; il faudra donc avoir recours aux heures supplémentaires ; or certaines académies, comme Amiens ou Lille, perdent à la fois des postes de titulaires et des heures sup. »

A travers la France, des établissements qui découvrent ces jours-ci l'état de leur dotation se mettent en grève.

Dans les lycées professionnels, les pertes de postes, comptabilisées sur une dizaine d'académies, s'élèvent, selon le Snetaa-FSU, à un millier. Dans le même temps, ajoute le syndicat, des établissements n'ont plus les capacités nécessaires pour accueillir les élèves et refusent des inscriptions. Sur tous ces sujets, les syndicats ont pris date avec leur ministre après les vacances de février : une manifestation unitaire est prévue le 16 mars.

S. L. B.

Signature à Paris d'une Charte contre le cancer

DANS le cadre du Sommet mondial contre le cancer, à Paris, le président de la République, Jacques Chirac, et le directeur général de l'Unesco ont signé, vendredi 4 février, une Charte contre le cancer. Ce texte est destiné à être signé dans le monde entier par les malades, leurs familles, les politiques et les médecins. Il manifeste un véritable engagement moral à faire de la lutte contre le cancer, dans tous ses aspects – préventif, thérapeutique, psychologique, sociologique, économique, spirituel –, une priorité internationale. Les signataires de la Charte, qui comporte dix articles, déclarent que « toute personne atteinte de cancer a les mêmes droits que tout être humain ». Ils « s'engagent à mieux comprendre et à éradiquer les stigmates associés au cancer, afin de redéfinir, de façon indiscutable, cette maladie comme une pathologie biologique potentiellement curable et non pas comme une condition sociale ». La Charte vise une meilleure éducation du public pour faire cesser le sentiment de fatalisme qui accompagne trop souvent cette maladie. Ses signataires « s'engagent à tout mettre en œuvre pour soutenir et encourager ceux qui innoveront et à améliorer les conditions qui permettent aux scientifiques de travailler en toute liberté afin que les limites actuelles de la connaissance reculent ».

Recherche fondamentale et recherche clinique doivent être partout popularisées et leurs résultats testés rapidement. Sans oublier le garde-fou que représente le consentement éclairé des malades engagés dans des protocoles d'essais cliniques. Constatant que « les

résultats en matière de survie varient considérablement dans le monde » et que « les écarts importants au niveau des normes de traitement et de l'accès à des soins de qualité sont en grande partie responsables de ces divergences », la Charte stipule que « le fait de recevoir des soins de qualité est un droit fondamental de l'homme ». La progression mondiale des cancers pourrait en partie être prévenue par une lutte contre le tabagisme, par le respect de normes alimentaires, le contrôle des infections et de la pollution.

« AMÉLIORER LA PRÉVENTION »

Les signataires s'engagent également à « améliorer la prévention partout où cela est possible » et à garantir une détection précoce des processus malins en accélérant « le développement et l'application à l'échelle mondiale des technologies de dépistage confirmées ». Une communication sincère entre soignants et malades, prenant mieux en compte les droits des patients, peut avoir une influence directe et positive sur la sortie de la maladie. L'information et le soutien psychologique doivent donc être au cœur du processus de soins. Le document ajoute que l'amélioration des conditions de vie du malade, la lutte contre la douleur, le développement des soins palliatifs font partie de la prise en charge des malades atteints de cancer. Tous ces éléments « doivent s'intégrer dans un concept de planification nationale de lutte contre le cancer en fonction des ressources et des moyens locaux ».

Elisabeth Bursaux

euro2c

Agence conseil en communication institutionnelle

Recherche des collaborateurs

Jeunes spécialistes de l'édition et du journalisme d'entreprise, responsables de la coordination d'une équipe de rédacteurs et des relations clients.

Chefs de projet en communication institutionnelle, prenant en charge la réflexion stratégique, le développement et le suivi opérationnel des budgets. Expérience indispensable.

Adressez votre candidature

(CV, lettre manuscrite, prétentions et photo) à euro2c – 122, rue de Provence 75008 Paris

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire du numéro de février

HOMME/FEMME :

La marche vers l'égalité Les progrès à venir dans la vie politique ne doivent pas cacher les nombreuses inégalités économiques et sociales encore existantes.

CHRONOLOGIE DE L'ANNÉE 1999

Toutes les dates et les faits marquants d'une année riche en actualité.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO 4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux 18 F - 2,74 €

60 milliards de francs pour tenter de changer la vie en Ile-de-France

Le projet de contrat de plan Etat-région 2000-2006, présenté vendredi 4 février, tente de répondre au mal-être des Franciliens. L'accent est mis sur les transports en commun de banlieue à banlieue, avec plusieurs projets de tramway, sur les universités et la politique de la ville

AUX GRANDS MAUX, les grands remèdes ! Face aux problèmes que rencontrent chaque jour une grande partie des 11 millions de Franciliens dans leurs déplacements ; devant l'obsolescence de plus en plus criante de l'équipement universitaire de la capitale ; à cause, enfin, de la dégradation rapide des conditions de vie dans un certain nombre de cités, le gouvernement et les collectivités territoriales vont investir 59 milliards de francs de fonds publics dans les huit départements de la région parisienne au cours des sept prochaines années.

Présenté, vendredi 4 février, par Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-

France, le projet de contrat de plan 2000-2006 ne sera soumis à l'approbation des élus régionaux que le 2 mars. Bien que l'exécutif de la gauche « plurielle » ne dispose que d'une majorité relative, l'opposition ne devrait pas engager une bataille politique autour du texte (*lire ci-contre*). Ce projet entend s'attaquer, en priorité, aux problèmes qui ont largement contribué à l'exode de plus d'une demi-million de Franciliens entre les deux derniers recensements, de 1990 à 1999. Le gouvernement et les élus des collectivités territoriales manifestent une volonté commune : tenter de changer rapidement le cadre de vie des habitants d'Ile-de-France au cours de la

prochaine décennie. Aux 20 milliards de francs apportés par l'Etat, aux 30,6 milliards de ressources régionales du contrat de plan, devraient s'ajouter 6,7 milliards apportés par les départements et certaines communes. Avec 20 milliards de francs, soit les deux tiers des crédits consacrés à l'amélioration des déplacements, les transports en commun se taillent la part du lion. La grande nouveauté tient aux 5,3 milliards consacrés à l'amélioration de la qualité du service dans les trains et dans les bus, seul moyen de reconquérir une clientèle et de regagner des parts de marché sur l'automobile. Pas moins de 4 milliards seront ainsi dépensés pour créer

Vers un consensus ?

La majorité relative dont dispose la gauche « plurielle » (PS, PCF, Verts) au conseil régional d'Ile-de-France ne lui permettra pas de voter à elle seule le contrat de plan Etat-région. Le débat de mars ne devrait cependant pas réserver de mauvaise surprise à Jean-Paul Huchon. D'abord parce que le président (PS) de la région, après avoir consulté à plusieurs reprises les conseils généraux, a veillé à répartir sur les huit départements de la région la manne financière du contrat. Enfin, parce que la négociation qui vient de s'achever avec les partis de la droite républicaine semble s'être bien passée. Au point que Roger Karoutchi, président du groupe RPR, avait tenu à se féliciter, dès le 26 janvier, des opérations inscrites au contrat, à la demande des représentants de son parti. Cette initiative n'avait pas manqué de provoquer certains grincements de dents chez ses partenaires UDF, soucieux de maintenir, jusqu'au tout dernier moment, la pression sur M. Huchon.

France, le projet de contrat de plan 2000-2006 ne sera soumis à l'approbation des élus régionaux que le 2 mars. Bien que l'exécutif de la gauche « plurielle » ne dispose que d'une majorité relative, l'opposition ne devrait pas engager une bataille politique autour du texte (*lire ci-contre*). Ce projet entend s'attaquer, en priorité, aux problèmes qui ont largement contribué à l'exode de plus d'une demi-million de Franciliens entre les deux derniers recensements, de 1990 à 1999. Le gouvernement et les élus des collectivités territoriales manifestent une volonté commune : tenter de changer rapidement le cadre de vie des habitants d'Ile-de-France au cours de la

des sites protégés, pour des bus enfin prioritaires autour de Paris. Par ailleurs, la SNCF recevra 1,3 milliard de francs pour renouveler son matériel roulant, afin de rendre les trains de banlieue confortables et attractifs. Plusieurs nouvelles lignes de transport seront également créées. Mais, à l'inverse des plans précédents, aucune ne desservira directement le centre de la capitale. Bien au contraire, puisque 5,8 milliards seront consacrés à la réouverture aux voyageurs d'une rocade ferrée en grande couronne. Avec plus de 10 milliards, un véritable réseau maillé de transports en commun pourra aussi être mis en place tout autour de Paris. Le

tramway confirme son regain de faveur : la ligne Bobigny-Saint-Denis sera prolongée à ses deux extrémités, le Tram-Val-de-Seine reliera tout le Nord des Hauts-de-Seine à la Défense. Par ailleurs, ce tramway rejoindra la porte de Versailles, à Paris, à partir d'Issy-les-Moulineaux. A la demande pressante de Jean Tiberi (RPR), qui en fait un argument de campagne pour sa réélection à la Mairie de Paris, la capitale aura, elle aussi, un tramway – sur

peux –, entre la porte de Versailles et celle d'Ivry. Cette solution a également été choisie pour une nouvelle liaison (Châtillon-Vélizy-Viroflay), à travers le sud des Hauts-de-Seine et les Yvelines. La volonté d'irriguer en transports en commun la petite couronne, pour donner une nouvelle chance aux villes et aux cités de proche banlieue, a également conduit les aménageurs à accepter la quasi-totalité des demandes de prolongement de lignes de métro : la 4

Les grandes priorités	
LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION	en millions de francs
► DÉPLACEMENTS - QUALITÉ DE VIE	
TRANSPORTS EN COMMUN (TC)	16 260
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	7 275
QUALITÉ DE SERVICE (TC)	3 925
AMÉNAGEMENT DES ROUTES	2 687
ENVIRONNEMENT	758
► DÉVELOPPEMENT	
ENSEIGN. SUP., RECHERCHE ET TECH. DE L'INFORMATION	6 486
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	1 535
EMPLOI FORMATION ET INSERTION	1 095
AGRICULTURE	310
► VIE QUOTIDIENNE	
LOGEMENT	900
SOLIDARITÉ	846
JUSTICE ET LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ	702
CULTURE	665
SPORTS, LOISIRS, JEUNESSE	270
► VILLE	
REQUALIFICATION URBAINE	3 440
LES TERRITOIRES PRIORITAIRES	1 705
DYNAMIQUES TERRITORIALES	290

peux –, entre la porte de Versailles et celle d'Ivry. Cette solution a également été choisie pour une nouvelle liaison (Châtillon-Vélizy-Viroflay), à travers le sud des Hauts-de-Seine et les Yvelines. La volonté d'irriguer en transports en commun la petite couronne, pour donner une nouvelle chance aux villes et aux cités de proche banlieue, a également conduit les aménageurs à accepter la quasi-totalité des demandes de prolongement de lignes de métro : la 4

de renoncer aux expertises, souvent longues, pour les sinistres inférieurs à 20 000 francs. Mais il a mis en garde l'opposition contre une confusion des responsabilités entre l'Etat et les compagnies d'assurances : « Je ne vois pas, a-t-il dit, pourquoi ce serait à l'impôt acquitté par les Français de répondre au nécessaire engagement des compagnies d'assurances. » Tout en confirmant que des avenants aux contrats de plan Etat-régions seront possibles, le chef du gouvernement en a fixé les limites. Ces avenants devront être « compatibles avec les enveloppes initiales » et ne pourront « concerner que des mesures de moyen-long terme ». Il a

précisé que les avenants devront respecter « une certaine proportion entre l'effort des régions et celui de l'Etat ». M. Jospin a confirmé que le projet de loi forestier serait présenté au Parlement avant l'été, et a répondu, à un député, soucieux du rôle de l'armée, que quatre mille hommes étaient toujours mobilisés sur le terrain, en plus des mille deux cents du plan Polmar.

L'incident du Blayais évoqué au Sénat

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, présidé par Henri Revol, sénateur (RI) de Côte-d'Or, a mené, jeudi 3 février au Sénat, une audition publique sur les incidents qui se sont déroulés à la centrale nucléaire du Blayais (Gironde), dans la nuit du 27 décembre 1999, en raison de la tempête. Une partie des installations avait été noyée sous 100 000 mètres cubes d'eau du fait de la conjonction exceptionnelle des vents et de la marée. François Roussely, président d'EDF, et les principaux responsables de la sûreté nucléaire ont été entendus au Palais du Luxembourg. « Il n'y a eu aucun moment où l'eau était en contact avec le combustible nucléaire », a expliqué M. Roussely. Claude Birraux, député (UDF) de Haute-Savoie, a cependant insisté sur l'insuffisante transparence dans la diffusion des informations.

Jean-Michel Bezat

jusqu'à Montrouge-Bagneux, la 8 jusqu'à Créteil-Sud, la 12 jusqu'au pont de Stains, et la 13 jusqu'à Gennevilliers. Plusieurs secteurs défavorisés de la région se verront ainsi accorder une possibilité de développement : Eole sera prolongé jusqu'au nord-est de la Seine-et-Marne. Cette ligne de RER s'arrêtera auparavant dans la nouvelle station Evangile (19^e arrondissement de Paris). Avec le prolongement du métro Météor jusqu'à la limite du 13^e arrondissement, il s'agira de l'ultime chapitre parisien d'un contrat de plan qui ne prévoit que 1,215 milliard d'investissements dans la capitale.

UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ

Avec 10 milliards, les routes sont, cette fois, nettement moins bien traitées. On peut y voir l'influence des écologistes au conseil régional, mais ceux-ci ont dû accepter l'élargissement de la Francilienne, la troisième rocade routière autour de Paris. Le reste des investissements routiers est essentiellement consacré à des aménagements destinés à réduire les nuisances de la circulation automobile. Des portions d'autoroute ainsi que trois tronçons du boulevard périphérique seront couverts. En revanche, aucune grande liaison routière nouvelle n'est inscrite dans le document, ce qui laisse en suspens bon nombre de dossiers épineux. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence du conseil régional, l'enseignement supérieur et la recherche recevront 8,5 milliards pour remettre en état les universités d'Ile-de-France. Paris, où sera créée une nouvelle université dans la ZAC Paris-Rive gauche, prendra la plus grande part de ces crédits avec 4,5 milliards de francs, apportés en majorité par l'Etat. Le développement du pôle de La Villette comme les équipements apportés aux universités de Seine-Saint-Denis témoignent d'une volonté générale de rééquilibrage en faveur du nord et de l'est de la région.

Troisième domaine d'intervention : la politique de la ville. Ce volet devrait permettre d'abonder les crédits consacrés aux grands

Les derniers arbitrages

Plusieurs projets qui ne figuraient pas dans le document initial y ont été inscrits au terme d'ultimes négociations avec les élus.

● **Routes** : élargissement de la Francilienne au sud de Marne-la-Vallée, et entre les villes nouvelles de Sénart et d'Evry ; – élargissement et couverture de l'autoroute A1 au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis).

● **Transports collectifs** : prolongement du Tram Val-de-Seine d'Issy-les-Moulineaux jusqu'à la Porte de Versailles ; – tramway sur pneus en rocade sud de Paris ; – prolongement de la ligne 12 du métro vers Aubervilliers et de la ligne 4 vers Montrouge et Bagneux ; – accélération des travaux sur la tangentielle (rocade ferrée) à l'ouest.

● **Réduction des nuisances sonores** : couvertures supplémentaires sur le boulevard périphérique ; – requalifications urbaines des RN 2, 3, 10 et 17 ; – études sur la couverture des voies ferrées autour de la gare Paris-Saint-Lazare.

● **Enseignement supérieur et recherche** : création de nouveaux IUT ; – « vallée de l'optique » dans le département de l'Essonne ; – construction d'un bâtiment de recherche dans l'université de Cergy-Pontoise.

projets urbains et aux contrats de ville. Mais le gouvernement et les élus n'ont pas voulu réserver ces aides aux seuls quartiers en difficulté : dans le cadre de ce que le projet appelle « une approche territoriale », des crédits sont prévus pour améliorer le cadre de vie et les relations sociales dans les pôles de développement contribuant au dynamisme économique de la région la plus productive d'Europe.

Christophe de Chenay

Intempéries : l'Etat pourra apporter une aide supplémentaire aux régions

CE N'ÉTAIT PAS de l'autosatisfaction, mais cela y ressemblait fort. Lionel Jospin a estimé, jeudi 3 février à l'Assemblée nationale, que son gouvernement avait fait preuve d'« une exceptionnelle réactivité » face aux tempêtes et à la marée noire de décembre 1999, et qu'avec 4,6 milliards de francs d'aides débloquées pour l'année 2000 – soit 600 millions de plus que dans le plan annoncé le 12 janvier – il ne s'était pas montré avare des deniers publics.

Le premier ministre, qui répondait aux députés après avoir lui-même pris la parole pour annoncer des mesures nouvelles (*Le Monde* du 4 février), a clos ce débat sur les

intempéries par plusieurs mises au point. Notamment sur la « cagnotte » fiscale (*lire page 6*), dans laquelle des députés de l'opposition lui ont demandé de puiser pour accroître l'effort de solidarité de la nation en faveur des entreprises et des particuliers sinistrés.

Tout en jugeant que le plan gouvernemental n'est pas à la hauteur des besoins et en réclamant un collectif budgétaire, comme Pierre Hériaud (UDF, Loire-Atlantique), les élus de droite ont reconnu qu'il va « dans le bon sens ». M. Jospin a annoncé qu'« aujourd'hui 15 % des personnes sinistrées ont d'ores et déjà reçu un premier chèque », rappelant qu'il avait demandé aux assureurs

de renoncer aux expertises, souvent longues, pour les sinistres inférieurs à 20 000 francs. Mais il a mis en garde l'opposition contre une confusion des responsabilités entre l'Etat et les compagnies d'assurances : « Je ne vois pas, a-t-il dit, pourquoi ce serait à l'impôt acquitté par les Français de répondre au nécessaire engagement des compagnies d'assurances. » Tout en confirmant que des avenants aux contrats de plan Etat-régions seront possibles, le chef du gouvernement en a fixé les limites. Ces avenants devront être « compatibles avec les enveloppes initiales » et ne pourront « concerner que des mesures de moyen-long terme ». Il a

précisé que les avenants devront respecter « une certaine proportion entre l'effort des régions et celui de l'Etat ». M. Jospin a confirmé que le projet de loi forestier serait présenté au Parlement avant l'été, et a répondu, à un député, soucieux du rôle de l'armée, que quatre mille hommes étaient toujours mobilisés sur le terrain, en plus des mille deux cents du plan Polmar.

L'incident du Blayais évoqué au Sénat

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, présidé par Henri Revol, sénateur (RI) de Côte-d'Or, a mené, jeudi 3 février au Sénat, une audition publique sur les incidents qui se sont déroulés à la centrale nucléaire du Blayais (Gironde), dans la nuit du 27 décembre 1999, en raison de la tempête. Une partie des installations avait été noyée sous 100 000 mètres cubes d'eau du fait de la conjonction exceptionnelle des vents et de la marée. François Roussely, président d'EDF, et les principaux responsables de la sûreté nucléaire ont été entendus au Palais du Luxembourg. « Il n'y a eu aucun moment où l'eau était en contact avec le combustible nucléaire », a expliqué M. Roussely. Claude Birraux, député (UDF) de Haute-Savoie, a cependant insisté sur l'insuffisante transparence dans la diffusion des informations.

Manifestation de protestation contre la marée noire à Nantes

UNE VINGTAINNE de militants du collectif nantais anti-marée noire ont recouvert une rue commerçante de Nantes de bâches noires saupoudrées de sable, jeudi 3 février, pour annoncer la manifestation « inter-régionale » prévue samedi dans cette ville, à l'appel d'associations, de syndicats et de partis de gauche. Un autre rassemblement est prévu sur le parvis de la Défense, face à la tour Total.

De son côté, la préfecture de Loire-Atlantique a annoncé, jeudi, qu'il avait été demandé à TotalFina de « préparer » et de « prendre en charge » un quatrième centre de stockage lourd de déchets dans le département. Les deux premiers sites sont saturés et le troisième peut encore fonctionner une dizaine de jours. Enfin, la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la sécurité du transport maritime des produits dangereux et polluants sera présidée par Daniel Paul, député (PCF) de Seine-Maritime, et son rapporteur sera Jean-Yves Le Drian, député (PS) du Morbihan et ancien secrétaire d'Etat à la mer.

DÉPÊCHES

■ **BRETAGNE** : le conseil régional a présenté, jeudi 3 février, les grands points de son projet ferroviaire pour 2000-2010, dont les efforts porteront sur les trains express régionaux (TER) et le raccourcissement des temps de trajet grâce à la technologie pendulaire. La Bretagne va consentir un effort de quelque 3 milliards de francs sur dix ans, a expliqué Josselin de Rohan, président (RPR) du conseil régional.

■ **GUYANE** : janvier a été le mois le plus pluvieux jamais enregistré à Cayenne depuis cinquante ans, selon un communiqué publié, jeudi 3 février, par Météo France. Il est tombé 1 030 millimètres d'eau, ce qui correspond à 1 030 litres par mètre carré.

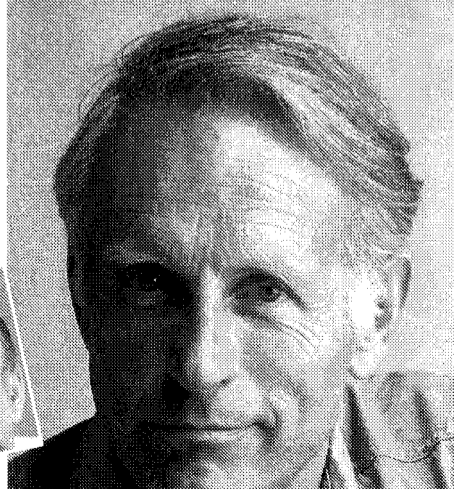
■ **NORMANDIE** : des parlementaires haut et bas-normands ont officiellement présenté, jeudi 3 février, à Honfleur leur Association pour la réunification de la Normandie (*Le Monde* du 18 janvier). A l'origine de cette association créée en 1999, on trouve huit députés et un sénateur, auteurs de propositions de loi tendant à la réunification de la Haute et de la Basse-Normandie.

■ **FINANCES LOCALES** : la pression fiscale des communes, départements et régions devrait se stabiliser en 2000, selon les prévisions de Dexia Crédit local de France rendues publiques jeudi 3 février, avec une hausse des taux des impôts inférieure à 0,2 %. En 1999, l'évolution des quatre taxes directes locales avait été inférieure à 0,5 %, contre 1 % en 1997 et 1998. En revanche, on s'attend à une forte progression des dépenses d'investissement : +7,1 % contre 3,9 % l'an dernier.

DANIEL CREMIEUX
SOLDES
-50%
6, bd. Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01 42 66 54 50

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.



CLINIQUE MATIGNON
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TÉL. : 01 53 83 79 79 - 3615 INFO CHAUVE - www.clinique-matignon.com

Julien Gracq, un homme à distance

C'EST dans l'ombre portée d'une villa de style balnéaire, seule de son espèce à Saint-Florent-le-Loire (Maine-et-Loire), que s'avance Julien Gracq. Démarche digne, regard fixe, économie de mots, Gracq effectue sur le perron la moitié du chemin vers l'inconnu.

Assis sur une chaise, le dos tourné à l'unique fenêtre d'un petit salon qui donne sur la Loire, Gracq s'est placé à mi-distance d'un téléviseur et d'un poêle en fonte vernissée. Son impassibilité frappe d'emblée. L'art statuaire le plus abouti ne saurait la reproduire. Et d'une conversation de près de trois heures, Gracq peut sortir comme d'une sieste éveillée.

Son flegme est fait de causticité distanciée et d'ascétisme en attente de consolidation. Il dit : « Pendant trente ans, on m'a présenté comme celui qui a refusé le Goncourt ; et maintenant comme l'ermite de Saint-Florent... » Gracq est l'homme du refus net. « J'ai assez parlé de moi. » Entre Anjou et Vendée, dans ce « pays sérieux » des Mauges, le renfrognement semble faire office d'exubérance.

Les « effacements de province » évoqués par Eugène Fromentin dans *Dominique* (1863), roman dont la « tonalité frileuse et automnale » n'a pas échappé à Gracq (*En lisant, en écrivant*, 1980), trouvent ici de touchantes représentations. Ils font l'ordinaire humain d'un bocage modifié en damier à trous par un remembrement borné. La Loire, elle, que Gracq connaît par cœur des abords d'Angers jusqu'à l'estuaire de Saint-Nazaire, coule dans des parages couleur coquille d'œuf sans se soucier du siècle.

Quant aux bourgs, Gracq les voit « uniformes, avec les mêmes maisons de la presse, les mêmes supérettes, les mêmes aménagements de voirie ». Et avec, silhouettes lentes nettoyant des rues propres, les mêmes employés communaux qu'un découragement profond fédère. « Dans la commune, certains habitants ont lu mes livres, d'autres les possèdent sans les avoir lus, mais beaucoup finalement ne me connaissent pas. »

Bien qu'ayant éprouvé plus d'une fois l'« ennui » de Saint-Florent depuis que la bourgade a « vendu son âme au marketing rationalisé » (*Lettrines* 2, 1974), il a délaissé en 1990 son appartement parisien de la rue de Grenelle. Il est revenu vivre avec sa sœur – décédée en 1996 – dans la maison familiale, longtemps voisine de la mercerie paternelle.

Ni retiré – mais de quoi ? – ni replié – mais sur quoi ? –, Gracq s'est simplement défilé de Paris. « Je me souviens d'avoir assisté là-bas à quelques dîners mondains. Les conversations tournaient déjà autour de « Qui couche avec qui ? ». » Dans la capitale, sous son vrai nom, Louis Poirier, il a effectué l'essentiel de sa carrière d'enseignant. Professeur de géographie au lycée Claude-Bernard, de 1947 à 1970, il compte parmi ses élèves Jean-René Huguenin et Renaud Matignon, fondateurs de *Tel quel*, en 1960, avec Philippe Sollers. Il fut même aperçu au cocktail de lancement de la revue, bar du Pont-Royal.

Si Gracq a connu plus tard les lieux du pouvoir, c'est par l'intermédiaire de Georges Pompidou, côtoyé à l'École normale supérieure puis à l'École des sciences politiques entre 1930 et 1934. « J'allais quelquefois le voir, d'abord à Matignon, ensuite à l'Elysée. » François Mitterrand n'aura pas cette chance qui, par trois fois, invita Gracq rue du Faubourg-Saint-Honoré et, par trois fois, se vit opposer un refus poli.

Dans ce village compact qu'est Paris, Gracq n'a rien cédé au milieu littéraire, pas même la fréquentation raisonnée d'écrivains amis, Francis Ponge, André Pieyre de Mandiargues et surtout André Breton, l'auteur qu'il cite le plus souvent : « Mon amitié avec André Breton passait avant mes affinités avec le mouvement surréaliste. Le surréalisme n'a vraiment été actif qu'une vingtaine d'années, jusqu'en 1939. Ensuite, Breton est parti aux Etats-Unis ; à son retour, après la guerre, c'était fini. »

A la suite de sa lecture émerveil-

Pas de questions, pas de notes, pas d'enregistrements, telles étaient les conditions posées par Julien Gracq. Journaliste à « La Voix du Nord » et passionné par l'œuvre de l'auteur du « Rivage des Syrtes », Joseph Raguin les a acceptées. Plusieurs rencontres avec Gracq au cours de l'année 1999 lui ont permis d'écrire ce portrait singulier. L'écrivain a aussi offert au « Monde » des textes inédits

lée du *Château d'Argol* (1939), Breton prit Gracq sous son aile, qui l'en remercia au moins deux fois : par un essai pénétrant (*André Breton. Quelques aspects de l'écrivain*, 1948) et par un article donné au « Monde des livres » (16 février 1996). Dans ce dernier texte, il résumait : « Le surréalisme n'a pas changé la vie, mais il l'a tout de même passablement oxygénée. »

En 1938, au moment de la publication de *Château d'Argol* chez José Corti – Gallimard l'avait refusé –, Louis Poirier s'effaçait pacifiquement devant Julien Gracq. Ce pseudonyme venu de loin – Julien pour le Sorel de l'admiré Stendhal, Gracq pour les frères Gracques, le monosyllabe et l'oreille – allait assurer au jeune professeur agrégé d'histoire et de géographie tranquillité et invisibilité. Elles seront à peine entamées par l'affaire du Goncourt 1951.

Son refus du prix trouva ses racines en avril 1949. Deux critiques dramatiques, Robert Kemp (*Le Monde*) et Jean-Jacques Gautier (*Le Figaro*) avaient éreinté l'unique pièce de Gracq, *Le Roi pêcheur*, jouée au théâtre Montparnasse avec Maria Casarès. Piqué au vif, le tendre auteur méconnu se fendit d'un pamphlet, *La Littérature à l'estomac* (1950). Son tir était d'enfilade avec, pour cibles, les prix littéraires, les critiques, les maisons d'édition et tous ceux qui, parlant de livres, « récitent le journal ».

Gracq dénonçait plus largement l'approche froide, professorale et idéologique – sartrienne à l'époque – de la littérature ; plus obliquement, il visait la mise en publicité, dans le genre coup de poing, des livres et de leurs auteurs. Du coup, il annulait, vingt-cinq ans avant sa création, le principe même de l'émission télévisée « Apostrophes ». « Ce que j'avais prédit

dans *La Littérature à l'estomac* s'est confirmé. C'est pourquoi j'ai toujours refusé les invitations de Bernard Pivot. La télévision ne donne que l'image de l'écrivain et elle ne peut rendre compte de la littérature. » Gracq appelait à une restauration du « jugement littéraire » ; l'académie Goncourt, où figuraient entre autres Colette et Raymond Queneau, lui infligea la sanction de son prix pour avoir donné cet extatique roman qu'est *Le Rivage des Syrtes*.

Succès d'audience aidant, Gracq rassembla malgré lui un public qui ne lui revenait pas. Espaçant ses publications, il fera éditer encore deux récits, *Un balcon en forêt* (1958), et *La Presqu'île* (1970). Entretemps, avec *Préférences* (1961) et *Lettrines* (1967), il s'était tourné vers la forme du fragment, abordée une première fois par les poèmes en prose de *Liberté grande* (1946). « C'est une forme littéraire que j'ai adoptée après mes romans. Dans ma façon d'écrire, je ne me suis donné aucune contrainte. Et je ne prends jamais de notes en situation ; j'écris et j'organise le tout après coup. Je suis resté libre. » S'il continue d'écrire, Gracq, désormais, est peu attiré par la publication.

DÉPUIS la découverte de Jules Verne, à l'âge de neuf ans, il a lu sans compter, occupation économiquement déraisonnable puisqu'elle échappe à l'« étalonnage monétaire instantané de toute activité humaine ». Attaché à suivre l'activité artistique de son siècle, Gracq constate, sans étonnement ni amertume : « Je ne sais si les écrivains du passé ont connu une époque comme celle où nous vivons, qui ne compte plus aucun musicien ni aucun peintre de première grandeur. » Rapportée au destin des Lettres, la remarque se fait plus

rude : « Nous n'avons plus d'auteurs qui, tout en étant des écrivains d'importance, savaient mettre en perspective l'ensemble de la littérature de leur temps et l'évaluer. »

Gracq aura peu voyagé. De l'étranger, il veut retenir la séduction de l'Espagne, de préférence à celle de l'Italie, qui lui rappelle la France – « ses fleuves en moins ». L'absence du « miroir d'eau » frappa sans doute de monotonie sa route vers Rome, où il a séjourné deux fois dans un enthousiasme mitigé. Le livre qu'il rédigea tardivement (*Autour des sept collines*, 1988) lui a valu d'être poursuivi par la fureur d'un lecteur italien, qui l'inonda de lettres d'insultes et d'injures.

Rome souffrait-elle la contestation ? « Des collines à Rome ? Le Quirinal est à peine un tertre. Le Palatin peut-être. Dans mes souvenirs scolaires, la montée au Capitole me semblait impressionnante. Je n'ai vu que quelques marches, sans plus. »

Est-ce alors logiquement qu'il se trouve poussé, lors de ses rares sorties d'aujourd'hui, vers la capitale angevine ? Angers, dont il associe le « génie » au « confinement » dans *La Forme d'une ville* (1985), ouvrage consacré à Nantes – sa ville préférée –, où il fut lycéen, sous-lieutenant et enseignant.

Le printemps touche à sa fin, cet « aigre printemps de France, acide, mordant, quinteux, giflé de grêle et d'orages » (*Carnets du grand chemin*). Sur la Loire, sur l'île Batailleuse plantée de saules et de peupliers, sur Saint-Florent, une lumière blonde tombe en pluie. Filtrée par la fenêtre du salon, elle découpe avec netteté les contours du corps de Gracq, étiré dans un fauteuil bas. La somnolence de guet à laquelle il s'abandonne le rend entièrement présent. Dans la pièce, une phrase se met à tourner, puis à vibrer, l'une des plus diagonales de Gracq : « La promesse d'immortalité faite à l'homme, dans la très faible mesure où il m'est possible d'y ajouter foi, tient moins, en ce qui me concerne, à la croyance qu'il ne retournera pas tout à fait à la terre qu'à la persuasion instinctive où je suis qu'il n'en est jamais tout à fait sorti. » (*Lettrines* 2.)

Gracq ne croit guère à l'infini. Mais la question reste entière : sommes-nous complètement sortis de terre ? L'activité d'écrire peut constituer une manière de réponse. La preuve dans la douleur : « J'éprouve toujours autant de difficultés à écrire, comme au premier jour. Mais il y a de grands bonheurs devant une page qu'on estime réussie. »

Dix-sept livres – romans, récits, théâtre, poèmes en prose, essais –, des préfaces, conférences, études et

Julien Gracq, en 1951, explique pourquoi il refuse le prix Goncourt.



rare entretiens publiés en presque soixante années, le tout rassemblé en deux volumes de la « Bibliothèque de la Pléiade » (1989, 1995) : Gracq a mené son entreprise littéraire à sa main. Son œuvre diffusée ne représente qu'un tiers de ce qu'il a écrit. « J'ai beaucoup trié. » Gracq est largement traduit aux Etats-Unis, au Japon, en Italie et, récemment, en Turquie. « J'aimerais pourtant que ce que j'écris soit intraduisible, ce qui voudrait dire que j'ai vraiment approché ce qui fait l'originalité de la langue française. »

Il précise qu'il n'y a pas de correspondance digne de ce nom à attendre de lui – « tout juste des lettres de notaire... ». Impliqué malgré tout dans la circulation de ses livres, qui s'appuie sur l'organisation restreinte des Editions José Corti, Gracq ne s'intéresse pas à leur publication au format de poche. D'envisager celle-ci ne contredirait en rien ses analyses d'humeur énoncées dans *La Littérature à l'estomac*.

Accommodement avec le temps marchand ? On ne retourne pas Gracq. Il a abandonné tout engagement depuis 1939. Ses deux années de militantisme actif au Parti communiste français, en rayonnant depuis Quimper (Finistère), ont été indirectement anéanties par le pacte germano-soviétique, qu'il a contesté.

Avec l'économie se nichant partout, ce temps l'attriste par son inépuisable richesse d'argent étalée. Tout en songeant à la surprenante rapidité de l'effondrement de l'URSS, il peut relire Hegel et Proust puis aller vers *Les Particules élémentaires* (Flammarion) de Michel Houellebecq : « Il y a là un ton neuf. »

C'est l'avant-dernier jour du mois d'août. Frileux, Gracq a rallumé le poêle du salon. Il vient de recevoir le dernier ouvrage de Jean d'Ormesson, *Le Rapport Gabriel* (Gallimard) : « Une lecture de vacances. » Dans ses notes du moment, il réfléchit à

« En littérature,

Les marques de l'ancien lien de sujétion entre colonisateurs et colonisés, protecteurs et protégés, restent indélébiles des deux côtés. « Libre » et « libéré » ne sont pas synonymes ; ce n'est que quand la liberté a effacé derrière elle, avec le temps, sa genèse et son histoire qu'elle est vraiment libre, libre comme l'air, comme l'air qu'on respire sans y penser. Bienheureuse inconscience à laquelle seuls quelques pays anglo-saxons ou nordiques semblent avoir vraiment accédé ! Tout le reste de la planète, dans cette stase post-coloniale que nous vivons, relève – anciens maîtres comme anciens sujets – de refoulements ténébreux, d'une psychanalyse des foules qui n'a pas encore été inventée. Le libéré sent qu'il devrait être libre plus quelque chose, qui viendrait le payer de son arriéré de servitude ; le libérateur, qui se sent pousser après coup une fibre paternelle, regarde amèrement lui tourner le dos un fils prodigue qui ne reviendra pas.

L'innocuité de la toponymie qu'une colonisation ancienne abandonne derrière elle en se retirant n'est jamais garantie. L'immigration hispanophone remonte aujourd'hui, en les réoccupant une à une comme autant de pierres d'attente, les échelles du Pacifique qui s'appellent San Diego, Los Angeles, Santa Barbara, San Francisco. Peut-être les Etats-Unis regretteront-ils un jour d'avoir laissé à leurs territoires fédérés tant de noms indiens, espagnols ou français ? Et les pionniers d'Eretz Israël – tête chercheuse d'un peuple insigne par la ténacité de sa mémoire historique – n'ignorent certainement pas la longue mémoire dormante (mais qui peut se réactiver) embusquée dans des lieux une fois baptisés.

Petits bonheurs marginaux. Les grands naufrages collectifs ne sont jamais sans quelque contrepartie, qu'on oublie – par pudeur peut-être, ou remords d'en avoir profité

l'Histoire, ses courbes et sa constance dans la fabrication du malheur. « L'Histoire est pour l'homme une succession de désappointements. »

Une timide industrialisation a effleuré l'Anjou, enclavé tout en langage, savamment saisie par l'ample prose fouettée de Gracq, laquelle fait dire à Michel Tournier : « C'est le plus grand paysagiste de toute la littérature française. » Et Gracq, en écho : « Tant de mains pour transformer ce monde, et si peu de regards pour le contempler. » (*Lettrines*.)

EN décrivant, Gracq se révèle. La géographie qu'il relate est à la mesure d'une intimité fouillée. L'œil professionnellement exercé et la main à plume s'y déplacent de conserve. Ils appartiennent pourtant à un écrivain d'obsédante réticence, n'hésitant pas à « retarder souverainement le moment peu ragoutant d'écrire » (*En lisant, en écrivant*).

Mais c'est dans la permanente mise à distance de chaque chose qu'excelle Gracq. Il obéit avec régularité à ce qui pourrait s'appeler le « principe de Sallanches » : « (...) rien, dans aucun voyage, ne m'a donné l'équivalent du coup au cœur que j'ai ressenti, à mon premier voyage, devant le sommet du mont Blanc naviguant au-dessus des nuages au bout d'une rue de Sallanches » (*Carnets du grand chemin*).

Tel un guetteur de belvédère qui aurait frôlé une existence contemplative, Gracq voit maintenant le siècle s'évanouir sans chercher, même par l'imagination, à le retarder. « Ce monde que je quitte sera méconnaissable dans trente ans. » L'horloge à balancier sonne midi. L'odeur piquante d'un fritot flotte du couloir jusqu'au perron. Plus tard, Gracq rejoindra sa table de travail, face à la Loire. Obstiné. Sans trouvaille assurée.

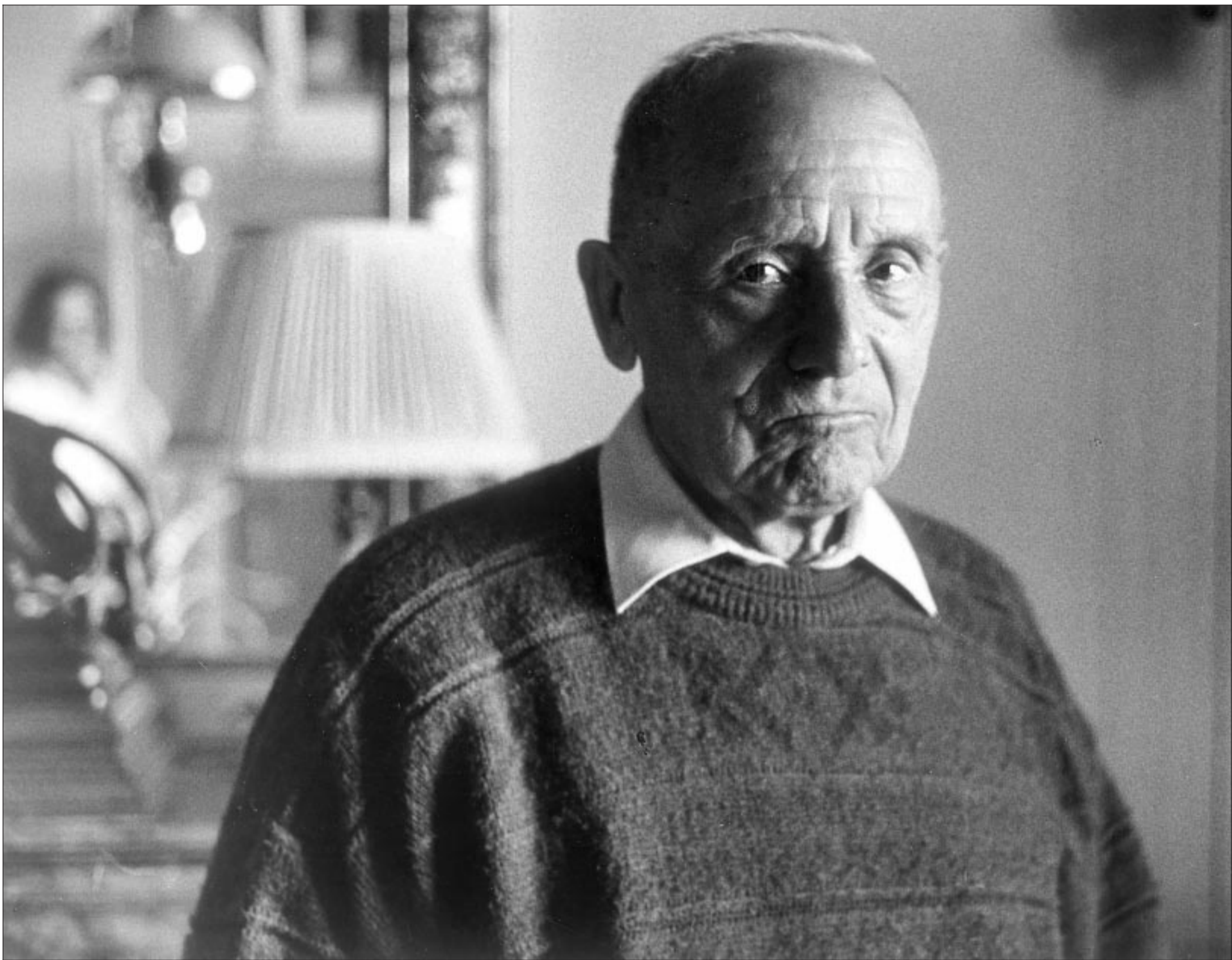
Joseph Raguin

au milieu du malheur général. Sous l'occupation allemande, le piéton jouissait d'un luxe de privauté inouï avec la grand-route, quelle qu'elle fût : on se promenait sur l'asphalte des routes nationales comme dans une allée de jardin (moi, sac au dos, sur les routes normandes et finalement sur la Loire, revenant de Caen à Saint-Florent à bicyclette sans croiser pratiquement sur la route aucun véhicule).

Le clair de lune ressuscité sur les villes. Angers, par une nuit de pleine lune : la masse noire du château, les flèches noires de la cathédrale vue de la Doure, les nuages au-dessus courant sur la lune enflammée comme dans *La Mort du loup*, la Maine tapie, enténébrée, mais argentée et saliveuse à tous ses remous.

La vie, la circulation générale, raréfiées, engourdies, descendaient jusqu'à un étiage jamais atteint – au-dessus de cet étiage, des pans de nature brute, ensevelis, recouverts jusque-là par le mouvement et le vacarme, émergeaient plus nus que ces platures qui ne se découvrent qu'aux marées du siècle ; des silences opaques, stupéfiés, des nuits d'encre, des ruisseaux redevenus jaseurs, des routes désaffectées qui semblaient se recoucher dans un bâillement, et rêver de n'aller plus nulle part.

George Sand. Après une longue éclipse, à laquelle Baudelaire – qui portait à la femme Sand à peu près le même genre de sympathie qu'au général Aupick – n'a pas peu contribué, elle émerge de nouveau à l'actualité, mais elle y rentre à contre-emploi. La ravageuse des années romantiques, la pétroleuse de lettres qui effarouchait jusqu'à Chateaubriand, ne survit plus qu'à travers l'épisode isolé des *amants de Venise*, mais le feu de joie fait par la postérité de ses immenses œuvres complètes a laissé s'envoler de son brasier, comme l'oiseau Phénix, une vieille dame indigne qui se baigne toute nue dans les ruisseaux du Boischaud, et écrit à Flau-



PAUL FACCHETTI

je n'ai plus de confrères »

bert des lettres de soudard plus corsées, doublée d'une bonne fée – la « bonne dame de Nohant » – qui anime au creux du fouillis d'arbres de la vallée Noire un petit Eden patoisant et rustique, un Coppel plus sentimental qu'intellectuel, une abbaye de Thélème du romantisme vieillissant. Le génie turbulent d'une androgyne de la littérature « dans le vent » s'est tout entier transvasé, décanté et bonifié dans un « lieu de mémoire » hors pair, un salon descendu non au fond d'un lac, mais d'une forêt, nid d'amitiés et reposoir de feuillages qui signe pour nous le vrai chef-d'œuvre – quiétiste – d'une existence menée à bride abattue.

« J'ai mis mon génie dans ma vie, je n'ai mis que mon talent dans mon œuvre », disait Oscar Wilde à André Gide : jugement que la postérité n'a pas ratifié. La carrière de George Sand ne représente plus guère pour le lecteur qu'un éboulis assez indigeste d'amants et d'amantes, de foudres idéologiques et de livraisons régulières à *La Revue des Deux Mondes*. Mais elle a eu la chance insigne d'un premier rôle dans le plus célèbre de tous les épisodes où le romantisme, jaillissant hors de ses livres, s'est produit lui-même matériellement sous les feux de la rampe et sur la grande scène du monde. Puis, dans son grand âge, celle d'en recueillir et d'en veiller les cendres dans le poétique reliquaire de Nohant. Bacchante, puis vestale, Muse dans les deux cas, et non indigne de l'être, personne n'a accompagné le cortège du romantisme avec autant de vie et de naturel, dans un rôle à transformations.

Les souvenirs de Théophile Gautier sur les *Jeune France* et la première d'*Hernani* nous montrent, autour du jeune Hugo, une sorte de garde rapprochée, où Nerval distribuait les rôles, les positions stratégiques et les mots de passe, et où Pétrus Borel – en sous-ordre – intronisait. La fraîcheur et la ferveur de ces souvenirs égrenés au

temps venu de la vieillesse sont saisissantes. Le Hugo embourgeoisé et pair de France, le vaticinateur de Guernesey, et le barde national panthéonisé de la III^e République ont éclipsé pour nous le jeune dieu des années 20, décoré par Charles X à vingt-trois ans, et invité au sacre de Reims, comme s'il y était venu au côté du roi relever la bannière de la poésie, cependant que les Jeune France pâlissaient à la seule idée de lui être présentés. Aucun autre poète français n'a connu en littérature ces commencements d'Alexandre ou de Bonaparte, cette étoile au front, ce cortège électrisé et un peu fou de jeunesse et de succès. Il dut y avoir là, dans la France tenue en lisière par la Sainte Alliance, et sous l'éteignoir morose de la Restauration, comme un début d'embellie nationale, une ébauche de revanche de Watterloo. Le Napoléon de l'alexandrin arrivait – en retard sur l'Histoire – mais il arrivait.

Malgré les apparences, la littérature s'écrit en réalité à deux mains, comme la musique de piano. La ligne, la mélodie verbale, s'enlève et prend appui sur une basse continue, un accompagnement de la main gauche qui rappelle la présence en arrière-plan du *corpus* de toute la littérature déjà écrite, et signale avec discrétion et fermeté que nous avons quitté sans retour le registre de la communication triviale. Il n'a jamais existé, en réalité, de « parlé » en littérature, pas plus qu'il n'y a de parlé dans l'opéra. Ni au temps d'Homère ni non plus dans celui de Céline ou de Queneau.

Tout comme le récitatif mozartien (*Don Juan* par exemple) qui est l'introduction avouée d'un tissu conjonctif entre les vifs moments (les arias) marqués dans l'opéra une tentative pour décaler deux niveaux de présence plus ou moins intimes de la musique, le dialogue (apparu, semble-t-il, plus tard dans le roman que le récitatif dans le théâtre lyrique) a introduit dans la

fiction le problème longtemps inédit du style parlé ! Mais, dans « style parlé », il y a d'abord « style » ; les dialogues de Flaubert n'ont rien de commun avec ceux de Stendhal, ni ceux de Morand avec ceux de Giraudoux. Dans une œuvre d'art, il n'y a pas à proprement parler de parties, ni de modes d'expression distincts, parce que le tout les infuse et les imbibe entièrement. Mais dans la parlerie découverte du lit, de la table et de la rue, il n'y a pas de parties, parce qu'il y a pas de tout.

L'allusion littéraire, qu'un simple mot peut suffire à éveiller, communiqué à un texte – rien qu'en signalant en lui l'affleurement, tout prêt à émerger, de la masse de la littérature préexistante – une sorte de miroitement. Miroitement qui témoigne, sous le texte apparent, de l'existence d'une universelle *doublure* littéraire, se rappelant par intervalles au souvenir comme une doublure de couleur vive par les « crevés » d'un vêtement.

Sentiment, qui n'est pas sans parenté avec celui qu'évoque Andersen (le champion d'échecs, non le conteur) : « *Les combinaisons d'échecs, qui brillent sous un cache à demi transparent...* » Le mot en italiques m'a servi plus d'une fois à tenter d'éveiller l'étincelle de ces menus contacts et courts-circuits qui se produisent entre la pointe de la plume et la vaste charge d'électricité statique de la Bibliothèque.

Outre leur langue maternelle, les collégiens apprenaient jadis une seule langue, le latin : moins une langue morte que le *stimulus* artistique incomparable d'une langue entièrement filtrée par une littérature. Ils apprennent aujourd'hui l'anglais, et ils l'apprennent comme un esperanto qui a réussi, c'est-à-dire comme le chemin le plus court et le plus commode de la communication triviale : comme un ouvre-boîte, un passe-partout universel. Grand écart qui ne peut pas être sans conséquence : il fait penser à

la porte inventée autrefois par Duchamp, qui n'ouvrait une pièce qu'en fermant l'autre.

Robespierre était fait, non pour gouverner, mais pour se retirer sur l'Aventin, et, de là, morigéner éternellement la République de chair et d'os au nom de son insaisissable corps glorieux, dont il se constituait le seul interprète. Sa forteresse était, non à la Convention, mais aux Jacobins, d'où – toujours un orage dans le sourcil – il exerçait sans contrainte, à heure fixe, la magistrature du soupçon. Diriger de l'extérieur par la seule parole était son vœu intime et sa pente naturelle ; sa confiance dans le discours – ou plutôt dans la *monition* – restait au matin même du 9 thermidor (où il avait tous les leviers du pouvoir en mains et ne se servit d'aucun) presque fabuleuse. Quand il s'aperçut qu'il avait à la fin à peu près phagocyté et robespierrisé l'Etat, il semble avoir été pris de panique : plus personne à qui *faire la leçon* ! dans les derniers mois, sous ses auspices, la République-Sphinx dévorait l'un après l'autre, en série, ses aspirants solutionnistes aux abois : il ne se soutenait plus qu'en surfant, acrobatiquement, sur la série de déferlantes des « complots » à tout va. Et il est sûr qu'à la fin tout le monde en était venu à trembler devant quelqu'un qui avait, successivement et pontificalement, suspecté tous et chacun.

Comment n'a-t-il pas compris à temps (Saint-Just, lui, savait que la Révolution embrayait maintenant sur le vide, mais toutes les communications à l'intérieur du Comité semblent avoir été coupées) que ses grandes fournées d'échafaud après prairial, ses cinquante « assassins » putatifs en chemise rouge trimballés à travers le cœur de Paris au cahot des charrettes, avaient transformé brutalement en *Ubu* de la guillotine l'amant si distingué de la République et de la vertu ?

Comment n'a-t-il pas compris à temps (Saint-Just, lui, savait que la Révolution embrayait maintenant sur le vide, mais toutes les communications à l'intérieur du Comité semblent avoir été coupées) que ses grandes fournées d'échafaud après prairial, ses cinquante « assassins » putatifs en chemise rouge trimballés à travers le cœur de Paris au cahot des charrettes, avaient transformé brutalement en *Ubu* de la guillotine l'amant si distingué de la République et de la vertu ?

La littérature repose pour une bonne part sur un non-dit : sur l'axiome, non publié, qu'une réussite de forme est aussi de quelque manière la saisie d'une vérité, et rien n'interdit de comprendre en ce sens le mot de Rimbaud : « *C'est très vrai, c'est oracle, ce que je dis.* » La pensée est trop fluide, trop instable, trop spontanément mutante de nature pour ne pas s'éprendre (et même en fait pour ne pas s'ordonner selon eux, comme fait la limaille au contact de l'aimant) de ces bonheurs-du-mot où elle prend corps et coagule au contact de la langue, sans ressentir la moindre perte de liberté. Les dictionnaires (généralement météorologiques) de la campagne prennent force, gardent vigueur et se perpétuent sur leur seul aloi verbal, sans s'embarrasser le moins du monde au long des siècles de vérification ; ils éclairent par là un peu la nature singulière de l'autorité que peut prendre, et garder, un texte littéraire. Cette autorité n'est pas celle de la vérité, mais la vertu du seul bien-dire lui fait tout de même franchir le pas décisif qui sépare la simple assertion de l'affirmation, laquelle implique prise de solidité. Non seulement quelqu'un nous parle à travers ce texte, mais quelque chose aussi, qui est la langue comme saisie dans son droit-fil : il y a aussi peu ou prou cristallisation, et la cristallisation n'est pas la « vérité » d'un élément, mais seulement son état stable à une certaine température et dans un certain milieu (qui sont rarement ceux de son utilisation courante).

Ainsi va la « vérité » que dispense l'art, non pas opposable à l'erreur, mais plutôt à l'indistinct, au labile, à l'informe – condensation précaire, aux contours inflexibles (comme l'est le cristal) d'un élément dont l'état le plus habituel, et le seul réellement fréquentable, est la fusion, l'amalgame, l'oxydation, l'entrée en combinaison et la mixité. L'art n'est pas réellement menteur, il est plutôt le garant – paradoxalement fixé,

« Tel un guetteur de belvédère qui aurait frôlé une existence contemplative, Gracq voit maintenant le siècle s'évanouir. »

et magnifié – de la nature à la fois authentique et perpétuellement transitive de la réalité.

La richesse d'une langue se mesure, autant et plus qu'à l'étendue de son vocabulaire, à la qualité et à la densité de sa littérature. Chaque emploi notablement heureux d'un vocable ajoute en effet une facette à sa signification : il a embrayé sur l'esprit selon un angle d'incidence neuf. Et l'ouverture d'une langue à la poésie dépend pour beaucoup de l'aptitude acquise de ses mots au scintillement : les mots dans la poésie troquent presque toute autre qualité contre celle de pouvoir réfléchir la lueur d'un autre. Une langue résonante avant même d'être signifiante se met alors en place, dans le flux continu de laquelle les significations se posent et se déplacent en liberté, du moment qu'elles se répondent. La poésie est, de nature, décloisonnement du vocabulaire. Dans une séquence comme « *la vierge, le vivace, et le bel aujourd'hui* », derrière l'autonomie apparente intacte des mots, entre eux les séparations internes ont cédé en profondeur, la chaîne des significations n'a plus réellement de maillons. Dans la séquence « *la marquise sortit à cinq heures* », si.

En littérature, je n'ai plus de confrères. Dans l'espace d'un demi-siècle, les us et coutumes neufs de la corporation m'ont laissé en arrière un à un au fil des années. J'ignore non seulement l'ordinateur, le CD-Rom et le traitement de texte, mais même la machine à écrire, le livre de poche, et, d'une façon générale, les voies et moyens de promotion modernes qui font prospérer les ouvrages de belles-lettres. Je prends rang, professionnellement, parmi les survivances folkloriques appréciées qu'on signale aux étrangers, auprès du pain Poilâne, et des jambons fumés chez l'habitant.

© Julien Gracq

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La faute de M. Schüssel

AINSI, l'un des pays les plus riches d'Europe - forte croissance, chômage minimal, inflation nulle - vient d'intégrer un parti d'extrême droite dans son gouvernement. Populiste, ultranationaliste, xénophobe, un de ces partis dont la montée en puissance est en général liée aux temps de crise. C'est l'Autriche de ce début de siècle, membre de l'Union européenne (UE). Ce gouvernement regroupe le parti conservateur de Wolfgang Schüssel, l'ÖVP, et la formation d'ultra-droite de Jörg Haider, le FPÖ. Il devait prêter serment vendredi 4 février à Vienne : il dispose d'une majorité de 104 députés sur 183. De cette triste journée, c'est-à-dire du succès du parti de M. Haider - à l'électorat jeune, venu pour les deux tiers de la gauche -, on tirera plus tard la leçon : réflexe de crispation devant la mondialisation ; sentiment de perte de contrôle sur le destin du pays ; rejet des pratiques corrompues de la classe politique traditionnelle ; peur de l'immigration.

Pour autant, l'entrée du FPÖ au gouvernement n'était pas inéluctable, même s'il est arrivé deuxième aux législatives d'octobre 1999, devançant d'une tête les conservateurs. Sa participation au pouvoir marque le couronnement de sa normalisation sur la scène politique. Il le doit à un homme : Wolfgang Schüssel. Le chef du parti conservateur s'est attaché à torpiller toute possibilité de coalition avec les sociaux-démocrates afin de réaliser une ambition toute personnelle, au risque de ternir durablement l'image de son pays : devenir le premier chancelier d'Autriche conserva-

teur depuis trente ans. Cela, à ses yeux, valait bien un pacte faustien avec le parti de Jörg Haider, auquel il donne en échange rien de moins que les ministères de la défense, de la justice, des finances et des affaires sociales, ainsi que le poste de vice-chancelier.

C'est un événement politique européen de première importance. C'est un événement considérable au moment où l'effondrement possible de la démocratie-chrétienne allemande peut faire craindre l'émergence à Berlin, mais ailleurs aussi en Europe, d'un populisme europhobe à relents douteux. Car, contrairement à ce qu'essaient d'accréditer M. Schüssel et d'autres, le FPÖ n'est pas un parti comme les autres. Une formation autrichienne dont le chef a salué les hommes de « caractère » qu'étaient les Waffen SS, qui a fait toute sa carrière politique sur des slogans xénophobes et dénoncé l'intégration européenne, n'appartient pas au consensus européen.

Face à cet événement, l'UE ne pouvait pas ne pas réagir. Au risque de faire monter la popularité de M. Haider, elle ne pouvait pas ne pas marquer l'événement, en dire la gravité. Elle ne pouvait pas accepter de banaliser M. Haider et sa manière, à lui, de banaliser le nazisme. Elle l'a fait sur le seul terrain possible, celui de la politique, en prenant des mesures symboliques qui ne placent pas l'Autriche en quarantaine, qui n'empêcheront pas le fonctionnement de l'Union, mais qui sont le minimum requis si l'on veut que l'expression « valeurs démocratiques européennes » ait encore un sens.

Suite de la première page

De 1921 à 1927, ce sont les opposants internes au Parti communiste qui ont fait les frais de ce mouvement, suivis des membres du comité central (1935), et pour finir, à partir des grandes purges staliniennes de 1937-1938, des responsables du rang le plus élevé du bureau politique, de l'état-major de l'armée rouge et des organes de sécurité, tous reconvertis en exécutants apparemment dociles des volontés du maître de toutes les Russies. Sergueï Eisenstein les a ainsi dépeints dans *Ivan le terrible* (1945-1946), réduits à conspirer les uns contre les autres pour capter l'oreille du chef, le *Vojd*.

Or, dès la catastrophe de 1941 [entrée des troupes allemandes en URSS], qui inaugure en réalité la très longue marche de la Russie hors du stalinisme, les choses changent : la contraction du cercle politique se relâche, puisque la guerre contraint le régime à redonner une certaine possibilité d'expression aux généraux - dont plus d'un a été ressorti du goulag - aux scientifiques, voire à certains intellectuels. A l'issue du conflit mondial, Staline ne parvient même plus à maîtriser pleinement la dynamique de l'affrontement entre ses principaux lieutenants, Malenkov et Béria d'un côté, tenants d'un pragmatisme étatiste, Jdanov, Kouznetsov, Voznessensky et Mikoyan de l'autre, qui exaltent au contraire la nécessaire reconstruction idéologique du parti dans la société et veulent aussi une politique extérieure plus interventionniste, de Berlin à la Grèce.

DIVULGATIONS ET MANIPULATIONS

De ce moment, se reconstitue un petit espace politique semi-clandestin constitué par les revues spécialisées, les instituts de recherche, et certains organismes réguliers du parti, où la confrontation des points de vue - à des risques certes considérables pour ceux qui s'y livrent - redevient néanmoins possible. Plus tard, avec le dégel, et sous Brejnev plus encore, ce genre de « pluralisme » qui ne dit pas son nom devait s'étendre et constituer au passage le terrain fondamental d'investiga-

tion de la discipline kreumlinologique. La grande majorité des combattants de ces joutes appartenaient en fait aux services secrets, ou disposaient d'un réseau d'appuis dans les organes qui leur permettaient à l'occasion de sortir de certaines bornes tracées, exactement comme à l'étranger, tel diplomate qui vous invitait seul à déjeuner, tel journaliste qui se permettait une allusion un peu irrévérencieuse avait toujours d'excellentes raisons de ne rien craindre du KGB.

Mais les choses sont allées encore plus loin. Les organes ont été à trois reprises le lieu d'affrontement directement politique entre lignes totalement incompatibles au sein du pouvoir soviétique : on s'y est battu à coup d'arrestations, de tortures, d'accidents du travail, mais aussi de notes, de divulgations impronptues d'archives, d'articles vengeurs, de vassaux étrangers manipulés comme autant de pions d'un gigantesque échiquier (Yves Farge, chef français du mouvement de la paix, y trouva ainsi la mort). Pour barbares que soient ces ordalies, elles ont cependant été le chemin sanglant et nécessaire à la reconstitution d'une politique ouverte et explicite en Russie.

Rappelons brièvement ces trois grands moments d'affrontement, si mal connus encore. Tout d'abord, de 1946 à 1953, la longue partie d'échecs entre Staline et Béria, où le vieux dictateur favorise, au sein de la sécurité d'Etat, contre son trop habile lieutenant, relégué aux affaires nucléaires, d'abord la faction nationaliste russe de Kouznetsov jusqu'en 1948, puis à nouveau, après une trêve de deux ans, le groupe explicitement antisémite du ministre de l'intérieur Semion Ignatiev qui va organiser, contre Béria et ses amis, le procès de Prague et le feu d'artifice du « complot des médecins sionistes » à Moscou. Cet affrontement terrible se terminera sur une sorte de match nul : Staline meurt, mais Béria est à son tour éliminé.

Deuxièmement affrontement : celui qui oppose, de 1960 à 1973, l'ancien chef de la jeunesse communiste Alexandre Chélépine à Nikita Khrouchtchev d'abord puis à Brejnev, auxquels il reproche leur révisionnisme, leur complaisance

envers l'Occident et leur sous-estimation du potentiel révolutionnaire du tiers monde. Chef effectif du KGB au début des années 60, Chélépine est l'âme de la conspiration russe contre Khrouchtchev en 1964. Ce national-socialiste convaincu cherche jusqu'en 1966 la réconciliation avec la Chine maoïste, et surtout la réhabilitation officielle de Staline, qui lui est refusée d'extrême justesse en 1965. L'adversaire constant et résolu de cette brute fanatique aura été, tout au long de cette période, Iouri Andropov, qui recupère la direction du KGB fin 1967.

CRISE TERMINALE

Plus obscure encore, et plus difficile à retracer, est l'ultime bataille interne aux organes : nous sommes en 1976, et la crise terminale de l'économie planifiée vient de commencer discrètement. Un groupe de proches de Brejnev, comprenant son ancien secrétaire Konstantin Tchernenko, plusieurs généraux du KGB venus de Dniepropetrovsk, tels Tsinév et Tsvigout et, plus discrètement, le chef de la diplomatie Andreï Gromyko, cherche à déstabiliser l'influence d'Andropov, coupable à leurs yeux de protéger la Hongrie de Kadar et de vouloir en importer à Moscou les réformes économiques, et accessoirement d'avoir recherché avec l'Egypte de Sadate et certains Palestiniens modérés du Fatah, une solution négociée soviéto-américaine au Proche-Orient.

Très après, cette ultime lutte passera par le tournant pro-terroriste du KGB (aide aux Brigades rouges italiennes, à la mafia turque, à la RAF allemande au travers du chef de la Stasi Mielke), l'alliance avec l'Iran khomeïnite scellée par la prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran en 1979, les tentatives poussées de déstabilisation de la Turquie et de la Yougoslavie post-titiste. Andropov y répondra patiemment par la formation d'une grande coalition antibrejnévienne fondée sur le double rejet de la corruption intérieure et des aventures extérieures, au nom d'une politique de redressement substantiellement voisine de celle de Deng Xiaoping en Chine.

Vladimir Poutine, quarante-sept ans, dont les états de service n'ont rien eu de mirobolant, n'a connu que des bribes de cette longue et tragique histoire, alors que Primakov aura été au moins le témoin direct et l'un des acteurs de la politique égypto-palestinienne d'Andropov, un adversaire conséquent de la politique pro-iranienne du dernier Brejnev (d'où l'amitié que lui voue encore l'actuel vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz) et un opposant conséquent à la déstabilisation de la Turquie à la fin des années 70. Mais il est intéressant de faire quelques observations sur les affectations de M. Poutine, qui, bien que subalternes, le classent pourtant dans le camp d'Andropov, dont il fait à présent fleurir la tombe : l'espionnage technologique (ligne T) était la branche où la conscience du retard accumulé par rapport à l'Occident était sans doute la plus précise et la plus aiguë, et on constatera aisément que le premier chapitre du programme d'action d'Andropov, publié sur Internet, est précisément consacré à l'analyse sans complaisance de ce retard.

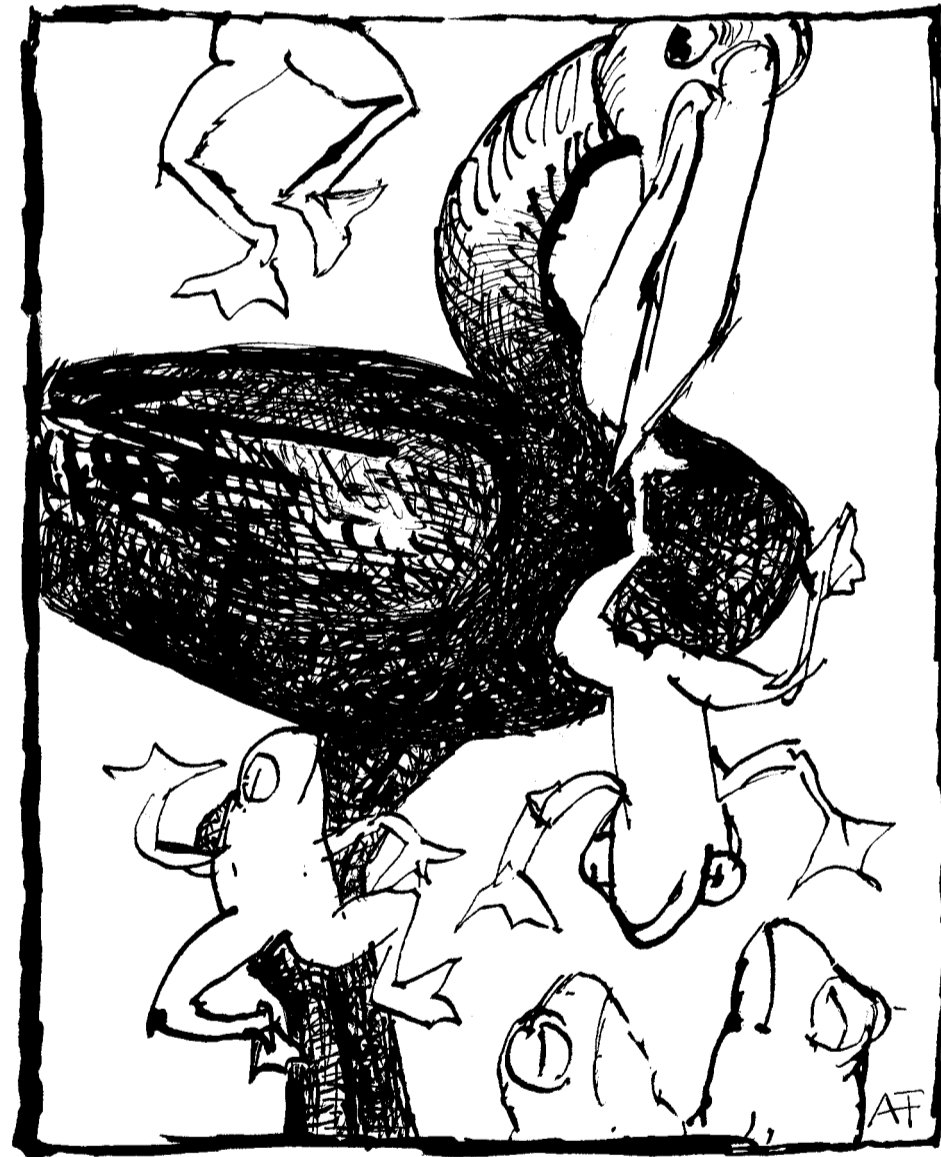
Par ailleurs, il est établi qu'à partir de 1987, la guerre est déclarée entre Mikhaïl Gorbatchev et la direction du SED, le parti communiste de la RDA, et que désormais les officiers du KGB en poste sont mobilisés contre le régime Honecker. Plus intéressant encore : à son retour dans sa Leningrad natale, M. Poutine retrouve un KGB ultra-libéral, puisque son chef, durant la période décisive 1984-1987 aura été le général Kalouguine, mis en place à Smolny par Andropov lui-même pour surveiller les agissements du premier secrétaire, Romanov. Par la suite, le KGB local aura la consigne de ne pas aider l'appareil du parti réputé trop conservateur, mais de préparer la suite avec des hommes nouveaux, tels qu'Anatoly Sobtchak, un brillant professeur de droit, ami personnel du couple Gorbatchev.

Cette suite, Poutine s'en occupe à son retour de Dresde en devenant l'adjoint direct de M. Sobtchak à l'université. Fidèle à son ami et patron, devenu le premier maire démocrate de Saint-Petersbourg, il restera à ses côtés jusqu'à l'hallali de 1996 organisé par le maire de Moscou, Iouri Loujkov, sans jamais vaciller. Quant à la décision de prendre le poste de premier ministre d'Eltsine au moment où la coalition de Loujkov-Primakov avec la plupart des gouverneurs de province semblait devoir tout balayer devant elle, elle ne prouve pas non plus sa lâcheté. La vérité toute simple ne serait-elle pas plutôt que tous ces jeunes hommes formés à la dure école du KGB savent un peu mieux se battre en politique que les autres, tout simplement parce qu'une société russe lasse des révolutions, des guerres et des haines qu'elles engendrent leur a entièrement délégué ce soin, pour se replier depuis trente ans déjà sur le souci de soi, les élégies privées et le deuil de la cerisaie perdue.

Vincent Pachès

Alexandre Adler pour *Le Monde*

Bestiaire par André François



Le héron
Il a fait de l'indiscrétion un art de vivre. Il fait du monde un commentaire et méprise les grenouilles qui sautent naïvement pour toucher le ciel.

pour l'avant-projet de loi de solidarité et de renouvellement urbain.

PRÉCISIONS

ICI ET MAINTENANT

A la suite de l'article relatif à la radio Ici et Maintenant (*Le Monde* du 26 janvier), nous précisons que les propos qui avaient valu à cette station une sanction du Conseil supérieur de l'audiovisuel, avaient été tenus à l'antenne par des auditeurs.

AGENCE MARITIME

L'Institut français de la mer est, avec d'autres organismes, cosignataire et instigateur de la proposition faite aux parlementaires européens de créer une agence maritime européenne (*Le Monde* du 21 janvier).

WWW.MARIANNE-VILLAGE.FR

L'actionnaire principal de la société éditrice (Marianne Village) du site www.marianne-village.fr (*Le Monde* du 21 janvier), est Dexia Crédit local de France, qui détient 51% du capital. Business-Village (groupe BNP-Paribas) et Le Moniteur (groupe Vivendi) détiennent chacun 24,5%.

ARCHIVES DE MOSCOU

A propos d'un article intitulé « Le Conseil de l'Europe achète une copie des archives du Komintern » paru dans *Le Monde* du 9 décembre, la Fondation Hoover précise qu'elle a conclu un nouvel accord avec les Archives d'Etat de Russie en 1998. L'institution américaine offre ainsi aux chercheurs 11 millions de pages microfilmées.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La démission des ministres socialistes

POUR la première fois depuis la Libération, la France va-t-elle avoir un gouvernement sans ministres socialistes ? M. Georges Bidault semble le penser et s'apprête à affronter l'Assemblée nationale mardi prochain avec une équipe « remaniée ». Et dès à présent les socialistes paraissent l'encourager en ne lui refusant pas à l'avance leur soutien.

Au vrai, tout se passe comme si le départ des ministres de la SFIO résultait d'une décision mûrement réfléchie et préméditée : on aurait attendu simplement pour la mettre à exécution que le budget fût voté sans de trop graves réductions de crédits d'équipement et d'investissements. L'affaire de la prime de 3 000 francs aurait donc simplement fourni le prétexte. Aussi bien l'écart de 10 milliards entre les propositions gouvernementale et socialiste s'était, hier après-midi, réduit à

2 milliards. Si l'on avait vraiment voulu s'accorder...

En tout cas cette décision est l'aboutissement de sérieuses préoccupations sociales et politiques de la SFIO. Il y a des mois que de congrès en conseils nationaux le Parti socialiste semblait attiré par la formule « soutien sans participation ». La majorité des membres du parti y ont cédé. Ils espèrent regagner le terrain perdu au profit des communistes en éludant les responsabilités du pouvoir, maintenant inéluctables, dans des domaines où leur devoir de gouvernants s'oppose à leur intérêt de militants. Ainsi dégagent-ils opportunément leur position dans la répression de l'agitation communiste ou dans une orientation plus accentuée dans les affaires d'Indochine.

René Puisseuseau
(5-6 février 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'hôpital qui s'enfonce

par Albert Hirsch

RESPONSABLE d'un service hospitalier depuis plus de quinze ans, j'assiste à la dégradation accélérée du service public, dont témoignent les grèves qui s'y répètent. Plus de quarante ans après la réforme historique du plein temps à l'hôpital qui a permis les progrès que l'on sait, il est temps de nous interroger sur les raisons de cette décomposition, sur les limites des réformes envisagées et sur le risque d'implosion du système.

Le manque habituellement invoqué de personnel et particulièrement d'infirmières ne saurait rendre compte à lui seul de l'état dans lequel s'enfonce ce milieu sensible et fragile. Nous témoignons de la qualification professionnelle exceptionnelle de ces soignants qui, dans des conditions chaque jour plus contraignantes, savent garder intact le sens de leur travail et demeurent au-dessus de tous les éloges.

En réalité, ce sont l'organisation structurelle des soins et le découpage en services et laboratoires qui sont désormais totalement dépassés.

L'évolution démographique et le vieillissement des populations multiplient chez les patients les états de défaillance polyviscérale chronique avec perte plus ou moins profonde et permanente d'autonomie. En cas de poussées et de complications, lorsque le terme de la vie approche, le seul recours reste l'hôpital. Or ce dernier répond le plus souvent de manière inadaptée à ces situations nouvelles.

En effet, parvenus à ce stade de l'évolution de leur maladie, les patients réclament une disponibilité de tous les moments. Ils doivent pouvoir recevoir les gestes élémentaires – toilette du corps, accompagnement des repas, aide pour se mouvoir – qu'ils ne peuvent plus assurer eux-mêmes, recueillir les informations qu'ils sollicitent, bénéficier des conseils que leur état réclame, trouver le réconfort leur permettant de reprendre espoir. Ce cortège de paroles et de gestes était traditionnellement assuré par l'entourage affectueux et attentionné des familles. Les contraintes de la vie actuelle privent les proches de ce qui leur revenait naturellement.

En réponse à cette quête d'attention et d'amour, l'hôpital est trop souvent réduit à mettre en œuvre son arsenal technique, certes indispensable mais à lui seul incapable de soulager et d'apaiser. Les soignants, accaparés par l'instrumentalisation des techniques de soins de plus en plus sophistiquées, ne trouvent plus la possibilité de se consacrer autant qu'ils le souhaiteraient à l'écoute, la parole et la compassion. Le lien si précieux entre celui qui appelle et celui qui est là pour soulager ne trouve plus le temps de s'accomplir.

Une souffrance sans remède s'installe de part et d'autre, chez celui qui ne reçoit pas ce

qu'il attend, chez celui qui ne peut pas donner ce qui pourtant lui a fait choisir et exercer ce métier. Cette frustration généralisée accélère l'usure des équipes, les désunit. Les vocations les plus affirmées et les énergies les plus déterminées se découragent.

Ramener la solution de cette

Ramener la solution de cette crise

à sa dimension économique ne permet pas de sortir de la spirale amorcée.

Consentir un effort financier supplémentaire ne peut déboucher que sur la ruine de la Sécurité sociale

crise à sa dimension économique ne permet pas de sortir de la spirale amorcée. Plus de 10% de la richesse nationale sont dès à présent consacrés au système de soins. Consentir à un effort financier supplémentaire ne peut déboucher que sur la ruine de la sécurité sociale, au plus grand profit d'intérêts particuliers prompts à saisir cette éventualité. Ce sont les fondements de l'impasse dans lequel le système entier est plongé qu'il faut analyser pour briser la logique de destruction à l'œuvre.

Conscient de notre responsabilité de disposer d'une partie des immenses moyens consentis par un des pays les plus riches du monde, sachons questionner l'efficacité de notre système de soins et lui redonner le sens qui lui échappe. Il faut préserver et promouvoir la santé, soulager les malades et atté-

nuer leur souffrance, réinsérer et rééduquer les handicapés. Il faut transmettre les connaissances et nos interrogations à ceux que nous avons la charge de former. Il faut développer une recherche sur la qualité du soin sans laquelle il n'y a pas de progrès possible. Ouvrons ce débat pour refonder une médecine qui réponde aux attentes de notre époque.

Albert Hirsch est chef de service de pneumologie à l'hôpital Saint-Louis (Paris).

Urgences et mensonges

par Alain Fisch

DÈS les premiers jours de cette nouvelle année, le ministère de la santé s'est empressé de faire savoir que l'engorgement hivernal des services d'urgences n'était qu'un phénomène conjoncturel. La tempête tombait à point comme cause du mal : mais ses conséquences sanitaires furent dérisoires, pour ne pas dire inexistantes en zones urbaines, les plus affectées par la sursaturation.

On passa donc rapidement à la grippe, valeur sûre de la médiatisation de tout et de n'importe quoi. De fait, au moment des divers communiqués stigmatisant l'épidémie de grippe, celle-ci n'était pas encore arrivée en région parisienne et encore moins dans le sud du pays ! Eût-ce été le cas que cela n'aurait rien changé : les personnes à risque de complication grippale grave – susceptibles d'avoir recours au système hospitalier – sont très bien vaccinées en France : si bien qu'une « mauvaise » épidémie ne se traduit chez nous que par un nombre important de patients « bénins » qui se débrouillent avec leur généraliste, leur pharmacien, leurs aspirine, grogs et couvertures.

Grossiers mensonges pour détourner l'opinion de la réalité qui est de nature structurelle.

Les services d'urgences connaissent en France une augmentation de fréquentation de

5% à 15% par an depuis plusieurs années. Malgré des déclarations d'intention fortement médiatisées, bien peu a été fait pour pourvoir ces services en personnel, en équipement, en locaux, de manière adéquate à la demande croissante du public. Dans le même temps, au nom d'une logique purement comptable – dont la pertinence et l'efficacité restent d'ailleurs à démontrer –, on ferma des lits hospitaliers ; une fois ces lits fermés, on « mettait en adéquation » le personnel qui va avec (gel des postes « libérés » par les départs en retraite, les congés maternité, etc.).

La zone d'accueil des urgences devient un secteur d'hospitalisation sauvage

Une fois les patients, en particulier âgés, soignés dans ces lits « aigus », ceux-ci doivent soit retourner à domicile soit passer en lits de « soins de suite ». Encore des blocages et déficits. Cela prend des jours, voire des semaines, selon les endroits, pour mettre en route une hospitalisation ou une aide à domicile, et il ne semble pas aux médecins hospitaliers que les délais se soient

raccourcis ces dernières années. Quant aux lits de « soins de suite », le ministère reconnaît qu'ils font cruellement défaut, en particulier en Ile-de-France. Aveu stérile puisqu'il ne se passe rien, ou rien de suffisant.

Ainsi les patients stagnent dans les services de médecine « aiguë », tout au moins dans ceux qui n'ont pas été fermés, faute de pouvoir être transférés dans des structures adéquates à leur état. Les unités d'hospitalisation de court séjour des services d'urgences ne peuvent plus faire admettre leurs patients dans les services de médecine, saturés. La zone d'accueil et de traitement des urgences devient un secteur d'hospitalisation sauvage. Et l'espace d'attente parfois une zone de diagnostic et de soins. On se trouve donc face à un immense bouchon national dans lequel les patients ne sont pas pris en charge dans la structure qui sied à leur état.

Si j'étais, Dieu m'en garde, responsable d'une agence régionale d'hospitalisation, je réfléchirais à deux fois avant de supprimer un lit ou un poste supplémentaire. Car l'année prochaine ce sera pire, inéluctablement.

Alain Fisch est chef de service d'accueil et de traitement des urgences (SAU) du centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Le parlementarisme a-t-il un avenir ? par Marc Abèles

IL arrive que la juxtaposition, sans doute purement fortuite, de deux textes sur une même page de journal ait un intense pouvoir évocateur. Surtout quand leurs auteurs viennent d'horizons aussi différents qu'Alain Krivine et Edouard Balladur (page Débats du Monde daté 12 janvier). Certes, les sujets traités par chacun semblaient fort différents, l'un s'exprimant sur les échéances politiques nationales à venir, l'autre sur l'activité de l'Assemblée de Strasbourg. Mais quelque chose saute aux yeux en les lisant : le peu de foi qu'ils accordent l'un et l'autre au phénomène parlementaire.

Quand M. Balladur note à quel point l'élection législative pèse dans le contexte français, c'est pour souligner qu'elle détermine le choix du premier ministre. Cela donne dans son langage : « Le premier ministre appuyé sur l'Assemblée gouverne librement. » Autrement dit, ce qui compte avant tout, c'est l'élection, il ne reste à l'Assemblée qu'à s'aligner sur un homme. Concentration de la décision au sommet, antagonisme au sommet : quand il y a cohabitation. Telle est, on le sait, la vulgate de la Ve République.

Le gaullisme n'a jamais aimé le parlementarisme. Alain Krivine, non plus. Sa critique du Parlement européen ne manque pourtant pas de pertinence. J'ai pu observer sur place quelques années auparavant le même saucissonnage des débats, la juxtaposition de monologues qui aboutissent à cet incroyable télescopage de votes en tous genres. De

ces pratiques l'Assemblée de Strasbourg ne sort pas grandie.

On en vient à se demander, à lire cette page du Monde, s'il existe encore un espace autonome pour la démocratie représentative telle que l'incarnent les Parlements. Pour M. Balladur, l'Assemblée n'est ni plus ni moins qu'un instrument au service de celui qui gouverne. Quant à M. Krivine, il y voit surtout un lieu qui peut servir de chambre d'écho à des groupes qui subissent de plein fouet le nouvel ordre économique mondial : il se félicite qu'on y reçoive les Michelin, ou les sans-papiers. Tant mieux ! Mais tout cela suffit-il à justifier l'existence d'une telle institution ?

Entre les lignes, on voit se profiler une vraie question : quel est l'avenir du parlementarisme au seuil du troisième millénaire ? Alors même qu'à l'échelle européenne on a cru bon de mettre en place un dispositif d'Assemblée, on est frappé par le peu d'enthousiasme que manifestent nos leaders politiques quand il s'agit d'aller à Strasbourg. Les principaux se défilent sans gloire et sans vergogne. Même un européen de conviction, François Bayrou, semble avoir hésité.

Sans doute dira-t-on que la faiblesse des pouvoirs impartie au Parlement européen y est pour quelque chose. Mais l'enquête que j'ai réalisée récemment à l'Assemblée nationale, un des hauts lieux de la vie politique française, met en évidence un certain désarroi des élus. A force de s'entendre répéter que la décision se prend ailleurs, que c'est dans le secret des cabinets ministériels que

tout s'élabore, ils en viennent à douter de leur propre utilité. Le fait qu'une poignée d'hommes et de femmes politiques aient seuls les honneurs des médias, et le sentiment que c'est là que se mène le véritable débat public, ne fait que renforcer les doutes.

La fonction de représentation se trouve fragilisée : de là à ne voir dans le Parlement qu'un théâtre d'ombres sans consistance, il n'y a qu'un pas. Or cette vision des

De plus en plus, c'est une démocratie des intérêts qui se substitue à une démocratie des opinions

choses – qui fut longtemps celle des critiques de la politique, mais qui semble de plus en plus répandue chez les politiciens eux-mêmes – me semble faire l'impasse sur une donnée importante : la nécessité pour notre société de se donner un lieu spécifique pour y pratiquer la délibération. Si l'on s'assemble, c'est pour débattre, et en vue de produire des textes à valeur générale et normative. Mais la fabrication de la loi est un processus paradoxal. Tout en s'effectuant dans l'échange parfois désordonné d'opinions contradictoires, il produit un texte cohérent jusque dans sa technicité et dont la généralité le rend applicable à tous les individus concernés.

L'Assemblée devrait être le lieu du politique par excellence, car elle offre un cadre à la représentation

des opinions sans être prisonnière des intérêts particuliers. Telle a longtemps été la vision universaliste et jacobine qui caractérisait notre démocratie. Aujourd'hui, englobée – qu'elle le veuille ou non – dans un contexte européen où d'autres perspectives se font jour, cette conception se trouve fragilisée.

De plus en plus, c'est une démocratie des intérêts qui se substitue à une démocratie des opinions. Le Parlement européen en est

l'exemple le plus frappant. Si, comme Alain Krivine le souligne justement, la pratique du compromis prévaut à Strasbourg, c'est que chaque question s'y trouve examinée en tenant compte des groupes d'intérêt en présence. Au terme de débats souvent très techniques, on dégagera une position commune. Mais les enjeux idéologiques sont le plus souvent occultés au profit d'une vision plus terre à terre, « concrète » et à court terme.

D'une certaine manière, les parlementaires européens sont des sortes de mutans : l'expertise prend le pas sur la politique, les intérêts sur les opinions. Cette considération ne vaut-elle qu'à l'échelle européenne ? En fait, il me semble qu'on assiste à une mutation plus profonde et qui affecte le cadre natio-

nal. De plus en plus, en effet, le travail des députés consiste à trouver des compromis pour résoudre des conflits où s'affrontent de manière souvent complexe des intérêts sociaux et culturels antagoniques.

L'exemple de la chasse est typique : deux groupes sont en présence (chasseurs et écologistes) dont le rapport à l'environnement traduit des ancrages socio-économiques et des conceptions du monde radicalement différents. Faire la loi, pour le gouvernement et les parlementaires, c'est trouver une norme acceptable pour la collectivité tout entière, mais qui tienne compte des exigences des deux groupes de pression. Un débat va donc s'engager, avec en toile de fond les pressions catégorielles. Il y aura bien un véritable échange d'opinions. Mais l'échange d'arguments ne fait pas que refléter des intérêts particuliers, dans un système qui finit par privilégier « ceux qui gueulent le plus fort ».

Dans ces conditions, les politiques seraient condamnés à n'être plus que des mandataires d'intérêt, dans un univers où la négociation et le compromis deviendraient l'essentiel. Cette perspective semble en rupture complète avec la tradition française où tout débat, parfois même sur des points très techniques, est l'occasion de confronter des conceptions antagoniques. On peut comprendre que la classe politique se trouve profondément désabillée par une évolution qui se traduit par une véritable perte de repères. D'où les sempiternels constats sur la fin des différences entre gauche et droite.

Il serait cependant prématuré de jeter le bébé avec l'eau du bain. Que la négociation et l'expertise deviennent des éléments prépondérants de notre démocratie n'implique pas qu'on abandonne le débat d'opinion. De même, laisser tout l'espace d'un côté aux groupes d'intérêt, de l'autre au combat singulier entre deux hommes au sommet de l'Etat, c'est passer par profits et pertes tout un pan de notre culture politique. En même temps, à faire l'impasse sur les transformations en profondeur qui affectent les pratiques politiques à l'échelle européenne, on se condamne à entretenir un malaise, préjudiciable non seulement à l'action, mais à l'image du politique en France. Près d'un demi-siècle après l'avènement de la Ve République, une réflexion et un débat en profondeur s'imposent sur le devenir du parlementarisme à travers les avatars nouveaux que connaît la démocratie aujourd'hui.

Marc Abèles est directeur du Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (Laios-CNRS).

Autriche : mes craintes par Luc Bondy

TOUT ce que je crains, avec l'arrivée du Parti populaire autrichien au pouvoir :

- qu'un grand nombre de journalistes français m'incluent dans leur émission en me téléphonant et me demandent si oui ou non je reste à Vienne, maintenant que les chemises bleues sont là ;
- que, si je balbutie, « non... oui... je ne sais pas » et qu'on me reproche de ne pas prendre clairement position. Cette personne m'avertit de ne pas être le dernier à rester en Autriche et à servir d'alibi judéo-suisse au gouvernement. Je ne voudrais pas rester tout seul en Autriche ;
- que de l'an 2000 naisse une année 1968 (au sens où les valeurs extrêmes se conditionnent mutuellement) et que nous puissions être détournés de problèmes qui abritent des aspects totalitaires : par exemple, si l'Internet vient à contrôler la planète ;
- que chacun me demande com-

ment je vais réagir à cela dans ma programmation et que cela puisse m'éloigner du véritable sens de mon travail.

Mais je crains aussi :

- de devoir quand même dire quelque chose du scandale que représente une telle coalition aux *Wiener Festwochen*, sans quoi ma présence n'aurait vraiment aucun sens ;
- de ne pouvoir d'ailleurs pas dire précisément ce que pourrait donner un tel théâtre : en de telles circonstances, les lieux indiqués pour la révolte et la protestation sont plutôt les rues et les amphitheatres des universités ;
- que cela ne soit vraisemblablement pas du tout une bonne inspiration pour un théâtre vraiment sérieux, et que je n'aie pas grand plaisir à travailler dans cette atmosphère ;
- de ne pas pouvoir du tout accomplir mon travail parce que certaines troupes européennes, suivant l'exemple de l'Union européenne, ne viendraient plus et qu'ainsi le caractère international des *Festwochen*

perdrait son sens ;

- que les perspectives de succès des partis populistes en d'autres pays paraissent plus probables en cas d'une vacance du pouvoir telle que la connaît à présent l'Autriche ;
- que la véritable protestation ne vienne pas du pays où cela a lieu et que l'on soit donc tenté de penser : le peuple a le gouvernement qu'il mérite et peut-être que même les adversaires du gouvernement le souhaitent au fond d'eux-mêmes (pourquoi ne sont-ils pas descendu dans la rue, comme cela aurait été aussitôt le cas en France ?) ;
- que la décision de l'Union européenne n'ait eu aucune influence sur la « raison » de M. Schüssel [chef de file des conservateurs autrichiens] et d'autres Autrichiens (comme chacun s'en doutait) et n'apporte à présent rien d'autre que des électeurs supplémentaires à Jörg Haider, qui vont paisiblement continuer à attiser leur mauvaise humeur dans un splendide isolement ;

- que ma pharmacienne à Paris, M^{me} Fisch, me dise, comme hier, que nous (ma famille) devons aussitôt rentrer sans même faire nos valises et que je doive lui expliquer que la situation est sans doute désagréable, mais qu'on en est pas encore à la Nuit de cristal ; mais que, bien sûr, ceux à Vienne qui n'ont jamais aimé les juifs (comme d'autres étrangers à leurs yeux) ressentiront encore moins de honte à le dire tout haut, à présent que leur parti est au gouvernement ;
- qu'éventuellement M. Haider vienne me voir en rêve pour me parler de son problème avec Chirac et que je me propose comme médiateur.

Luc Bondy est metteur en scène et directeur des « Wiener Festwochen » (Traduit de l'allemand par Denis Thouard) © Frankfurter Allgemeine Zeitung.

MIEUX QUE DES SOLDES OU DES REMISES, LES MEILLEURS PRIX
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher
MATELAS • SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

FINANCE Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 3 février, à l'issue de sa réunion, une hausse d'un quart de point de son

principal taux directeur, porté à 3,25 %. ● LA BCE a surpris les économistes en augmentant plus rapidement qu'attendu le coût de l'argent en Europe afin de lutter à la fois contre le

risque d'inflation et la faiblesse de l'euro. ● POUR EXPLIQUER SON GESTE, Wim Duisenberg, président de la BCE, a multiplié, jeudi, les commentaires sur les menaces inflation-

nistes qui pèsent sur les onze états membres de l'union monétaire. ● LE REÇU continu de l'euro vis-à-vis du dollar a joué un rôle capital dans cette décision. ● CONTRAIREMENT AUX

CRAINTES de bon nombre d'analystes, la décision de la banque centrale a été bien accueillie sur les marchés. L'euro s'est redressé et les Bourses ont battu de nouveaux records.

La hausse des taux de la BCE enrayer la baisse de la monnaie unique

L'institut d'émission a surpris les économistes, jeudi 3 février, en relevant d'un quart de point, à 3,25 %, le loyer de l'argent. Le geste a été salué sur les marchés par une remontée de la devise européenne face au dollar et par de nouveaux records boursiers

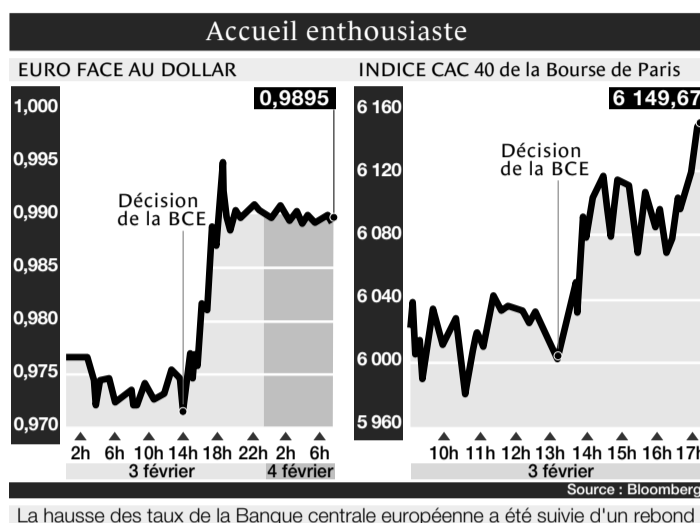
LE CONSEIL des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, jeudi 3 février, à l'issue de sa réunion, une hausse d'un quart de point de son principal taux directeur, porté à 3,25 %. Contrairement à ce qu'elle avait fait lors de ses deux précédents gestes, la BCE était restée plutôt discrète sur ses intentions. Tellement réservée que les analystes prêts à parier sur l'imminence d'un mouvement étaient largement minoritaires (*Le Monde* du 3 février). Les gouvernements ne semblaient pas croire davantage à une action de l'institut d'émission. Il y a quelques jours, le ministre allemand des finances, Hans Eichel, avait officiellement parié sur un statu quo monétaire. Herbert Hax, le président du comité des cinq sages chargé de conseiller le gouvernement allemand sur sa politique économique, avait pour sa part déclaré ne pas croire à une hausse des taux de la BCE avant le second semestre. Enfin, le ministre français de l'économie et des finances, Christian Sautter, avait souligné l'absence totale de risques inflationnistes dans la zone euro, laissant entendre ainsi qu'un resserrement monétaire n'était pas justifié.

Pour expliquer son geste, Wim Duisenberg, le président de la BCE, a multiplié, jeudi, les commentaires sur les menaces inflationnistes qui pèsent sur les onze Etats membres

de l'union monétaire. Tous les indicateurs sont, selon lui, orientés dans le même sens. « Les taux d'inflation approchent maintenant des niveaux plus élevés que prévus initialement », a estimé M. Duisenberg, alors que la BCE avait surtout mis en avant, depuis le début de l'année, l'aspect « transitoire » de la poussée de l'inflation. En décembre, l'indice du coût de la vie a progressé de 1,7 % sur un an dans la zone euro. « Nous verrons des taux plus élevés dans les prochains mois », a prévenu M. Duisenberg. La barre des 2 % fixée comme référence maximale par la BCE risque même d'être approchée provisoirement, même si, sur l'ensemble de l'année, la moyenne européenne devrait se maintenir en deçà.

L'IMPACT DU REPLI DE L'EURO

A cette hausse des prix à la consommation vient s'ajouter la croissance toujours dynamique de la masse monétaire (6,1 % sur trois mois en décembre) et des crédits au secteur privé (10,5 %). Surtout, a longuement expliqué un Wim Duisenberg de plus en plus préoccupé par ce facteur, « la dépréciation de l'euro qui a été observée est en train de contribuer à l'augmentation des prix à l'importation ». La grande faiblesse de la monnaie unique, battant tous les records à la baisse vis-à-vis du dollar, dans les journées précédant la réunion du conseil, a



La hausse des taux de la Banque centrale européenne a été suivie d'un rebond de l'euro et d'une envolée de la Bourse.

visiblement joué un rôle capital dans la décision de la BCE. Un repli de l'euro amplifie l'impact inflationniste de la hausse des prix du pétrole, ce dernier étant libellé en dollars.

Par ailleurs, le président de la BCE a cherché à désamorcer « les effets secondaires » liés au niveau de l'inflation, en appelant une nouvelle fois à la modération salariale : selon M. Duisenberg, « il faut que les partenaires sociaux maintiennent des augmentations salariales en cohérence avec la stabilité des prix, et en rapport avec les progrès continus de

l'emploi ». « Il est crucial que les négociateurs salariaux soient capables de compter sur la stabilité des prix à moyen terme », a souligné M. Duisenberg, en mettant en avant la « détermination du conseil des gouverneurs à contrer les menaces d'inflation ».

La BCE suggère ainsi clairement qu'elle est déjà décidée à renouveler son geste si nécessaire. Cette hausse des taux de 0,25 point est modeste en regard des deux premiers mouvements orchestrés par les gardiens de l'euro – une baisse en avril 1999 puis une hausse en novembre 1999

de 0,5 point. La décision a été prise de manière consensuelle, sans vote. « Le débat a porté sur l'ampleur et la date », a indiqué M. Duisenberg, ce qui laisse imaginer que certains membres du conseil ont plaidé pour un resserrement plus important. Et que d'autres auraient préféré agir plus tard, avant de finalement tomber d'accord.

Néanmoins, le président de la BCE considère que cette décision « n'est pas une réaction de panique », prise à la suite du plongeon de la monnaie unique depuis quelques jours. La question d'une hausse des taux était étudiée avant même cette chute. L'évolution des taux de change est cependant « un des facteurs importants qui pourraient avoir un effet aggravant sur l'évolution des prix », a souligné M. Duisenberg, que nous voulons contrer ». « Une économie forte s'accompagne d'une monnaie forte », a-t-il ajouté. Pour lui, l'évolution de la monnaie unique dépend surtout des différentiels de croissance entre les Etats-Unis et la zone euro. « Des facteurs politiques », tels que la crise autrichienne et le scandale du financement de la CDU allemande, « ne manquent pas d'avoir leur impact », a-t-il convenu.

La BCE s'est également défendue de faire preuve de suivismisme à l'égard de la Réserve fédérale américaine, qui avait annoncé une mesure semblable mercredi 2 février.

« Nous avons eu de nombreux contacts » avec elle, a confié M. Duisenberg. Ce dernier a enfin voulu désamorcer d'éventuelles critiques sur la politique de communication de la BCE. « Je ne pense pas que le mouvement vous surprenne vraiment, a-t-il avancé, il était dans l'air. » Il a notamment fait référence à ses ultimes déclarations à propos de l'impact du taux de change sur l'inflation.

SILENCE DES GOUVERNEMENTS

Si les marchés financiers ont réagi très favorablement à la hausse des taux directeurs de l'institut d'émission – l'euro a rebondi, les marchés boursiers ont vivement progressé, les taux d'intérêt à long terme se sont détendus –, les gouvernements européens sont restés silencieux et n'ont pas souhaité engagé de polémique avec la BCE. Le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a, pour sa part, estimé, vendredi matin, que la BCE avait « agi avec doigté ». « Il faut simplement faire en sorte que l'inflation, qui est un danger, n'ait pas de chance de reprendre, d'où une mesure très légère, que le marché a d'ailleurs bien accueillie et qui montre que la banque centrale a bien en main la réalité européenne », a-t-il ajouté.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

Pénurie de main-d'œuvre à l'institut d'émission

FRANCFORT

de notre correspondant

Juristes, statisticiens, traducteurs anglophones, documentalistes, économistes, auditeurs financiers pour le contrôle interne : depuis le début de l'année, le site Web de la Banque centrale européenne croule sous les... offres d'emploi. Des annonces de recrutement sont parues dans les principaux journaux européens. Qu'on le sache : pour muscler ses services, l'institut d'émission va recruter, en 2000, plus de 250 salariés. Soit une hausse de 30 % de ses effectifs, qui devraient alors dépasser légèrement les 1 000 personnes. Tous les secteurs sont concernés. La BCE, qui travaille en lien avec les banques centrales nationales, compte actuellement 140 économistes et économistes-statisticiens pour définir sa politique monétaire. Même après cette vague de recrutement, ses effectifs restent néanmoins modestes, comparés aux quelque 16 000 employés de la Bundesbank.

Conditions en général requises : maîtriser l'anglais, la langue de travail de l'institution, et être originaire d'un des quinze pays membres de l'Union européenne. En principe, aucun quota de nationalités n'est fixé, mais les dirigeants de la BCE essaient de respecter les grands équilibres démographiques continentaux, au moins pour les postes de cadre. Près de 80 Français sont actuellement salariés de la BCE. Dans l'ensemble, les Allemands sont légèrement sur-représentés, car nombre d'emplois non-cadre (gardiens, coursiers) sont pourvus localement. « Nous avons davantage de facilités à faire venir des Finlandais, qui ont le sentiment de descendre dans le Sud, que des Espagnols et des Français, peu attirés par Francfort », reconnaît un responsable de la BCE. Indépen-

dance oblige, les salariés de la jeune banque centrale ne sont pas fonctionnaires européens, mais ils bénéficient de salaires confortables.

Cette montée en puissance de l'administration francfortoise n'est pas sans poser de petits problèmes. Après près de deux ans de travail acharné, pour jeter les bases de l'euro, une certaine mauvaise humeur semble poindre chez quelques salariés. « Les gens ont en marre de faire des heures supplémentaires », indique un représentant du personnel, « les conditions de recrutement et de promotion ne sont pas toujours transparentes », dit-il en regrettant le mauvais fonctionnement du Staff Committee, le comité d'entreprise destiné au dialogue au sein de la maison. Les syndicats, qui ont du mal à recruter, envisageraient d'être plus offensifs.

AUTRE CHANTIER, LE CONTRÔLE ANTI-FRAUDE

Autre chantier, soulevé récemment par la Commission européenne, le contrôle anti-fraude. Bruxelles a porté plainte, le 12 janvier, auprès de la Cour européenne de justice contre les procédures choisies par la BCE. Arguant de son indépendance, cette dernière s'est refusée à reconnaître les règles de l'Office de lutte anti-fraude (OLAF) prévalant pour les institutions européennes. En octobre dernier, la BCE avait nommé un comité de trois experts indépendants chargés de prévenir toute fraude interne. Une pratique contestée par la Commission européenne, qui se veut très pointilleuse sur ce genre de dossier, après les scandales qui ont fait chuter la commission Sarter. La Banque centrale a pris note de la procédure.

Ph. Ri.

L'euro se redresse, les Bourses battent des records

LES MEMBRES du conseil de la BCE peuvent pousser un « ouf » de soulagement. En relevant les taux directeurs de la BCE, ils ont permis à l'euro de reprendre de la vigueur contrairement aux pronostics de certains économistes. Vendredi 4 février, la devise européenne se stabilisait au-dessus de 0,99 dollar, alors qu'elle cotait 0,9764 dollar mercredi soir à New York. « Wim Duisenberg s'est montré étonnamment préoccupé par l'euro comparé à ses précédentes déclarations des dernières semaines », a expliqué Jesper Dannesboe, économiste chez ABN Amro à Londres. « Les cambistes ont pris cette attitude en compte et ont légèrement corrigé leur position, car ils croient à une nouvelle hausse des taux à plus long terme », a-t-il ajouté.

En revanche, le resserrement de la politique monétaire de part et d'autre des rives de l'Atlantique n'a pas calmé l'enthousiasme des boursiers. Jeudi 3 février, l'indice CAC 40 a terminé, pour la première fois de son histoire, au-dessus des 6 000 points, à 6 149,67 points, la Bourse de Paris battant dans la foulée un record de transactions avec 7,215 milliards d'euros échangés en une seule séance. Francfort

(+ 2,54 %), Milan (+ 2,22 %) et Amsterdam (+ 3,42 %) ont elles aussi atteint de nouveaux sommets historiques. L'indice du Nasdaq, où sont traités à New York bon nombre de titres de la « nouvelle économie », a enregistré la troisième plus forte hausse en points de son histoire pour atteindre 4 211 points. « Cela montre encore une fois la faible efficacité de la politique monétaire sur le niveau des Bourses », fait remarquer Marc Touati, directeur des études économiques chez Natexis-Banques populaires.

SUR LES MARCHÉS OBLIGATAIRES

Contre toute attente, les décisions des banques centrales ont permis une détente sur les marchés obligataires. Le rendement des bons du Trésor américain à 30 ans est tombé à 6,14 %, contre 6,29 % mercredi soir. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français à 10 ans s'affichait vendredi matin à 5,50 % et les Bunds allemands émis à même échéance à 5,39 %. Or les boursiers se servent du niveau des taux longs pour calculer la « prime de risque » qui sert à évaluer la cherté des actions. Plus les taux longs baissent, plus il est intéressant d'investir en Bourse.

Cependant, c'est surtout la foi dans le développement de la « nouvelle économie » qui explique l'excellente tenue des actions. Symptomatique de la confiance accordée par les boursiers aux valeurs liées à l'Internet, l'action Amazon. Com a terminé jeudi à la Bourse de New York en hausse de plus de 21 %. Mercredi soir, le géant du commerce électronique avait pourtant annoncé des pertes de plus de 2,5 milliards de francs, supérieures à celles attendues par la communauté financière.

« L'évolution de la technologie est une vague de fond qui a balayé les critères d'évaluation des actions. Les boursiers ne tablent plus désormais sur les bénéfices prévus à court terme, mais ils font un pari sur le moyen-long terme », commente M. Touati. Les investisseurs qui jugeaient les valeurs de la « nouvelle économie » surévaluées se précipitent aujourd'hui pour les acheter. « Il faut courir à la même vitesse que le troupeau. Reste à savoir si le troupeau ne nous conduit pas au bord du précipice », observe le responsable d'un bureau d'analyse.

Joël Morio

En réussissant son opération-surprise, la banque centrale renforce sa crédibilité

AVEC LA HAUSSE coup sur coup des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), c'est un virage monétaire

ANALYSE

L'inflation constitue, à ses yeux, une menace directe pour l'économie réelle

décisif qui vient d'être pris dans les pays occidentaux. La faible amplitude des deux gestes – un quart de point seulement – ne doit pas occulter l'importance de l'événement. Depuis plusieurs années, les économies américaine et européenne avaient pris l'habitude de vivre dans un environnement monétaire extrêmement accommodant, fait de rendements très bas et de liquidités généreusement accordées. Face à l'émergence de tensions inflationnistes, les deux

instituts d'émission ont considéré que le temps était venu de serrer la vis. Ils ont à peine caché, dans les commentaires qui ont suivi leurs gestes, que le relèvement de leurs taux, mercredi et jeudi, n'est qu'une première étape et que d'autres augmentations interviendront prochainement. C'est un cycle de hausse des taux qui semble s'amorcer en Occident.

Le souci commun de la Fed et de la BCE d'empêcher le retour d'une inflation que de nombreux économistes prétendent morte démontre que la thèse de la « nouvelle économie » n'est guère populaire au sein des banques centrales. En choisissant d'ignorer la mode, elles ont, à cet égard, fait preuve d'un certain courage. Les responsables monétaires restent convaincus de la pertinence de la vieille théorie monétariste qui veut que l'inflation résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de monnaie.

Certains ne manqueront pas de

critiquer leur conservatisme : ils leur reprocheront de n'avoir rien compris au nouvel ordre économique mondial, qui voudrait qu'une concurrence internationale effrénée, les révolutions dans le domaine informatique et dans le secteur des communications exercent une pression structurelle à la baisse sur les prix. Reste que, face à ce reproche, les banques centrales disposent d'au moins un argument très fort. Elles soulignent que l'envolée des marchés boursiers observée au cours des dernières années est une preuve que l'inflation, au moins dans le domaine des actifs financiers, n'a pas disparu. Et celle-ci constitue, à leurs yeux, une menace directe pour l'économie réelle dans la mesure où elle fausse les comportements de consommation des ménages et d'investissement des entreprises.

Si les dirigeants monétaires américains et européens ont éprouvé le besoin d'exprimer, à

quelques heures d'intervalle, leur préoccupation commune face au retour de l'inflation, les analystes ne croient guère pour autant à l'idée d'une action coordonnée des deux banques centrales. Chacune a agi pour des raisons bien spécifiques : la Fed a avant tout pris en compte les risques de dérapages salariaux liés à la pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail américain – le taux de chômage s'établit à 4,1 % aux Etats-Unis.

L'action de la BCE trouve son origine dans la faiblesse de l'euro. Les dix-sept membres de l'institut d'émission ont jugé que le temps était venu de réagir au déclin continu de la monnaie unique qui, depuis son lancement, a cédé plus de 18 % de sa valeur face au dollar. Même si elle ne mène pas une politique de change – elle n'a pas défini de zones cibles vis-à-vis du billet vert et du yen –, la BCE a considéré qu'une chute supplémentaire de l'euro présenterait deux risques majeurs : celui d'une

crise de confiance et d'un départ massif des capitaux internationaux placés sur le Vieux Continent, celui d'un renchérissement massif des prix des marchandises importées et d'une aggravation des tensions inflationnistes.

Le rebond spectaculaire de l'euro, la progression des Bourses et l'important recul des taux d'intérêt à long terme qui ont suivi l'action de la BCE prouvent que cette démonstration de vigilance a été une réussite, au moins immédiate. La presse et les analystes anglosaxons n'hésitent pourtant pas à prédire un effondrement de l'euro dans le cas – qu'ils excluaient, d'ailleurs – où la banque centrale européenne relèverait ses taux. Un resserrement monétaire était prématuré, affirmaient-ils, le retour de l'inflation dans une zone comptant 10 % de chômeurs relevant du pur fantasme : il allait de surcroît brider la croissance économique sur le Vieux Continent et provoquer la colère

des gouvernements de la zone euro. Le ministre allemand des finances, Hans Eichel, n'avait-il pas affiché publiquement son hostilité à l'égard d'une hausse des taux ? Son homologue français, Christian Sautter, n'avait-il pas souligné l'absence de risques inflationnistes ? Selon cette analyse politico-économique, il ne faisait aucun doute que l'accueil de la communauté financière internationale à une action de la BCE serait désastreux. Il a été, au contraire, enthousiaste.

En choisissant d'agir par surprise, à contre-courant de la pensée économique dominante et dans un climat de tension extrême sur le marché des changes, la Banque centrale européenne jouait très gros. Le succès de son opération lui a permis, en quelques heures, d'acquiescer une crédibilité qui la rapproche, dans ce domaine, de la Réserve fédérale américaine.

P.-A. D.

Vodafone prend le contrôle amical de Mannesmann

Le rapprochement des deux groupes créera le numéro un mondial, anglo-allemand, de la téléphonie mobile. Cet accord, qui évite de justesse une acquisition hostile, signe la victoire du capitalisme anglo-saxon sur le modèle rhénan

Vodafone et Mannesmann ont annoncé, jeudi 3 février, un accord qui transforme en fusion amicale le raid hostile lancé avant Noël par le groupe britannique sur l'industriel allemand reconverti dans les télécommunica-

tions. L'offre d'échange proposée par Vodafone a été prolongée jusqu'au 17 février. Les actionnaires de Mannesmann se voient désormais proposer 49,5 % du futur groupe, au lieu de 47,2 % initialement. La nouvelle

société deviendra le numéro un mondial de la téléphonie mobile, avec 42 millions de clients dans vingt-cinq pays. Le destin de Mannesmann a valeur de symbole alors que les bassins industriels allemands, comme la

Ruhr, tentent de se convertir à la « nouvelle économie ». Le français Vivendi a salué cet accord qui, affirme-t-il, ne remet pas en cause le partenariat signé il y a quelques jours avec Vodafone.

LONDRES et FRANCFORT

de nos correspondants

C'est une bataille de trois mois qui s'achève par la victoire du capitalisme anglo-saxon sur le modèle rhénan. Vodafone AirTouch et Mannesmann se sont mis d'accord, jeudi 3 février, pour transformer en rapprochement amical l'offre hostile lancée par le groupe britannique sur l'industriel allemand. Le projet a été dévoilé lors d'une conférence de presse éclair, à l'issue d'un interminable conseil de surveillance de Mannesmann. Klaus Esser, le président du directeur allemand, est apparu à Düsseldorf aux côtés de Chris Gent, le directeur général de Vodafone, pour présenter le nouveau groupe : avec 42 millions de clients dans vingt-cinq pays, il sera le numéro un mondial incontesté de la téléphonie mobile, tandis que sa capitalisation boursière de 700 milliards de deutschemarks (350 milliards d'euros) le placera dans le peloton de tête, loin devant AOL-Time Warner.

Mannesmann recommande désormais à ses actionnaires d'accepter les propositions « améliorées » de son prétendant, qui a prolongé son offre publique d'échange jusqu'au 17 février : les actionnaires de l'opérateur britannique de téléphonie mobile ne disposeront que d'une courte majorité dans le nouvel ensemble (50,5 %), tandis que ceux de

Un européen en tête du classement mondial	
OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE en millions d'abonnés	
1	VODAFONE-MANNESMANN 42
2	CHINA TELECOM 30
3	NTT DOCOMO 29
4	TELECOM ITALIA 17,8
5	DEUTSCHE TELEKOM 15
6	FRANCE TÉLÉCOM 10,2
7	BRITISH TELECOM 10,1
8	TELEFONICA 9,5
	SFR (Vivendi) 7,2

Mannesmann se verront offrir 49,5 %, au lieu des 47,2 % qui leur étaient réservés à l'origine. L'opération, qui s'élève à plus de 180 milliards d'euros, valorise l'action Mannesmann à 353 euros. Un nouveau conseil de surveillance de Mannesmann devait entériner l'accord, vendredi 4 février à Düsseldorf.

« Triomphe pour Vodafone, capitulation de Mannesmann ». A la suite de la BBC qui présentait dès jeudi soir l'opération comme « l'aboutissement de la brillante stratégie adoptée par Chris Gent », les journaux britanniques se félicitaient vendredi

matin d'une « victoire méritée et positive pour les télécommunications européennes » du groupe anglais. « Bravo à Chris Gent, qui a osé et qui a réussi à créer un géant de 225 millions de livres qui va dominer le Stock Exchange », écrit *The Times* dans ses pages financières. Même l'hebdomadaire *The Economist*, imprimé plus tôt, écrit vendredi matin que « la séduction de Vivendi par Chris Gent » fut à la fois « discrète et magnifiquement bien réglée ».

The Daily Telegraph ironise sur la prétention de Klaus Esser à « présenter désormais sa longue résistance comme une grande victoire pour le

droit des actionnaires. Après tout, relève avec cruauté le journal, chacun a besoin d'un peu d'amour-propre ». Le *Financial Times*, sur cinq colonnes à la une, salue la « naissance d'un géant », et se félicite du coup de boutoir « finalement donné » par le groupe britannique « dans le monde jusqu'ici fermé des affaires allemandes ». C'est aussi, souligne le FT, une victoire pour les « légions de banquiers d'affaires » tels que Merrill Lynch, Goldman Sachs, JP Morgan et Warburg Dillon Read, qui toucheront « près de 1 milliard de livres, la plus grosse note de conseil de tous les temps ».

Chris Gent, qui prendra la tête du nouvel ensemble, a multiplié les allers et retours à Düsseldorf pour convaincre son homologue. Sous la pression de son conseil de surveillance, Klaus Esser a finalement cédé. Il restera cinq mois à la tête de Mannesmann, pour conduire l'intégration des deux maisons, avant d'entrer au conseil de Vodafone, sans responsabilité exécutive.

Pour emporter le morceau, Vodafone a dû faire quelques concessions. Alors que Mannesmann avait dénoncé l'éventuel démantèlement de ses activités de téléphonie fixe, les participations dans ses réseaux allemand Arcor et italien Infostrada « ne seront pas vendues », et sa stratégie intégrée « sera poursuivie ». Düsseldorf, berceau de Mannes-

mann, demeurera au côté du fier anglais de Vodafone, Newbury, l'un des deux sièges européens de la firme.

Ce fleuron centenaire de l'industrie allemande, brillamment reconverti dans les télécommunications, perd néanmoins son indépendance, au profit d'une entreprise inconnue voici dix ans. L'hypothèse d'une prise de contrôle inamicale avait suscité un tollé politique, le chancelier allemand Gerhard Schröder lui-même ayant mis en garde contre de telles « aventures ». L'émotion de l'automne semble être retombée : « Les politiques se sont aperçus qu'ils ne pouvaient pas faire grand-chose, et ils ne pouvaient pas dénoncer le genre d'investissement étranger qu'ils appellent généralement de leurs vœux », confie-t-on au ministère de l'économie du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à Düsseldorf.

Les contours du nouveau groupe vont évoluer avec la mise en Bourse des activités « traditionnelles » de Mannesmann à l'été 2000, et la cession de l'opérateur britannique de téléphonie mobile Orange, racheté pendant l'automne par le groupe allemand. En revanche, il semble que l'avenir du projet Vodafone Vivendi dans Internet n'a pas été réglé.

Patrice Claude et Philippe Ricard

La Rhénanie-du-Nord - Westphalie, un modèle de mutation économique

DÜSSELDORF

de notre envoyé spécial

Au quinzisième étage du ministère régional de l'économie, Andreas Schlieper a une vue impres-

REPORTAGE

Mannesmann donne des idées à la vieille région industrielle

nable sur le Rhin. Mais pas seulement. De son bureau, ce haut fonctionnaire du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie observe de près Mannesmann, dont le siège est à un jet de pierre. Truffé d'antennes et de paraboles, l'immeuble défraîchi fait partie des « monuments » incontournables de Düsseldorf, la capitale régionale. Depuis trois mois, comme ses collègues, M. Schlieper se passionne pour le sort du fabricant de tubes et de machines-outils reconverti dans les télécommunications. « Mannesmann était le bon exemple du capitalisme allemand ; son passage sous contrôle étranger ne laisse pas indifférent. Surtout, l'entreprise symbolise à merveille le changement structurel engagé par le Land », juge-t-il.

A l'instar des Mannesmann, Thyssen Krupp, dans l'acier, et autres RWE, dans l'énergie, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie connaît une mutation économique sans précédent. Si Düsseldorf et sa rivale Cologne ont su prendre le tournant, le décor est tout autre à quarante minutes de route, en direction du nord-est.

L'autre Mannesmann

Annoncée à l'été 1999, la transformation de Mannesmann n'est pas achevée. A côté du téléphone, seule activité qui intéresse Vodafone, le groupe allemand conserve ses activités historiques. Celles-ci restent, en termes d'emploi et de chiffre d'affaires, plus importantes que le téléphone, et sont appelées à quitter rapidement le nouvel ensemble Vodafone-Mannesmann. ● **Ingénierie.** Métier historique du groupe, il est représenté sous trois marques de référence internationale : Rexroth, Dematix et Demag Krauss-Maffei. Ayant plus de 200 sites de production dans le monde, ces activités de mécanique représentaient 35 % du chiffre d'affaires du groupe (19 milliards d'euros) en 1998, et comptaient

Gelsenkirchen est une de ces cités qui a bien du mal à se remettre du déclin de son industrie. La ville est située au cœur de la Ruhr, l'ancien creuset minier et sidérurgique allemand. Un actif sur cinq y est au chômage, un record en Allemagne de l'Ouest. Certaines rues noircies des quartiers les plus pauvres semblent mener vers un autre siècle : tas de charbon sur les trottoirs, petits jardins, maisons de briques sombres, la misère n'est pas loin. Dans quelques semaines, Ewald-Hugo, l'un des derniers puits de mine, sera définitivement fermé. 4 400 emplois à nouveau supprimés. « Après les nombreux plans sociaux, la moyenne d'âge du personnel de Ewald-Hugo est aujourd'hui très basse, à trente-deux ans, les perspectives ne sont pas nombreuses », constate Manfred Peters, responsable local du syndicat des mineurs IG BCE.

FORTUNES DIVERSES

La ville tente de s'imaginer un avenir. Les installations de Konsul, un autre puits condamné récemment, ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Un nouveau stade est en construction, pour accueillir une des formations vedettes du championnat allemand de football, Schalke 04, la fierté locale. Un parc d'attractions centré sur l'exploitation minière est en projet dans les entrailles d'Ewald-Hugo. « Entre 500 et 600 emplois seraient créés », espère M. Peters, mais l'investisseur n'a pas été trouvé. Quelques entreprises se sont implantées, en particulier dans le domaine de l'énergie solaire. On rénove les lotissements ouvriers.

45 500 employés (39 % du total).

● **Équipements automobiles :** avec deux filiales, VDO et Sachs, Mannesmann est très présent dans les équipements automobiles. VDO est même numéro un mondial dans les systèmes électroniques intégrés à bord des véhicules. L'ensemble constituait 29 % du chiffre d'affaires du groupe et employait 42 850 personnes en 1998.

● **Tubes :** le groupe avait déjà commencé à se désengager de ce métier très cyclique, en passant notamment des accords de joint-venture avec le français Vallourec. Profitant de la volonté de recentrage de Mannesmann, Vallourec a récupéré l'ensemble de la société commune à la fin 1999. Cette unité comptait encore 12 000 salariés dans quatorze pays, et représentait 12 % du chiffre d'affaires du groupe en 1998.

Dans la Ruhr, où habitent près de cinq millions de personnes, toutes les villes connaissent le même processus. Avec des fortunes diverses. Essen, Dortmund, Oberhausen, le sud du bassin en général, confortent leur avance sur le nord. Le chômage dépasse les 15 % en moyenne. « Nous devons sortir du charbon et de l'acier, mais les emplois supprimés dans l'industrie ne sont pas compensés par les créations dans d'autres secteurs », commente Bernhard Rechmann, de la Kommunalverband Ruhrgebiet, une association regroupant plusieurs communes. En 1950, un emploi direct sur trois dépendait de l'industrie minière et sidérurgique, contre moins de 9 % vingt-cinq ans plus tard.

Duisbourg, plus de 500 000 âmes, à trente minutes de Düsseldorf, offre un résumé saisissant des efforts de développement qui occupent le quotidien de la région. Là aussi, le chômage est élevé. Là aussi, les friches industrielles sont omniprésentes. L'une d'elles, une ancienne usine du sidérurgiste Krupp, doit être réaménagée pour accueillir des activités logistiques. Premier port fluvial européen, sur le Rhin, Duisbourg va bientôt concentrer l'essentiel de la production sidérurgique du bassin. « Il nous faut développer le port, et ses 1 700 emplois actuels, autour de deux activités, l'importation de charbon et le trafic de containers », dit la maire, Bärbel Zieling (SPD). Un gigantesque centre commercial, doté de nombreuses animations, sera implanté près du centre-ville. La cité a fait pâlir d'envie ses voisines en remportant la dernière licence régionale pour... un casino.

Cette reconversion n'est pas nouvelle, mais la Ruhr continue de peiner. L'absorption des nouveaux Länder l'a handicapée : des entreprises, se souvient-on, ont préféré s'implanter en ex-RDA pour profiter d'avantages fiscaux. « Les infrastructures sont suffisantes, les universités ont été créées dans les années soixante, mais les mentalités ont beaucoup de mal à évoluer, pas facile de se mettre à son compte », explique Roland Kirchhof, de l'association Pro Ruhr, qui cherche à développer la création d'entreprises dans le bassin. Un réseau de *business angels* (des particuliers fortunés qui soutiennent la naissance d'entreprises) est mis en place. Les grandes familles d'industriels, qui faisaient autrefois la pluie et le beau temps, ont perdu de leur influence.

Bien que la région soit le siège de vingt-deux des cent plus grands

groupes allemands, elle ne maîtrise plus son destin. « Autrefois, on rêvait de devenir "fonctionnaire" chez Krupp, des familles travaillaient depuis trois générations dans la mine, on voyait social-démocrate car ceux-ci garantissaient l'emploi ; tout est ébranlé », estime Andreas Schlieper, à Düsseldorf.

DÉPOUSSIERER LA MÉMOIRE

Un peu partout, le paysage illustre de plus en plus ce *Strukturwandel*, cette mutation. La Ruhr reverdit. A Duisbourg, un bras du port est en rénovation à deux pas du centre-ville. Le plan d'eau est

bordé de bureaux et d'espaces de loisirs aménagés dans d'anciens silos à grain. Une « route de la culture industrielle » a été ouverte l'an dernier pour développer le tourisme régional.

Un itinéraire qui dépoussière aussi la mémoire, comme dit Bernhard Rechmann : « Il s'agit de réutiliser les anciennes infrastructures que l'on avait d'abord eu tendance à détruire. Mais aussi, et surtout, de se forger un passé dans une région sans autre tradition que son industrie. »

Coup d'envoi de la future téléphonie mobile

VODAFONE a accepté de payer plus de 180 milliards d'euros pour racheter son concurrent Mannesmann. L'opération valorise chacun des 14,5 millions d'abonnés du groupe allemand à 12 400 euros, ou 81 400 francs. Ce chiffre astronomique ne se comprend que si deux postulats se réalisent : que le taux de pénétration du téléphone mobile atteigne, en moins de deux ans, 60 % de la population européenne, contre 37 % actuellement, et que le téléphone mobile devienne, d'ici à 2002-2003, le mode d'accès privilégié à Internet. Grâce au mariage du téléphone mobile et d'Internet, il devrait être possible de vendre aux abonnés mobiles des services d'information à forte valeur ajoutée ainsi que tous produits disponibles sur les sites de commerce électronique. Le groupe qui contrôlera la plus large base de clients devrait être le mieux placé pour bénéficier de la manne financière d'Internet.

Chris Gent, le président de Vodafone, était pressé d'aboutir. Dans moins d'un mois, débute en Grande-Bretagne l'attribution des licences de troisième génération de téléphonie mobile ou UMTS (Universal mobile telecommunications service) qui permettra d'accéder à l'Internet à haut débit à partir d'un combiné mobile. Le 6 mars, le gouvernement britannique mettra aux enchères cinq licences, soit une de plus qu'actuellement. Le prix d'une licence est estimé entre 300 et 500 millions de livres.

Les détenteurs d'une licence de deuxième génération (GSM) comme Vodafone, Cellnet (British Telecom), Orange (détenu par Mannesmann) et One2One (contrôlé par Deutsche Telekom) vont concourir. Mais ils devront affronter de nouveaux acteurs très entrepreneurs : le câble-opérateur britannique NTL (allié à France Télécom),

SpectrumCo, un consortium mené par le groupe de Richard Branson Virgin et l'opérateur finlandais Sonera, l'espagnol Telefonica ou les américains MCI WorldCom et Global Crossing. Parmi les nouveaux candidats, on retrouve également des groupes de médias, comme celui de Rupert Murdoch, qui estime pouvoir jouer un rôle majeur dans la fourniture de contenus sur le téléphone mobile.

JEU DE DUPES

En mai ou juin 2000, l'Allemagne, à son tour, attribuera entre quatre et six licences. Deutsche Telekom, Mannesmann, le néerlandais KPN (via E-Plus), Debitel et Mobilcom, MCI WorldCom, Telefonica, voire France Télécom tenteront d'en obtenir une. Le troisième round se jouera en France, vers le mois de juillet, avec le dépôt des candidatures pour quatre licences.

L'attribution des licences de GSM, à la fin des années 80 et au début des années 90, a contribué à l'émergence, en moins de dix ans, de nouveaux géants de taille mondiale comme Vodafone, ou à la transformation radicale d'anciens groupes industriels comme Mannesmann ou Bouygues, dont la filiale Bouygues Télécom représente plus de 80 % de la valeur boursière. Les nouveaux venus ont bousculé la naturelle prudence des anciens monopoles, comme British Telecom, Deutsche Telekom et France Télécom. Tous craignent que l'histoire se répète et qu'un nouveau titulaire d'une licence de troisième génération malmène la hiérarchie actuelle. Pour contrer toute velléité, les opérateurs de téléphonie mobile actuels ont intérêt à assooir leur puissance en fusionnant.

Aujourd'hui, tous les acteurs ne jurent que par la troisième génération de téléphonie mobile. Mais

Vivendi entend tirer profit de son soutien au vainqueur

VIVENDI s'est vivement félicité, jeudi 3 février, de l'accord amiable entre Vodafone et Mannesmann : le groupe français se retrouve dans le camp du vainqueur. Selon son PDG, Jean-Marie Messier, l'accord signé dimanche 30 janvier entre Vivendi et Vodafone sur la création d'un portail commun d'accès à Internet a été « un élément déterminant » de la victoire du groupe britannique. « A aucun moment, il n'a été question que l'accord entre Vodafone et Mannesmann remette en question l'alliance Vivendi-Vodafone », a-t-il souligné jeudi soir. Vivendi avait assorti son alliance de nombreuses clauses juridiques qui la rendaient difficile à dénouer. Elle était, toutefois, conditionnée au succès du groupe britannique.

La première étape de coopération portera sur le rachat de la moitié de la participation détenue par Mannesmann dans Cegetel, ce qui permettra à Vivendi de reprendre la majorité dans sa filiale de téléphone. Vodafone a accepté de lui vendre 7,5 % de Cegetel « au prix du marché », déterminé par les banques d'affaires. Le Français a choisi la banque Lazard, le Britannique Goldman Sachs. Si les deux évaluations diffèrent de moins de 10 %, le prix sera fixé à partir de la moyenne des deux. Au-delà, il sera demandé une troisième évaluation. Selon certaines estimations, 7,5 % de Cegetel vaudrait environ 3 milliards d'euros.

La deuxième étape sera de lancer la création de MAP, le portail commun d'accès à Internet. M. Messier a prévu de prendre la présidence de la société commune qui doit devenir opérationnelle à partir du second semestre. Auparavant, le groupe devra éclaircir ses relations avec AOL, jusque-là son partenaire dans Internet, uniquement en France. « Les relations avec AOL doivent être revues. Une alliance avec AOL Europe ne peut être exclue mais nous entendons garder le contrôle de l'interface avec le client », avait précisé M. Messier au Monde. De l'avis des observateurs, le partenariat avec AOL est mort.

P. Ri.

Martine Orange

Les 35 heures auraient créé un millier d'emplois dans l'audiovisuel

A l'exception de TF 1, Europe 1, NRJ et France 3, les principales entreprises audiovisuelles ont signé, dans les temps, des accords sur la réduction du temps de travail. La CFDT est satisfaite des créations d'emploi obtenues, la CGT et le SNJ sont plus réservés

PUBLIQUES et privées, la plupart des entreprises audiovisuelles ont respecté les délais pour la signature d'accords sur les 35 heures, à l'issue de négociations qui ont souvent duré plusieurs mois et furent parfois émaillées de grèves. On retrouve partout les mêmes ingrédients : baisse de la durée du travail par journées de repos supplémentaires généralement cumulables et créations d'emplois, plutôt dans les secteurs liés aux antennes et plus ou moins nombreuses suivant le dynamisme de l'entreprise ; les rémunérations ne sont pas touchées.

La première à conclure a été Canal+. Dès le 23 juin 1999, un accord a été signé, qui prévoit une semaine de travail de trente-huit heures et l'attribution de dix-huit jours de congés supplémentaires ; cent soixante-dix emplois devraient être créés. A M 6, les administratifs bénéficient de onze jours de repos par an et les cadres de treize jours. Pour leurs onze jours par an, les journalistes peuvent prendre un jour chaque mois ; ceux qui travaillent souvent les week-ends bénéficient en plus d'un forfait de six jours supplémentaires. Sur les quelque cent cinquante emplois que créera M 6 en 2000, une trentaine devraient être imputés aux 35 heures. Parmi les télévisions, seule TF 1 rechigne. La direction déclare qu'« elle ne communique pas sur ce sujet » et se contente de préciser que les négociations se poursuivent.

Dans les radios, RTL accorde quatorze jours de congés supplémentaires aux journalistes, et huit jours plus deux heures par semaine aux autres catégories. Quatorze emplois seront créés. En revanche, rien n'a été conclu à Europe 1 et à NRJ, où l'on déclare parvenir à un accord « dans le courant de l'année ». A Radio France, cent soixante-quinze

emplois sont créés, grâce à vingt jours de congés supplémentaires pour les journalistes, à une baisse des heures supplémentaires pour les techniciens et à une « modulation du temps de travail ». Radio France Internationale va créer soixante et un emplois ; les journalistes pourront alterner les semaines de quatre et de cinq jours ; les cadres disposent d'un forfait de dix-huit jours qu'ils devront prendre dans l'année.

Dans les télévisions publiques qui, contrairement aux entreprises privées, ne peuvent pas bénéficier des aides de l'Etat par ces actions, La Cinquième et La Sept-Arte offrent à leurs salariés le choix entre une réduction chaque jour, par demi-journées ou par journées entières réparties sur l'année. Un forfait annuel est instauré pour les cadres. Chaque société embauchera dix personnes dans les deux ans.

TV 5 a choisi la voie « résolument novatrice et moderne » de la semaine de quatre jours, avec le vendredi libéré. Désormais, les cent quarante-sept salariés travailleront sur quatre jours de 8 h 45, du lundi au jeudi. Neuf emplois sont créés dont trois au marketing et trois pour l'information. A Canal France international (CFI), six nouveaux emplois sont créés aux termes d'un accord utilisant tout l'éventail des possibilités de la loi Aubry.

A France Télévision, France 2 a été plus rapide que France 3, où rien n'est encore signé. L'accord de France 2 prévoit une réduction annuelle du temps de travail de seize jours pour les cadres et de vingt jours pour les journalistes. Soixante-dix emplois seront créés en 2000. Sans aller jusqu'à l'annualisation du temps de travail, bête noire des syndicats, l'accord institue une modula-

tion des 35 heures travaillées sur des périodes de deux mois. Un dispositif de baisse progressive des heures supplémentaires a aussi été mis en place. « Cela permet une bonne gestion de nos pointes d'activité. Les journalistes peuvent ainsi alterner les semaines de quatre et de cinq jours. Par ailleurs, la signature de cet accord est très positive pour le climat social à France 2 », commente Christopher Baldelli, directeur général délégué de la chaîne.

Dans les entreprises dont la santé économique est plus fragile, les négociations ont aussi servi à préserver l'emploi. Ainsi, dans l'accord conclu à Réseaux France outre-mer (RFO), les syndicats ont accepté qu'en échange des 35 heures, les cent quarante-quatre créations d'emplois soient presque totalement des intégrations de personnels à statut précaire. Ils ont aussi renon-

cé aux augmentations individuelles, sauf pour soixante-quinze bas salaires. A l'Institut national de l'audiovisuel (INA), les discussions se poursuivent sur le décompte complexe du temps de travail, le maintien de l'emploi et la modulation salariale.

Selon la CFDT, qui se dit « plutôt satisfaite », les accords signés dans l'audiovisuel aboutissent à la création de près d'un millier d'emplois. La CGT, qui n'a apposé sa signature à peu près nulle part, et le Syndicat national des journalistes (SNJ), qui n'a pas obtenu satisfaction sur la semaine de quatre jours, sont plus circonspects. Dans la plupart des entreprises, des commissions de suivi sont créées pour « accompagner » la mise en place de la nouvelle organisation du travail.

Françoise Chirot

« Don Quichotte », mensuel critique de jeunes sur la société

AU MOMENT où les nouvelles aventures des médias se déploient sur la Toile, une équipe de jeunes journalistes tente le pari de l'écrit et du magazine. Ils s'y engagent sous la bannière de *Don Quichotte*, le héros de Cervantes, qu'ils ont choisi pour titre de leur mensuel diffusé depuis le 1^{er} février à 80 000 exemplaires dans toute la France.

Cette version-là de *Don Quichotte* est le résultat abouti de l'expérience engagée par quatre anciens étudiants de Sciences-Po, rejoints par un normalien. Elle n'a plus rien de commun avec le fanzine qui a scellé leur passion commune, ni avec le mensuel gratuit distribué à 50 000 exemplaires au printemps 1999 dans les cinémas, les universités et les bars branchés (*Le Monde* du 16 mars 1999). Seule la devise – « tout est politique » – témoigne de la persévérance de la démarche et du projet éditorial.

Doté d'un capital de 1,2 million de francs (182 939 euros), le mensuel, d'une centaine de

pages au prix de 15 francs, a pris de l'ampleur. L'équipe de huit personnes a été étoffée et l'intuition d'origine s'est renforcée. « Nous sommes persuadés qu'il existe une faille, un espace dans la presse qui s'adresse aux jeunes, entre les magazines de culture (Les Inrocks, Technikart, Tribeca ou Nova) et les news d'information générale destinés aux plus vieux », précise Boris Razon, le directeur de la publication, dont la référence, en matière de presse, reste le magazine *Actuel*.

Journal militant assurément, comme en témoigne la pétition en faveur de la suppression anticipée du service militaire obligatoire, *Don Quichotte* ne revendique aucune affiliation, ni « engagement institutionnel, organisé, bien rodé. Plutôt le joyeux bordel de ceux qui ressentent la nécessité d'agir sans savoir quoi faire », indique l'éditorial du premier numéro de la nouvelle formule. « Brut, naïf et sans concession », le journal s'attaque aux moulins à vent du « mirage technologique » – le dossier de « une » –, lance un appel à

la « technorésistance » et fournit, au travers de portraits et de reportages, un regard « décalé » sur la société actuelle.

Avec pour cible le public de vingt-trente-cinq ans, plutôt étudiants ou jeunes diplômés fraîchement insérés, lecteurs de presse plutôt critiques que « glamour et business », *Don Quichotte* propose également un supplément – évidemment baptisé du nom de *Sancho* – de bonnes adresses, de sorties et d'événements culturels en tout genre dans toute la France.

Sollicité, parmi d'autres, pour aider au lancement de ce journal visant une diffusion de 30 000 à 35 000 exemplaires, *Le Monde* s'est associé à cette aventure, en apportant le soutien de sa régie publicitaire, de ses services de vente, de promotion et de diffusion. Cet appui logistique pourrait, en cas de succès, se transformer en participation au capital.

Michel Delberghe

M. Propre fait des infidélités au petit écran

IL NE S'AGIT PAS d'une révolution mais presque : Procter & Gamble ne se contente plus de promouvoir son premier nettoyeur ménager, M. Propre, à travers ses spots télévisés diffusés sans interruption en France depuis 1966. L'entreprise, qui a encore dépensé plus de 80 millions de francs (12,19 millions d'euros) en publicité en 1999 (dont 98 % en télévision), veut faire descendre dans la rue son égérie publicitaire afin de parler « de façon sympathique aux gens », explique-t-on chez Procter & Gamble France.

RECONNU PAR 93 % DES FRANÇAIS

Une première campagne d'affichage dans le métro parisien et sur les bus devrait débiter, mardi 8 février. Une dizaine de stations du métro parisien afficheront le portrait d'un M. Propre refondu dans une version rose bonbon spéciale Saint-Valentin : s'il arbore toujours son crâne chauve (synonyme de netteté), ses biscoteaux (l'efficacité) et son tee-shirt blanc (la propreté), cette fois, le personnage publicitaire que reconnaissent spontanément 93 % des Français serre contre lui une éponge en forme de cœur. Les 13 et 14 février, une douzaine de spots de parrainage diffusés en dehors des écrans publicitaires entoureront égale-

ment les émissions les plus regardées de M 6.

Une vingtaine d'opérations de ce type devraient être réalisées selon l'actualité (PACS, Coupe Davis, etc.) ou les événements marketing incontournables du calendrier. Toujours en partenariat avec M 6, Métrobus, régie du métro parisien et des bus, et l'agence de pub Grey. Cette recherche de réactivité a été amorcée au moment de la Coupe du monde de football en 1998, M. Propre étant partenaire du nettoyage du Stade de France (« Sur le terrain, les meilleurs joueurs étaient chauves, comme la femme de ménage »), puis à l'occasion de l'éclipse du 11 août 1999. A chaque fois, une annonce et un message adapté avaient été créés pour l'occasion.

Le lessivier parle désormais, lui aussi, d'interactivité, même s'il ne possède pas encore de site Internet : les consommateurs seront, par exemple, appelés à choisir leur affiche préférée de cette campagne annuelle afin d'organiser « une exposition dans une station ». La France est, pour Procter & Gamble Europe, le laboratoire de la diversification publicitaire. Plusieurs pays attendent les résultats de cette campagne pour lui emboîter le pas.

Florence Amalou

Une nouvelle formule pour « Impact médecin »

HEBDOMADAIRE. *Impact médecin hebdo* a publié, jeudi 3 février, le premier numéro de sa nouvelle formule, dont la maquette a été révisée par Jean Bayle. Ce magazine de 120 pages, qui diffuse 76 000 exemplaires, dont 40 000 payés, souhaite étendre son influence sur un marché qui a connu, en 1999, une diminution de 5 % des recettes publicitaires. A la tête d'une équipe largement renouvelée, Gérard Bardy, directeur de la rédaction, entend « mettre le médecin au cœur du projet éditorial » en diversifiant les approches de l'activité professionnelle, médicale et personnelle des praticiens, pour l'essentiel des généralistes.

Avec un chiffre d'affaires de 150 millions de francs (22,8 millions d'euros) et 140 salariés, *Impact*, racheté par le groupe allemand Bertelsmann, publie également *FMC hebdo* (60 000 exemplaires), *Impact pharmacien* (25 000 exemplaires), le gratuit *Info-Santé* et les neuf publications d'Abstract destinées aux spécialistes.

« Libération » annonce une année record

« **LIBÉRATION** a réalisé en 1999 le meilleur résultat de son histoire », a annoncé Serge July, directeur de *Libération*, en commentant, dans l'édition du vendredi 4 février, le bilan du quotidien au cours de l'année écoulée. Le journal a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 12 % à 537,7 millions de francs (82 millions d'euros) avec un résultat d'exploitation de 41 millions de francs ramenés à 17,5 millions de francs après impôts et provisions. « C'est la troisième année bénéficiaire consécutive du journal », s'est félicité Serge July, en ajoutant que « ce résultat permet d'envisager sereinement des développements éditoriaux pour le quotidien et Internet ».

En fait, la diffusion est restée stable autour de 169 400 exemplaires, soit 200 de moins qu'en 1998. L'érosion de la vente au numéro a été compensée par l'augmentation du nombre d'abonnés (24 500), essentiellement avec la formule de portage à domicile, et la vente aux compagnies aériennes ainsi qu'aux hôtels. En revanche, la progression record de la publicité, en hausse de 50 % avec 200 millions de francs, a assuré 30 % des recettes du quotidien.

NOUVELLES ÉVOLUTIONS

Le développement d'Internet est un autre motif de satisfaction pour le directeur de *Libération*. Le site, avec 50 000 visites par jour, dont 40 % en provenance de l'étranger, a atteint le cap des 60 millions de pages vues, ce qui le place parmi les plus consultés de la presse française, derrière celui des *Echos* et celui du *Monde* et de sa filiale « Le Monde Interactif ». Bénéficiant de nouveaux investissements et d'une partie des embauches prévues en l'an 2000, le site de *Libération* devrait, indique M. July, quadrupler son chiffre d'affaires de 3 millions de francs en 1999.

Selon les accords internes, une part des bénéfices réalisés permet à la Société civile des personnels de *Libération* (SCPL) d'accroître sa position dans le capital de l'entreprise. Elle passe de 22,96 % à 26,88 %, aux côtés de Communication et participation – les amis de *Libération* – (12,25 %) et de Soparic participations (groupe Pathé) qui détient 60,87 % des actions. Fort de ces résultats, Serge July annonce de nouvelles évolutions pour « un quotidien plus aigu, toujours plus lisible, mieux rangé et techniquement mieux imprimé », sans en préciser ni les modalités, ni le calendrier.

M. De.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : l'intersyndicale des journalistes de *La Voix du Nord* a voté le principe d'une grève illimitée pour protester contre « l'intransigeance de la direction » sur la mise en œuvre de la réduction du temps de travail. – (Corresp. reg.)

■ **PUBLICITÉ** : France 2 change, à partir du 14 février, l'habillage de ses écrans publicitaires en installant des mini-fictions de six secondes créées par Gédéon Communications : les téléspectateurs partageront le quotidien et les relations de voisinage de 23 personnes habitant le même immeuble (du couple bohème aux mamies sportives en passant par une hôtesse de l'air sexy). Ce générique publicitaire d'un nouveau type sera renouvelé tous les deux mois. Coût de l'opération : 3,5 millions de francs.

■ **INTERNET** : l'Agence France-Presse (AFP) a présenté, jeudi 3 février, un nouveau service multimédia destiné aux sites et portails sur la Toile. Il s'agit d'une base de données entièrement consacrée aux Jeux olympiques de Sydney combinant texte, photo et infographie. Disponible en trois langues (français, anglais, espagnol), elle devrait aussi contenir des éléments vidéo et audio. La veille, l'AFP avait annoncé un partenariat avec Alcatel pour fournir ses services d'information sur les nouveaux supports Internet comme les téléphones portables et les assistants électroniques. En décembre 1999, l'agence avait déjà conclu un accord similaire avec le finlandais Nokia.

Dossier :

ZEP, ghetto ou tremplin



En février

- Dossier : Zoom sur les ZEP : un bilan en demi-teinte.
- Reportages : ZEP des villes, ZEP des champs.
- Interview de Ségolène Royal : « Vers des zones d'excellence ».
- Entretien avec David Lodge.
- Les rapports parents-profs.
- Sortir de l'horreur mathématique.
- Allemagne : le mur tient bon.
- Débat : peut-on échapper aux classes ethniques ?
- Génétique : le retard français.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MATTEL** : Jill Barad, la présidente du premier fabricant mondial de jouets, a annoncé, jeudi 3 février, sa démission de l'entreprise, à la suite des mauvais résultats enregistrés en 1999. Mattel, fabricant de la poupée Barbie, a réalisé une perte annuelle de 86,5 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 5,5 milliards, en baisse de 1,9 %.

● **NISSAN** : le constructeur japonais a annoncé, vendredi, avoir conclu un accord avec Renault, ainsi qu'avec quatre banques créancières pour restructurer Nissan Diesel (poids-lourds). Cet accord ouvre la voie à la fourniture par Nissan Diesel de moteurs à Renault et Renault VI. Le groupe français va également distribuer un véhicule utilitaire au Japon, tandis que deux modèles de camionnettes Nissan Diesel seront distribués par Renault VI.

● **DUCATI** : le fabricant de motos italien pourrait être intéressé par une prise de participation dans son concurrent Moto Guzzi à condition que le prix proposé soit raisonnable, a indiqué Abel Halpern, l'un des dirigeants de Texas Pacific Group, principal actionnaire de Ducati.

● **MONTEDISON** : la holding italienne Compart a lancé, jeudi, une OPA de 3,5 milliards d'euros sur Montedison dont il est le premier actionnaire avec 35,06 % du capital. Montedison contrôle la société d'énergie Eridania Beghin-Say et est le premier actionnaire de l'assureur Fondiaria.

SERVICES

● **LA POSTE** : la grève des facteurs s'est terminée, vendredi à Besançon. Les facteurs ont notamment obtenu, « le retrait de toute procédure disciplinaire » et l'assurance qu'ils ne subiraient « pas de retrait sur salaire ». En revanche, le mouvement se poursuit en Ile-et-Vilaine.

● **ÉLECTRICITÉ** : La « politique de sous-investissement » d'EDF dans son réseau explique en partie l'ampleur des dégâts provoqués par les tempêtes de décembre, a estimé, jeudi, Denis Cohen, secrétaire général de la

fédération Mines-Energie de la CGT. « Les lignes construites avant 1980, dans une période où la priorité était donnée au parc de production, se sont effondrées comme des châteaux de cartes ». Ainsi, « La courbe des vents et des dégâts se superpose à celle du sous-investissement ».

● **AUTOMOBILE** : le Parlement européen a adopté, jeudi, en deuxième lecture la proposition de directive sur la reprise et le recyclage des véhicules hors d'usage, qui permettra au dernier propriétaire d'un véhicule de le remettre gratuitement à un centre de retraitement. Les constructeurs supporteront « la totalité ou une partie significative » du coût de ces opérations, indique le texte.

FINANCE

● **TARIFS BANCAIRES** : les banques françaises ont proposé, jeudi, aux associations de consommateurs de rémunérer les comptes courants au premier franc et d'étendre le service de base bancaire aux personnes frappées d'interdit bancaire. « Ces propositions constituent un élément intéressant mais ce n'est encore ni clair ni précis », a commenté à l'AFP Christian Huard, porte-parole d'une partie des associations de consommateurs.

● **MATIF** : les marchés dérivés français ont enregistré une hausse de 32 % de leur activité en janvier, par rapport à décembre 1999, avec plus de 19 millions de contrats négociés. Cette évolution vient deux mois après le début de l'opération de relance du marché par huit établissements de crédit.

RÉSULTATS

● **ABB** : le groupe technologique helvético-suédois a annoncé jeudi une hausse de 24 % de son bénéfice net en 1999, à 1,614 milliard de dollars, et une hausse de 4 % de son chiffre d'affaires, à 24,681 milliards de dollars.

● **ICI** : le chimiste britannique a annoncé, jeudi, une hausse de 17 % de son bénéfice imposable annuel hors éléments exceptionnels en 1999 par rapport à l'année précédente, à 376 millions de livres (620,4 millions d'euros). ICI affiche « une confiance croissante » dans l'avenir de ses activités de base et espère une croissance « soutenue » des bénéfices pour l'année en cours.

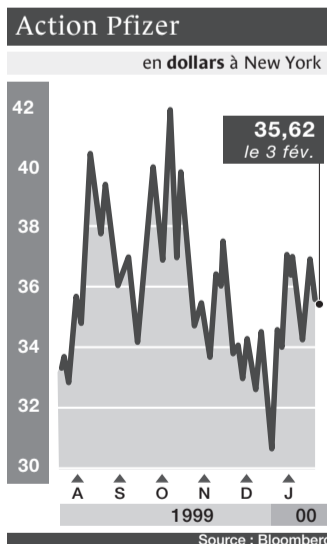
VALEUR DU JOUR

Pfizer séduit Warner-Lambert

JEUDI 13 JANVIER, Warner-Lambert, après avoir longtemps fait de la résistance, annonçait qu'il entamait des discussions en vue d'une fusion avec Pfizer (*Le Monde* du 15 janvier 2000). Jeudi 2 février, selon des sources proches du dossier, les deux laboratoires pharmaceutiques américains étaient sur le point de conclure un accord. Le nouvel ensemble, avec un chiffre d'affaires de 28 milliards de dollars, se placerait en numéro deux mondial de la pharmacie derrière le futur groupe britannique Glaxo SmithKline, qui devrait être constitué cet été.

Le revirement de Warner-Lambert, qui avait d'abord conclu une alliance d'égal à égal avec American Home Products (AHP), n'est pas dénué de sens. Le groupe de Morris Plain (New Jersey) va obtenir une réévaluation de l'offre de Pfizer, pouvant se monter à 85 milliards de dollars. Le premier raid hostile de Pfizer en novembre 1999 valorisait la transaction à 77 milliards de dollars. L'offre d'AHP reste loin derrière, à 61 milliards de dollars.

Mais, juste retour des choses, AHP, le fiancé éconduit, pourrait à son tour jouer les trouble-fêtes dans ce jeu de chaises musicales. Il est en droit d'exiger de Warner-Lambert un dédit, qui avait été prévu en cas de rupture de l'accord, de 1,8 milliard de dollars. Mais surtout, il dispose d'une option sur une partie du capital de Warner-Lambert (14,9 %) et peut empêcher Pfizer

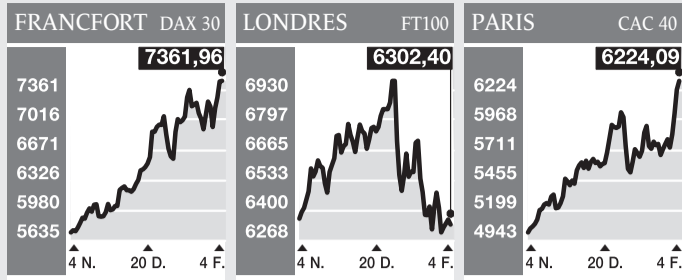


de recourir « à la mise en commun d'intérêts », une pratique comptable qui permet d'amortir les survaleurs d'une acquisition. Pfizer se verrait alors dans l'obligation de reverser plusieurs millions de dollars de ses bénéfices chaque année et ce, pendant vingt ans.

Tandis que l'action de AHP a progressé de plus de 3 % à Wall Street, celle de Pfizer s'effritait de 1 % à 35,62 dollars à la clôture, après avoir déjà perdu 2,7 % la veille. Pfizer et Warner-Lambert devraient conclure leur alliance avant que leurs litiges antérieurs, portés devant les tribunaux, ne les amènent à comparaître devant les juges du Delaware. Or, la première convocation des anciens frères ennemis est prévue le 14 février.

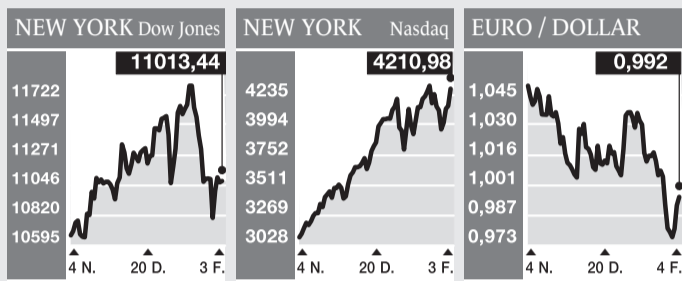
Véronique Lorelle

EUROPE



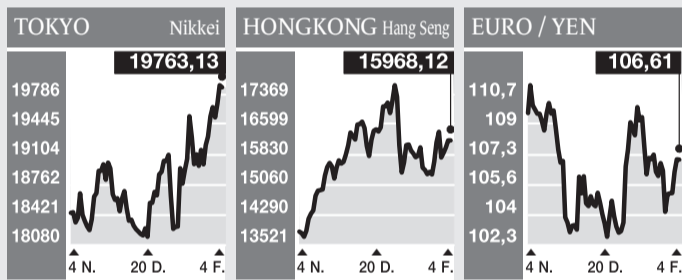
Europe 9h57	Indices sélection	cours 04/02	Var. % 03/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5072,56	0,52	3,43
EUROPE	STOXX 50	4762,97	0,43
EUROPE	EURO STOXX 324	429,83	0,67	3,27
EUROPE	STOXX 653	376,57	0,07	-0,77
PARIS	CAC 40	6224,09	1,21	4,46
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4219,16	1,10	4,11
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	653,14	0,55	-2,72
BRUXELLES	BEL 20	2899,96	0,40	-13,19
FRANCFORT	DAX 30	7361,96	0,10	5,80
LONDRES	FTSE 100	6302,40	-0,35	-9,06
MADRID	STOCK EXCHANGE	11532,60	-0,10	-0,93
MILAN	MITEL 30
ZURICH	SPI	7206,20	0,32	-4,81

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11013,44	0,09	-4,21
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1424,97	1,12	-3,01
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4210,98	3,36	3,48
TORONTO	TSE INDEX	8894,39	1,42	5,71
SAO PAULO	BOVESPA	17457,12	3,49	2,14
MEXICO	BOLSA	385,86	4,03	-3,92
BUENOS AIRES	MERVAL	590,11	2,32	7,20
SANTIAGO	IPSA GENERAL	105,40	1,80	-26,29
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5289,84	1,86	-2,37

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 04/02	Var. % 03/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	19763,13	-0,12	4,38
HONGKONG	HANG SENG	15968,12	1,13	-5,86
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2258,91	0,43	-8,90
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	119	0,57	-8,48
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3115,10	-0,64	-1,19
BANGKOK	SET	33,83	1,26	-2,62
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5358,12	0,34	7,04
WELLINGTON	NZSE-40	2039,12	1,38	-7,59

SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du jeudi 3 février sur une légère hausse, au lendemain de la décision de la Réserve fédérale américaine de relever ses taux d'intérêt d'un quart de point. L'indice Dow Jones, sans réelle tendance au cours de la séance, a gagné 0,09 %, pour finir à 11 013,44 points. L'indice Standard & Poor's 500 a davantage progressé, prenant sur la journée 1,12 %, à 1 424,96 points. De son côté, l'indice regroupant la plupart des valeurs technologiques, le Nasdaq, a clôturé en forte hausse, de 3,36 %, à 4 210,98 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des obligations européennes étaient en hausse au début des échanges, vendredi 4 février. Le taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France s'appréciait à 5,52 %, tandis qu'en Allemagne il se situait à 5,39 %. Les obligations européennes avaient progressé modestement jeudi, après la décision de la Banque centrale européenne (BCE) de remonter d'un quart de point son principal taux directeur, à 3,25 %.

MONNAIES

APRÈS s'être nettement apprécié la veille en réaction à la hausse des taux en Europe, l'euro était stable en début de séance, vendredi. Il s'échangeait contre la devise américaine à 0,9877 dollar. Le yen évoluait, de son côté, dans des marges étroites face au dollar, à 107,68 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

La BCE relève ses taux directeurs

LA BANQUE CENTRALE européenne (BCE) a augmenté d'un quart de point ses taux directeurs, jeudi 3 février, portant le taux de refinancement, ou REFI, à 3,25 %. C'est la troisième fois que l'institut d'émission agit sur les taux d'intérêt depuis le 1^{er} janvier 1999. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a rappelé qu'il était « de la responsabilité du conseil des gouverneurs de maintenir la stabilité des prix » dans la zone euro, et que celle-ci était mise en danger par tout un faisceau de facteurs. (*Lire p. 18*)

■ **ALLEMAGNE** : le chiffre d'affaires du commerce de gros est resté stable, à 1,1 milliard de deutschemarks (560 millions d'euros) en 1999, comparé à 1998, selon un chiffre provisoire annoncé vendredi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En décembre, le chiffre d'affaires du commerce de gros avait progressé de 7,3 % comparé au même mois de l'an passé, selon le communiqué.

■ **SUISSE** : la Banque nationale suisse (BNS) a relevé, jeudi, d'un demi-point la marge de fluctuation de son taux directeur (Libor) pour les dépôts à trois mois en francs suisses, en raison de l'affaiblissement du franc suisse. L'affaiblissement du franc suisse par rapport au dollar principalement « entraîne un assouplissement indésirable des conditions monétaires en Suisse », a souligné la BNS, estimant que « la stabilité du niveau des prix est menacée ».

■ **Le taux de chômage en Suisse a augmenté en janvier**, pour atteindre 2,6 %, contre 2,5 % en décembre, a annoncé, vendredi, le ministre de l'économie et du travail. Ce taux correspond à un nombre de 92 631 demandeurs d'emploi, contre 91 041 en décembre. En janvier 1999, le taux de chômage avait atteint 3,5 %.

■ **DANEMARK** : la banque centrale danoise a relevé, jeudi, de 0,30 % son principal taux directeur, le Repo, pour le porter à 3,60 %, a indiqué l'Institut d'émission. Les deux autres taux directeurs, le taux d'escompte et le folio, ont été également remontés de 0,25 point, à 3,25 %. Cette décision fait suite au relèvement des taux par la Banque centrale européenne.

■ **CANADA** : la banque centrale canadienne a annoncé, jeudi, une hausse de 25 points de base de son taux d'escompte, à 5,25 %.

Cette annonce fait suite au relèvement, mercredi, d'un quart de point par la Réserve fédérale américaine (Fed) de son taux interbancaire au jour le jour.

■ **ÉTATS-UNIS** : le gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie a proposé, jeudi, d'exonérer de TVA les ventes d'ordinateurs personnels (PC) pendant deux semaines afin d'encourager les familles à en acheter. « Cela va aider nos familles à introduire la technologie dans leur existence », a déclaré le gouverneur Tom Ridge en annonçant son initiative à Harrisburg. ■ **Les commandes à l'industrie ont progressé de 3,3% en décembre**, après une hausse de 1,4 % le mois précédent, a annoncé, jeudi, le département du commerce. Il s'agit de leur plus forte hausse depuis celle de 4,9 % en décembre 1992. Sur l'ensemble de 1999, les commandes de biens durables ont monté de 6 %, leur plus forte progression depuis celle de 7,5 % en 1995.

■ **JAPON** : les ventes de véhicules étrangers ont progressé de 4,3 % en janvier, à 14 232 unités, a annoncé l'Association des importateurs automobiles nippons, vendredi. « La hausse de janvier est due à de fortes ventes de Ford, qui a lancé de nouveaux modèles et une campagne de reprise des vieux modèles », a indiqué Michiaki Ishida, porte-parole de l'Association.

■ **L'indicateur avancé de la conjoncture**, censé préfigurer l'évolution de l'économie japonaise dans les six mois à venir, a fortement reculé en décembre, à 50 points, contre 70 le mois précédent, a annoncé l'agence de planification économique (EPA). L'indicateur instantané qui reflète la conjoncture actuelle a, en revanche, progressé à 75 points, contre 70, tout comme l'indicateur retardé, qui traduit la conjoncture des mois précédents, à 33,3 contre 28,6.

■ **PÉTROLE** : le prix du pétrole, à 25,91 dollars le baril, est encore trop élevé, a estimé, jeudi, le secrétaire américain à l'énergie Bill Richardson. « Il est aussi très important qu'il y ait une stabilité » des prix. « J'ai eu des discussions très constructives avec les pays de l'OPEP » et « mon espoir est de visiter certains d'entre eux la semaine prochaine, de même que l'Arabie saoudite les 25 et 26 février, pour poursuivre les discussions ». M. Richardson avait rappelé mardi que les Etats-Unis n'avaient pris « aucune décision » sur la vente éventuelle d'une partie de leurs réserves stratégiques pour faire baisser les cours.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	03/02
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4430
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0475
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4845
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,7780
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5382
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4045
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9798
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	332,3000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	255,5900
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0805

Cours de change croisés

04/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. \$
DOLLAR	0,99230	0,93088	0,99230	0,15130	1,58930	0,61694
YEN	107,42500	106,61000	16,25500	170,64000	66,27500
EURO	1,00776	0,93800	0,15245	1,60045	0,62175
FRANC	6,60945	6,15165	6,55957	10,49815	4,07765
LIVRE	0,62921	0,58590	0,62485	0,09525	0,38815
FRANC SUISSE	1,62090	1,50875	1,60890	0,24525	2,57520

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/02	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,18	3,27	5,55	5,89
ALLEMAGNE	3,27	3,45	5,43	5,84
GDE-BRETAG.	5,81	5,99	5,56	4,52
ITALIE	3,27	3,40	5,70	6,08
JAPON	0,10	0,06	1,85	2,39
ÉTATS-UNIS	5,66	5,59	6,46	6,14
SUISSE	1,75	2,05	3,55	4,25
PAYS-BAS	3,25	3,40	5,59	5,93

Matières premières

En dollars	Cours 03/02	Var. % 02/02
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1828,50	+ 0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1704,50	- 0,26
PLOMB 3 MOIS	470,50	- 0,32
ÉTAIN 3 MOIS	5820	- 0,43
ZINC 3 MOIS	1131,50	+ 0,13
NICKEL 3 MOIS	9020	+ 0,11
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,26
PLATINE A TERME	119004,80	+ 1,54
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	253	- 0,30
MARIS (CHICAGO)	216,25	- 0,80
SOJA TOURTEAU (CHG.)	158,70	- 0,63
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	774	+ 1,04
CAFÉ (LONDRES)	1650	- 4,35
SUCRE BLANC (PARIS)

En euros	Cours 03/02	Var. % 02/02
OR FIN KILO BARRE	9390	- 0,21
OR FIN LINGOT	9420	+ 0,86
ONCE D'OR (LO) \$	307
PIÈCE FRANCE 20 F.	53,90	+ 0,94
PIÈCE SUISSE 20 F.	53,60	+ 0,75
PIÈCE UNION LAT. 20	53,60	+ 1,52
PIÈCE 10 DOLLARS US	201
PIÈCE 20 DOLLARS US	390	+ 1,17
PIÈCE 50 PESOS MEX.	345	+ 0,29

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Dans l'attente de la décision (finalement favorable) du conseil d'administration de Mannesmann sur un rapprochement avec Vodafone, l'action du groupe allemand a terminé, jeudi 3 février, en hausse de 0,15 %, à 325,50 euros, après avoir perdu plus de 7 % en cours de séance. A Londres, le cours de Bourse de Vodafone a, de son côté, cédé 3,75 %.

aux sociétés financières, a progressé de 12,32 %, jeudi. Pour sa part, Equant a affiché une hausse de 6,79 %.

Table with 4 columns: Date, Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: AUTOMOBILE

BANQUES

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: BANQUES

PRODUITS DE BASE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: PRODUITS DE BASE

CHIMIE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CHIMIE

CONGLOMÉRATS

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CONGLOMÉRATS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS

CONSTRUCTION

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CONSTRUCTION

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CONSUMMATION CYCLIQUE



Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: STOXX 653

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: PHARMACIE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: ÉNERGIE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: SERVICES FINANCIERS



Nouvelle Golf V6 4Motion*204 ch.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: ALPHA FINANCE

ALIMENTATION ET BOISSON

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: ALIMENTATION ET BOISSON

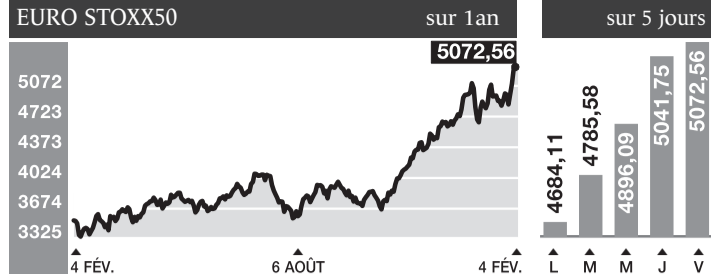


Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: EURO STOXX50

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: MEDIAS

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: BIENS DE CONSOMMATION

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: COMMERCE DISTRIBUTION

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: HAUTE TECHNOLOGIE

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: ASSURANCES

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: SERVICES COLLECTIFS

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS EURO

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS HORS EURO

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: AMSTERDAM

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: BRUXELLES

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: FRANCFORT

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS EURO

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS HORS EURO

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS EURO

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS HORS EURO

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS EURO

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 03/02. Section: CODES PAYS HORS EURO

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Alcatel** poursuivait sa progression, vendredi 4 février, lors des premières transactions, et bondissait de 4,37 %, à 258,2 euros. La banque d'affaires DJJ a annoncé, jeudi, qu'elle relevait ses objectifs de cours de 220, à 310 euros.

● Les valeurs du secteur des télécommunications étaient toujours très bien orientées, vendredi matin. L'action **Bouygues** s'envolait de 6,38 %, à 778 euros, tandis que **France Télécom** grimpaient de 4,63 %, à 160,5 euros. Le groupe pourrait récupérer l'opérateur de téléphonie mobile Orange après l'accord Vodafone Mannesmann.

● Le titre **Lafarge** cédait 0,69 %, à 86,4 euros, vendredi matin. Le cimentier français affirme ne pas connaître de rivaux capables de surenchérir sur son offre sur Blue Circle, même si les marchés semblent penser le contraire, puisque le cours de l'action du britannique s'établit toujours au-delà du prix offert par Lafarge.

● L'action **Vivendi** bondissait de 4,67 %, à 125,5 euros. Vodafone et Mannesmann se sont entendus sur une offre amicale de 180 milliards d'euros pour donner naissance au premier groupe européen de télécoms. Jean-Marie Messier s'est félicité de ce dénouement en assurant que son propre accord avec Vodafone, sur la création d'un portail Internet européen, n'était pas menacé. Cet accord était conditionnel à la réussite de l'POPE de Vodafone sur Mannesmann. (Lire aussi page 19.)

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 4 FÉVRIER

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 février

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	144,50	144,50	947,86	0	152
CR.LYONNAIS(TP) L.	141	144	944,58	+ 2,13	1000
RENAULT (T.P.)	323,95	326	2138,42	+ 0,63	1000
SAINT GOBAIN(T.P.)	165	165	1082,33	0	152
THOMSON SA (T.P.)	146	146,40	960,32	+ 0,27	1000
ACCOR	40,60	40,75	267,30	+ 0,37	3
AEROSPATIALE MATR.	20,96	20,82	136,57	- 0,67	20
AGF	50,30	50,30	329,95	0	30
AIR FRANCE GPE NO	18,11	17,86	117,15	- 1,38	54
AIR LIQUIDE	161	159,30	1044,94	- 1,06	11
ALCATEL	247,40	257,80	1691,06	+ 4,20	10
ALSTOM	27,05	27,99	183,60	+ 3,48	6
ALTRAN TECHNO.#	225	225	1475,90	0	1
ATOS CA	151,70	156,40	1025,92	+ 3,10	1
AVENTIS	57,30	56,55	370,94	- 1,31	3
AXA	137,80	137,30	900,63	- 0,36	9
BAIL INVESTIS	130,90	128,80	844,87	- 1,60	16

BAZAR HOT. VILLE	112,20	112,20	735,98	0	50
BIC	46,55	46,06	302,13	- 1,05	3
BIS	84	84	524,11	- 0,31	4
B.N.P.	80,15	79,90	524,11	- 0,31	4
BOLLORE	195	194,50	1275,84	- 0,26	8
BONGRAIN	307,40	307,80	2019,04	+ 0,13	50
BOUYGUES	732	783	5136,14	+ 6,97	50
BOUYGUES OFFS.	44,03	44,01	288,69	- 0,05	10
BULL#	7,87	7,97	52,28	+ 1,27	2
BUSINESS OBJECTS.	96,80	105,80	694	+ 9,30	0
CANAL +	249	235,50	1544,78	- 5,42	0
CAP GEMINI	35	242,70	1592,01	+ 3,28	8
CARBONE LORRAINE	239	39,92	261,86	+ 2,36	2
CARREFOUR	164,60	165,60	1086,26	+ 0,61	2
CASINO GUICHARD	103,10	102,20	670,39	- 0,87	10
CASINO GUICHARD	68,30	69,25	454,25	+ 1,39	10
CASTORAMA DUB.(L)	242,10	238	1561,18	- 1,69	25
C.C.F.	115,40	118	774,03	+ 2,25	5
CEGID (LY)	173	174,80	1146,61	+ 1,04	25
CERUS	9,60	9,70	63,26	+ 1,04	45
CGIP	66	66,05	433,26	+ 0,08	2
CHARGEURS	55,65	57,50	377,18	+ 3,32	100
CHRISTIAN DALLOZ	54,10	52,50	344,38	- 2,96	10
CHRISTIAN DIOR	245,70	251,50	1649,73	+ 2,36	52
CIC - ACTIONS A	97	97	636,28	0	100
CIMENTIS FRANCAIS	59,60	60	393,57	+ 0,67	4
CLARINS	111,70	110,70	726,14	- 0,90	50
CLUB MEDITERRANEE	115	114,60	751,73	- 0,35	25
CNP ASSURANCES	30,85	30,90	202,69	+ 0,16	25
COFACE	84,60	85	557,56	+ 0,47	0
COFLEXIP	85	84,05	551,33	- 1,12	1
COLAS	185,90	193,40	1268,62	+ 4,03	40
CDE PROV. REGPT	36	35,35	231,88	- 1,81	100
CPR	47,19	46,95	307,97	- 0,51	8
CRED.FON.FRANCE	16,45	16,10	105,61	- 2,13	42
CFE.RECYCLING	44,20	44,36	290,98	+ 0,36	50
CREDIT LYONNAIS	40,80	40,50	265,66	- 0,74	50
CS SIGNAUX(CSEE)	56	56,90	373,24	+ 1,61	100
DAMART	77,30	75	491,97	- 2,98	1
DANONE	220,50	218,90	1435,89	- 0,73	10
DASSAULT-AVIATION	192,50	193	1266	+ 0,26	8
DASSAULT SYSTEMES	75,15	75,80	497,22	+ 0,86	1
DE DIETRICH	51,60	52	341,10	+ 0,78	4
DEVEAUX(LY#)	75	74	485,41	- 1,33	20
DEV.R.N.-P.CAL LI.	14,05	14,40	94,46	+ 2,49	100
DMC (DOLLFUS MI)	5,20	5,16	33,85	- 0,77	27
DYNACON	25,70	25,80	169,24	+ 0,39	25
EIFFAGE	62	62,50	409,97	+ 0,81	50
ERAMET	54,50	52,40	343,72	- 3,85	20
ERIDANIA BEGHIN	93	102,80	674,32	+ 10,54	10
ESSILOR INTL	280	277	1817	- 1,07	20
ESSILOR INTLADP	333,70	330	2164,66	- 1,11	20
ESSO	69	69,05	452,94	+ 0,07	50
EUROFAC	524,50	526	3450,33	+ 0,29	200
EURO DISNEY	0,88	0,88	5,77	0	50
EUROTUNNEL	1,21	1,23	8,07	+ 1,65	50
FACOM SA	66	66	432,93	0	25
FAURECIA	49	48,57	318,60	- 0,88	50
FIMALAC SA	119,90	130,40	885,37	+ 8,76	22
FIVES-LILLE	81,50	81	503	0	8
FONCLYON.#	114,60	118	774,03	+ 2,97	50
FRANCE TELECOM	153,40	158,60	1040,35	+ 3,39	4
FROMAGERIES BEL.	700	703	4611,38	+ 0,43	50
GALERIES LAFAYETT	181,60	186	1220,08	+ 2,42	2
GAUMONT #	85	84,10	551,66	- 1,06	50
GAZ ET EAUX	57,30	57,15	374,88	- 0,26	5
GECINA	107	106,60	699,25	- 0,37	100
GEOPHYSSIE	60,50	60	393,57	- 0,83	10
GFI INFORMATIQUE	150,50	152,80	1002,30	+ 1,53	20
GRANDVUE	24,50	24,67	161,82	+ 0,69	10
GROUPE ANDRE S.A.	167	169,90	1114,47	+ 1,74	50
GASCOGNE	75,25	76,75	503,45	+ 1,99	80
GR.ZANNIER (LY) #	39,20	38,90	255,17	- 0,77	10

GROUPE GTM	90,60	88,50	580,52	- 2,32	8
GROUPE PARTOUCHE	75	74	485,41	- 1,33	91
GUILBERT	126,50	129	846,18	+ 1,98	10
GUYENNE GASCOGNE	445	440	2886,21	- 1,12	20
HACHETTE FILI.MED	84,50	86,40	566,75	+ 2,25	10
HAVAS ADVERTISING	575	596	3909,50	+ 3,65	8
IMERY(SX.IMITAL)	125,80	125,50	823,23	- 0,24	8
IMMEUBLES DE FCE	17,80	17,85	117,09	+ 0,28	10
INFOGRAMS ENTER.	35,75	36	236,14	+ 0,70	0
INGENICO	73,40	74,40	488,03	+ 1,36	10
ISIS	65,50	64,60	423,75	- 1,37	50
KLEPIERRE COMP.FI	96	97	636,28	+ 1,04	50
LABINAL	94	92,80	608,73	- 1,28	8
LAFARGE	87	87,80	575,93	+ 0,92	25
LACARDERE	87,80	89,60	587,74	+ 2,05	40
LAPEYRE	59	58,90	386,36	- 0,17	10
LEBON (CIE)	49,90	49	300	0	50
LEGRAND	217,90	214,90	1409,65	- 1,38	2
LEGRAND ADP	126,40	125	819,95	- 1,11	2
LEGRIS INDUST.	44,60	43,70	286,65	- 2,02	20
LOCINDUS	110	109,20	716,31	- 0,73	150
L'OREAL	696	685,50	4496,59	- 1,51	2
LMVM MOET HEN.	440,90	438,20	2874,40	- 0,61	1
MARINE WENDEL	105	105,10	689,41	+ 0,10	8
METALEUROP	7,66	7,55	49,52	- 1,44	25
MICHELIN	36,31	36,38	238,64	+ 0,19	2
MONTUPET SA	33,89	34	223,03	+ 0,32	10
MOULINEX	7,40	7,40	48,54	0	10
NATEXIS BQ POP	66	66,70	437,52	+ 1,06	16
NEOPOST	37,02	37,49	245,92	+ 1,27	1
NORBERT DENTRES.#	19,90	19,97	130,99	+ 0,35	10
NORD-EST	26,41	26,50	173,83	+ 0,34	50
NORDON (NY)	68	66,75	437,85	- 1,84	70
NRJ	689	690	4526,10	+ 0,15	10
OLIPAR	8,99	9	59,04	+ 0,11	60
PECHEURIE ACT ORD	69,50	69,35	454,91	- 0,22	15
PENAUILLIE POLY.CB	574	583	3824,23	+ 1,57	15
PERNOD-RICARD	55,25	55,25	362,42	0	20
PEUGEOT	221,50	222,30	1458,19	+ 0,36	6
PINAULT-PRINT.RED	216	215	1410,31	- 0,46	20
PLASTIC OMN.(LY)	116,30	116,10	761,57	- 0,17	20
PROMODES	974	980	6428,38	+ 0,62	20
PUBLICIS	548	558,50	3663,52	+ 1,92	25
REMY COINTREAU	22,20	22,35	146,61	+ 0,68	10
RENAULT	46,01	46,48	304,89	+ 1,02	25
REXEL	83,50	83	544,44	- 0,60	5
RHODIA	20,30	20,45	134,14	+ 0,74	15
ROCHETTE (LA)	6,37	6,35	41,65	- 0,31	10
ROYAL CANIN	80,40	80,05	525,09	- 0,44	20
RUE IMPERIALE (LY)	2200	2164,50	14198,19	- 1,61	200
SADE (NY)	38	37,35	245	- 1,71	100
SAGEM S.A.	950	971	6369,34	+ 2,21	20
SAINT-GOBAIN	152,80	152,70	1001,65	- 0,07	16
SALVEPAR (NY)	75	75	491,97	0	50
SANOFI SYNTELABO	39,50	38,10	249,92	- 3,54	2
SAUPIQUET (NS)	95	95	623,16	0	50
SCHNEIDER ELECTRI	72	73,20	480,16	+ 1,67	8
SCOR	52,10	51,60	338,47	- 0,96	30
S.E.B.	75	74,50	488,69	- 0,67	3
SEITA	43,60	42,75	280,42	- 1,95	50
SELECTBANQUE	14	14	91,83	0	15
SGE	44,30	43,72	286,78	- 1,31	13
SIDEL	87	88,15	578,23	+ 1,32	2
SILIC CA	155	155	1016,73	0	100
SIMCO	78,85	79,10	518,86	+ 0,32	100
SKIS ROSSIGNOL	15,69	15,68	102,85	- 0,06	25
SOCIETE GENERALE	204,60	203,20	1332,90	- 0,68	5
SODEXAO ALLIANCE	158,80	158,10	1037,07	- 0,44	16
SOCEPAR (FIN)	80	80	524,77	0	50
SOMMER-ALIBERT	26,10	25,75	168,91	- 1,34	1
SOPHIA (EX.SFI)	25	25	163,99	0	10
SOPRA #	117	113,40	743,86	- 3,08	4
SPR COMMUNIC.#	124,80	124,10	814,04	- 0,56	20

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	170,20	166,60	1092,82	- 2,12	100
A.T.T.#	53,10	50,70	332,57	- 4,52	1
BARRICK GOLD #	16,60	16,80	110,20	+ 1,20	0
CROWN CORK ORD.#	20,88	21,67	142,15	+ 3,78	5
DE BEERS #	27,70	28,26	185,37	+ 2,02	0
DU PONT NEMOURS #	60,30	60,95	399,81	+ 1,08	0
ERICSSON #	86,45	87	570,68	+ 0,64	2
FORD MOTOR #	49,42	49,36	323,78	- 0,12	1
GENERAL ELECTR.#	141,90	141,90	930,80	0	0
GENERAL MOTORS #	83,85	82,35	540,18	- 1,79	1
HITACHI #	15,20	15,39	100,95	+ 1,25	50
I.B.M.	116,60	118	774,03	+ 1,20	0
ITO YOKADO	91,55	90,40	592,99	- 1,26	50
MATSUSHITA	27,50	28,50	186,95	+ 3,64	50
MC DONALD'S	35,67	35,99	236,08	+ 0,90	0
MERK AND CO	77,20	76,40	501,15	- 1,04	0
MITSUBISHI CORP.#	8,30	8,10	53,13	- 2,41	50
MORGAN J.P.#	123,60	123,60	814,04	0	2
NIPP. MEATPACKER	11,50	11,50	74,37	0	50
PHILIP MORRIS#	21,61	21,22	139,19	- 1,80	0
PROCTER GAMBLE	100,60	100,40	658,58	- 0,20	0
SEGA ENTERPRISES	37,40	37,50	245,98	+ 0,27	50
SCHLUMBERGER	63	62,65	410,96	- 0,56	0
SONY CORP.#RGA					

DISPARITIONS

Wladimir Granoff

Aristocrate de la pensée freudienne

MEMBRE de la troisième génération psychanalytique française, Wladimir Granoff est mort mercredi 2 février à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) des suites d'une tumeur maligne du poumon.

Costume croisé, basemain, bleuet à la boutonnière, Wladimir Granoff aimait la psychanalyse et l'histoire de la saga freudienne avec autant de force qu'il appréciait la vie, les femmes, la gastronomie et les voitures de collection. Ceux qui le connurent, en l'appelant volontiers « Wova », se souviendront toujours de sa générosité sans concession, de sa séduction guerrière et tendre, de son goût proustien pour les intermittences du cœur, de sa légendaire élégance et surtout de son exceptionnel talent de clinicien, de narrateur, de polyglotte et d'épistolier. Ils n'oublieront sans doute jamais que cet aristocrate de la pensée freudienne mit autant d'ardeur à leur enseigner la psychanalyse qu'à devenir l'un des fondateurs du musée Bugatti de Prescott.

« **TROÏKA** » **FACE À LACAN**

Né en 1924, élevé en Alsace dans le sérail de l'intelligentsia juive exilée de Russie après la révolution, Wladimir Granoff vouait à la ville de Saint-Petersbourg un culte d'autant plus grand qu'il n'en découvrit les charmes qu'après la chute du communisme. C'est vers 1942, à la bibliothèque municipale de Nîmes où ses parents s'étaient réfugiés pendant l'Occupation, qu'il s'intéressa à l'œuvre freudienne. Au lendemain de la guerre, il entreprit des études de médecine, puis s'orienta vers la psychanalyse après une formation didactique sur le divan de Marc Schlumberger et des analyses de contrôle avec Maurice Bouvet et Francis Pasche.

Entre 1953 et 1963, il fut, avec Serge Leclair et François Perrier, un des acteurs principaux du plus grand drame de l'histoire du mouvement français : la séparation entre Jacques Lacan et l'International Psychoanalytical Association (IPA). Ces trois hommes, aujourd'hui disparus, formèrent une troïka et, malgré leurs orientations différentes, ils surent rester fidèles à l'engagement de leur jeunesse et aux combats de leurs plus belles années. En 1960, Granoff organisa à Amsterdam un congrès historique sur la question de la sexualité féminine et fit à cette occasion, avec Perrier, un rapport éblouissant (*Le Désir et le Féminin*, Aubier Montaigne, 1979). En 1964, tandis que Lacan fondait l'École freudienne de Paris (EFP), Granoff

participait à la mise sur pied de l'Association psychanalytique de France (APF) et à son rattachement à l'IPA.

Se réclamant volontiers de l'héritage de Sandor Ferenczi, Wladimir Granoff publia en 1975 un recueil de conférences où, pour la première fois, il relatait sur un ton intime et autobiographique les événements marquants de l'histoire de la psychanalyse (*Filiations*, Minuit). L'année suivante, dans le même style, il poursuivit son enseignement sur la question du féminin (*La Pensée et le Féminin*, Minuit), puis s'intéressa, avec Jean-Michel Rey, à l'éclaircissement du rôle de la télépathie dans l'œuvre de Freud (*L'Occulte, objet de la pensée freudienne*, PUF, 1983).

Dans une perspective d'ouverture, il participa aux réunions de confrontation organisées par René Major. Sans jamais rompre avec l'APF, Wladimir Granoff conserva des liens avec des lacaniens, et notamment avec Maud Mannoni, occupant ainsi dans la communauté psychanalytique française une place exceptionnelle de messager des origines, des filiations, des généalogies, des langues : « *Ma première langue était le russe, mes deuxième langues le français et l'allemand et ensuite l'anglais. (...) Lorsque je tiens dans ma tête des propos offensants ou que je compte, je le fais en anglais ; lorsque je me plains et m'apitoie sur moi, je le dis en russe et lorsque je parle à un auditoire, je le fais en français. Mais lorsque je me chante des chansons de l'enfance, elles sont allemandes... C'est dire qu'il s'agit là d'un cosmopolitisme. (...) Pour moi, l'internationalisme psychanalytique est une sorte de passeport.* » (*Propos sur Jacques Lacan. Le fil russe*, L'Infini, 58, 1997).

Elisabeth Roudinesco

■ **FRANCIS STUART**, écrivain irlandais, est mort mercredi 2 février à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Né le 29 avril 1902, romancier et poète, il fut salué par Yeats, dès ses premiers livres. « *Si la chance vient à son aide, il sera notre plus grand écrivain* », écrivit le poète en 1932. Mais la carrière littéraire de Francis Stuart sera occultée par son soutien au régime nazi pendant la guerre. En 1940, il s'installe à Berlin et travaille pour la radio allemande à des émissions en anglais destinées à l'Angleterre et à l'Irlande. Francis Stuart a publié plusieurs recueils de poèmes et une trentaine de romans, dont *Rédemption*, paru chez Gallimard en 1951.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Dominique Renaux a été nommé ambassadeur au Soudan, en remplacement de Michel Raimbaud, par décret publié au *Journal officiel* du 3 février.

[Né le 6 novembre 1952 à Amiens (Somme), Dominique Renaux est diplômé d'études supérieures de sciences économiques, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Il a été notamment en poste à Doha (1984-1987), à Tunis (1987-1990), à Ottawa (1990-1993) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Il a aussi été détaché à la société nationale Elf Aquitaine, comme directeur adjoint des relations internationales (1993-1997). Depuis décembre 1998, Dominique Renaux était sous-directeur des questions industrielles et des exportations sensibles à la direction des affaires économiques et financières au ministère des affaires étrangères.]

Jean-Pierre Vidon a été nommé ambassadeur aux Fidji, en remplacement de Michel Jolivet, par dé-

AU CARNET DU « **MONDE** »

Anniversaires de naissance

5 février 1980 - 5 février 2000
20 ans !

La France, le Chili et le monde ont l'immense bonheur de te souhaiter un joyeux anniversaire

Pablo.

– Les familles Barbat et Sterck ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel BARBAT,

survenu le 2 février 2000.

Une cérémonie civile sera célébrée le lundi 7 février, à 14 h 45, en la salle omniculte du crématorium de Nancy, 12, avenue Paul-Doumer.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Roger Bigar, Ses enfants, M^{me} Edmée Lambert, sa sœur, Ses neveux, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger BIGAR,

survenu le lundi 24 janvier 2000.

51, allée Jean-de-Beins, 34000 Montpellier, 11, avenue de Suffren, 75007 Paris.

– Yves Cape et sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Philip CAPE

« *Captain Cape* »,

survenu le 21 janvier 2000, à Bruxelles.

15, rue Marc-Séguin, 75018 Paris.

– Francis Curtet, Brigitte et Antoine Weill, ses enfants et son gendre, Sandrine Curtet, Corentin Curtet, Laurent Bouvier-Ajam et Louise, Laurent Weill et Isabelle, Francis Weill et Claire ses petits-enfants, Rachel Bouvier-Ajam, Aurélie Weill, Jeremy Weill, Vincent Colas, ses arrière-petits-enfants, Les familles See, Amar et Navarro, ont la tristesse de faire part du décès de

Micheline CURTET,

née **SEE,**

survenu le 2 février 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Elle sera inhumée dans le caveau familial au vieux cimetière de Cassis (Bouches-du-Rhône), le samedi 5 février, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Association psychanalytique de France a la tristesse de faire part du décès de

Wladimir GRANOFF.

– Saint-Petersbourg,

La Fédération Nationale de Psychanalyse Russe, le professeur Mikhael Rechetnikov, son président, ses collègues et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Wladimir Alexandrovitch GRANOFF,

docteur honoris causa de l'Institut de psychanalyse d'Europe de l'Est.

– La Fondation Bugatti, ses directeurs, ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Wladimir GRANOFF,

membre fondateur et curateur, directeur du Bugatti Trust.

Leur ami regretté.

Prescott Hill, England.

– Le Bureau, Le Conseil d'administration, Les membres de la Société de Psychanalyse Freudienne, douloureusement affligés par le décès de

Wladimir GRANOFF,

s'associent à la douleur de leur collègue et ami, Martine Bacherich-Granoff, et gardent une pensée émue pour celui qui fut si important dans le paysage de la psychanalyse française.

SPF, 23, rue Campagne-Première, 75014 Paris.

(*Lire ci-contre.*)

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– M. et M^{me} Max Kibel, M. et M^{me} Simon Fisbein, M. et M^{me} Charles Kibel, M. et M^{me} Armand Kibel, ses enfants, Ses petits-enfants, M. Nathan Rubinski, son frère, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Rifka KIBEL,

née **RYBINSKA,**

survenu le 3 février 2000, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 février, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, allée Victor-Basch, 94170 Le Perreux-sur-Marne.

– M. et M^{me} Jean-Philippe Labrousse, M. et M^{me} Michel Doudeau et leur fils Nicolas, M. David Labrousse, M. et M^{me} Olivier Baert, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Roger LABROUSSE,

née **Elisabeth GOGUEL,**

maître de recherche honoraire au CNRS,

survenu le 1^{er} février 2000, à Nice, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 3 février, à Mauvezin (Gers).

63, avenue Cap-de-Croix, 06100 Nice.

– Le directeur et les personnels de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud ont appris avec tristesse le décès brutal de

Denis LEHMANN,

professeur de sciences du langage à l'université de Lille-III, qui exerça à l'ENS de 1971 à 1991.

Ils garderont le souvenir d'un collègue qui sut toujours allier exigence intellectuelle, sens de l'intérêt commun et qualité de la relation individuelle.

Ils expriment leur vive sympathie à son épouse et à sa famille.

– Les membres de l'UFR de linguistique de l'université Paris-VII - Denis-Diderot, très émus par le décès brutal de leur collègue et ami

Denis LEHMANN,

tiennent à témoigner leur soutien et leur sympathie à sa famille.

– Le conseil d'administration Et la direction de la Banca commerciale italiana SpA Milano ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-François MALLE.

ancien président de la Banca commerciale italiana (France).

Milan, le 3 février 2000.

– M^{me} Lucette Mochel, son épouse, M. et M^{me} Gérard Sorin, Le lieutenant-colonel Bernard Mochel, Le docteur Larche-Mochel, ses enfants, Laurent, Sébastien, Delphine, Vincent, Thomas, Leslie, ses petits-enfants, Arthur, son arrière-petit-fils, et sa maman, Elisabeth, Parents, alliés et amis, Ainsi que tous ses camarades de guerre, ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel (e.r.)**Jacques MOCHEL,**

commandeur de la Légion d'honneur, ancien combattant de la 1^{re} division française libre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 février 2000, à 15 heures, en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux, suivie de l'inhumation au cimetière de la Chartreuse.

– Toulon. Lyon. Bures-sur-Yvette. Paris. Montpellier.

Elisabeth et François Nadiras, Chantal et André Nadiras, Monique et Jacques Lévy-Nadiras, Anne-Marie Nadiras, Lola et Jacques Nadiras, ses enfants, Sébastien et Sarah, Nicolas et Blandine, Isabelle et Jacques Froissant, Philippe et Sophie, Hélène et Laurent Villard-Lévy, Pascal, Emmanuel et Aurélie, ses petits-enfants, Pierre-Antoine, Thibault et Clémence, Adam et Ilan, ses arrière-petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre NADIRAS, ancien médecin-chef aux HBNPC, chevalier de l'ordre national du Mérite, médaillé militaire 1939-1945, chevalier de l'ordre de la Santé publique,

survenu à Rambouillet, le 2 février 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 février, à 11 heures, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreux (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M^{me} Robert Khalil Sursock, ses parents, Sophie Sursock, Sabine Sursock, ses sœurs, M^{me} Gladys Sursock, sa grand-mère, M. et M^{me} Jean-Pierre Sursock et leur fils, M. et M^{me} Joseph Massaad et leurs enfants, M. et M^{me} Fouad Massaad et leurs enfants, Les familles Sursock, Massaad, ont la profonde douleur de faire part du décès de

M^{me} Sibylle SURSOCK.

Survenu le 2 février 2000, Paris, à l'âge de vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 février, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16^e où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière Montparnasse dans l'intimité.

199, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

– Jean Rotcajg, son frère, Lionel, Pascale, Diane et Alexandre, ses enfants, Daphné, Thomas, Maïa, Lou et Jeanne, ses petits-enfants, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Paul ROTCAJG,

survenu le 20 janvier 2000.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président, Denis Kessler, Le délégué général, Et le personnel de la **Fédération française des sociétés d'assurances,** ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 2 février 2000, de

M. Jacques TASSIN,

délégué général adjoint honoraire de la FFSA.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce 4 février, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Louveciennes.

FFSA, 26, bd Haussmann, 75009 Paris.

Anniversaires de décès

– Pour le douzième anniversaire de la mort de

Paul DUNAND,

survenue le 5 février 1988,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

– Il y a huit ans, le 5 février 1992,

Alain GILLER

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Maurice NAJMAN

nous a quittés le 4 février 1999.

Solange et Charles Najman, Esther Welger-Barbosa, Et leurs amis, ne l'ont pas oublié.

On se réunira le dimanche 6 février 2000, à 12 heures, au cimetière de Bagneux (porte principale).

– Il y a un an,

Jacqueline ROSENFELD

nous quittait.

A tous ceux qui l'ont aimée, une pensée est demandée.

Signature

–Dédicace à LA LIBRAIRIE :

Françoise Flieder et Christine Capderou

dédieront leur ouvrage

Sauvegarde des collections du Patrimoine. La lutte contre les détériorations biologiques

en présence de **Michel Duchein**

jeudi 10 février 2000
18 heures - 20 heures.

Conservateurs et restaurateurs du patrimoine français, particuliers collectionneurs, sont quotidiennement confrontés à la dégradation de leurs collections par les bactéries, les champignons et les insectes.

Le livre de Françoise Flieder et Christine Capderou se présente comme un manuel pratique qui recense et commente les principales causes d'infestation d'objets aussi divers que tapisseries, mobilier, livres, peintures, et indique les principaux traitements.

Rendez-vous à **LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS** 151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01-53-10-05-05.

Communications diverses

Droits de l'homme

Document d'archives exceptionnel : message de René Cassin à l'exposition Unesco pour le 25^e anniversaire de la Déclaration, par téléphone : 01-45-82-77-77, 24 h/24 h.

Conférences

Qu'est-ce que la Kabbale ?

Le Centre d'étude de la Kabbale vous invite à une séance d'information gratuite sur la Kabbale les lundis : 7 février 2000, et 14 février 2000, à 20 h 30.

Une collation vous sera offerte à la fin de la conférence.

La session des dix cours débutera le : lundi 21 février, à 20 h 30.

Pour tous renseignements, appelez au : 01-45-03-50-30.

Soutenances de thèse

– Le 25 janvier 2000, à l'Institut catholique de Paris, le professeur **Francis Jacques**, de Paris-III-Sorbonne nouvelle, a soutenu une thèse de doctorat canonique en théologie, intitulée « **Interroger et catégoriser en théologie fondamentale. En marge de Fides et ratio** ».

Le jury, composé de Mgr J. Doré (directeur), M. le professeur H.-J. Gagey (2^e lecteur, ICP), Mgr M. Sanchez (Rome, Latran), MM. les professeurs J. Ladrrière (Louvain), J. Greisch (ICP), Mgr P. Valdrini (recteur de l'ICP, président), lui a décerné le titre de docteur en théologie avec la mention Très Bien et les félicitations à l'unanimité.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS
120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Libertés de presse
France Culture - Le Monde

par Alain Rollat

«**L'interview démystifiée**»

avec Samy Cohen et Jacqueline Léon.

le dimanche 6 février 2000, 16h-17h



Le Monde

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

S p é c i a l

♥

SAMU VALENTIN

dans Le Monde
dâté du 14 février

tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80
01.42.17.21.36 (fax)

SPORTS Le XV de France débute le Tournoi des six nations 2000 face au pays de Galles, samedi 5 février, au Millennium Stadium de Cardiff. ● POUR RÉPONDRE au défi physique

des Gallois, le nouvel entraîneur français, Bernard Laporte, a décidé de muscler son paquet d'avants, confiant notamment à Abdelatif Benazzi un poste en troisième ligne.

● **FABIEN PELOUS**, le nouveau capitaine de la sélection, estime que le style de jeu de l'équipe, qui sera par ailleurs confrontée à de nouvelles règles – plaquage, mêlée, touche –,

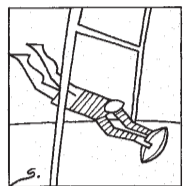
n'en sera pas affecté. ● **L'ENTRAÎNEUR GALLOIS**, Graham Henry, privé de titulaires aguerris, a décidé de faire confiance à plusieurs jeunes joueurs, parmi lesquels le jeune trois-

quarts centre d'origine australienne Jason Jones-Hughes. ● **LES AUTRES MATCHES** de cette première journée opposeront l'Italie à l'Ecosse, à Rome, et l'Angleterre à l'Irlande, à Londres.

Abdelatif Benazzi met le poids de son expérience dans la balance du pack français

Le nouvel entraîneur du XV de France, Bernard Laporte, a constitué l'un des paquets d'avants les plus lourds de l'histoire du rugby français pour disputer le premier match du Tournoi des six nations, face au pays de Galles, samedi 5 février, au Millennium Stadium de Cardiff.

Ils poussent. Ils poussent si fort que les habitués des séances d'entraînement du XV de France jurent qu'ils n'ont jamais vu le joug de Clairefontaine (Yvelines) aussi mal-



RUGBY

mené. Neuf fois 150 kilos environ de muscles et de puissance : c'est le premier paquet d'avants de l'équipe de France de rugby sélectionnée par Bernard Laporte. « Je veux une mêlée qui tienne la route, répète l'entraîneur français, une mêlée stable, avec des hommes capables de la guider et de l'orienter pour que les ballons sortent le plus proprement possible. Aujourd'hui, c'est sont les mêlées qui assurent les meilleurs lancements de jeu. »

« Ce n'est pas un pack qu'il veut, c'est un char ! », sourit Abdelatif Benazzi, l'un des hommes forts du monstre appelé à étouffer les adver-

saires dans le Tournoi des six nations. La méthode Laporte n'est pas pour déplaire au plus capé de tous les avants français, qui fêtera sa soixante et onzième sélection, samedi 5 février à Cardiff, pour le premier match du nouveau Tournoi. « Bernard Laporte me rappelle Pierre Berbizier, en plus innovant », glisse-t-il.

UNE NOUVELLE JEUNESSE

A trente et un ans, Abdelatif Benazzi vit une nouvelle jeunesse. Elle est teintée de gloire et baignée d'une immense sérénité. Ses formidables prestations pendant la Coupe du monde 1999 l'ont réinstallé à son rang, parmi les meilleurs avants du monde. Partout où il passe, on le salue avec déférence, on le touche, on le remercie : « Pour le bonheur que vous nous avez donné. » Des entreprises l'invitent pour expliquer « la rage de vaincre ». Même les publics adverses, qu'il croise avec Agen, son club, s'inclinent devant le nouveau totem du rugby français.

Victime d'une béquille contre Bourgoin-Jallieu, dimanche 30 janvier, il a quitté le terrain sous une salve d'applaudissements timides, mais tellement sincères. Le message ne lui a pas échappé : « Après ce que nous avons réalisé pendant la Coupe

du monde, le public français va attendre beaucoup de choses de notre part. Si l'on perd un match ou deux dans le Tournoi, les gens ne vont pas comprendre. » Pourtant, après l'exploit, l'immense partie livrée dans la demi-finale face aux All Blacks, laminés (43-31), Abdelatif Benazzi sait le chemin qui reste à parcourir : « On a gaspillé plus d'énergie en finale, contre l'Australie, que lors de la demi-finale, mais on n'a jamais été maître de la situation. »

Il y a un an, en février 1999, Abdelatif Benazzi n'était qu'un ancien international réputé mais à l'avenir incertain. Déchu du brassard de ca-

pitaine après la tournée de l'été 1997 en Australie, il avait vu sa carrière stoppée par une déchirure des ligaments croisés du genou gauche, en janvier 1998. Dix-huit mois de labeur dans l'ombre l'attendaient. Dix-huit mois de doutes et, au sortir, une seconde vie : « Il n'y a rien de plus excitant, de plus beau, que de puiser dans ses ressources mentales pour atteindre l'excellence. »

« A la fin de la saison 1998-1999, il était remplaçant à Agen, rappelle Philippe Benetton, son vieux camarade de club. Il a compris qu'il lui faudrait encore bosser. Mais Abdel est un caractériel, un compétiteur.

Graham Henry fait appel aux jeunes

Privé de quelques joueurs d'expérience tels Craig Quinnett, Jonathan Humphreys ou Scott Gibbs, blessés, Graham Henry a été contraint de lancer quelques jeunes dans le grand bain du Tournoi des six nations. Le sélectionneur du pays de Galles a notamment fait appel à Jason Jones-Hughes, le jeune trois-quarts centre d'origine australienne que la fédération galloise avait arraché de justesse à l'Australie, au terme d'une longue bataille d'influence achevée juste avant la coupe du monde. Shane Williams (vingt-deux ans), autre jeune prodige du rugby gallois, devra, lui, patienter sur le banc des remplaçants avant de démontrer s'il est à la hauteur des espoirs placés en lui par ses compatriotes pour animer le jeu sur son aile. La vitesse et l'audace de ces jeunes recrues pourraient être parmi les meilleures armes de Graham Henry, qui reste sur deux victoires consécutives sur la France, et qui se demande si son alter ego Bernard Laporte « n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier » en insistant sur la puissance du pack.

TROIS QUESTIONS À...

FABIEN PELOUS

1 Fabien Pelous, vous débutez la saison internationale avec une nouvelle fonction, capitaine du XV de France, et un nouveau poste, troisième-ligne centre. Cela ne fait-il pas beaucoup de changements pour un seul homme ?

Non, cela ne me pose aucun problème. J'ai déjà occupé le poste de troisième-ligne centre en de nombreuses occasions, au Stade toulousain ou en équipe de France. Et puis Bernard Laporte m'a demandé d'assurer le premier rideau défensif. C'est une conception du poste qui me rapproche un peu du rôle que j'avais l'habitude de tenir comme deuxième-ligne. Quant à la fonction de capitaine, je la connais également pour l'avoir occupée en club. En équipe de France, j'avais déjà un peu de poids : lorsque j'étais vice-capitaine, j'aidais Raphaël Ibanez. Quand j'ai quelque chose à dire, je ne me gêne pas. En revanche, si j'estime que tout se passe bien, je me tais. Je ne prends pas cette attribution comme une récompense, mais plutôt comme une mission à accomplir.

2 Quel genre de mission ?

Pendant et après la Coupe du monde, nous avons été très médiatisés. Aujourd'hui, le XV de France se doit de faire un résultat pour fidéliser ce nouveau public français. Les néophytes ne comprendraient pas qu'on ne réussisse pas au niveau européen après avoir été vice-champions du monde. En revanche, il ne faut pas que ce titre nous pèse sur les épaules. J'ai envie de faire quelque chose avec cette équipe, de vivre une nouvelle aventure. A Cardiff, je m'attends à rencontrer des Gallois revanchards, avec une mêlée très forte. La dernière fois que nous les avons rencontrés, au mois d'août, ils nous avaient beaucoup bougés. On aurait pu tomber mieux pour commencer cette saison.

3 Que pensez-vous de la méthode Laporte et de sa volonté de mettre en place une mêlée très forte et un jeu plus dépoüllé ?

Il ne s'agit pas d'un jeu plus dépoüllé. Avec Bernard Laporte, nous travaillons beaucoup les lancements de jeu. Mais, une fois le jeu lancé, on verra les mêmes choses que les années précédentes, lorsque Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux faisaient confiance à l'instinct des joueurs. Il y a très peu de nouvelles têtes dans ce groupe, les automatismes sont là. Quant à la puissance de la mêlée, elle me paraît indispensable, primordiale. Je suis totalement d'accord avec les options de Bernard Laporte sur ce sujet.

Propos recueillis par Eric Collier

Des nouvelles règles à peine assimilées par les joueurs

A LA VEILLE du départ du XV de France pour Cardiff, jeudi 3 février, le talonneur français Marc Dal Maso s'interrogeait encore – « Que se passe-t-il maintenant si la mêlée tourne à plus de 90 degrés ? » –, tandis que Fabien Pelous, le nouveau capitaine, exprimait le sentiment général : « Pas très claires, les nouvelles règles. » Par l'un de ces modes de fonctionnement qui n'appartiennent qu'à l'International Rugby Board, les internationaux de l'hémisphère Nord vont expérimenter, samedi 5 février, pour la première journée du Tournoi des six nations, une série de modifications du règlement qu'ils auront à peine eu le temps d'éprouver (les équipes du championnat de France Elite 1 et 2 n'en tiendront compte qu'à partir du 26 février).

La Fédération française de rugby (FFR) a dépêché auprès du XV de France le président de la commission arbitrale, René Hourquet. « Le nou-

veau règlement comporte deux grandes modifications structurelles, concernant les plaquages et la mêlée », a-t-il expliqué. Principale nouveauté, la création d'une « zone de plaquage », à proximité de laquelle tout joueur voulant ramasser le ballon devra se tenir sur ses pieds en arrivant « par derrière le ballon et par derrière le joueur plaqué ou le plaqueur placé le plus près de sa ligne de but ». Tout joueur qui ramasse le ballon devra impérativement le jouer. « Cela va provoquer des incidences sur le jeu qu'on ne mesure pas encore », indique René Hourquet.

Par ailleurs, afin d'éviter les effondrements répétés des mêlées fermées, les piliers gauches devront se lier à leur adversaire avec le bras sur le côté, de façon à les empêcher d'exercer des pressions vers le bas. Lorsqu'une mêlée tournera de plus de 90 degrés, les joueurs de l'équipe ayant introduit le ballon ne devront pas tarder à

l'utiliser, faute de quoi l'arbitre pourra ordonner une autre mêlée avec introduction du ballon en faveur de l'équipe adverse.

Une autre retouche, de moindre importance, définit plus clairement la notion de soutiens des sauteurs en touche, une façon de régulariser certaines pratiques déjà tolérées, comme le soutien au niveau du short. Enfin, les équipes commettant des fautes techniques répétées seront sanctionnées par l'exclusion temporaire d'un joueur pendant dix minutes. Cette pratique, déjà en vigueur dans le championnat de France, inquiète particulièrement les Français, qui s'attendent à être surveillés par les arbitres pour avoir commis pendant la Coupe du monde quelques mauvais gestes tolérés en championnat de France.

E. C.

Prada Challenge s'en remet au culte de la superstition pour décontenancer AmericaOne

AUCKLAND de notre correspondante

Pour la première fois depuis le début de la finale de la Coupe Louis-Vuitton, AmericaOne a pris l'avantage (4-3) aux dépens du défi italien Prada Challenge en gagnant, vendredi 4 février, la septième manche de l'épreuve. Un cinquième succès, samedi 5 février, permettrait au syndicat californien de disputer la finale de la Coupe de l'America face au tenant, Team New Zealand.

Pour conjurer le sort après trois revers consécutifs, l'équipage italien va se réfugier un peu plus dans le culte de la superstition. Francesco de Angelis, le skipper de Luna-Rossa, avec son allure de séminariste romain, porte toujours, dit-on, les sous-vêtements d'une victoire passée et refuse d'embarquer des femmes qui porteraient malheur.

Depuis le démâtage, Patrizio Bertelli, le patron du syndicat Prada Challenge, qui n'est pas non plus dépourvu d'une certaine inclination à la superstition, ne monte plus à bord de Luna-Rossa. En son absence, il a « désigné volontaire » un de ses amis de la mer, Renzo Guidi, soixante-treize ans, une légende de la voile locale à Punta Ala, qui « apporte une présence sereine et positive sur le ba-

teau » dans cette position difficile de « dix-septième ». En Italie, le chiffre 17 a la même symbolique que le 13 en France.

Il y a deux ans et demi, quand Francesco de Angelis a visité l'hôtel The Heritage, où l'équipe allait élire domicile pendant tous les entraînements et toute la période de la Coupe, la seule chambre disponible était la chambre 17. Francesco le Napolitain est resté dehors et a demandé à ce qu'on la lui décrive. On ne rigole pas avec le 17. Peut-être pour provoquer les Italiens, Paul Cayard, le skipper de AmericaOne, se moque des convenances. Des spis verts pour commencer. Le vert est, de notoriété publique, une couleur à bannir des bateaux. « Pas étonnant qu'il en ait déchiré neuf », commente-t-on du côté italien.

« POUPÉE PORTE-BONHEUR »

Pour le baptême de son nouveau bateau, USA-61, Cayard a choisi la date du vendredi 17, double provocation pour les voisins italiens, qui ne s'étonnent pas d'apprendre qu'il a fallu s'y reprendre à trois fois pour que la bouteille de champagne se brise sur la coque. Team New Zealand avait d'ailleurs mis au point un système sophistiqué de guillotine pour être sûr que la bouteille vole en éclats dès le premier coup.

Quant aux femmes à bord, les Américains ont une « poupee porte-bonheur » en permanence à bord. Dénommée « Violette », sa belle silhouette « années 50 »,

avec une minijupe, de très hauts talons et des jambes « de rêve », orne la cloison tribord de la soute à voile. Sa présence a été révélée par des vues plongeantes des caméras indiscretes embarquées à bord et télécommandées.

« Je ne vois rien de malsain pour des jeunes garçons à s'intéresser aux filles. En plus, Violette est habillée. Les choses auraient pu être pire. Et, surtout, Violette s'est très bien comportée. Elle reste à bord », affirmait à son sujet Paul Cayard. Les Italiens rient jaune. D'autant que Steffi Graff, embarquée à bord de AmericaOne en « dix-septième », mardi 1^{er} février, a elle aussi « porté chance » aux Américains, qui ont gagné un match tournant (3-2) de neuf secondes.

Reste le choix même du nom Luna-Rossa autour duquel ont fleuri les explications les plus diverses. Patrizio Bertelli, le patron de l'écurie Prada, aime à lui trouver des racines littéraires, en particulier chez son poète préféré, Giacomo Leopardi. Il explique aussi à qui veut l'entendre qu'il a choisi « Luna-Rossa » par contraste à « Black-Magic » de Team New Zealand. Mais des témoins d'une scène qui a eu lieu il y a plusieurs années affirment qu'une voyante, ayant tiré la carte du tarot de la Lune rouge, aurait prédit à M. Bertelli une compétition sportive de haut niveau dans laquelle il connaîtrait un splendide succès.

Florence de Changy

L'arrêt Malaja risque d'effacer les dernières frontières du sport européen

LA BASKETTEUSE polonaise Lilia Malaja sera peut-être bientôt aussi célèbre que le footballeur belge Jean-Marc Bosman. En annulant un jugement du tribunal administratif de Strasbourg, ainsi qu'une décision de la Fédération française de basket-ball (FFBB), qui interdisait à la joueuse d'évoluer au Racing Club de Strasbourg, la première chambre de la Cour administrative d'appel de Nancy a provoqué, mercredi 3 février, une petite révolution.

FORTE VALEUR JURISPRUDENTIELLE

Cette affaire débute en juin 1998, quand le RC Strasbourg demande à sa fédération d'employer Lilia Malaja, alors que deux joueuses étrangères – une Bulgare et une Croate – évoluent déjà au club. Le quota des étrangères étant limité à deux par équipe, la FFBB refuse d'homologuer le contrat de travail de la nouvelle recrue.

Lilia Malaja conteste cette décision en vertu du contrat d'association signé entre la Pologne et l'Union européenne, le 16 décembre 1991, dont l'article 37 stipule que les ressortissants polonais légaux « (...) ne doivent faire l'objet d'aucune discrimination fondée sur la nationalité en ce qui concerne les conditions de travail, de rémunération ou de licenciement par rapport aux ressortissants dudit Etat membre ».

Le 27 janvier 1999, le tribunal administratif de Strasbourg rejette sa requête. Elle fait appel.

passes, et ça change tout », s'enthousiasme Pierre Villepreux dans le trimestriel Attitude Rugby. « Avant la Coupe du monde, Abdel, c'était "Edward aux mains d'argent". A la fin, il était devenu Didier Codorniu », ajoute Thomas Castaignède.

Si Abdelatif Benazzi fut brillant en deuxième ligne, Bernard Laporte a conçu d'autres projets pour lui. Pas celui d'en faire un capitaine d'honneur. L'entraîneur français a désigné Fabien Pelous. A l'Agenais, il a demandé de reculer d'un cran, pour retrouver la place de flanker qu'il n'occupe plus depuis 1997. Encore un nouveau départ. Le sage venu d'Oujda (Maroc) ne s'affole pas : « Je ne me pose pas beaucoup de questions. J'ai besoin de repères simples dans ma tête. En troisième ligne, je devrai être plus vigilant en défense et m'investir davantage avec les trois-quarts sur les premiers temps de jeu. » Deuxième ligne, troisième ligne, Abdelatif Benazzi a beaucoup navigué entre les deux en dix ans de carrière internationale. Sans préférence. « Moi, dit-il, quand je suis en pleine bourre, je m'en fous du poste. »

E. C.

LA COMPOSITION DES ÉQUIPES :

● **France** : 1. Christian Califano (Toulouse) ; 2. Marc Dal Maso (Colomiers) ; 3. Franck Tournaire (Toulouse) ; 4. Legi Matiu (Biarritz) ; 5. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 6. Abdelatif Benazzi (Agen) ; 7. Olivier Magne (Montferriand) ; 8. Fabien Pelous (cap., Toulouse) ; 9. Fabien Galthié (Colomiers) ; 10. Christophe Lamaison (Brive) ; 11. Christophe Dominici (Stade français) ; 12. Richard Dourthe (Dax) ; 13. Thomas Lombard (Stade français) ; 14. Emile Ntamack (Toulouse) ; 15. Thomas Castaignède (Castres)

Remplaçants : 16. David Venditti (Brive) ; 17. Alain Penaud (Toulouse) ; 18. Christophe Lausucq (Stade français) ; 19. Serge Betsen (Biarritz) ; 20. Thomas Livremont (Perpignan) ; 21. Pieter De Villiers (Stade français) ; 22. Raphaël Ibanez (Perpignan).

● **Pays de Galles** : 1. Peter Rogers (Newport) ; 2. Garin Jenkins (Swansea) ; 3. David Young (cap., Cardiff) ; 4. Ian Gough (Pontypridd) ; 5. Chris Wyatt (Llanelli) ; 6. Colin Charvis (Swansea) ; 7. Brett Sankinson (Neath) ; 8. Scott Quinnett (Llanelli) ; 9. Rob Howley (Cardiff) ; 10. Neil Jenkins (Cardiff) ; 11. Dafydd James (Llanelli) ; 12. Mark Taylor (Swansea) ; 13. Jason Jones-Hughes (Newport) ; 14. Gareth Thomas (Cardiff) ; 15. Shane Howarth (Newport).

Remplaçants : 16. Shane Williams (Neath) ; 17. Stephen Jones (Llanelli) ; 18. Richard Smith (Ebbw Vale) ; 19. Geraint Lewis (Pontypridd) ; 20. Mike Voyle (Cardiff) ; 21. Spencer John (Cardiff) ; 22. Barry Williams (Bristol).

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE
ECONOMIE

et les offres d'emploi

L'industrie textile rêve de donner au tissu les couleurs iridescentes des papillons

Les teintes de leurs ailes sont dues à leur structure physique et non à un pigment

Certains papillons sont parés de couleurs profondes variant selon l'angle d'incidence de la lumière. Ces teintes intenses proviennent de la

structure particulière des écailles recouvrant les ailes de ces insectes. Les effets d'iridescence résultent de la recombinaison de la lumière une

fois qu'elle est réfléchiée par cette structure. Reproduire ce processus sur un tissu est possible en théorie, mais pas encore en pratique.

CE RÊVE de beauté, Michel Sotton, directeur général de l'Institut textile de France, en parle depuis plusieurs années. Un jour, on portera des vêtements coupés dans un tissu sans colorant, mais qui présentera cependant les plus incroyables couleurs que la nature ait pu créer : les iridescences éclatantes et parfois métalliques qui nuancent les ailes de certains papillons. Car les teintes, changeantes selon l'angle d'incidence de la lumière, qu'arborent les bleus *Morpho* ou le vert *Papilio* illustrant cet article, ne doivent pas grand-chose aux pigments. Chez eux, la couleur est le résultat non de la « peinture » et de la chimie, mais d'une structure physique bien particulière de la surface de leurs écailles.

SERGE BERTHIER/SPRINGER-VERLAG



L'iridescence par l'exemple

A droite, ce « *Papilio ulysses* » d'Indonésie est éclairé normalement et sa couleur tire vers un vert dont la longueur d'onde est de 500 nanomètres.

A gauche, le même insecte reçoit une lumière rasante venant de la gauche. La longueur d'onde dominante due à la structure des écailles est modifiée. Elle passe à 475 nanomètres, et le papillon apparaît bleu.

ZOOM IMAGINAIRE

Pour mieux comprendre – et éventuellement reproduire – le processus qui, du rayon de lumière frappant l'aile de ces insectes à l'œil de l'homme, nous fait percevoir ces couleurs inhabituelles, il faut se plonger dans un autre univers, un « nanomonde », où l'ordre de grandeur, l'échelle, est le milliardième de millimètre (nanomètre). Faisons un zoom imaginaire sur l'aile d'un de ces beaux lépidoptères bleu métallisé, le *Morpho menelaus*. En grossissant cent fois, l'aile apparaît comme une marqueterie d'écailles de chitine rectangulaires – 80 millièmes de millimètre (microns) de large sur 120 de long – parfaitement ajustées, de façon à donner l'impression d'un fond continu.

Si l'on entre davantage dans les détails, on voit que chaque écaille présente une multitude de crêtes et de sillons réguliers et parallèles, à raison de 1 600 à 1 800 stries par millimètre. Ce réseau de traits est une des sources de la couleur, chaque crête se comportant comme un miroir du fait de sa structure.

« Lorsque la lumière ou toute onde électromagnétique tombe sur un tel réseau, elle est diffractée dans toutes les directions par chaque trait et les ondes réfléchies interfèrent entre elles, explique Serge Berthier, professeur de physique à l'université Paris-VII. Certaines longueurs d'ondes interfèrent de manière destructive, c'est-à-dire que l'on ne les observe plus, tandis que d'autres interfèrent de manière constructive, c'est-à-dire qu'une lumière d'une certaine couleur ressort du réseau. Suivant l'angle d'incidence de la lumière, la couleur qui émerge du réseau varie, ce qui donne un effet d'iridescence. C'est ce processus que l'on observe lorsque l'on regarde la surface d'un CD. »

L'effet de réseau n'est cependant pas la cause principale de la couleur et de l'iridescence chez ce papillon. Il faut utiliser le microscope électronique à balayage pour découvrir un mécanisme encore plus subtil, l'effet multicouche. En grossissant 50 000 fois une de ces crêtes, apparaît une structure en sapin de Noël dont chaque branche constitue une couche, un film mince de chitine,

séparée de celle qui la surmonte par de l'air. Comme dans le cas de la diffraction par les réseaux, l'onde réfléchiée par la couche supérieure va interférer avec celles qui renvoient les couches inférieures.

« Les interférences de films minces se rencontrent fréquemment, explique Serge Berthier. Ce sont elles qui créent les irisations sur les bulles de savon ou sur les films d'huile de voiture que l'on voit parfois sur la chaussée. Dans ces deux cas, les cou-

drigue et non plus d'une aile plus ou moins plane ? Pour en être sûr, Serge Berthier et son complice Jacques Lafait, directeur de recherche au Laboratoire d'optique des solides (CNRS/université Paris-VI), ont modélisé une fibre de polymère recouverte d'un multicouche dans le cadre d'une recherche prospective sur les tissus du futur. Les résultats, évoqués dans un numéro spécial du mensuel *Pour la science* de décembre 1999, montrent des

du *Morpho*. Mais enrober une fibre textile de 10 microns de diamètre de deux ou trois couches de 100 nanomètres d'épaisseur chacune n'a jamais été fait et pose de gros problèmes techniques d'adhérence et d'uniformité. Sans compter qu'il ne faudrait pas dégrader les qualités de toucher de la fibre si importantes pour le consommateur. »

PLUS DIFFICILE POUR LE ROUGE

Malgré toutes ces difficultés, l'industrie ne désarme pas, persuadée que le gros lot se dissimule dans les tissus aux couleurs changeantes. D'après Serge Berthier et Jacques Lafait, « la souplesse de la technique interférentielle fournit diverses gammes de couleurs, du vert au violet en passant par le bleu, ou encore de l'orange au vert en passant par le jaune. En revanche, l'obtention d'une gamme faisant intervenir le rouge semble plus difficile et les papillons eux-mêmes ne présentent pas d'effets d'iridescence dans cette couleur. »

Peut-être la solution se trouve-t-elle ailleurs dans la nature. Comme l'explique Colin Dawson, chercheur à l'Agence britannique des vêtements et textiles militaires, « la nature nous fournit gratuitement 600 millions d'années de recherche et développement. C'est un marché libre où les "bonnes" conceptions ont mangé les "mauvaises". » L'armée lui a demandé s'il était possible de concevoir un tissu de camouflage changeant de couleur et se fondant de lui-même dans l'environnement. Pour l'heure, la technologie ne le permet pas, mais le modèle existe. C'est la pieuvre.

Pierre Barthélémy

★ Pour en savoir plus, *Les Couleurs des papillons ou l'impérative beauté* de Serge Berthier (Éditions Springer-Verlag), 142 p., 370 F (56,41 €).

Le sida a-t-il été propagé par la vaccination contre la poliomyélite ?

Une théorie séduisante mais controversée

L'ÉPIDÉMIE de sida serait-elle due à la dissémination de virus de singe dans la population du Congo, de l'Ouganda et du Rwanda lors des premiers essais de vaccination par voie orale contre la poliomyélite à la fin des années 50 ?

C'est la théorie que propose Edward Hooper dans un livre qui vient de paraître aux États-Unis, *The River*. Sa thèse repose sur le fait que ces vaccins expérimentaux étaient obtenus après culture du virus sur des cellules rénales de singe dont on sait qu'elles étaient contaminées par certains virus inconnus. Mais elle s'appuie également sur la coïncidence entre les lieux de distribution des vaccins et les lieux d'émergence des premiers cas de sida décelés en Afrique.

Dans ce livre de plus de mille pages, l'auteur rapporte une enquête très sérieuse et approfondie, mais dont les preuves ne sont que circonstancielles. Aucun élément biologique ne vient appuyer ses hypothèses. La reconnaissance de l'irruption d'une maladie nouvelle par des médecins de New York et de Los Angeles date de 1981. Une pneumonie due à un agent exceptionnellement pathogène (*Pneumocystis carinii*) avait frappé quelques jeunes gens homosexuels sans problème de santé connu préalablement ; un cancer de la peau, tout aussi exceptionnel, le sarcome de Kaposi, était apparu de façon répétée, là encore dans une population de jeunes homosexuels. Le lien entre ces deux maladies était leur apparition chez des sujets aux défenses immunitaires déprimées.

Il fallut attendre trois ans pour que l'origine de cette maladie soit attribuée à un rétrovirus par l'équipe du professeur Montagnier à l'Institut Pasteur. Alors commença une recherche frénétique pour découvrir le ou les virus en cause et leur origine.

On découvrit rapidement que cette maladie des homosexuels américains existait aussi en Afrique de l'Est. En 1985, l'Institut Pasteur isolait un second virus, découvert chez un habitant de l'Afrique de l'Ouest, qui fut nommé VIH-2. On mit aussi en évidence des virus voisins chez certains singes, les chimpanzés *Pan troglodytes troglodytes* par VIH-1 et le macaque *Macaca maculata* et le singe mangabey pour VIH-2.

RÉTROVIRUS VENUS DU SINGE

Il est aujourd'hui bien établi que les rétrovirus responsables du sida chez l'homme trouvent leur origine chez le singe. Les premières contaminations humaines remonteraient à une époque comprise entre 1920 et 1940. En effet, les différences entre virus de singe et virus humains sont telles qu'elles ont demandé de 20 à 40 ans pour s'établir, et le premier échantillon humain connu contaminé par VIH-1 date de 1959. La campagne de vaccination de 1957-1960 serait

donc trop récente pour avoir permis, si elle avait comporté l'ingestion infectieuse de rétrovirus de singe, les mutations virales engendrant le VIH.

Il reste, par ailleurs, fort douteux que des rétrovirus de singe aient été présents dans le vaccin, car il est particulièrement difficile de les faire se reproduire dans des cellules autres que les lymphocytes T ou les macrophages. Hooper reconnaît lui-même qu'on ne sait même pas si des tissus de singe ont été utilisés pour fabriquer le vaccin oral contre la poliomyélite utilisé au Congo !

Derniers éléments épidémiologiques qui vont à l'encontre de l'hypothèse de Hooper, les mêmes lots de vaccins ont été utilisés en Europe et aux États-Unis, et n'ont pas été responsables de la survenue de sida chez les personnes vaccinées. Il est important de le préciser, car il serait dangereux que le public s'inquiète et ne fasse plus confiance aux vaccins.

EXEMPLES ANCIENS

Le virus du sida a peut-être été présent en Afrique, en Europe et aux États-Unis il y a fort longtemps, se manifestant sous forme de maladies isolées ou très peu répandues. On en a quelques exemples parfaitement documentés. En Norvège, où un marin avait contaminé sa femme et sa fille en 1966. Aux États-Unis, un adolescent noir est mort du sida en 1968. Mais les facteurs qui ont précipité l'épidémie de sida sont plus récents. En Afrique centrale, si la maladie était bien présente dès 1959, son expansion épidémique est à peu près contemporaine de l'épidémie américaine. Celle-ci s'est développée à partir du réseau homosexuel transcontinental.

En Afrique, selon Mirko D. Grmek dans un article publié par *La Recherche* en juillet-août 1991, l'épidémie se serait déclenchée du fait de la coïncidence de plusieurs séries de facteurs facilitant l'infection, tous liés à la civilisation de l'après-guerre. D'abord, l'urbanisation et le bouleversement des relations hétérosexuelles : le sida est plus rare dans les campagnes et se répand le long des routes empruntées par les camions et par les autobus. Ensuite, si l'on cherche une cause médicale à l'explosion de l'épidémie, elle peut résider dans les débuts de la transfusion sanguine en Afrique ou dans les campagnes de vaccination par injection à grande échelle au cours desquelles la même aiguille ou des aiguilles non stérilisées étaient utilisées pour vacciner de nombreuses personnes.

Elisabeth Bursaux

★ « *The River: a journey to the source of HIV and AIDS* », Edward Hooper, Little Brown, 1070 pages, 35 dollars.

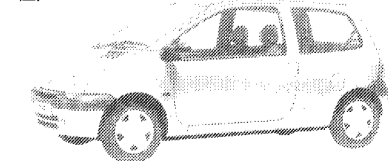
Le Monde www.lemonde.fr

QUATRIÈME SEMAINE DU CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE

France Inter

COMMENT PARTICIPER ?

Vous avez jusqu'au lundi 7 février pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : "Hiraoka hara-kiri". Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux ou sur demande*.



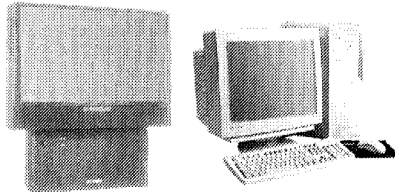
3 INDICES PAR JOUR !

Le 1^{er} indice paraît dans les pages du *Monde*, le 2^e sur le site www.lemonde.fr et le 3^e sur *France Inter* entre 7 h et 9 h. Vous pouvez envoyer 1 réponse par participant et par jour, maximum, avant le lundi 7 février, sur bulletin ou papier libre, collé sur dos de carte postale.

Si son roman n'était pas noir, il ne pouvait être que blanc.

PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

Gagnez cette semaine : 1^{er} Prix : 1 *Twingo Pack Renault*. 2^e Prix : 1 *Home Cinéma*, 133 cm Thomson. 3^e prix : 1 PC multimédia *Pentium III* 500 Mhz complet. 4^e prix : 1 montre *Chaumet* chrono acier. 5^e prix : 1 montre *Chaumet Sport Class One*. Du 6^e au 10^e prix : 5 téléphones *Nokia* 8810. Du 11^e au 100^e prix : 90 Mini chaînes *Thomson VTCD 800*.



Bulletin réponse 4^e semaine -

Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,

le jour, le mois et l'année

QUESTION SUBSIDIAIRE pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 07/02 :

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
SIGNATURE* _____ ABONNÉ N

A compléter en totalité et renvoyer sur jusqu'au lundi 07/02 dernière levée postale, à : L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 461 / 77838 OZOIR LA FERRIÈRE cedex

selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *signature des parents pour les mineurs.

Le bureau, un espace fluide

En proposant la mobilité et la flexibilité des meubles, les designers souhaitent créer un environnement où mieux vivre rime avec mieux travailler

IL EN AURA fallu du temps, mais aussi des erreurs, des tâtonnements et des remises en question, pour en arriver là : un espace de travail intelligent. C'est-à-dire un bureau adapté aux besoins des hommes et des femmes, aux évolutions technologiques et à l'organisation de l'entreprise.

Le bureau, tel qu'il est aujourd'hui conçu par les architectes et les designers, apparaît comme une évidence. Mobilité et flexibilité des meubles, structure verticale libérant les plans de travail, éléments modulables qui transforment, en un clin d'œil, la sphère personnelle en espace de réunion... Les nouveaux concepts du bureau se sont entièrement soumis aux exigences de leurs utilisateurs. Plus par souci, bien sûr, de rentabilité que par désir philanthropique.

Il n'empêche. Prendre conscience que mieux vivre rimait avec mieux travailler a largement contribué à l'accroissement du confort. Donc de l'efficacité.

Après bien des années de cloisonnement, de hiérarchie affichée et d'alignement strict des bureaux (héritage d'une conception « tayloriste » du travail), puis, à l'inverse, d'immenses plates-formes paysagées, l'espace professionnel s'est progressivement affranchi des contraintes architecturales, pour adopter une structure plus souple. Meubles (tables, rangements...) montés sur roulettes, plateaux et tablettes pivotantes et escamotables, parois de séparations amovibles, en temps record, ont été conçus pour redonner à l'utilisateur le contrôle de son environnement.

« Au cours d'une journée, il peut vous arriver, une ou plusieurs fois, de changer d'activité. Chaque fois, c'est à l'espace de s'adapter. Pas l'inverse », précise Laurent Fabre, directeur du marketing métier chez Steelcase Strafor.

En plus de faire gagner de la place et du temps, cette nouvelle

organisation a su prendre en compte les changements à venir. Le mobilier d'aujourd'hui sait et saura s'adapter aux avancées technologiques de demain ainsi qu'aux positions du corps (debout, voire même allongé le jour où les écrans plats d'ordinateur seront fixés au mur) qu'elles entraîneront. « Nous nous considérons plus comme des fournisseurs de solutions que des fournisseurs de mobilier de bureau », affirme-t-on chez Steelcase Strafor. Une position que partagent, aujourd'hui, les grandes

par l'architecte et designer Mario Bellini, pour Vitra, libère lui aussi le plan de travail, grâce à des tablettes-supports pivotantes et des tables annexes (intégrées ou pas au bureau), des bacs et des éléments « clipsables » qui cachent les câbles tout en les laissant à portée de main. Ces techniques ont, à la fois, le mérite de dégager le bureau de tous les appareils encombrants et de préserver la pureté des lignes. Fonctionnel et esthétique, le bureau de Bellini possède toutes les grâces.

de se combiner – façon Lego – de mille et une manières composent un ensemble flexible et souple, servi par un design signé Kenneth Österlin, de pure tradition nordique, clair, simple et intemporel.

L'expression « espace bureau » a désormais supplanté le terme « mobilier de bureau », jusque-là en vigueur. Penser en termes d'environnement plutôt qu'en termes de meubles a changé le travail des designers. Eux aussi sont amenés à réfléchir sur les notions d'environnement et de bien-être. Depuis plusieurs années, ils ont ainsi privilégié, pour les bureaux, les formes courbes, les couleurs claires, les lignes douces, des finitions proches de l'habitat... une esthétique proche de celle de la maison. Une façon d'adoucir la transition entre les univers privé et professionnel.

L'engagement écologique des fabricants

Les fabricants de mobilier de bureau ont le souci de l'environnement. Processus de fabrication, composants des produits, choix des matériaux, font l'objet de recherches afin d'aboutir à des solutions écologiques. Chez Steelcase Strafor, les particules et déchets de bois sont recyclés et fournissent une partie de l'énergie des usines. Les laques à haute teneur en extrait sec sont privilégiées et les colles répondent aux normes sur les solvants. Ces efforts ont été récompensés en 1998 par la certification ISO 14001 de Lorraine à Sarrebourg. Le fauteuil de l'enseigne, Please, est le premier siège de travail à avoir reçu l'écolabel européen. Pour Kinnarps, l'engagement écologique est une tradition. L'enseigne suédoise soutient les activités du Conseil de gestion des forêts (Forest Stewardship Council) et, dans la mesure du possible, n'achète que des matières premières produites dans le respect de l'environnement. Kinnarps a reçu des distinctions, notamment le prix de l'environnement de l'industrie du meuble en 1994, le prix annuel récompensant l'entreprise industrielle de transformation du bois la plus respectueuse de l'environnement en 1995, et l'Eco Prize en 1996.

enseignes spécialisées. Résultat : les produits proposés présentent – sur le fond, la fonction et la forme – bien des points communs. Le système Ad hoc, mis au point par Vitra, « pour permettre de travailler, partout, dans les configurations favorisant à la fois la communication et la concentration » met en scène des éléments mobiles et fixes.

ACCUEILLIR TOUS LES ÉLÉMENTS

Le mono wall, qui peut prendre appui sur un mur existant ou être disposé de façon indépendante comme un pan de bibliothèque, a pour but d'accueillir tous les éléments fixes et lourds (écran, imprimante, télécopieur, téléphone...) et câblés. Ce panneau métallique perforé – pour y fixer casiers, classeurs, rangements... – permet d'aménager des bureaux cloisonnés traditionnels, des bureaux de groupes, des combi-offices, des espaces partagés.

Les tables, montées sur roulettes, passent facilement d'une fonction à l'autre. Accolées au mono hall, elles favorisent le travail à l'ordinateur et deviennent plan de travail classique; regroupées, elles offrent un espace généreux pour les visiteurs, fonctionnel pour le travail en équipe. La table mobile peut donc remplir plusieurs rôles : table de travail, pour les réunions ou les repas... Un système qui, pour toutes ces raisons, trouve facilement sa place à la maison.

Le système Metropole, conçu

par l'architecte et designer Mario Bellini, pour Vitra, libère lui aussi le plan de travail, grâce à des tablettes-supports pivotantes et des tables annexes (intégrées ou pas au bureau), des bacs et des éléments « clipsables » qui cachent les câbles tout en les laissant à portée de main. Ces techniques ont, à la fois, le mérite de dégager le bureau de tous les appareils encombrants et de préserver la pureté des lignes. Fonctionnel et esthétique, le bureau de Bellini possède toutes les grâces.

de se combiner – façon Lego – de mille et une manières composent un ensemble flexible et souple, servi par un design signé Kenneth Österlin, de pure tradition nordique, clair, simple et intemporel. L'expression « espace bureau » a désormais supplanté le terme « mobilier de bureau », jusque-là en vigueur. Penser en termes d'environnement plutôt qu'en termes de meubles a changé le travail des designers. Eux aussi sont amenés à réfléchir sur les notions d'environnement et de bien-être. Depuis plusieurs années, ils ont ainsi privilégié, pour les bureaux, les formes courbes, les couleurs claires, les lignes douces, des finitions proches de l'habitat... une esthétique proche de celle de la maison. Une façon d'adoucir la transition entre les univers privé et professionnel.

Cette liberté laissée à chacun crée tout naturellement une dynamique capable de respecter, à la fois, l'espace social, le lieu d'échange mais aussi d'isolement nécessaires à l'environnement professionnel. De la même enseigne, le bureau 1+1 repose sur un système d'éléments qui sont tous symétriques, combinables et compatibles. Dépourvu d'angles vifs, ce mobilier aux formes délicatement arrondies et à l'allure fluide dessine des espaces à composer, là encore, comme un puzzle.

Chez le suédois Kinnarps, on compare la série « e » à un « ensemble d'instruments musicaux » dont chaque élément a son propre rôle à jouer. Entièrement pensé en fonction des besoins de l'homme – un positionnement devenu, depuis longtemps en Scandinavie, une philosophie –, il doit pouvoir s'adapter aux exigences et la morphologie de chaque utilisateur. Tables motorisées « assis/debout » permettant de varier la position du corps, modules de rangement capables

L'assise en mouvement

PRENDRE PLACE dans son fauteuil de bureau signifie l'inventir pour des heures. Devant l'ordinateur qui restreint les déplacements – il écrit, copie, reçoit, envoie... –, les hommes et les femmes qui travaillent, en sont réduits à vivre assis. Les conséquences sont désastreuses pour le squelette (surtout les vertèbres) et la circulation du sang. Tenter de toujours améliorer ce sacro-siège est donc devenu la mission, sans fin, des ergonomes et des designers.

Aux Etats-Unis et dans les pays nordiques, le confort est une valeur sûre : il réduit l'absentéisme, optimise la créativité et la

productivité des employés. Le fait est acquis. Qu'importe dès lors la position adoptée – semi-couché, en appui sur les genoux, jambes allongées sur le bureau, debout... – pourvu qu'on ait le rendement. En France, et dans les pays latins, où l'on a plutôt la culture de l'effort, les choses n'en sont pas là (Le Monde du 27 septembre 1997). Mais elles progressent. Surtout dans l'offre. Car, du côté des entreprises, la réticence à investir sur de bons sièges demeure.

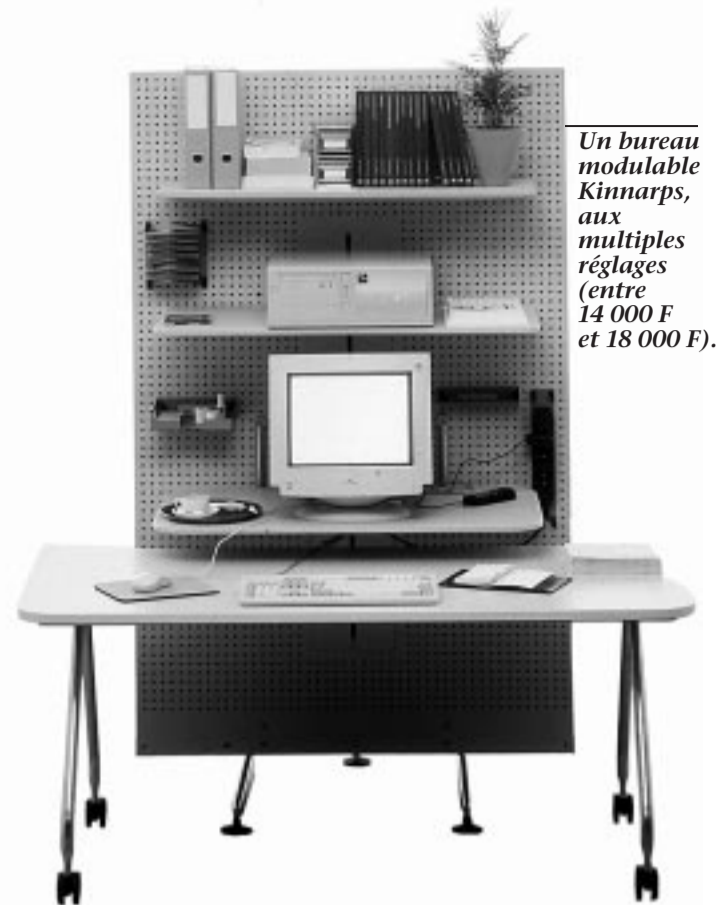
BOUGER DANS LE SIÈGE

Les progrès techniques et la découverte de nouveaux matériaux ont pourtant permis de mettre au point des fauteuils « meilleurs à la santé ». Amenés à moins bouger dans l'espace, hommes et femmes sont désormais invités à le faire dans leur siège. Une bonne assise doit, en effet, permettre toutes les attitudes et tous les mouvements. Réglages séparés et facilement accessibles pour la hauteur et la profondeur de l'assise, mais aussi du dossier et des accoudoirs; structures souples capables, à la fois, de maintenir le dos sans lui résister... contribuent à un meilleur confort.

Le siège Please de Steelcase Strafor va jusqu'à proposer un

dossier en deux parties : l'une soutenant les lombaires, l'autre les dorsales. Simplement parce que les deux zones du dos ne s'inclinent pas de la même façon, il a fallu en dissocier le maintien.

Les sièges sont désormais capables de s'adapter à la morphologie et aux moyens de chacun. Reste encore, bien souvent, un effort à fournir sur l'esthétique du produit. Certains designers sont parvenus à concilier technique et élégance. C'est le cas notamment, chez Vitra, d'Alberto Meda, Mario Bellini et Antonio Citterio. Mais, dans l'ensemble, les fauteuils de bureau ont bien du mal à gagner en grâce. Le revêtement n'étant pas d'un grand secours – surtout dans l'univers professionnel où il est de bon ton de rester neutre –, les designers tentent « d'arrondir » les angles sur la technique. La tendance aujourd'hui est de laisser les structures apparentes – ce qui a entraîné, entre autres, la disparition de la coque sous l'assise – afin de mieux en jouer. Ainsi dégagées, les structures tendent à alléger les lignes et parviennent à une certaine élégance. En l'occurrence, c'est souvent le choix du matériau qui fait la différence.



Un bureau modulable Kinnarps, aux multiples réglages (entre 14 000 F et 18 000 F).

Véronique Cauhapé

L'« Ad hoc mono wall », dessiné par Antonio Citterio, avec Glen Österlin, pour Vitra (de 8 900 F à 12 500 F).



Le « Pietri » de Steelcase Strafor : deux grands modules (environ 900 F pour le haut et 1 500 F pour le bas).



PHOTOS D.R.

Adresses

- **Equinox** (concessionnaire des plus grandes marques : Haworth, Airborne, Knoll, Vitra...) : 11, avenue Augustine, 92250 La Garenne-Colombes, tél. : 01-47-80-66-66. Et, 2 rue Méhul, 75002 Paris, tél. : 01-42-96-12-99.
- **Steelcase Strafor** : 134, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : 01-44-13-93-20.
- **Vitra** : 40, rue Violet, 75015 Paris, tél. : 01-56-77-07-77.
- **Haworth** : 166, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-56-88-55-10.
- **Knoll international France** : 268, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 01-44-18-19-99.
- **Kinnarps** : 1, rue François-Geoffre, 78180 Montigny-le-Bretonneux, tél. : 01-30-48-18-18.

Au Mondial de l'Électronique, les plus grandes marques vont s'affronter.

Confortec International

KRUPS

calor

Whirlpool

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Doux et ensoleillé

SAMEDI. Un anticyclone est situé de l'Espagne à la Méditerranée jusqu'à la France. Une perturbation évolue plus au nord, des îles Britanniques au Danemark. Donc, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous et le vent de sud apportera de la douceur.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Malgré des passages de nuages élevés, le soleil brillera largement. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Il fera 11 à 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages seront nombreux le matin, avec encore quel-

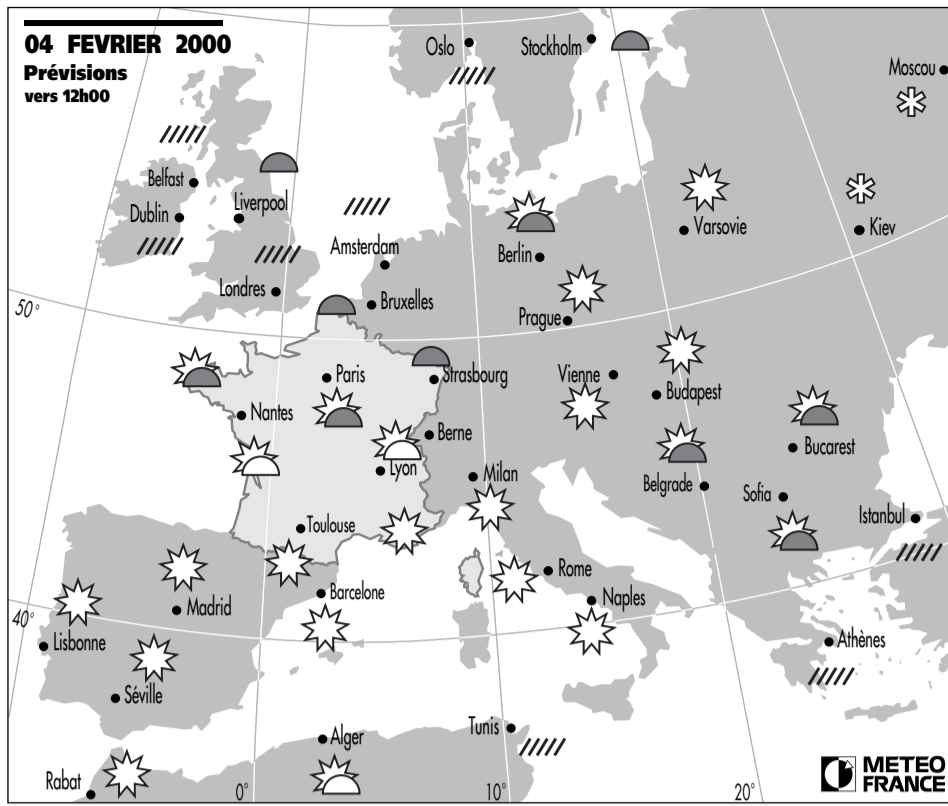
ques gouttes près des frontières. L'après-midi, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Le thermomètre marquera 9 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les brouillards matinaux seront fréquents, puis l'après-midi il fera beau. Les températures maximales avoisineront 13 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après dissipation des brouillards matinaux, le soleil brillera largement. Il fera 9 à 13 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Cette journée sera placée sous le signe du soleil, avec des températures maximales avoisinant 12 à 15 degrés.

● Un incident technique nous a empêché de publier des cartes météo complètes. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.



- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brèves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

http://www.ebookers.com/fr

Dijon 2°C

Miami 22°C

ebookers.com

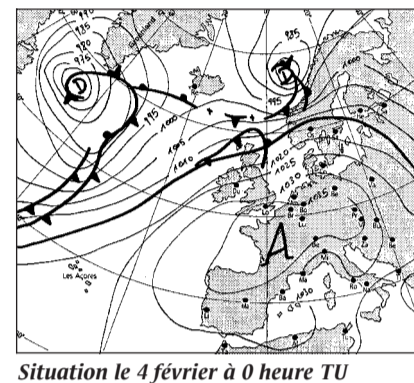
PRÉVISIONS POUR LE 04 FÉVRIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

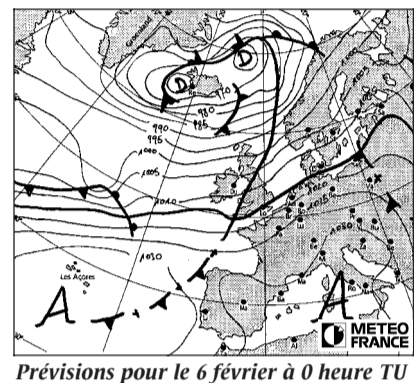
FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	4/15 S	NANCY	1/7 C
BIARRITZ	4/15 S	NANTES	2/8 N
BORDEAUX	1/13 S	NICE	7/13 S
BOURGES	0/8 N	PARIS	3/8 N
BREST	6/11 N	PAU	0/15 S
CAEN	5/9 C	PERPIGNAN	7/14 S
CHERBOURG	6/10 C	RENNES	3/9 N
CLERMONT-F.	0/12 S	ST-ETIENNE	0/10 S
DIJON	-1/6 N	STRASBOURG	-1/6 C
GRENOBLE	-3/8 S	TOULOUSE	0/11 S
LILLE	4/9 C	TOURS	1/7 N
LIMOGES	2/10 S	FRANCFORT	4/9 C
LYON	0/8 S	GENEVE	24/28 C
MARSEILLE	4/13 S	LYON	23/28 S
		ST-DENIS-RE.	24/29 C
		ISTANBUL	3/7 P

25/31 P	KIEV	-5/-3 *	VENISE	4/9 N	10/19 S
10/18 S	LISBONNE	10/18 S	VIENNE	0/6 S	18/28 S
22/28 S	LIVERPOOL	9/10 C	AMÉRIQUES		18/28 S
24/29 C	LONDRES	7/11 P	BRASILIA	20/29 S	19/25 C
	LUXEMBOURG	1/6 N	BUENOS AIRES	17/32 S	9/21 S
	MADRID	4/15 S	CHICAGO	23/28 S	9/15 P
	MILAN	2/10 S	CARACAS	-5/-2 S	
	MOSCOW	-11/-5 *	LIMA	20/24 S	
	MUNICH	-3/5 N	LOS ANGELES	12/16 C	
	BERLIN	1/7 N	MEXICO	4/20 S	
	BERNE	-3/4 S	MONTREAL	-18/-12 S	
	BRUXELLES	6/8 C	NEW YORK	-6/-2 S	
	BUCAREST	-5/5 N	SAN FRANCISCO	12/13 P	
	BUDAPEST	1/6 S	SANTIAGO/CHI	12/28 S	
	COPENHAGUE	-2/7 P	TORONTO	-12/-8 S	
	DUBLIN	9/14 P	WASHINGTON	-4/3 N	
	FRANCFORT	-9/-3 S	AFRIQUE		
	GENEVE	0/7 S	ALGER	-8/2 C	
	HELSEINKI	-9/1 S	DAKAR	19/24 S	
	ISTANBUL	3/7 P	KINSHASA	22/30 S	
			VARSOVIE	-6/2 S	

4/9 N	LE CAIRE	10/19 S	ASIE-OCEANIE		
0/6 S	NAIROBI	18/28 S	BANGKOK	18/33 S	
	PRETORIA	19/25 C	BEYROUTH	13/17 S	
	RABAT	9/21 S	BOMBAY	17/29 S	
	TUNIS	9/15 P	DJAKARTA	25/28 P	
			DUBAI	16/22 S	
			HANOI	14/22 S	
			HONGKONG	15/20 C	
			JERUSALEM	10/17 S	
			NEW DEHLI	13/21 C	
			PEKIN	-11/3 S	
			SEOUL	-7/2 S	
			SINGAPOUR	24/29 C	
			SYDNEY	20/29 S	
			TOKYO	5/10 S	



Situation le 4 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 6 février à 0 heure TU

Le coucou, stratège exemplaire et sans vergogne du parasitisme

LE PLUS MÉRIDIONAL de nos cuculidés porte bien son nom latin, *Clamator glandarius*: le coucou geai est encore plus jacassant que la pie bavarde, dont il parasite le nid dans les pins et les oliviers. Sa présence dans le sud de la France, naguère occasionnelle, est devenue régulière depuis les années 40. Mais sa population reste limitée à quelques centaines de nicheurs, et est toujours inscrite sur la liste des oiseaux protégés.

Il en va autrement du coucou gris *Cuculus canorus*, l'oiseau félicite de la Forêt-Noire. Ce volatile-là n'est pas en danger, il s'en faut de beaucoup. Monotone pour les uns, joyeuse pour les autres, l'onomatopée qui lui a donné son nom dans presque toutes les langues d'Europe et d'Asie résonnera dès le printemps, régulière comme le chant d'une horloge suisse, au cœur de toutes les forêts françaises. Le coucou commun, au nord comme au sud, du littoral jusqu'aux alpes, sait faire logis de tout arbre. Les plus précoces arrivent déjà du sud-est de

l'Afrique, et l'espèce peuplera l'Europe de mars à septembre. Sans se soucier le moins du monde d'élever sa progéniture, tâche qu'elle laisse à d'autres le soin de mener à bien.

TYRANNIE

Qui croirait, en apercevant – quand on y parvient – ses longues ailes sobremment vêtues de gris-bleu, avoir affaire à un usurpateur? Comment imaginer que ce court bec noir, qui exhibe à sa base une touche de jaune, ne nourrit jamais ses petits? Tel est pourtant l'étrange destin du coucou. Solitaire et farouche, libre de conjoint et d'enfants, il ne fréquente ses congénères que de façon ponctuelle, le temps d'une migration ou d'un accouplement. Champion du parasitisme, c'est dans le nid d'un plus petit que lui qu'il assure sa descendance. Rousserolle effarvate, pipit farlouse, bergeronnette grise, rouge-gorge, et une certaine d'autres passe-reaux européens feront l'affaire, pour peu que leur nid soit beau et leurs œufs pas encore couvés.

Comme toutes les escroqueries, celle-ci se prépare avec soin. Dès le début du mois de mai, la femelle se poste à couvert. Silencieuse et

patiente, elle observe les oiseaux qui l'entourent, jusqu'à ce qu'elle repère le nid sur lequel elle jettera son dévolu. Elle attendra encore que sa construction soit achevée, et que son occupante y ait pondu ses propres œufs. Après quoi elle commettra son forfait. L'après-midi, de préférence, elle abordera le nid momentanément déserté. Un œuf, prélevé au bec (elle l'avalerait plus tard), sera remplacé par celui qu'elle pondra à la sauvette, comme une voleuse. Ainsi prospère l'espèce, une seule femelle

La riposte des dupés

Si les espèces envahies par le coucou ne s'étaient pas défendues, elles auraient disparu. Les passereaux dupés qui ont survécu ont donc dû, au fil du temps, trouver une parade pour freiner les ambitions du parasite – apprendre, par exemple, à reconnaître l'œuf étranger et à le pousser hors du nid. En réponse (les experts parlent de « co-évolution »), la sélection naturelle aurait favorisé les lignées de coucous ayant le meilleur talent de mime, leurs œufs ressemblant de plus en plus à ceux de leurs hôtes.

Cette homochromie se retrouve un peu partout : en Finlande (où les œufs du coucou sont bleus comme ceux de son hôte principal, le rouge-queue à front blanc), dans les Alpes (rouge-queue noir, œufs blancs) ou en Laponie (pinson du Nord, œufs gris-brun à bleu pâle). Pas de ressemblance, en revanche, entre l'œuf bleu-vert de l'accenteur mouchet et celui de son parasite, crème tacheté de brun. Preuve que le mimétisme n'est pas indispensable à la réussite du stratège, et que la cohabitation entre ces deux espèces est récente.

déposant en moyenne, au cours du printemps, une dizaine d'œufs dans autant de nids différents.

Sa tâche maternelle s'arrête-t-elle là? Continue-t-elle, comme l'avancent certains, à surveiller les nids dans lesquels elle a pondu? Si tel est le cas, ses rejets n'en sauront rien. Et aucun d'entre eux ne se gênera, s'il parvient à être couvé par sa mère adoptive, pour occuper à son tour le terrain qu'il estime lui être dû.

« Le passereau nourrit le coucou si longtemps, / Qu'il eut enfin tête

croquée par son enfant », disait le Fou dans *Le Roi Lear*. Shakespeare exagérait, et avec lui la légende selon laquelle le petit coucou devenu grand dévore ses parents adoptifs. Mais il fait mieux, ou pis ; en tout cas plus extraordinaire : à peine éclos, encore aveugle et nu, pesant tout au plus quelques grammes, le voilà qui charge sur son dos, un à un, les œufs ou les poussins qui l'entourent et les projette dehors ! Cet effort prodigieux, inscrit dans le programme biologique de l'espèce, portera ses fruits : une fois sa descendance légitime éjectée à l'extérieur du nid, le couple parental ne lui accordera plus un regard... Ainsi est-ce sans partage que le jeune coucou exercera sa tyrannie sur ceux qui le gaveront jusqu'à son émancipation, soit pendant environ cinq semaines.

MONSTRUEUX NOURRISSON

Un comble : mangeant comme quatre, grandissant à vue d'œil (il passera, au cours de son élevage, de 3 à 90 grammes), le jeune intrus ne tardera pas à remplir le nid et à dominer de toute son ampleur ses parents nourriciers ! L'évolutionniste américain Stephen Jay Gould lui-même, ironique, ne cache pas son indignation. « Je dois avouer

qu'aucun spectacle ne me met plus en colère contre l'injustice de ce bas monde que la vue d'un parent adoptif dont les petits ont été occis par un coucou, en train de nourrir avec sollicitude un parasite piaillier qui fait parfois jusqu'à cinq fois sa taille », écrit-il (*Quand les poules auront des dents*, Le Seuil « Points Sciences » 1991). Reste à savoir pourquoi ses hôtes acceptent de sustenter ainsi ce monstrueux nourrisson, allant parfois jusqu'à lui donner la becquée quarante fois par heure...

Le gosier du petit coucou, violemment coloré de rouge, serait-il un déclencheur « supranormal » qui inciterait ses parents adoptifs à le nourrir plus qu'à l'accoutumé ? La fréquence de ses piailllements (jusqu'à cent en l'espace de six secondes !) serait-elle payée en retour ? Si avérées soient-elles, ces explications ne lèvent pas tout à fait le mystère de cette emprise exemplaire, dont les parents garderont la mémoire : le nourrissage assidu du parasite les épuise si fort et si longtemps qu'ils renoncent en général à préparer une seconde couvée dans l'année. Là où le coucou gagne, sa victoire est totale.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 031

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

HORIZONTALEMENT

I. Il faut de la veine pour la recevoir. – II. Pour recommencer l'examen. En grève. – III. Baisse de régime. Une faute pour l'oreille. – IV. Drame asiatique. Accrochage dans les chemins de fer. – V. Cuir côté chair. Conduisit. – VI. S'engage à la fermeture. Préparation pascal. – VII. Expression de la beauté. Bande organisée. Personnel. – VIII. Protègent grumes et agrumes. – IX. Mécènes italiens.

Métal blanc et dur. Forme d'avoir. – X. Prête à prendre la pose. Qui n'est plus en harmonie. – XI. Gourmandises individuelles.

VERTICALEMENT

1. Facile à comprendre. – 2. Reprendre les relations. Perdit de l'eau. – 3. Aller sans retour. Etourdir. – 4. Ne reste pas longtemps en place. Démonstratif. – 5. Attendue quand c'est passionnant. Stratégie asiatique. Protecteur.

– 6. Le chargement et son prix. Donne des renseignements sur le cadre. – 7. Habitudes. Passé du mode mineur au mode majeur. – 8. Ensemble religieux. Possessif renversé. – 9. Gros lézard apprécié à table. Son coup peut être fatal. – 10. Fait beaucoup de plis. Bien arrivée. – 11. Fournit les officines africaines. Remarquables en principe.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 030

HORIZONTALEMENT

I. Decrescendo. – II. Egruger. Eau. – III. Fouillis. TV. – IV. Or. Nil. Pair. – V. RG. Usés. Roi. – VI. Me. Retourne. – VII. Aude. Titi. – VIII. Tressée. Epi. – IX. ISF. Riras. – X. Induisent. – XI. Netteté. Séé.

VERTICALEMENT

1. Déformation. – 2. Egoisseurs. – 3. Cru. Défit. – 4. Ruinures. Nt. – 5. Eglise. Sade. – 6. Sellette. Ut. – 7. Cri. Soierie. – 8. Sp. Ut. Is. – 9. Ne. Arrières. – 10. Dation. Pané. – 11. Ouvriériste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PHILATÉLIE

Le bicentenaire du corps préfectoral

JULES FERRY, Georges-Eugène Haussmann, Jean Moulin, Sadi Carnot... possèdent deux points communs : ils figurent sur un timbre-poste et ont occupé des fonctions préfectorales. A l'occasion du bicentenaire de la création du corps préfectoral, La Poste mettra en vente générale, vendredi 18 février, un timbre à 3 F (0,46 €). C'est la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) qui, à l'initiative de Napoléon Bonaparte, institue un préfet, « seul chargé de l'administration », à la tête de chaque département. La France compte aujourd'hui 117 préfets.

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm dessiné par Jean-Paul Cousin, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante. Sa vente anticipée se déroulera jeudi 17 février au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans une salle du ministère de l'Intérieur, 8, rue de Penthhièvre, à Paris 8^e. Pour sa part, la préfecture de

la Lozère, département le moins peuplé de France (73 000 habitants), met en place un bureau de poste temporaire, vendredi 18 février, à l'hôtel préfectoral (4, rue de la Rovère, 48005 Mende Cedex), dans le cadre d'une exposition consacrée au bicentenaire du corps préfectoral. L'oblitération est illustrée d'après une gravure du temps représentant l'uniforme des premiers préfets sous le Consulat.

P. J.



★ Jean-Paul Cousin dédicacera son timbre jeudi 17 février, de 9 heures à 12 heures, au ministère de l'Intérieur.

EN FILIGRANE

■ **Les timbrés du rugby.** Dominique Didier publie le second numéro de son bulletin photocopié *Les Timbrés du rugby*, destiné à fédérer les philatélistes adeptes de ce sport. Les premières parutions recensent les timbres et oblitérations émis dans le monde sur ce thème (40 F pour un an, D. Didier, 104 bis, rue du Général-Leclerc, 93110 Rosny-sous-Bois).

■ **Ventes.** La maison Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56) organise deux ventes sur offres qui dispersent 4 196 lots : classiques de France pour la première ; France du XX^e siècle et monde entier pour la seconde. Un bel ensemble sur la première émission de France comprend une lettre

avec grille rouge sur 20 c noir *Cérés* du 19 janvier 1849 (prix de départ 45 000 F), un 1 F vermillon « verve » neuf avec gomme (65 000 F), un tête-bêche du 10 c bistre-brun sur lettre du 28 novembre 1851 (75 000 F).

■ **Hommage à Jean Delpech.** La galerie Colette Dubois (420, rue Saint-Honoré, Paris 8^e), rend hommage à Jean Delpech (1916-1988), graveur de talent et peintre inspiré par le mystère de l'Atlantide, créateur de nombreux timbres-poste, dans une exposition de groupe consacrée à la gravure (jusqu'au 26 février, tous les jours de 10 h 30 à 19 heures sauf dimanche et lundi matin, tél. : 01-42-60-13-44).

MUSIQUE La 10^e édition de Présences, festival de création musicale organisé, du 4 au 20 février, par Radio France, programme cent vingt et une œuvres dont soixante seront données

en première française, trente-neuf en création mondiale. ● NEUF œuvres sont des commandes qui ont été passées par Radio France à des compositeurs. Le ministère de la culture et de

la communication et la Maison ronde sont les plus importants commanditaires en France. ● VINGT ET UN compositeurs ont accepté de répondre à un questionnaire que *Le Monde* leur

a soumis. De leurs réponses, il ressort qu'ils s'accrochent à un système perfectible auquel certains ne se soumettent pas. ● ALAIN MOËNE, responsable du festival Présences et du

service de la création, à Radio France travaille à réformer le système de la commande et à davantage insérer les nouvelles œuvres dans la saison des concerts, afin de fidéliser le public.

La commande cristallise les revendications sociales des compositeurs

Radio France a commandé neuf œuvres qui seront créées, du 4 au 20 février, dans le cadre de la 10^e édition de Présences, festival de création musicale. Que pensent les compositeurs de la façon dont ils sont rétribués ?

POUR SE VOIR commander une œuvre, un compositeur doit en solliciter l'attribution et fournir un dossier comprenant l'assurance d'une ou plusieurs exécutions publiques. Conscient des insuffisances du système actuel, Alain Moëne, responsable de la création à Radio France, travaille actuellement à le réformer. Le ministère de la culture, principal pourvoyeur de commandes dans l'Hexagone, cherche, lui, à s'adapter financièrement. Dans cette perspective, Fernand Vandenberghe, inspecteur chargé de ce secteur à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, se félicite du resserrement des liens entre le ministère et la radio.

Un tour d'horizon des institutions qui pratiquent régulièrement la commande enseigne que le but recherché est d'instaurer, à long terme, une relation de confiance avec un compositeur. Une confiance qui bute parfois sur des difficultés d'ordre sociologique. Daniel Teruggi, responsable du studio de l'INA-GRM, constate à regret « l'existence de peu d'organismes qui combinent le rôle de commanditaire et celui de diffuseur ». L'Ensemble InterContemporain est de ceux-là. Son directeur général, Hervé Boutry, avoue devoir supporter « des contraintes financières pesant de plus en plus lourd sur le budget, au point de freiner l'effort de commande ». Des huit commandes passées en moyenne chaque année par l'EIC, certaines le sont en coproduction. Avec l'Ircam, notamment, qui aux huit commandes qu'il initie sur ses deniers propres en ajoute huit autres par l'intermédiaire du mécénat privé. Laurent Bayle, son directeur, fait observer que « la génération des 40-50 ans traverse une crise spécifique résultant d'un planning souvent trop chargé. La perte de sérénité vient d'une pression excessive liée à une succession accélérée des créations. Les besoins financiers et la fragilité de la reconnaissance publique peuvent alors pousser l'artiste à accepter tout ce qui lui est proposé. »

Les compositeurs seraient-ils pris au piège de l'offre et de la demande dans un secteur pourtant non soumis aux lois du marché ? Vingt et un ont répondu à un questionnaire que *Le Monde* leur a adressé. De cette enquête il ressort qu'ils ont généralement le même nombre de commandes émanant de l'Etat ou de la radio. Ils en bénéficient pour

la première fois entre leur dix-neuvième et leur trente-sixième années – la moitié d'entre eux pendant leurs études musicales. Six sur vingt et un parlent de la rémunération chiffrée à l'appui. Elle se trouve pourtant au centre de toutes les doléances. A commencer par celle qui voudrait « que l'on ne considère pas la commande comme un cadeau au compositeur, alors que c'est son gagne-pain ». La rétribution étant soumise à une grille générale, la plus lucrative est celle qui aura été composée le plus vite. Le déséquilibre est donc grand quand on touche la même somme pour une pièce qui a demandé deux ans de travail et pour une autre achevée en quinze jours ! Des chiffres ? « Une pièce d'orchestre écrite pendant deux ans n'aura rapporté, proportionnellement, que la moitié du SMIC. »

GLORIEUX AÎNÉS

Pour survivre, le compositeur doit donc exercer deux activités, avec les difficultés pratiques que cela suppose. Certains souhaitent ainsi une augmentation du montant des commandes en incitant par exemple « les mécènes qui soutiennent les jeunes interprètes à affecter 1 % de leur budget à la création ». D'autres rêvent en imaginant un système qui réserverait une part des droits d'auteur de quelques glorieux aînés disparus à l'assistance des plus jeunes ! La Fondation Boucourechliev va néanmoins dans ce sens puisque la veuve du compositeur permet d'utiliser les droits de son mari pour passer une commande annuelle à quelqu'un qui n'a pas encore trente ans.

L'articulation de la commande avec les droits d'auteur constitue un sujet épineux. Une initiative de Radio France ne fait pas l'unanimité : *Alla breve* consiste à commander une œuvre en cinq volets de deux minutes chacun diffusée du lundi au vendredi, volet par volet, trois fois par jour sur France Musique, puis dans son intégralité le vendredi soir avant d'être rediffusée intégralement sur le satellite Hector deux fois ; cette œuvre est rétribuée par les seuls droits de diffusion – importants. Pourquoi ne pas imaginer « la retransmission systématique des commandes d'Etat sur une chaîne de service public » ou un système « d'aide à la production, sachant qu'un orchestre symphonique régional est moins coûteux pour un lieu de diffusion qu'une formation de quinze musiciens au cachet venus de



Paris » ? Quant aux liens créés entre un compositeur et un groupe d'interprètes « lors d'une collaboration à long terme synonyme d'approfondissement et de solidité », ils semblent le plus sûr moyen de voir une même œuvre jouée à plusieurs reprises. Voilà pourquoi certains cherchent volontairement leur salut en marge du système, pour des raisons éthiques (« refus de soumettre un dossier de commande à l'Etat en raison d'un désaccord profond avec

la commission des commandes », ou artistiques (« réaliser des projets nés de sa propre volonté, même s'il est difficile de leur trouver un financement »). La logique du système semble donc à revoir car « les commanditaires institutionnels (Etat, Radio France) sont contraints de construire leurs dépenses sur un phénomène démocratique : ne pas privilégier d'école ou d'esthétique. Il en résulte une absence de choix. Ainsi la commande devient-elle "quel-

conque" alors qu'elle devrait être personnalisée, désirée ». L'enjeu consisterait donc à redynamiser la commande par le biais d'initiatives personnelles ou collectives susceptibles d'offrir une place plus digne, d'un point de vue tant moral que financier, au compositeur dans la société.

Un sentiment d'injustice se dégage donc des déclarations des compositeurs. Ils déplorent une inégalité de traitement jusque dans leur propre corporation : « Le compositeur est le seul musicien qui doit participer à des répétitions sans être rétribué comme c'est le cas pour le chef ou les instrumentistes ! » La seule évolution qui leur inspire quelque optimisme concerne la résidence dans une institution. Son principe « permet une meilleure intégration sociale du compositeur et un élargissement de sa fonction, assortis d'une rétribution plus satisfaisante car plus régulière ». La réactualisation d'un statut en vogue à l'époque de Bach et de Haydn ?

P. Gi

P. Gi

34 concerts gratuits

● **96 compositeurs** dont trois têtes d'affiche : le Français Yan Maresz, l'Italien Marco Stroppa, le Japonais Yoshihisa Taïra.

● **121 œuvres** dont 60 créations (39 créations mondiales, 21 créations françaises)

● **Du 4 au 20 février**, à la Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Tél. : 01-42-30-15-16.

● **21 compositeurs**, sur 25 présentés, ont répondu au questionnaire du *Monde* : Roland Auzet (né en 1964) ; Francis Bayer (né en 1938) ; Bernard Cavanna (né en 1951) ; Laurent Cuniot (né en 1957) ; Frédéric Durieux (né en 1959) ; Philippe Fénelon (né en 1952) ; Renaud Gagneux (né en 1947) ; Franck Krawczyk (né en 1969) ; Jean-Luc Hervé (né en 1960) ; Philippe Leroux (né en 1959) ; Michaël Lévinas (né en 1949) ; Claudy Malherbe (né en 1950) ; Martin Matalon (né en 1958) ; Yan Maresz (né en 1966) ; Christophe Maudot (né en 1961) ; Marc Monnet (né en 1947) ; Brice Pauset (né en 1965) ; Thierry Pécou (né en 1965) ; Daniel Teruggi (né en 1952) ; Xu Yi (née en 1963) ; Christian Zanési (né en 1952).

Alain Moëne, directeur du festival Présences « Montrer la vitalité de notre époque »

NÉ EN 1942, le compositeur Alain Moëne travaille depuis 1968 dans l'audiovisuel public. Après un passage à la télévision, cet ancien élève d'André Jolivet effectue sa carrière à Radio-France. Il y a été délégué artistique de l'Orchestre national de France (1976-83), chef du service de musique de chambre (1984-87), chef du programme de France-Musique (1987-90) et délégué aux activités lyriques et chorales (1990-98). Responsable du service de la création et du festival Présences depuis avril 1999, cet homme discret a su utiliser la radiodiffusion pour attirer un nombreux public au concert.

« La 10^e édition de Présences ne semble pas régir par une volonté de commémoration. Quelle est donc sa motivation principale ?

– Procéder au renouvellement d'un cycle tout en conservant au festival sa nature particulière de témoin de la création musicale. Le message de Présences revient à assurer que la musique contemporaine n'est pas un phénomène désuet ou élitiste mais quelque chose d'extrêmement vivant – je tiens beaucoup à ce terme – et ambitieux sur le plan

artistique, réalisé par des gens de tous âges dont une part importante de jeunes.

– **Comment se sont imposées les trois têtes d'affiche de l'édition 2000 ?**

– Par volonté de montrer que la vitalité de notre époque ne dépend pas d'une génération ou d'une esthétique. Je les ai choisis pour cela et aussi parce qu'ils étaient sur le point d'achever des commandes que Radio-France leur avaient passées par l'intermédiaire d'Yves Prin, mon prédécesseur. C'est d'ailleurs à lui que nous devons l'ensemble des créations programmées cette année car il m'était impossible de susciter des œuvres nouvelles en si peu de temps.

– **Quelle est votre position vis-à-vis de la commande ?**

– On observe aujourd'hui un véritable fétichisme de la commande, semblable au fétichisme de la création. Cependant, Radio-France ne passe pas des commandes pour jouer les mécènes ou pour associer son nom à une réalisation plus ou moins glorieuse mais parce qu'en tant que société de programmes il n'est pas pensable que son activité ne concerne pas les œuvres de notre temps. Nos

commandes sont donc plutôt intéressées car elles sont, par exemple, liées au besoin des orchestres de la maison [national, philharmonique]. C'est aussi un moyen de venir en aide aux compositeurs d'une manière moins abstraite que le ministère de la culture, qui n'est pas producteur.

– **Qui décide des commandes ?**

– Pour d'évidentes raisons d'impartialité, elles émanent d'un comité qui examine les demandes. Je pense, néanmoins, que ce système comporte des limites. Je suis en passe de l'améliorer afin que l'action du comité ne se borne pas au tri des postulants. Elle doit s'étendre au suivi de l'œuvre avec appréciation du résultat final.

– **Pensez-vous parvenir ainsi à une meilleure intégration de Présences à la saison de Radio-France ?**

– J'y travaille. J'ai fait en sorte que les concerts de l'année se déroulent sous forme de rendez-vous réguliers afin d'encourager les auditeurs à la fidélité afin que la saison soit perçue comme un festival étendu dans le temps. »

Propos recueillis par Pierre Gervasoni

ARACHNÉE PRODUCTIONS PRÉSENTE

Koffi Olomide

NKOLO LUPEMBA

BERCY

SAM. 19 FÉVRIER 2000 - 23H

PROFITEZ / INFOPHONE 08 03 00 01 31 3131 RESERV

POINTS DE VENTE
FNAC / VIRGIN MEGASTORE
CARREFOUR / AUCHAN / GALERIES LAFFAYETTE
HTTP://WWW.TOOTNET.FR

ET DES INVITÉS SURPRISE !

FONDS DE SOUTIEN CHANSON VARIÉTÉ JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

Protestations poitevines et messages occitans

Les « Chants de la contestation » d'André Pacher livrent en vrac l'ambiance du militantisme poitevin. Moins difficile d'accès, l'album de Talvera, « Pampaligossa », pour danser sur de la musique occitane

« **ENCORE** malade d'avoir vu un pays comme l'Algérie en proie à une décolonisation sanglante, je comprends tout à coup qu'il est possible de travailler à la décolonisation dans son propre pays » : Poitevin, André Pacher (1932-1996), chanteur, conteur, auteur, collecteur, aura découvert les vertus de la protestation identitaire et régionaliste pendant son service militaire en Algérie.

Fils de paysans, professeur d'éducation culturelle dans un lycée agricole, André Pacher a fondé, à la fin des années 60, en revenant de la guerre donc, l'Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes-Vendée (UPCP), devenue depuis l'un des centres de musique traditionnelle en région les plus actifs de l'Hexagone. Pacher, c'est d'abord un tourbillon. Enflammé, contesté et contestable, flambeur de mots, le conteur poitevin invente des « *chansons de protestation* », défend la langue poitevine. « *Ça veut dire les chansons qui ne sont pas d'accord avec ce qui se passe.* » Par exemple que, dans les écoles, « *on ne nous a jamais dit que cela s'appelait Poitou.* »

Chants de protestation, paru dans la collection « Portrait de musi-

ciens » du label de musiques traditionnelles contemporaines Modal, livre en vrac l'ambiance de ce militantisme poitevin : un chant de labour interprété par Léonce Létang, mère d'André Pacher, enregistré en 1972 par le fils, *Confie à Dieu ta route volé* dans l'église lors du mariage d'André en 1960 ; des chansons traditionnelles (*I aeme pa la noblèe maé* - « J'aime pas la noblesse, moi ») ; des harangues et considérations sur l'état de la société (*Lés droits de la fame* - « Les Droits de la femme » - « Ah ! que les femmes sont bêtes d'obéir à leur mari ! »). En quarante et un titres, le débordant André Pacher s'en prend sans aucune élégance à Jacques Chirac, à François Mitterrand, défend la jeunesse : « *les garçons et les filles, il faut qu'ils se démerdent, avec leurs parents qu'ils n'ont pas choisis, avec leurs écoles qu'ils n'ont pas choisies* » et livre un testament en forme de blues (le Réunionnais Danyel Waro n'est pas loin) : « *Nous qui avions cru que la poésie faisait l'amour qu'en français, osons donc, maintenant, la démesure.* »

Portrait singulier, parfois agaçant, souvent difficile, l'album témoignage d'André Pacher intéres-

sera les passionnés de culture régionale et les curieux impénitents. Celui de La Talvera, *Pampaligossa*, fera danser les grands et les petits, rire et résister. Ce quatrième album produit par l'association Cordae/La Talvera basée à Cordes (Tarn) est aussi réjouissant qu'intelligent.

SOUS LE SOLEIL DU « TRAD »

Fondée en 1979 pour collecter ce qu'il restait du patrimoine musical occitan, La Talvera s'est vite adaptée aux changements, explorant les apports des « *autres communautés* », comme l'explique Daniel Loddó (chant, cornemuse, accordéon diatonique, guimbarde, chalumeau, harmonica, percussions), ex-complice de Claude Sicre (le philosophe du duo toulousain Fabulous Trobadors). « *Des Italiens, des Brésiliens, des Marocains, des Portugais...* » La musique occitane ayant, dès le temps des troubadours, essaimé dans le monde entier, elle est autant chez elle dans les arabesques que dans les sons de *viola* (guitare) ou d'accordéon du Nordeste brésilien.

Pampaligossa affiche un humour à toute épreuve, une autodérision (la couverture du livret en forme



André Pacher, c'est d'abord un tourbillon.

de boîte de fromage de chèvre, *Product of Cordes*) qui n'exclut en rien la qualité musicale. Daniel Loddó joue de tout, Céline Ricard et Carole Gourg chantent, Fabrice Rougier est à la clarinette et aux appeaux. Référence faite à « *l'ami Félix Castan* », la fibre militante et mondialiste peut être activée, en langue occitane, évidemment. Fessées à l'école, travail aux champs, la vie des enfants n'est pas une nécessité. Bref, chante Daniel Loddó, « *Je ne veux plus traire les vaches, je veux me marier !* ».

Rien de neuf sous le soleil du « trad » ? Si. *Voli pas mai molzer las vacas* est une composition de la Phocéenne du dub, autrement dit des joyeux contestataires marseillais du Massilia Sound System, « *création originale à partir de la machine à traire de Jean Ricard à*

Puech-Ganel (Lunac, Aveyron) », très joli morceau d'électronique-dub.

Des compositions puisées dans le répertoire brésilien (*Veni Veni*) aux influences du reggae, ou aux anciennes chansons du sud aveyronnais (*Quand èri pichonèta*), La Talvera ingurgite tout, élargit la famille sudiste (Fabulous Trobadors, Femmouz T, Massilia Sound System), la philosophie du rap, l'idée du hautbois et celle des machines électroniques.

Véronique Mortaigne

★ André Pacher, *Chants de protestation* : 1 CD Modal MPT112001. Distribué par Harmonia Mundi - La Talvera, *Pampaligossa* : 1 CD TAL06, Cordae/La Talvera, BP 40, 81170 Cordes. Disponible en mars chez Crash Disques/PIAS.

SÉLECTION DISQUES

MAURICE RAVEL

Concerto en sol - Concerto pour la main gauche - Le Tombeau de Couperin Huseyin Sermet (piano), Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction)

Bien que récemment beaucoup enregistrés, les deux concertos de Ravel sont toujours « dominés » dans le cœur des mélomanes par Samson François et François-René Duchable pour le *Concerto pour la main gauche* (les deux chez EMI), Vlado Perlemuter (Vox) et Martha Argerich (DGG) pour le *Concerto en sol*. De ce palmarès Anne Queffélec et Alain Lombard ont été éjectés par Erato qui n'a jamais réédité sur disque compact l'un des fleurons de son catalogue et de l'entière discographie ravélienne. Voici Huseyin Sermet et Emmanuel Krivine. Ils donnent de ces œuvres des versions presque instrumentalement parfaites (une gageure pour les vents !) et renouvellent l'interprétation du *Concerto en sol* : le premier mouvement est d'une poésie capricieuse, d'un raffinement sonore, d'une tendresse et d'une verve qui changent du côté un peu trop boîte à musique de tant de pianistes ; le mouvement lent est fondant ; le troisième... ébouriffant. Dans le *Concerto pour la main gauche*, le pianiste turc a les doigts de Duchable, la spiritualité divinatrice de Samson François, l'in-

telligence sensible et l'intériorité douloureuse de Perlemuter - mais l'enregistrement éteint un peu son piano Kawai. Krivine ? Un sucre d'orge trempé dans du vinaigre. Tout Ravel ! *Alain Lompech*

CLAUDE DEBUSSY

Préludes pour piano, Livres I et II Alain Planès (piano)

Après Philippe Cassard dont l'intégrale Debussy (Auvidis) aura montré le chemin, Alain Planès a choisi un Bechstein de 1897. Bien qu'enregistré de façon un peu trop « présente », ce grand-queue berlinois sonne avec une plénitude, une richesse harmonique et des couleurs sonores qui seraient beaucoup plus difficiles à obtenir sur un Steinway ou Yamaha d'aujourd'hui. Ne nions pas pour autant le pianiste lui-même ! Mais le piano choisi par Planès est inspirant et résoud des problèmes d'équilibre entre aigus (scintillants sans être durs), médium (sonore sans être cuivré) et graves (abyssaux sans être lourds) qui permettent à l'artiste de retrouver le chemin du processus créateur de l'œuvre : l'essence même de l'interprétation. En sorte que l'on oublie le piano et l'interprète pour écouter les préludes de Debussy dans ce qui est l'une de leurs lectures les plus accomplies. *A. Lo.*

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 901695. Minutage : 79 min 52 s !

XAVIER RICARDEAU QUINTET

Live in Paris

« *Tiens, prends ton baryton* », chantaient les Double Six. Ce que fit le saxophoniste Xavier Ricardeau en 1990, après une dizaine d'années à pratiquer « le métier » comme bassiste, clarinettiste ou saxophoniste ténor. Un parcours à l'ancienne pour une musique qui, si elle a ses racines dans les codes classiques du bop (be-ou-hard), est d'aujourd'hui, vécue au quotidien, perfectionnée de jour en jour, en artisan. Au Sunset, club parisien, Ricardeau avait présenté, en mai, son quintette franco-américain, assemblée de musiciens de la même trempe. Le répertoire, un rien caché dans l'histoire du jazz, est essentiellement celui du pianiste Freddie Redd (John Zorn l'avait aussi fêté). Les mélodies lisibles permettent au swing de venir avec cet élan naturel, inexplicable, qui dit que ces cinq musiciens - Michael Spike Wilner (piano), Yves Brouqui (guitare), Joe Strasser (batterie), Nicolas Rageau (contrebasse) - sont des *jazzmen*, pleinement, du fond du cœur et de l'âme (*Od* et *Who*

Killed Cock Robin ? sont à écouter d'urgence). Arrangements ouverts, chorus sans contraintes, musique généreuse. Encore. *Sylvain Siclier*
★ 1 CD Taxi Records 55204-2. Distribué par Mélodie.
★ 1 CD Naïve V 4858.

PRIMAL SCREAM

Xtrmnt

Attiré par les musiques capables de perturber les sens, Bobby Gillespie s'est repu, à la tête de Primal Scream, de psychédéisme rock et d'hédonisme extasié. A un rythme de montagnes russes et de descentes d'acide, la carrière de ces Ecosais alterne, depuis 1985, complaisance junkie et coup de génie fondateur (*Screamadelica*). Sixième album, *Xtrmnt* choisit de ne pas faire le tri entre excitation décrébrée et audace créative. Toujours à la limite de la rupture, la voix atone de Gillespie invite à des danses lysergiques sous les strombos-copes. L'anarchie punk côtoie la frénésie techno, le funk délétère et le rap asphyxié. Une comptine, *Keep Your Dreams*, tente de renouveler le miracle mélodique de l'ancien *Higher*

Than the Sun, sans réussir à ralentir l'orgie. Motivé par la présence des camarades de My Bloody Valentine, des Chemical Brothers ou de New Order, Primal Scream offre à Creation, son label de toujours, qui fermera boutique après cet album, un beau tourbillon d'adieu.

Stéphane Davet

★ 1 CD Creation 496525 2. Distribué par Epic/Sony.

MORPHINE

The Night

Avec *Cure For Pain* (1993), son deuxième album, Morphine avait imposé son univers envoûtant, un blues pastel sans guitare perdu dans une nuit jazz. La voix lasse et la basse à deux cordes de Mark Sandman, le saxophone plaintif de Dana Colley, le groove hypnotique du batteur Billy Conway firent l'originalité du trio de Boston. Le 3 juillet 1999, Sandman mourait d'une attaque cardiaque à l'âge de quarante-quatre ans pendant un concert à Palestrina, en Italie. Avant de partir en tournée, le groupe avait pratiquement terminé l'enregistrement de son cinquième disque. *The Night* n'est donc pas un de ces agglomérats posthumes de chutes de studio et fonds de tiroir capitalisant l'émotion provoquée par une disparition. Ouverte par une nocturne somptueuse (*The Night*), cette œuvre mûrie pendant deux années touche les confins d'une soul existentielle et organique, cousine de celle des Tindersticks. Si Morphine reste fidèle au blues selon Tom Waits (*Like a Mirror*), il hume aussi les parfums de l'Orient (*Rope on Fire*) et enrichit sa palette de touches de violoncelle, violon, oud, guitare, orgue, piano. En signant son album le plus mystérieux, Sandman laisse derrière lui autant de regrets que de beauté.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Rykodisc RCD 10499.

ALAIN CHAMFORT

Ce n'est que moi

« *Bonjour Mademoiselle, je suis chanteur de variété, Manureva était la chanson préférée de votre mère* » : Cher Alain... qui joue le vieux beau, avec la distance voulue (*Ce n'est que moi*), et rappelle au passage de ce *best of* qu'il a commencé son travail de divertissement il y a bien long-

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES** : Pal- lemand Bertelsmann serait en discussion avec le japonais Sony Music Entertainment ou le canadien Seagram Universal Music Group, affirme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 4 février. Selon le quotidien, les négociations menées par le groupe allemand expliqueraient sa réaction relativement détachée à l'annonce récente de l'acquisition du britannique EMI par l'américain Warner qui devrait donner naissance au numéro un mondial de la musique, devant Seagram Universal (21 % des parts de marché), Sony Music (17 %) et BMG (11 %). Sony dément.

■ **REVUE** : *Télérama* vient de publier *L'Homme qui tutoyait Dieu, un hors-série consacré à Johann Sebastian Bach*. Une équipe de spécialistes y présente la musique du *Cantor*, quelques-uns de ses interprètes y sont interviewés, dont Gustav Leonhardt, Nikolaus Harnoncourt, Rosalyn Tureck, Murray Perahia, Gérard Poulet, René Jacobs, Marie-Claire Alain... Des compositeurs vivants y parlent de son héritage. Le jazz n'a pas été oublié avec des entretiens de Joachim Kühn et Ward Single. Un CD est offert en prime. *L'Homme qui tutoyait Dieu*, sous la direction de Bernard Méri-gaud et Gilles Macassar, 98 p., 52 F (7,5 €) dans tous les kiosques.

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 23 au 29 janvier (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP) Johnny Halliday, Alain Souchon et Francis Cabrel cèdent leurs places à Louise Attaque, dont *Comme on a dit* (1^{er}), suivi par Hélène Ségara (ancienne Es-méralda sur scène) avec *Au nom d'une femme* (2^e) et William Sheller et ses *Machines absurdes* (3^e).

temps, avec la complicité de Serge Gainsbourg (*Joujou à la casse, Baby Lou, Manureva, Bambou*, etc.), extraits de *Rock'n'rose* paru en 1977, et de *Pose*, 1979, paroles du maître, musique de l'hôte). Macho disco-rock en 1977, Alain Chamfort prend le virage paternel avec *Géant*, harmonie en demi-teintes, romantisme à fleur de mots. Le nouveau profil de ce pianiste et chanteur dandy se définit dans *L'ennemi dans la glace* (1993), et confirme son goût pour la double face, l'ambiguïté des sentiments humains, dont l'apothéose se situe en 1997 (*Personne n'est parfait*). Chic, intelligent. *V. Mo.*

★ 1 CD Epic 496466. Distribué par Sony.

ZAP MAMA

A Ma Zone

Le malentendu est maintenant consommé. Depuis *Seven*, l'album précédent, on sait que Zap Mama, ce n'est plus cette friandise audacieuse, ces polyphonies débridées qui avaient pris tout le monde par surprise au début des années 90. Zap Mama n'est plus un groupe vocal, mais un exercice solo bien accompagné. Celui de Marie Daulne, chanteuse aux qualités vocales indé-niables qui sait s'entourer de voix à sa mesure, susciter des collaborations musicales créatives et inviter des artistes qu'on ne peut suspecter d'amateurisme (en l'occurrence, cette fois-ci, The Roots, Manu Dibango et Speech). En phase avec son époque, Marie Daulne a son mot à dire et des choses à écrire sur les nouveaux outils de communication et la technologie. Avec ironie et une certaine malice, elle pointe donc du doigt jeux vidéo, télécopieur et téléphone portable. Laisant aux voix suffisamment d'espace pour de mutines libertés, la musique est un mélange éclectique de soul, gospel, funk, hip-hop et drum'n'bass, perlé de réminiscences africaines (Marie Daulne a des racines en République démocratique du Congo). L'ensemble, d'humeur enjouée, est évidemment beaucoup plus convenu, moins singulier que ce que proposait Zap Mama première manière, mais il miroite tout de même de chatoie-ments agréables. *Patrick Labesse*
★ 1 CD Virgin 72438 48412-2.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

JEAN-CLAUDE
TRICHET

Président de la Banque de France

Débat animé par
JEAN-PIERRE DEFRAIN

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI



Turquie
musiques populaires
et classiques

du 11 au 13 février

chants traditionnels kurdes,
rituels populaires alévites,
musiques tsiganes d'Istanbul,
musique classique ottomane,
chants dansés d'Elâzığ et de la
mer Noire...

bazar turc

du 9 au 13 février

venez flâner dans une décoration originale
et acheter des loukoums, des épices, des
kilims, des céramiques...

en collaboration avec naïve

01 44 84 44 84
M° porte de Pantin

NANTERRE
AMANDIERS

une comédie de Bertolt Brecht

HOMME POUR HOMME

mise en scène Jean-Pierre Vincent

92

18 JANVIER - 13 FÉVRIER 2000 / 01 46 14 70 00

A Martigny, les Kandinsky oubliés des musées russes

L'exposition revient sur les origines moscovites du peintre et clarifie les liens que l'artiste a pu entretenir avec son pays natal entre 1896 et 1921

KANDINSKY ET LA RUSSIE, Fondation Pierre Gianadda, 1920 Martigny (Suisse). Tél. : 41-27-722-39-78. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin. Catalogue sous la direction de Lidia I. Romachkova, conservateur en chef de la galerie Tretyakov à Moscou (336 p., 530 illustrations, 249 F, 38 €).

MARTIGNY

de notre envoyée spéciale

Wassily Kandinsky est né en Russie, plus précisément à Moscou, en 1866, dans une famille de grands bourgeois de culture allemande. A Moscou, il a étudié et enseigné le droit. Mais sa formation artistique, il l'a reçue en Allemagne, à Munich, où lâchant tout pour apprendre à peindre il est arrivé en 1896. Et c'est entre Munich, le Paris des fauves (il a vécu un an à Sèvres, en 1906) et Murnau, un village proche de Munich, que sa peinture a pris couleur vive et tournure abstraite.

Contraint de regagner la Russie à la guerre, il y a participé à la réorganisation des musées et de l'enseignement artistique après la révolution d'Octobre. Mais, contesté, il a accepté le poste d'enseignant au Bauhaus que Gropius lui proposait et, en 1921, a de nouveau quitté la Russie pour l'Allemagne : Dessau, puis Berlin, jusqu'à la fermeture du Bauhaus par les nazis. En 1933, Kandinsky, citoyen allemand depuis 1928, s'est réfugié en France où il est mort (à Neuilly) en 1944, citoyen français depuis 1939.

L'itinéraire de l'artiste et les circonstances de l'histoire : le black-out des soviétiques sur les avant-gardes fait que l'œuvre de Kandinsky a le plus souvent été étudiée dans une perspective allemande. Même en Russie où son importance dans l'histoire de l'art russe a été minimisée, comme celle d'autres avant-gardistes, qui plus est émigrés, au point qu'elle figurait au Musée de l'Ermitage dans l'école allemande. Les historiens d'art russes d'aujourd'hui ont encore à faire un travail énorme de relecture de leur modernité. Ils s'y emploient. L'exposition de Marti-

gny, « Wassily Kandinsky et la Russie », en est une preuve. Où il ne s'agit pas d'agiter les drapeaux nationalistes, mais de revenir sur ses sources et ses racines, sur ce fonds de culture orthodoxe et de folklore russe qui hante l'œuvre, et de clarifier les liens que l'artiste a pu entretenir de près ou de loin avec son pays natal entre 1896 et 1921.

Pendant ces deux décennies, Kandinsky a certes peu produit en Russie, mais il s'y est rendu très régulièrement et y a participé à un nombre impressionnant d'expositions : de deux à trois par an avant la guerre. D'où cette idée intéressante de rassembler à la fois des œuvres de Kandinsky et celles d'artistes qu'il a côtoyés. Le résultat n'est pas absolument convaincant. Etant donné le lieu : des cimaises qui ne permettent jamais que des accrochages et pas des confrontations maîtrisées, donc pas vraiment d'expositions. Il aurait été plus simple, et sans doute tout aussi efficace, de s'en tenir aux œuvres de Kandinsky et de titrer : « Kandinsky dans les collections russes ».

UNE VINGTAINE D'AMIS

Ces collections russes sont beaucoup plus riches qu'on ne le croit, de Moscou au fin fond de la Sibérie, où des conservateurs de musée avaient su préserver des dépôts datant souvent des années 20. Il y a là des œuvres somptueuses, qui ne voyagent pas souvent. Ainsi de la grande *Composition VI*, du Musée de l'Ermitage, et de la *VII*, de la galerie Tretyakov, qui a prêté la plupart des peintures rassemblées et dont certaines sont incontournables : *l'Improvisation 7*, de 1910, où les formes distordues du paysage donnent lieu à des coulées de couleurs et à des présences fantomatiques ; *Le Troublant*, peint en Russie en 1917, où l'on retrouve le maelström des grandes compositions ; et *L'Ovale blanc*, de 1919, une coupe cellulaire où les formes en gestation sont prises dans une nouvelle géométrie. Comme quoi ce n'est pas au Bauhaus que s'est imposé le deuxième Kandinsky.

Parmi les trésors venus des confins de la Russie, on remarque particulièrement *Le Mur rouge*. Le

Destin, de 1909, qui participe encore de l'imagerie illuminée des débuts, mais où le mur en question, qui sépare l'image de la ville de celle de la campagne, fait l'effet d'un couperet couvert de sang. Il vient d'Astrakhan. Les *Arabes III* (1911), avec leurs fantomatiques guerriers à cheval qui sont contemporains de la création du groupe du *Cavalier bleu*, viennent d'Erevan. Ils échappent à l'exotisme par une dimension mentale et par la lumière blanche, qui est le sujet du tableau. La très biomorphe *Introduction musicale*. *Le Chateau violet* (étude, 1919) vient, elle, du Musée des beaux-arts de Toulou. A cela il faut ajouter des aquarelles rares, des gravures...

Quant aux amis, ils sont une vingtaine : des peintres que l'on connaît mal comme Victor-Borissov Moussatov, qui donnent le ton au passage du siècle et entretiennent ce climat de contes et légendes, du merveilleux chic des jardins et des jeux d'eau que Kandinsky a aussi peints à ses débuts. Mais aussi Malevitch et les constructivistes. Malevitch, dont le très symboliste *Saint Suaire* pique de curiosité et dont le *Carré noir*, de 1929, dans ce contexte et accroché n'importe comment, n'a guère de sens. Là encore, on croise des tableaux passionnants : comme le *Portrait d'Evguenia Kirkaldi* (1910), d'Iliia Machkov, ce « *barbare moscovite* » que Matisse conseillait d'acheter à Ivan Morosov et qui, dans ce grand tableau de Martigny, s'amuse à confronter une figure occidentale et une figure japonaise. Ou la *Bataille* (1916), un petit tableau de David Bourliouk, peintre et poète ami de Maïakovski, dont la scène de bataille de 1916 est surtout une bataille dans l'épaisseur de la matière colorée, et dans laquelle il n'hésite pas à inclure un bout de tube et des clous pour signifier les flèches et la mitraille.

A signaler encore la présence de Lentoulov avec près de dix tableaux qui jalonnent les années 10, et dont la *Nature morte avec une cruche bleue* (1913) fait penser à un ébouilli de pierres vives.

Geneviève Breerette

L'amour dans la maison de Josef Nadj

LE TEMPS DU REPLI. Josef Nadj (chorégraphie). Cécile Thiéblemont, Josef Nadj (danse). Vladimir Tarasov (musique). Bjanka Ursulov (costumes). Raymond Blot (lumière). THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Jusqu'au 5 février à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. De 120 F à 80 F. En tournée : Woyzeck le 9 mars à Foix, le 10 à Saint-Gaudens et les 23, 24, 25 à Strasbourg ; Le Temps du repli, les 21, 22 mars à Strasbourg, les 30 et 31 à Vendôme.

Vu par le chorégraphe Josef Nadj, le couple est un jeu merveilleux. Jeu de fine stratégie où les deux partenaires mettent en œuvre toutes les ressources de leur imagination pour renouveler les figures de l'amour, débusquer l'autre dans ses retranchements et arracher à la routine une chance d'avenir. Fût-il tragique. Mais la bagatelle en vaut la chandelle, jubilatoire dans ses plus infimes détails. Les yeux dans les yeux et pied à pied, ce pas de deux, le premier conçu par Nadj en dix ans de travail, s'intitule *Le Temps du repli*. Interprété par Cécile Thiéblemont et Josef Nadj lui-

même, il est accompagné par le percussionniste Vladimir Tarasov, dont le talent subtil ajoute au piment du duo.

Dans ce repli, il n'est pas question de répit mais d'une lutte permanente où l'homme et la femme tentent d'échapper à la malédiction qui plombe le couple. Contre l'asservissement, la condamnation de l'un par l'autre, ils tentent de bâtir une relation d'égal à égal, semant sous leurs pas mille et un défis qu'ils relèvent au quart de tour dans l'humour. Sonore, gestuelle, plastique, musicale, l'invention de ce *Temps du repli* ne tarit pas pendant une heure de spectacle.

L'APPÉTIT DE L'AUTRE

Voilà nos deux comparses partis fesse contre fesse pour un rock désarticulé, puis lancés dans une danse des bâtons burlesque ou un faux tango bien beau. La chanson de la femme porte parfois la danse de l'homme, qui sait aussi lui couper le sifflet selon son bon plaisir. Si le contact est souvent âpre, il sait aussi être doux quand Nadj, un peigne entre les dents, démêle la chevelure de sa complice ou dessine à la craie une maison pour vivre à deux, pourquoi pas. Accords et désaccords, roucoulements et

ricanements, l'amour ne va pas de soi. Mais l'appétit de l'autre est toujours plus fort que l'envie de le faire disparaître. A la recherche d'une osmose. Et à condition de rester libre, et surtout intègre.

Loin des clichés, Josef Nadj propose une vision du couple passionnant, à la fois drôle, ironique, cruelle, jamais naïve ni mièvre. Comme la danse de Nadj, l'amour est un puzzle en mouvement dont il s'agit de réarticuler sans cesse les images pour qu'il reste vivant.

Après avoir présenté, en janvier, au Théâtre de la Bastille, un *Woyzeck* glaçant à souhait, fresque de morts-vivants dans laquelle il frôle le gore avec délectation, Nadj ouvre une brèche dans le labyrinthe de son œuvre. Il sort la tête du seuil, décroche Marie du mur où il l'avait vissée, crache la paille qui lui remplissait la bouche et parle. Pour dire son désir de rompre avec l'enfermement, la fatalité de la solitude. *Le Temps du repli* ose la confiance dans l'autre et entrouvre, avec des doigts légers, le mystère de la fusion des corps.

Rosita Boisseau

La compagnie Laurent Terzieff présente

Brûlés par la glace
de Peter Asmussen

Mise en scène
Laurent Terzieff

avec
Laurent Terzieff
Pascale de Boysson
Olivier Brunhes
Dominique Hollier
Marie Sauvaneix

location 01 45 45 49 77

SORTIR

MARSEILLE

Marie-Claude Pietragalla
Dans le cadre de son programme « Empreintes du XX^e siècle » avec le Ballet national de Marseille, Marie-Claude Pietragalla déploie une soirée contrastée et à haute teneur en énergie avec *Le Sacre du printemps*, chorégraphié par Maryse Delente, *Strange Waltzes*, de l'Anglais Richard Wherlock, déjà présent au répertoire de la compagnie avec *Stett*, et *Vita* création de Pietragalla sur la Corse, dont la musique est signée par le musicien Petru Guelfucci.
Opéra, 2, place Ernest-Reyer, 13 000 Marseille. Du 5 au 13 février. Tél. : 04-91-39-94-00. De 50 F à 185 F.

PARIS

Les ateliers de fin d'étude du Conservatoire d'art dramatique
Quatre ateliers, correspondant à des spectacles de fin d'étude, seront présentés au public, de février à mai, par les élèves de troisième année du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, dans leur établissement parisien. Ces ateliers, réalisés pour la partie décors avec les élèves de l'Ecole nationale des arts décoratifs, sont dirigés et mis en scène par les professeurs ou des professeurs invités. C'est ainsi que le premier atelier, du 4 au 11 février à 19 h 30, est le spectacle d'une pièce du Britannique Gregory Motton, *Loué soit le progrès*, que l'auteur a

travaillé avec les élèves en compagnie de Ramin Fray. Les ateliers suivants seront animés par Philippe Adrien, autour d'une pièce commandée à Jean-Daniel Magnin (23-29 février), par Jacques Lassalle, avec *La Leçon de danse* de Goldoni (19-27 avril), et par le metteur en scène russe Piotr Fomenko avec *Le Convive de pierre*, de Pouchkine (10-18 mai). *Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9^e. M^o Rue-Montmartre. Du 4 février au 27 avril. Tél. : 01-53-24-90-16. Réservation obligatoire.*

CLERMONT-FERRAND

Festival du court-métrage
Issus d'une cinquantaine de pays, quelque soixante-dix films en compétition, répartis en quatorze programmes, seront présentés lors de cette 12^e édition du festival international. Autre versant, celui de la 22^e édition du festival national avec soixante-dix films français en compétition. Deux rétrospectives sont également prévues : « Ecrans d'ivoire », consacrée aux courts-métrages africains, et « Le Petit Vingtième » comprenant trois programmes de films courts adaptés de la bande dessinée. Le 15^e Marché du film court, deux hommages (Paul Paviot, Jochen Kuhn), des rencontres et des expositions complètent cette manifestation. *Bureau du festival, 26, rue des Jacobins, 63113 Clermont-Ferrand. Du 4 au 12 février. Tél. : 04-73-91-65-73.*

(Publicité)

Charles Pégy
Christian Schiaretti
du 12 janvier
au 12 février 2000
PETIT THÉÂTRE

Dernières

JEANNINE

Théâtre National de la Colline 15 rue Malte Brun 75020 Paris 01 44 62 52 52

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Carrie
de Brian De Palma, avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving. Américain, 1976 (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, dolby, 8^e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e.
Oliver Twist
de David Lean, avec John Howard Davies, Robert Newton, Alec Guinness. Britannique, 1947, noir et blanc, copie neuve (2 h).
VO : Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20). VF : Reflet Médicis III, 5^e (01-43-54-42-34).
Le Point de non-retour
de John Boorman, avec Lee Marvin, Angie Dickinson. Américain, 1967 (1 h 32).
VO : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Jan Vercruysee
Galerie Liliane & Michel Durand-Desert, 28, rue de Lappe, Paris 11^e. M^o Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 5 février au 11 mars. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ensemble Fa
Levillant : *Eloge de la radio*. Louis Amiel (bruiteur), Dominique My (direction).
Chœur et Maîtrise de Radio-France
Giner : *Thaal*. Jarrell : *Wolken*. Paris : *Oxymore*. Blondeau : *Non-lieu*. Leners : *Dialog VI*. Mantovani : *Devouring Time*. Korelis : *hécete*. Bicalho : *Le Tombeau de Gérard Grisey*. Crumb : *Mundus Canis*. Christophe Bredeloup, Jean Geoffroy (percussions), Thierry Mercier (guitare), Guy Reibel (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 5, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.
Le Glenn Ferris IV
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 5,

21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Junior Delgado
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 5, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Festival Sons d'hiver
avec Tony Allen (le 4, 20 h 30) ; Maaïem Mahmoud Gania (le 5, 20 h 30).
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 028 Créteil. M^o Créteil-Préfecture. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F et 120 F.
Ryuichi Sakamoto
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 5, 20 heures. Tél. : 01-44-92-78-05. 187 F.
Idir
Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants, 91 521 Ris-Orangis. Le 5, 20 h 30. Tél. : 01-69-02-72-72. 100 F.
Didier Squiban
Conservatoire Gabriel-Fauré, 221, avenue de l'Europe, 77 445 Savigny-le-Temple. Le 5, 20 h 45. Tél. : 01-64-10-55-10. 80 F.

RÉSERVATIONS

Musiques de Turquie
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Du 9 au 13 février. Tél. : 01-44-84-44-84. De 40 F à 120 F.
Calvin Russel & Jesse Taylor
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. Le 21 février, 19 heures. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59. 150 F.
La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht, mise en scène Jacques Lassalle.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. Du 24 février au 9 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.
Serge Hureau
interprète Rimbaud et Verlaine.
Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 041 Ivry. Du 24 février au 19 mars. Tél. : 01-46-70-21-55. De 70 F à 110 F.

DERNIERS JOURS

6 février :
- Marcel Proust
- L'Aventure des écritures (III) : la page
Bibliothèque nationale de France, 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. Tél. : 01-53-79-59-59. Fermé lundi et fêtes. 35 F.
La Trilogie du revoir
de Botho Strauss, mise en scène de Patrick Haggia.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 036 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.
Tête de Pluie
de Louis Arti, mise en scène de François Chattot.
Maison de la culture, 1, boulevard Léonine, 93 008 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

BOX
MAN

www.boxman.fr

ROMEO ET JULIETTE
DVD
159 F
Prix TTC valable jusqu'au 29/02/00, hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

www

GALERIE MAURICE GARNIER

BERNARD BUFFET

La mort

6, av. Matignon - 75008 PARIS - Février-mars 2000

Un discours dérangentant sur la guérison

La nouvelle revue « Ethnopsy » entend organiser une confrontation publique et scientifique entre toutes les thérapeutiques, qu'elles soient ou non fondées sur une approche rationnelle

LE PARI EST OSÉ : à une époque où le débat public sur les pratiques psychiatriques s'est vidé de sa substantifique moelle il faut saluer la naissance d'une revue proposant un nouveau et dérangentant discours sur les pratiques médicales contemporaines ; une revue qui cherche à explorer les chemins de traverse qu'empruntent, plus souvent qu'on ne le croit, malades et soignants en quête de « guérison ». L'initiative résulte de l'équipe des Empêcheurs de penser en rond, dirigée par Philippe Pignarre, que soutenait jusqu'à ces derniers jours le groupe pharmaceutique Sanofi-Synthelabo, lequel a décidé de s'en séparer (*Le Monde* du 4 février).

« Dans tous les pays développés des milliards sont dépensés pour la santé, et les systèmes de soins s'organisent en complexités gigantesques, institutionnelles, juridiques, économiques, écrivent dans leur présentation les responsables d'*Ethnopsy*. Dans tous les pays, dans toutes les cultures, il existe aussi des pratiques de guérison que l'on ne peut simplement définir en les qualifiant d'alternatives, parallèles, archaïques ou parascientifiques. Dans tous les pays, qu'ils soient développés ou non, les systèmes de santé et les pratiques de guérison cohabitent de mille façons, bien qu'ils se condamnent mutuellement, se disqualifient, se complètent, formant une écologie intriquée à laquelle on ne fait pas justice en opposant "modernité" et

"archaïsme" ou, à l'inverse, "biopouvoir" et "médecines traditionnelles". »

« DÉFINITION D'UNE CULTURE »

Pour Tobie Nathan, rédacteur en chef, par ailleurs professeur de psychologie clinique et pathologique (université Paris-VIII), il importe de comprendre cette « écologie », de pouvoir parler aussi bien des systèmes de santé ayant recours aux techniques les plus sophistiquées qu'à ceux « qui utilisent des objets et pratiques enracinés dans

la définition d'une culture et d'une ethnie ». Il importe aussi, pour lui et ceux qui adhèrent à son projet d'enquêter sur tous les « mondes contemporains de la guérison » en soulignant bien qu'il s'agira de « guérison » et non de « maladie ». « Nous nous intéresserons à toutes les manières qu'il y a de guérir, et nous ne voulons pas qu'on disqualifie d'avance certaines pratiques par ces catégories qui ne servent qu'à couvrir notre ignorance comme celles de "placebo", de "suggestion", de



« transfert » et surtout celle de « croyance » et de « représentation symbolique », expliquent les responsables de cette nouvelle revue. Comme si l'on pouvait guérir pour de mauvaises raisons ! »

Et, comme l'indique le titre, c'est bien l'ethnopsychiatrie qui devrait assurer le renouvelle-

ment de toutes les confrontations intéressantes concernant les processus contemporains de guérison. « Grâce à l'ethnopsychiatrie, on peut commencer à prendre au sérieux le "contenu" de ce que disent les patients de leur guérison et des mondes auxquels ils s'affrontent, au lieu de les disqualifier d'avance par la notion d'ignorance, de croyance ou de représentation », fait valoir Tobie Nathan. La revue entend aussi éviter à la fois l'éclectisme « si fréquent dans le monde anglo-saxon » et la clôture sec-

taire, « si fréquente en France ». L'objectif est-il trop ambitieux ? Peut-être pas. « A l'heure où les mondes s'ouvrent largement les uns aux autres, à l'heure où il est possible, dans chaque grande métropole, de consulter thérapies savantes, thérapies culturelles et thérapies religieuses, où les patients se constituent en collectifs et viennent interroger leurs thérapeutes, leur demander des comptes sur les guérisons qu'ils promettent, la seule attitude nous semble d'accompagner les usagers dans leurs investigations. »

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Il n'y a pas de tentation à l'autrichienne en France. L'hypothèse n'est pas absurde, puisque le débat avait existé au sein de la droite classique et que Charles Millon l'avait incarnée. Les élections régionales s'étaient cependant achevées par la défaite idéologique des partisans d'un compromis entre la droite et l'extrême droite. (...) Reste que le terrain politique français demeure instable et vulnérable. La crise profonde de la représentation crée des risques. La droite reste électoralement forte, mais, vis-à-vis des hommes politiques, l'idée dangereuse et injuste selon laquelle ils seraient tous corrompus, la baisse de la participation électorale, la fuite des militants sont autant de signes inquiétants.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ C'est un paradoxe... Mais je crois qu'aujourd'hui, 4 février 2000, aujourd'hui où, pour la première fois dans l'histoire européenne de l'après-guerre, un parti d'extrême droite, avec de forts relents néonazis, participe à un gouvernement démocratiquement désigné, nous pouvons rendre hommage à l'homme qui a entériné ce choix des électeurs. Le président, Thomas Klestil, aura résisté à cet aboutissement inéluctable. (...) Mais, là où ce diplomate aura joué un rôle historique, c'est dans le fait d'avoir amené les partis de gouvernement à signer une déclaration reconnaissant la responsabilité de l'Autriche, et non pas seulement de quelques Autrichiens, dans les crimes du nazisme. Il y a une ironie incroyable à penser que, pour permettre à son parti d'accéder au pouvoir, Jörg Haider aura été, avec

le futur chancelier Wolfgang Schäussel, le premier Autrichien à reconnaître la complicité de son pays et de son peuple avec le nazisme.

LE TEMPS

Eric Hoesli

■ Jour après jour, le contentieux entre l'Autriche et ses quatorze alliés de l'Union européenne prend une ampleur de plus en plus inquiétante. Le débat préfigure l'apparition d'une véritable politique intérieure européenne, il définit de nouvelles relations entre l'Union et ses Etats membres et, partant, concerne évidemment les nations qui, comme la Suisse, débattent de leur intégration dans l'ensemble européen. (...) Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de se montrer complaisant ou même compréhensif à l'égard de Jörg Haider et de ses thèses. Le personnage est odieux, sa manière

de jouer avec le passé est intolérable. Mais peut-on pour autant admettre qu'un Etat parfaitement démocratique puisse faire l'objet d'une ingérence aussi grossière dans sa vie nationale ?

LIBÉRATION

Serge July

■ Le triomphe populiste autrichien et son entrée au gouvernement sont un avertissement : le populisme souverainiste, son égoïsme national qu'il promène en sautoir avec ses relents de protectionnisme familial et de xénophobie, sont vivaces en Europe. Ils constituent de fortes minorités qu'exacerbe la construction européenne et qui peuvent forcer les portes du pouvoir. Le signal Haider signifie aussi, dans un contexte particulier - celui de la dévalorisation absolue de la politique en Autriche -, que toute avancée de l'intégration provoquera de nouvelles difficultés.

NOUVELLE NOSOGRAPHIE

Le premier thème abordé, celui de l'actualité de la schizophrénie, démontre qu'un autre regard, qu'un autre discours est possible sur une pathologie que l'on estime généralement aujourd'hui définitivement classée dans la nouvelle nosographie psychiatrique internationale. On y découvre notamment des contributions d'Isabelle Stengers, d'Henri Grivois et de Robert Barret. Ainsi qu'un texte lumineux datant de 1965, extrait des *Essais d'ethnopsychiatrie générale* (éditions Gallimard), signé de Georges Devereux et intitulé *La schizophrénie, psychose ethnique, ou la schizophrénie sans larmes*.

Jean-Yves Nau

★ *Ethnopsy* (numéro 1, février 2000, 235 p., 75 F, 11, €) est distribué par les PUF.

www.lesintrouvables.com

De l'œnologie à la psychanalyse, des livres trop vite passés au pilon à nouveau disponibles

UTILISER INTERNET pour proposer des ouvrages rares et épuisés « à des prix qui ne sont pas ceux de la bibliophilie » : tel est le défi lancé par Claude Tchou avec sa « Bibliothèque des introuvables ». A soixante-seize ans, celui qui fonda, en 1958, le Cercle du Livre précieux et, quatre ans plus tard, les éditions Tchou - chez qui furent notamment publiées les œuvres complètes de Jean Paulhan et de Kafka - n'en est pas à son coup d'essai.

Il entend aujourd'hui participer à cette « petite révolution dans l'édition », car il a constaté que « le livre faisait partie du patrimoine, il devient un flux. Ainsi paraissent et disparaissent des ouvrages qu'il faut cueillir le temps d'une saison, et que les amateurs cherchent en vain, une fois qu'ils ont quitté les rayons pour, le plus souvent, finir au pilon. Un gâchis et un scandale souvent dénoncés, mais rendus inévitables par les structures actuelles de l'édition ». Il a voulu y remédier en ouvrant trois sites consacrés à l'œnologie,



la psychanalyse et l'opéra. Loin d'être de simples boutiques électroniques, ils ont permis de faire éclore de véritables communautés virtuelles autour de passions communes. Dans chacun des domaines, un directeur de collection identifie les livres de réf-

rence. Bernard Ginestet, pour l'œnologie, a sélectionné le *Manuel du sommelier*, d'André Julien ; Jacques Sedat, pour la psychanalyse, le *Psyché*, d'Erwin Rohde, et Jean-Claude Yon propose le *Dictionnaire des opéras*, de Félix Clément et Pierre Larousse.

Les ouvrages, tirés en moyenne à 1 000 exemplaires, sont vendus entre 200 et 500 francs. Un clic sur le titre sélectionné et, outre son historique et sa table des matières, s'inscrit, à gauche de l'écran, sa fiche pratique : nombre de pages, format, prix. On peut alors le commander, mais également consulter la liste des nouveautés des autres éditeurs sur ce sujet.

Editeur hors normes, Claude Tchou veut réinventer le métier de « libraire-éditeur du XVIII^e siècle, qui vendait « ses » livres et non pas seulement ceux qu'on lui livrait tout faits » : d'autres collections sur des sujets aussi divers que la chasse, la marine, les « curiosa », l'art du jardin, la philosophie verront bientôt le jour. Il s'approprie également à proposer, sur les mêmes thèmes, des introuvables en langue anglaise. Cinq contrats sont déjà signés avec des directeurs de collection pour sa « bookfinder library ». La chasse aux introuvables est ouverte.

Emilie Grangeray

SUR LA TOILE

POLITIQUE FRANÇAISE

■ La société d'édition Profession politique a ouvert son service en ligne. Le fonds documentaire et pédagogique, l'agenda politique, la liste des lois et décrets adoptés et le répertoire de liens sont en accès libre. L'accès au moteur de recherche de la base de données et au dernier numéro de la revue mensuelle est réservé aux abonnés. www.professionpolitique.com

MONDIALISATION

■ Les Nations unies ont ouvert un nouveau site consacré à la mondialisation de l'économie, qui a pour objectif de devenir un lieu de dialogue planétaire entre chefs d'entreprise et syndicalistes. Les thèmes prioritaires seront les droits de l'homme, le droit du travail et la protection de l'environnement. - (AFP) www.globalcompact.org

FORUM MUSICAL

■ Dans le cadre de la dixième édition du Festival de création musicale Présences 2000, qui a lieu à Paris du 4 au 20 février, Radio-France ouvre un forum où « compositeurs, interprètes et mélomanes sont conviés à débattre ensemble de la création contemporaine ». www.radio-france.fr

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS
ET DEVEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/2000
• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

La beauté du diable

par Alain Rollat

LA TÉLÉVISION est une sorcière. Elle a l'art d'enjoliver les monstruosité historiques. Si elle avait eu, en 1938, l'impact préminent qu'elle a aujourd'hui, Adolf Hitler, sous son regard, n'aurait pas signé l'accord de Munich à la hussarde, debout, au coin d'une table, comme on signe un reçu. Il aurait soigné sa mise personnelle, vernissé sa mise en scène. Ses invités auraient fait de même. Neville Chamberlain aurait évité de sourire en lui serrant la main. Edouard Daladier aurait effacé l'air béat qu'on lui voit sur les photos d'archives. Mais, à l'époque, la reine des médias, c'était la radio, pas encore la télévision. Hitler sacrifiait au culte du verbe. Il incarnait, dans sa gestuelle, la rigidité des micros sur pied. Jörg Haider est le pur produit de la génération des écrans. Il incarne à la perfection la soumission du verbe à l'image. Gravure vivante, maître

des apparences, il incorpore l'effet d'image dans ses attitudes pour gommer les aspérités sous-jacentes d'un verbe apprivoisé qui lui joue parfois de mauvais tours dans ses représentations publiques.

L'image de l'accord de Vienne fera donc référence par sa modernité télévisuelle. On en décortiquera le décor, solennel, lambrissé, pâtissier. On épiloguera sur l'élégante sobriété des deux protagonistes, le sourire discret de Jörg Haider, le noeud papillon compassé de son comparse Schäussel. On notera, dans la scénographie, les emplacements du bureau où chacun des deux signataires a pris la pose, à l'instant du paraphe, et des chaises réservées à la presse, à distance télévisuelle. On décryptera le visage fermé du président Klestil, sa poignée de main minimale aux deux hommes. Les zooms sur ce geste résumeront le reste.

Mais les générations du futur, habituées à la beauté du diable, ne seront pas dupes. Elles reliront sur Internet ce qu'écrivait Paul Géraudy deux semaines après l'entrée triomphale de Hitler à Vienne : « Les musiques militaires, elles-mêmes, sont des ensembles d'automates. De jeunes hommes regardent, suffoqués, ces figurants de cirque tragiques qu'ils ont un instant applaudis. Eux aussi, ils devront demain, ces ingénus, vêtir cette camisole de force. (...) Déjà, des instructeurs nazis les alignent sur les trottoirs. (...) J'ai même vu des Allemands aryens pleurer l'écrasement de ce monde trop exquis, qui n'était pas seulement le monde de Johann Strauss et des valseuses légères mais le monde aussi d'Hofmannsthal et de la plus pure poésie. Ce monde n'est plus. C'est fini. Tout maintenant est consommé. Mozart est mort pour la seconde fois. » Il n'y aura pas de troisième fois.

VENDREDI 4 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Onassis, il était une fois un armateur grec... Forum
- 22.00 Mariage forcé, un viol légal ? Forum
- 23.00 L'Art aborigène. Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes ; Campag Velocet ; Ryuichi Sakamoto ; Patrick Poivre d'Arvor. Canal +
- 19.00 Tracks. Arte
- 20.50 Les Petits Princes. Invités : Victoria ; Eiffel 65 ; Lääm. TF 1
- 20.50 Thalassa. En vert et contre tous. France 3
- 21.00 Recto verso. Paris Première
- 21.55 Faut pas rêver. Escapade au pays de la bête du Gévaudan ; Togo : Les petits métiers ; France : Les spéléos du ciel ; Ecosse : L'île du tweed. France 3
- 22.15 La Vie à l'endroit. La gloire en chansons. TV 5
- 22.45 Bouillon de culture. Racontez-nous votre enfance. France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.05 Les Marchands de sel de l'Himalaya. Odyssee
- 20.15 Reportage. Le Vétérinaire de l'Himalaya. Arte
- 20.40 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. Odyssee

le Monde TELEVISION

ARTE

- 20.45 Quelques grammes de délire. Ce film, inspiré d'une histoire vraie racontée dans un livre d'entretiens réalisé par un journaliste du Spiegel, fournit un saisissant témoignage sur l'évolution de la toxicomanie en RFA, des années 70 à 90, à travers le parcours de deux frères, qui découvrent à la fois la musique, le haschisch puis les drogues dures. Bernd Schadewald a été récompensé plusieurs fois.

FRANCE-CULTURE

- 21.55 Intégrales coulisses. Alex Métayer : Famille, je vous haine. Paris Première
- 21.55 The Jimi Hendrix Experience. BBC Sessions. Canal Jimmy
- 22.30 Grand format. La Quatrième Génération. Arte
- 22.35 Les Churchill. [3/3]. 1945-1965 : Les héritiers. Odyssee
- 22.40 Aristote Onassis. Le dernier nabab. Planète
- 23.45 Le Musée d'Orsay. [2/6]. L'aventure impressionniste. Histoire

DANSE

- 19.30 Les Amours de Franz. Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Franz Schubert. Avec le ballet national de Marseille. Muzzik

MUSIQUE

- 21.00 Bach. Sonates pour violoncelle et piano en ré majeur BWV 1028. Folles Journées de Nantes. Avec Alain Meunier, violoncelle ; Blandine Verlet, piano. Mezzo
- 21.05 Marciac Sweet 99. Muzzik
- 21.55 Bach. Suite pour violoncelle seul et Sonates et Partitas pour violon. Avec J.-G. Queyras, viole de gambe ; John Holloway, violon. Mezzo
- 22.25 Wight 1970. Canal Jimmy
- 22.55 Orfeo. Opéra de Monteverdi. Par le concerto Vocale, dir. René Jacobs. Paris Première
- 23.00 Bach. Sonate en trio en sol majeur BWV 1021 et Sonate en ré mineur BWV 527. Par The Rare Fruit Council, dir. Manfred Kraemer. Mezzo

FRANCE 2

- 23.55 Bach. Ouverture dans le style français en si mineur BWV 831 et Suite anglaise n° 3 en sol mineur. Avec P. Anderszewski, piano. Mezzo

THÉÂTRE

- 22.50 L'Excès contraire. Pièce de Françoise Sagan. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.40 Une amitié sacrée. Thomas J. Wright. O. RTL 9
- 20.45 Quelques grammes de délire. Bernd Schadewald. Arte
- 20.50 Les Notes de la vengeance. Uwe Janson. O. M 6
- 20.55 Maigret et l'enfant de chœur. Pierre Granier-Deferre. France 2
- 21.10 L'Été des hamnetons. Philippe Venault. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.30 Chambre 13, l'intégrale. 13^{ème} RUE
- 23.20 La Nuit du court. Assasin, de Mathieu Kassovitz. 13^{ème} RUE
- 2.30 Court-circuit. Comme un frère, Cyril Bedel (1997) ; Mon placard, Blanquet et Olive (animation, 1997). Arte

SÉRIES

- 20.45 Twin Peaks. Episode pilote. O. Série Club
- 22.15 Le Dammé. Carrier (v.o.). O. Série Club
- 22.25 X-Files, l'intégrale. Coeurs de tissu. M 6

FILMS

- 17.10 La ville gronde. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- 18.15 La Bataille du rail. René Clément (France, 1945, N., 85 min). Histoire
- 18.45 Une femme dangereuse. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- 21.00 Le Temps d'aimer. Richard Attenborough (GB - EU, 1997, 115 min). O. Ciné Cinémas 1



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 21.05 La Tendre Ennemie. Max Ophüls. Avec Simone Berriau, Georges Vitray (France, 1936, N., 65 min). Cinétoile
- 22.10 Le Cavaleur. Philippe de Broca (France, 1947, 100 min). Cinétoile
- 22.55 Maudite Aphrodite. Woody Allen (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min). Ciné Cinémas 1
- 23.35 Sous le soleil de Satan. Maurice Pialat (France, 1987, 105 min). France 3
- 23.50 Guerre et amour. Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 90 min). Cinétoile
- 0.05 La Chartreuse de Parme. Christian-Jaque (France, 1947, N., 165 min). Ciné Classics
- 0.15 Usual Suspects. Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min). Cinéfaz
- 0.40 Le Petit Homme. Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 105 min). Ciné Cinémas 2
- 1.55 Paperhouse. Bernard Rose (GB - EU, 1987, 100 min). Cinéfaz
- 2.55 The Crying Game. Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 105 min). O. Cinéstar 2
- 3.05 La Passion Béatrice. Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 125 min). Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 18.25 Exclusif.
 - 19.00 Etre heureux comme...
 - 19.05 Le Bigdil.
 - 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
 - 20.50 Les Petits Princes. Les Petits Princes.
 - 23.10 Sans aucun doute. La guerre entre voisins.
 - 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.55 Nash Bridges.
- 19.15 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Maigret. Maigret et l'enfant de chœur.
- 22.35 Un livre, des livres.
- 22.40 Bouche à oreille.
- 22.45 Bouillon de culture. Racontez-nous votre enfance.
- 0.05 Journal, Météo.
- 0.30 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. Adolescents. Valérie Minetto.

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.47 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 Thalassa. En vert et contre tous.
- 21.55 Faut pas rêver.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.35 Sous le soleil de Satan. Film. Maurice Pialat.
- 1.20 3 x + net.
- 1.35 Nocturnales, jazz à volonté. Marciac Sweet.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 Du venin dans les veines. Film. Jonathan Darby. O.
- 22.30 Pour le pire et pour le meilleur. Film. James L. Brooks. O.
- 0.45 South Park. Dieu es-tu là ? C'est Jésus à l'appareil. O.
- 1.10 Spin City. La chute d'un rein. O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : la tribu politique. Invités : Marc Abélès, Marc Augé. LCI
- 21.00 Cinéma, y a-t-il un renouveau français ? Forum
- 22.00 1492, naissance d'un nouveau monde. Forum
- 23.00 Pêche outrancière, mer sans poisson ? Forum

MAGAZINES

- 13.45 Les Documents de Savoir plus. Les crèches. France 2
- 14.00 Pendant la pub. Invitée : Catherine Lara. TMC
- 14.15 Bouillon de culture. Racontez-nous votre enfance. TV 5
- 14.20 Strip-tease. Marc et René. Devoirs de vacances. Pigeon vole [1 et 2/2]. RTBF 1
- 18.00 Paris modés. Les collections Prêt-à-porter Hommes automne-hiver 2000/2001 à Paris. Paris Première
- 19.00 T.V. +. Canal +
- 19.00 Histoire parallèle. 5 février 1950. Trois images pour deux Allemande. Arte
- 19.00 Recto verso. Invitée : Miou-Miou. Paris Première
- 20.25 Le Club. Invitée : Renée Faure. Ciné Classics
- 20.35 Planète animal. Les défits de la vie : le tournage. TMC
- 21.05 Thalassa. Les larmes sèches de l'Aral. TV 5
- 21.30 Planète Terre. L'homme technologique [6/8]. TMC
- 21.40 Metropolis. Yasmina Reza. Woody Allen et Tim Burton. Musée des Beaux-Arts de Tours. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. L'enfer, c'est la bouffe. L'homme et la forêt. P.-S. : Les nuiteuses. TV 5
- 22.55 Strip-tease. La matière fait cale. Double peine. France 3
- 23.20 Tout le monde en parle. France 2
- 23.45 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Waldeck Rochet, le 7 mars 1966 [2/2]. Histoire
- 0.05 La Route. Invités : Agnès Michaux ; Homéric. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Tell Me Sam. Rencontre avec Samuel Fuller. Ciné Cinémas
- 17.25 Mariages forcés au Yémen. Planète
- 18.15 Les Celtes. [5/6]. Le dernier conflit. Histoire

le Monde TELEVISION

ARTE

- 21.40 Metropolis : Yasmina Reza. Dramaturge consacrée - sa pièce Art triomphe dans les plus grandes villes du monde depuis six ans -, scénariste adulée - le film dont elle vient de signer le scénario, La Pique-nique de Lulu Kreutz, est actuellement sur les écrans -, romancière (son livre vient de paraître), Yasmina Reza fait un petit tour sur Arte, avec un discours de circonstance qui tourne souvent en rond. Pour fans, uniquement.

FRANCE-CULTURE

- 22.30 Surpris par la nuit. Marc Perrone, musicien et magicien de l'accordéon, se raconte dans cette émission, construite à partir du spectacle qu'il met en scène en février. Entre l'Italie et la France, Cassino et La Courneuve, des événements familiaux sont décrits et mis en sons à partir des dates qui marquèrent le siècle précédent. Pérégrinations musicales et sentimentales, entre le passé et l'imaginaire.

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2^e manche). Eurosport
- 13.00 Tennis. Coupe Davis (le double) : Zimbabwe - Etats-Unis. Pathé Sport
- 14.30 Ski de fond. Coupe du monde. 5 km classique dames. Eurosport
- 15.00 Ski de fond. Coupe du monde. 10 km classique messieurs. Eurosport
- 15.30 Hockey sur glace. Final Four (demi-finale). Magnitogorsk - Turku. Pathe Sport
- 18.00 Football. Championnat de D 2 : Le Mans - Gueugnon. Eurosport
- 20.00 Football. Championnat de D 1 : Paris-SG - Nantes. Superfoot
- 20.30 Handball. Championnat : Toulouse - Pontault-Combault. Eurosport
- 20.30 Basket-ball. Championnat Pro A : Gravelines - Le Mans. Pathe Sport
- 23.15 Patinage de vitesse. Championnats du monde. Eurosport

MUSIQUE

- 17.25 Bach. Suite pour violoncelle seul. Avec Peter Wispelwey. Mezzo
- 18.30 Bach. Sonate en trio en sol majeur BWV 1021 et Sonate en ré mineur BWV 527. Par The Rare Fruit Council, dir. Manfred Kraemer. Mezzo

FRANCE 2

- 18.20 Envoyé spécial au paradis. [5/6]. Mission au Kenya. Planète
- 18.45 Hollywood et ses Oscars. [1/3]. 1927-1932 : Naissance des idoles. Ciné Classics
- 18.50 La Guerre du Golfe. [1/2]. Autopsie d'un conflit. Planète
- 19.05 Chroniques de l'Afrique sauvage. L'héritage. Odyssee
- 20.00 Rururu, les citoyens. Odyssee
- 20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Doris Gercke et Bella Block. Arte
- 20.30 Les Gardes-côtes américains. [1/3]. Alerte à Miami. Planète
- 20.35 Glenn Gould, le génie de la nuit. Odyssee
- 20.45 L'Aventure humaine. A la recherche de la longéitude. Arte
- 21.00 Le Musée d'Orsay. [4/6]. L'art nouveau. Histoire
- 21.20 Cinq colonnes à la une. [54^e volet]. Planète
- 21.20 Lénine secret. Odyssee
- 22.00 L'Aventure photographique. [1 et 2/10]. Les précurseurs. Le surréalisme. Histoire
- 22.10 Les Derniers Feux de Rainer Werner Fassbinder. Planète
- 0.00 Un siècle d'écrivains. Evelyn Waugh. France 3
- 0.10 WorldCollection. PapaWemba. Arte

THÉÂTRE

- 23.50 Treize à table. Pièce M.-G. Sauvageon. Festival

TÉLÉFILMS

- 19.00 Charlemagne, le prince à cheval. Clive Donner [3/3]. Ciné Cinémas
- 19.50 Le Retour de Jafar. Toby Shelton. Disney Channel
- 20.30 La Gloire en partage. Eric Till [1/2]. Ciné Cinémas
- 20.30 Les Enfants de Saint-Vincent. John N. Smith [1 et 2/2]. Festival
- 20.45 Légende. François Luciani. 13^{ème} RUE
- 20.50 La Mort au bout des doigts. Piernicco Solinas [1 et 2/2]. O. Téva
- 22.30 Par le sang versé. Robert Ellis Miller. TMC
- 22.40 La Marche fatale. Oliver Hirschbiegel. Arte

SÉRIES

- 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Mission très improbable. M 6
- 17.35 Twin Peaks. Episode pilote. O. Série Club
- 18.20 The Practice. Fin de partie. Série Club
- 20.50 Le Caméléon. Projet Alpha. M 6
- 20.55 L'Avocate. Les Fruits de la haine. France 3
- 22.05 New York Police Blues. Tensions à l'audience. Canal Jimmy
- 22.10 New York District. Une sœur pas très catholique. Du berceau au tombeau. 13^{ème} RUE

FILMS

- 13.05 Maudite Aphrodite. Woody Allen (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 1
- 13.05 Le Temps d'aimer. Richard Attenborough (GB - EU, 1997, v.o., 110 min). O. Ciné Cinémas 3
- 13.30 La ville gronde. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
- 13.35 Guerre et amour. Woody Allen (Etats-Unis, 1975, 85 min). Cinétoile
- 13.35 Les Mille Merveilles de l'univers. Jean-Michel Roux (France, 1996, 85 min). O. Cinéfaz
- 15.05 La Chartreuse de Parme. Christian-Jaque (France, 1947, N., 170 min). Ciné Classics
- 23.00 Le Temps d'aimer. Richard Attenborough (GB - EU, 1997, 110 min). O. Ciné Cinémas 2
- 23.00 Le Jour de la bête. Alex De la Iglesia (It - Esp., 1995, v.o., 100 min). O. Ciné Cinémas 3



© GEORGES PIERRE

- 23.00 Jackie Brown. Quentin Tarantino. Avec Pam Grier, Samuel L. Jackson (EU, 1997, 145 min). O. Canal + Vert
- 23.05 Le Petit Homme. Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 1
- 23.05 Bob le flambeur. Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 105 min). Cinétoile
- 23.20 Richard III. Richard Loncraine (GB, 1995, 105 min). O. Cinéstar 1
- 0.30 Malevil. Christian de Chalonge (France, 1980, 125 min). Cinéfaz



© GEORGES PIERRE

- 0.50 La Passion Béatrice. Bertrand Tavernier. Avec Julie Delpy, Bernard-Pierre Donnadieu (Fr.- It., 1987, 130 min). Ciné Cinémas 2
- 0.50 La Nuit. Michelangelo Antonioni (Italie, 1961, N., 115 min). Cinétoile
- 2.35 L'Impasse. Brian DePalma (EU, 1993, v.o., 140 min). Cinéfaz
- 2.40 Fort Saganne. Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Ciné Cinémas 3
- 3.10 Yentl. Barbra Streisand (Etats-Unis, 1983, 125 min). Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
 - 15.45 Un tandem de choc.
 - 16.40 Dingue de toi.
 - 17.15 Hercule.
 - 18.05 Sous le soleil.
 - 19.03 Etre heureux comme...
 - 19.05 Beverly Hills.
 - 19.58 Bloc mode.
 - 20.00 Journal, Météo.
 - 20.50 Plein les yeux.
 - 23.10 Hollywood Night. La Proie du rōdeur. Téléfilm. Kevin Mock. O.
 - 0.50 Formule foot.

FRANCE 2

- 15.00 Rugby. Italie - Ecosse.
- 16.45 Samedi sport.
- 17.00 Journal. Gales - France.
- 18.55 Tennis. Coupe Davis.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 100 % d'imprévu.
- 23.20 Tout le monde en parle. 1.25 Journal, Météo. 1.50 Rugby. Angleterre - Irlande.

FRANCE 3

- 15.05 Destination pêche.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.12 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.43 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Troisième mi-temps.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 L'Avocate. Les Fruits de la haine.
- 22.30 Météo, Soir 3.
- 22.55 Strip-tease. 0.00 Un siècle d'écrivains. Evelyn Waugh.
- 0.50 Eteignez vos portables. 1.15 Nocturnales. Ma maison d'opéra [1/3].

CANAL +

- 15.40 Basket NBA. Seattle - Phoenix.
- En clair jusqu'à 20.40
- 17.04 Entre chien et chat. O.
- 17.05 A la une. O.
- 17.30 Décode pas Bunny.
- 18.05 Samedi animation.
- 18.55 Flash infos.
- 19.00 T.V. +.
- 20.05 Les Simpson. O.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Samedi comédie. H. Une histoire de cobaye. O. 21.00 South Park. Les scouts juifs. O. 21.25 Seinfeld. La statue indienne. O. 21.45 Spin City. Vive les repas de famille. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
 - O Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
 - On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
 - Les symboles spéciaux de Canal +
 - DD Dernière diffusion
 - ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Le Vétérinaire de l'Himalaya.
- 20.45 Quelques grammes de délire. Téléfilm. Bernd Schadewald.
- 22.30 Grand format. La Quatrième Génération.
- 23.50 Le Temps des flamants roses. Film. Ciro Cappellari (v.o.).
- 1.25 Le Dessous des cartes. Le monde, la nuit.

M 6

- 18.25 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé...
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer.
- 20.38 Météo du week-end.
- 20.40 Décrochages info. Politiquement rock.
- 20.50 Les Notes de la vengeance. Téléfilm. Uwe Janson. O.
- 22.25 X-Files, l'intégrale. Coeurs de tissu. O. El Chupacabra. O.
- 0.05 Cracker. Le fantôme blanc. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and Blue.
- 21.30 Fiction 30.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Voyages. 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Ouverture du Festival Présences 2000. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Leif Segerstam, piano, Jean-Guihen Queyras, violoncelle : Œuvres de Marez, Stroppa, Segerstam, Taira.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvre de Roussel. 20.40 Nikolaus Harnoncourt, chef d'orchestre. Œuvres de Bach, Haydn, Schubert, R. Schumann, Dvorak.
- 22.40 Opéra. Opéras de Dallapiccola : Œuvres de Dallapiccola.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.30 Correspondance pour l'Europe.
- 15.00 Le Journal de la santé.
- 15.30 Pi égale 3,14...
- 16.00 Sur les chemins du monde. La Route de Shanghai [1/2]. 16.55 Gaïa. [6/8]. 17.25 Va savoir.
- 18.00 Daktari.
- 18.55 C'est quoi la France ?
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 5 février 1950.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.10 Météo.
- 20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé.
- 20.45 L'Aventure humaine. A la recherche de la longéitude.
- 21.40 Metropolis. Yasmina Reza.
- 22.40 La Marche fatale. Téléfilm. Oliver Hirschbiegel.
- 0.10 Musica Planet. Papa Wemba. Chance elokko pamba.
- 1.05 Meurtres en sourdine. Téléfilm. Christian Görtitz.

M 6

- 15.10 Les Mystères de l'Ouest.
- 16.10 Mission impossible, 20 ans après.
- 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
- 18.10 Amicalement vôtre.
- 19.10 Turbo.
- 19.40 Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Plus vite que la musique.
- 20.40 Vu à la télé.
- 20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Projet Alpha. 21.45 Buffy contre les vampires. Les deux visages. O. 22.35 Profiler. Le disciple. O.
- 23.25 Au-delà du réel. Le raid des Vénusiens. O.
- 0.15 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. La vie des morts. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.37 Profession spectateur.
- 20.00 Voix carrossable.
- 20.50 Mauvais genres.
- 22.05 Fiction. Les événements, de Joël Pomerat.
- 0.05 Clair de nuit.

FRANCE

La Roue de la cagnotte

par Pierre Georges

DANS L'ENFER télévisuel et dominical, pavé de guimauve, il y avait, il y a peu, une magnifique émission, souveraine pour cet état comateux, cette hébétude, d'entre réveil et cauchemar, qui consiste à hésiter, l'esprit en jachère, entre le café qui réveille et la télé qui recouche. Cela s'appelait le Millionnaire. Oui, c'est cela même, le Millionnaire. Oui, c'est cela même, le Millionnaire. Oui, c'est cela même, le Millionnaire.

Donc la roue du Millionnaire tournait. Une belle grande roue, à clous et boule, comme celle de la foire aux haricots d'Arpajon ou de la madeleine de Commercy. Sauf que celle-ci était nationale et réservée aux heureux lauréats d'une sous-section de la prodigieuse entreprise de hasard qu'est La Française des jeux. Les gagnants, par grattage compulsif, des tickets du Millionnaire, n'étaient point volés ! Car, avant que de connaître la fortune, ces bienheureux vivaient leur gloire d'un dimanche. Ils passaient à la télé ! A leurs risques et fierté !

L'animateur animait. C'est-à-dire qu'il prenait son lot de bienheureux pour des imbéciles parfaitement heureux. Il leur faisait tout faire. Danser la bourrée ou chanter le Petit Vin blanc sous les tonnelles, avant que de subir l'exquis supplice de la Roue. Voyez comme on s'en souvient, et comme l'on pourrait en avoir honte d'ailleurs, n'était ce mauvais goût confinant à l'art qui faisait qu'une fascination quasi reptilienne s'exerçait sur des esprits en semi-éveil.

Car les préliminaires finis, venait toujours ce moment pathétique et grandiose où la Roue était lancée, brrrrr, gling, gling. Et où montait

des travées du public, chauffé par un boute-en-gain, le grand cri primal : « Le million, le million ! ». Ah ! quel bonheur était le nôtre à ce moment-là, les doigts de pieds en éventail, comme secoués de rire, devant ce rite dominical aussi avéré que le festif poulet-petits pois-tarte aux pommes de la table familiale jadis.

Le million, le million ! Allons, chacun aura bien compris, où l'on veut en venir, par ces chemins de traverses. A la fameuse cagnotte, bien sûr. A ce grand jeu de hasard, à ce grand cri qui monte des travées nationales : la cagnotte, la cagnotte ! C'est un joli mot, la cagnotte, tout à fait gouleyant, directement issu, paraît-il, du vençal *cagnoto*, une petite cuve utilisée pour la vendange. Et c'est aussi un joli souci, savoir combien, vraiment, il reste au fond de la cuve nationale, tous comptes faits et bus.

Nos meilleurs spécialistes de la Roue de la cagnotte se sont alors mobilisés, avec jauge, mesurette, calcul des évaporations possibles et des dissimulations probables qu'impose le Trésor au fisc, comme l'hôpital se moque de la charité. Ils ont attendu que l'aiguille se stabilise. La cagnotte, la cagnotte ! Funérailles, bonheur, horreur ! 66 milliards de francs, la super-cagnotte. Encore mieux que prévu, et pis qu'avoué !

L'Etat pris en flagrant délit de bonheur et dissimulation de rentrées fiscales ! Est-ce une mauvaise nouvelle ? Même pas, au contraire une excellente nouvelle, le signe le plus tangible de la reprise, de la croissance. Alors pourquoi cacher et, sans aucun doute, contester ? Simple : c'est qu'ils vont tous vouloir et dans le plus grand désordre revendicatif, leur part dominicale de la cagnotte !

Londres engage le processus de suspension du gouvernement local d'Irlande du Nord

L'exécutif sera « gelé » si l'IRA ne commence pas à désarmer

LONDRES

de notre correspondant

Peter Mandelson, le ministre en charge de la province dans le gouvernement de Tony Blair, a cédé – à contrecœur, mais de manière formelle –, à la volonté des unionistes protestants d'Irlande du Nord qui, deux mois après la formation de l'exécutif, ne veulent plus gouverner avec le Sinn Fein tant que la branche armée de cette formation, l'IRA, n'aura pas commencé à se défaire de ses armes. M. Mandelson devait engager vendredi aux Communes un processus parlementaire visant à « suspendre » jusqu'à nouvel ordre le gouvernement semi-autonome qui fonctionnait à la satisfaction générale à Belfast. Le projet de loi en question, qui, sauf improbable volte-face de l'IRA ou des unionistes, mettra à nouveau l'administration de l'Irlande du Nord entre les mains du pouvoir central londonien, consacre un recul politique important sur l'un des volets les plus ambitieux du processus de paix lancé en avril 1998.

L'Assemblée des élus locaux et les institutions nord-sud entre la République d'Irlande et la partie britan-

nique de l'île seront également suspendues. Le texte afférent devait être soumis au vote des Communes vers le milieu de la semaine prochaine, puis entériné par la reine avant le week-end suivant.

LA MOINS MAUVAISE SOLUTION

Le développement politique très négatif qui vise en premier lieu à prévenir la démission annoncée du premier des ministres d'Irlande du Nord, le chef des protestants unionistes David Trimble, est considéré à Londres comme la moins mauvaise des solutions dans la mesure où, si M. Trimble démissionnait avec ses trois ministres, l'éventuelle remise en selle de l'exécutif, dans le cas où un accord serait finalement trouvé, serait politiquement beaucoup plus difficile à opérer.

Un sommet d'urgence s'est tenu jeudi soir en Cornouailles entre le premier ministre irlandais Bertie Ahern – qui avait discuté toute la journée avec les républicains du Sinn Fein – et son homologue britannique Tony Blair – qui avait reçu un peu plus tôt David Trimble –, mais cette réunion n'a rien apporté de concret.

« Il y a progrès, mais il est encore insuffisant », ont regretté les deux hommes, ajoutant, en référence à la mise hors service des armes paramilitaires telle que prévue par les accords conclus en avril 1998, que « tous les aspects des accords doivent être mis en œuvre ».

Le chef du Sinn Fein, Gerry Adams, a beau répéter sur tous les tons que lesdits accords ne prévoient pas de « désarmement » de l'IRA et des autres groupes armés avant le 22 mai 2000, la réalité politique est que les unionistes n'ont accepté début décembre – avec quinze mois de retard sur le calendrier initial – de former le gouvernement autonome qu'à la condition expresse qu'un « geste » ou un calendrier précis concernant le « désarmement » ait été accepté par l'IRA avant la fin janvier.

Pour obtenir l'accord de son parti et de sa frange extrémiste, David Trimble, on l'a appris récemment, avait même dû signer une lettre de démission en bonne et due forme, postdatée au 31 janvier. Le premier des ministres nord-irlandais s'est dit disposé jeudi soir à attendre encore

« quelques jours », à condition que le processus de suspension des institutions soit clairement engagé. Si les parties en cause entendent bien mettre à profit les six ou sept jours qui viennent pour redoubler d'efforts et obtenir quelque chose de l'IRA ou des unionistes, le fait demeure que le rapport d'étape transmis le 31 janvier aux gouvernements de Londres et Dublin par la commission internationale ad hoc pour la « mise hors service » des armes paramilitaires ne comporte rien de concret quant à un engagement des groupes intéressés. Peter Mandelson l'a reconnu jeudi aux Communes : la suspension d'institutions si difficilement acquises ces derniers mois fait le jeu des extrémistes de tout bord. La méfiance entre les deux camps reste extrêmement forte. Résultat : un gouvernement biconfessionnel, qui fonctionnait bien et qui symbolisait surtout l'espoir considérable de voir un jour une vraie paix s'instaurer, risque de disparaître à cause d'un stock d'armes, silencieuses depuis près de cinq ans...

Patrice Claude

« Le Monde » à la rencontre de ses lecteurs à Clermont-Ferrand

APRÈS LA PUBLICATION d'un numéro spécial de huit pages, intitulé *Vivre à Clermont-Ferrand*, dans *Le Monde* du 3 février, notre quotidien a donné rendez-vous, jeudi 3 février, à ses lecteurs clermontois dans l'amphithéâtre Boris-Vian de la Maison des congrès érigée dans la capitale auvergnate. Cette journée de rencontres, de découvertes et de débats s'est achevée par une table ronde autour du thème de ce supplément, qu'animait Daniel Vernet, directeur des relations internationales au *Monde*. Quelques-uns des principaux acteurs de la vie politique – Serge Godard (PS), maire de Clermont-Ferrand, et Jean Proriol (UDF), vice-président du conseil régional d'Auvergne – ainsi que du monde culturel – Jean-Pierre Jourdain, directeur de la Comédie de Clermont-Ferrand, et Georges Bollon, responsable du Festival du court-métrage – ont débattu, en compagnie du géographe Pierre Mazataud, devant un amphithéâtre comble et très réactif.

Pendant près de deux heures, ils ont répondu aux questions écrites des lecteurs et à celles de l'auditoire, sur l'avenir de la ville, son développement économique – lié ou non à Michelin, numéro deux mondial du pneumatique –, l'image qu'elle donne d'elle-même ou celle que les autres lui restituent, ses relations aériennes, routières ou ferroviaires avec le reste de la France, ses atouts dans le domaine culturel et les espoirs de ceux qui animent ce secteur.

Si M. Godard affirme que « la région n'est pas en perte de vitesse, en tout cas, pas pour ce qui concerne l'agglomération clermontoise », il ajoute toutefois : « Il est vrai que tous les jeunes ne trouvent pas leur place au pays ». Le maire considère que « Clermont-Ferrand sans Michelin, ce serait un coup dur », en glissant au

passage que l'inverse est aussi vrai. Michelin justement est présenté par M. Mazataud comme l'entreprise qui a été « le grand unificateur » de la ville mais qui, jusqu'en 1980, « n'a pas été un grand stimulateur de l'économie ». Pour M. Proriol, la ville n'est pas délaissée par les médias nationaux puisqu'elle y a été citée 104 fois au cours des six derniers mois. La notoriété et de la mutation de Clermont étaient en filigrane des interventions.

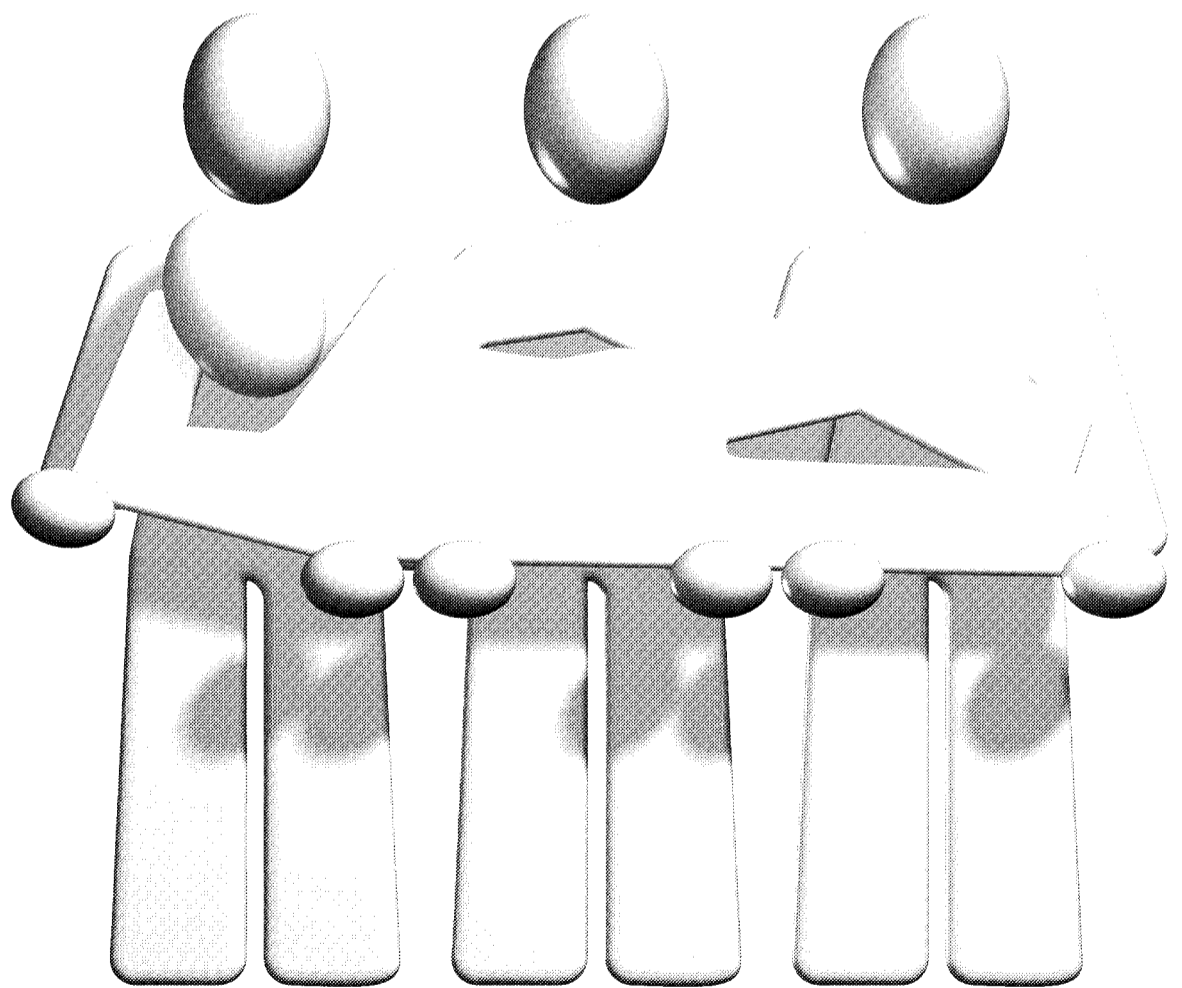
PHOTOS OU CLICHÉS

Le mouvement et sa représentation – Bergson a élaboré ici sa théorie philosophique de l'évolution créatrice, comme l'a rappelé M. Mazataud – ont été au cœur de cette journée de découverte. Tant au cours de ce débat que lors de la rencontre de la rédaction en chef du *Monde* conduite par Edwy Plenel, directeur de la rédaction, l'auditoire s'est étonné, parfois en termes vifs, de l'image photographique – « passiste », « dépassée », « archaïque » – donnée de la ville par *Le Monde* dans son numéro spécial. « On a confondu photographies et clichés » s'est ainsi étonné M. Godard, tandis que M. Jourdain, faisant part de sa consternation, s'est déclaré « triste de ce collage ».

Le quotidien *La Montagne* qui rend compte de notre escapade clermontoise dans son édition du vendredi 4 février, note : « Changer l'image souvent négative que les clermontois ont de leur ville, mieux communiquer avec l'extérieur, par exemple en stimulant les tournages de films, téléfilms et spots reste justement un objectif ». Notre confrère espère que l'initiative du *Monde* y contribuera « malgré les réserves formulées par plus d'un lecteur clermontois, fidèle ou occasionnel, sur la qualité de son illustration ».

Olivier Biffaud

POUR VOTRE ÉPARGNE
REPOSEZ-VOUS
SUR NOS EXPERTS



GAMME DE PLACEMENT
STRATÉGIS

OND

DÉPÊCHE

■ RUSSIE : le maire de Moscou, Iouri Loujkov, a annoncé qu'il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle le 26 mars, dans une interview publiée, mercredi 2 février, par l'hebdomadaire *Argumenti i Fakti*. « Je ne suis pas un concurrent de Vladimir Poutine, je ne serai pas son opposant à l'élection présidentielle », a-t-il affirmé. – (AFP)